

Université Lumière Lyon2

Ecole Doctorale Lettres, Langues, Linguistique et Arts

Faculté des Lettres, Sciences du Langage et Arts

Département Sciences du Langage

Laboratoire Dynamique du Langage

L'antipassif dans les langues accusatives

Katarzyna JANIC

Thèse de doctorat en Sciences du Langage

Dirigée par Denis CREISSELS

présentée et soutenue publiquement le 17 décembre 2013

Jury

Denis CREISSELS (Professeur émérite, Université Lumière Lyon2)

Michael HERSLUND (Professeur, Copenhagen Business School)

Claire MOYSE-FAURIE (Directrice de Recherche, CNRS / LACITO)

Françoise ROSE (Chargée de recherche, CNRS / DDL)

Rapporteurs

Martin HASPELMATH (Directeur de recherche, Max Planck Institute à Leipzig)

Michael HERSLUND (Professeur, Copenhagen Business School)

à Christophe

Remerciements

J'ai plaisir à exprimer ma plus vive reconnaissance à toutes les personnes qui m'ont aidée d'une manière ou d'une autre à réaliser ce travail. Leur présence, leurs conseils, encouragements et critiques constructives ont contribué à la genèse de cette thèse.

Mes remerciements vont en premier lieu à mon directeur de recherche, Denis Creissels, qui m'a suivie et dirigée tout au long de ces années de labour. Je le remercie de m'avoir acceptée en tant que doctorante, mais aussi et surtout de m'avoir accordé sa confiance, qui m'a convaincue que je pouvais me lancer dans cette entreprise. Je lui suis infiniment reconnaissante pour le temps qu'il a consacré aux relectures multiples et rigoureuses de chaque chapitre. Un immense merci pour chaque article « défini ou indéfini » qu'il a eu la patience de corriger au fil de cette thèse. Merci également de m'avoir sensibilisée à l'importance des nuances du français en linguistique et d'avoir stimulé ma passion de la syntaxe. Enfin, ses critiques constructives m'ont toujours encouragée dans mon effort, et son absolue disponibilité, son engagement personnel m'ont été très précieux.

J'aimerais aussi remercier chaleureusement Sophie KERN et François PELLEGRINO qui, à la direction du laboratoire DDL, m'ont offert des conditions de travail optimales, et permis de participer à de nombreuses conférences parfois lointaines, n'hésitant pas à financer ces voyages et à me fournir tout ce dont j'avais besoin pour travailler. J'adresse également des remerciements à l'université Lyon 2 pour l'octroi d'une allocation de recherche de trois ans, et à la Région Rhône-Alpes dont le mécénat a financé par le biais de la bourse EXPLO'RA DOC mes séjours à Lancaster et Leipzig.

À cette occasion, je tiens à évoquer ici avec émotion le professeur Anna SIEWIERSKA (†) qui m'a accueillie au sein de l'Université de Lancaster pour la première partie de mon projet EXPLO'RA DOC. C'est grâce à sa remarquable personnalité, son engagement, sa disponibilité, ses conseils et son aide que j'ai pu obtenir une telle gratification de cette collaboration avec l'Université de Lancaster. Nos échanges ont toujours été très constructifs tant sur le plan de la Linguistique que sur celui de réflexions plus personnelles.

Mon projet EXPLO'RA DOC n'aurait jamais pu être mené à bien sans le concours de Bernard COMRIE, qui m'a donné la permission de poursuivre mes recherches au Max Plank Institute for Evolutionary Antropology de Leipzig. Merci à Martin HASPELMATH qui m'y a

accueillie et dirigée, reprenant le flambeau laissé par Anna en m'intégrant à des séances de travail et des discussions constructives.

Mes sincères remerciements vont également à d'autres illustres chercheurs avec qui j'ai eu la possibilité de discuter sur le phénomène de l'antipassif, échanger des opinions ou partager des connaissances. Je pense notamment à Beth LEVIN et Andrej MALCHUKOV, Mais je voudrais surtout remercier chaleureusement mes collègues et amis du laboratoire DDL, Linda, Rabia, Brigitte, Françoise, Antoine, Florence, Bruno, Sébastien, Egidio, Guillaume, Pither, Christian, Natasha, Anne-Laure, Noellie, Rozenn, Aude, Christophe, Dimitri, Marion, Miyuki, Lisa qui m'ont fait partager leurs richesses et/ou ont consacré du temps pour lire mes chapitres et apporter leurs corrections. Merci pour leurs encouragements, leur présence, leurs sourires. Merci notamment à Arnould pour « c'est bientôt la fin, Kasia »... Une pensée toute spéciale pour Darine qui m'a écoutée dans les moments difficiles : merci pour la force qu'elle m'a donnée. Je tiens en particulier à exprimer mon infinie reconnaissance à Anetta pour son amitié, la chaleur de sa personnalité, le soutien personnel qu'elle m'a apporté et pour son objectivité.

J'aimerais finalement remercier tous ceux qui ont apporté un brin de soleil à mes rares moments de détente : mes amis Anouk et Alvaro toujours disponibles pour m'offrir de la bonne humeur, Marie pour sa compréhension, Kasia, Asia, Monika pour leur encouragement.

Mes pensées vont à Marie-Hélène que je remercie pour son soutien et sa générosité.

Surtout, à mes parents, ma sœur Marta et son mari Rafał, qui ont toujours été auprès de moi malgré l'éloignement géographique. Merci de m'avoir donné votre amour et la force de continuer.

Merci à Christophe pour tout : pour sa patience, son soutien et sa présence...

Table des matières

REMERCIEMENTS	III
TABLE DES MATIERES	V
LISTE DES CARTES ET DES GRAPHIQUES	IX
LISTE DES TABLEAUX	XI
LISTE DES ABREVIATIONS	XIII
0 INTRODUCTION.....	1
0.1 Objectif.....	1
0.2 Données et méthodologie	3
0.3 Exemples et principes de leur présentation	8
0.4 Organisation	10
1 APPROCHE THEORIQUE DE L'ANTIPASSIF	15
1.1 À la découverte du phénomène antipassif.....	15
1.2 Le terme d'antipassif et la définition du concept	18
1.3 L'antipassif dans les langues ergatives vs langues accusatives.....	21
1.4 Les obstacles à la reconnaissance de l'antipassif dans les langues accusatives.....	23
1.5 Diversité de termes pour un même phénomène antipassif.....	28
1.6 Antipassif et moyen.....	43
1.6.1 Notion de voix moyenne	44
1.6.2 Grammaticalisation	45
1.6.3 Face à une nouvelle perspective.....	49
1.7 Synthèse des résultats	50
2 L'ANTIPASSIF DANS LES LANGUES AUSTRONESIENNES A ALIGNEMENT ACCUSATIF.....	55
2.1 Les réflexes du préfixe * <i>paRi-</i> dans les langues océaniques.....	56
2.2 Les réflexes du suffixe * <i>-akin[i]</i> dans les langues océaniques	65
2.2.1 L'emploi passif des réflexes du suffixe * <i>-akin[i]</i>	66
2.2.2 L'emploi antipassif des réflexes du suffixe * <i>-akin[i]</i>	67

2.2.3	D'autres emplois des réflexes du suffixe <i>*-akin[i]</i>	70
2.3	Synthèse des résultats	72
3	L'ANTIPASSIF DANS LES LANGUES D'AFRIQUE A ALIGNEMENT ACCUSATIF	75
3.1	Les langues du phylum Nilo-saharien	75
3.2	Les langues du phylum Niger-Congo	80
3.2.1	Les langues bantoues	80
3.2.1.1	Le kirundi	83
3.2.1.2	Le tswana	88
3.2.2	Les langues atlantiques	92
3.2.2.1	Le wolof	92
3.2.2.2	Le kerak	97
3.2.3	Les langues mandé	97
3.3	Synthèse des résultats	101
4	L'ANTIPASSIF DANS LES LANGUES TURCIQUES	103
4.1	Réfléchi et réciproque dans les langues turciques	104
4.1.1	Les emplois primaires de la marque réfléchie	104
4.1.2	Les emplois secondaires de la marque réfléchie	108
4.1.3	Les emplois primaires de la marque réciproque	110
4.1.4	Les emplois secondaires de la marque réciproque	115
4.2	L'origine du marqueur de réciprocité	120
4.2.1	Hypothèse de Xaritonov (1963, 1982)	120
4.2.2	Hypothèse de Serebrennikov et Gadžieva (1979)	122
4.3	Synthèse des résultats	126
5	L'ANTIPASSIF DANS LES LANGUES SLAVES	129
5.1	L'antipassif absolutif	132
5.1.1	L'antipassif absolutif à objet indéterminé	132
5.1.1.1	Les propriétés sémantiques de l'argument objet omis	136
5.1.1.2	Le classement sémantique des verbes	139
5.1.1.3	L'interprétation « agressive »	140

5.1.1.4	Le sujet à trait [\pm animé]	142
5.1.1.5	Les propriétés caractéristiques de l'argument sujet	146
5.1.2	L'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1).....	150
5.1.3	L'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (2).....	156
5.1.4	L'évolution de l'emploi antipassif	159
5.2	L'antipassif avec destitution de l'argument objet en oblique.....	160
5.2.1	Le verbe <i>rzucić</i> « jeter »	161
5.2.2	Le verbe <i>kopać</i> « creuser ».....	162
5.2.3	Le verbe (<i>u</i>) <i>chwycić</i> « agripper »	163
5.2.4	Le verbe <i>pytać</i> « demander »	165
5.2.5	Les verbes qui expriment une action impliquant un effort.....	167
5.2.6	Les verbes de consommation excessive	169
5.3	Synthèse des résultats	171
6	L'ANTIPASSIF EN FRANÇAIS ET DANS D'AUTRES LANGUES ROMANES	175
6.1	Les formes pronominales dans la tradition française	178
6.2	Critère de synonymie (préservation des rôles sémantiques)	183
6.3	Dérives sémantiques propres à l'antipassif en français.....	184
6.3.1	La dérive vers une transitivité moins prototypique	184
6.3.2	Dérive vers une action plus complexe.....	186
6.3.3	Le changement aspectuel	189
6.4	Problèmes d'interprétation des formes <i>se-verbe</i> avec un oblique.....	191
6.4.1	Les constructions véritablement réfléchies	192
6.4.2	À mi-chemin entre le réfléchi et l'antipassif	195
6.5	La lexicalisation et les formes <i>se-verbe</i>	201
6.5.1	L'engagement particulier du participant sujet.....	204
6.5.2	Le pas vers l'abstraction.....	206
6.6	L'évolution des formes <i>se-verbe</i>	210
6.7	L'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1).....	215
6.8	L'antipassif en espagnol.....	218
6.8.1	Premières remarques	218
6.8.2	L'aspect sémantique	220
6.8.3	Le sens actif des formes <i>se-verbe</i> en fonction antipassive.....	224

6.8.4	Les propriétés du morphème <i>se</i>	226
6.9	Synthèse des résultats	228
7	DIFFERENTES SOURCES DE DEVELOPPEMENT DE L'ANTIPASSIF.....	235
7.1	La polysémie des marqueurs grammaticaux	236
7.2	Les marqueurs réfléchi et réciproque et l'emploi antipassif	236
7.3	La polysémie réfléchi-antipassif	238
7.3.1	Les propriétés sémantiques du réfléchi et de l'antipassif.....	239
7.3.2	Le développement de l'antipassif à partir de la réflexivité	243
7.4	La polysémie réciproque-antipassif.....	250
7.4.1	Vers l'origine du marqueur de réciprocité	251
7.4.2	La coparticipation et le développement de l'antipassif	253
8	ANTIPASSIF ET ALIGNEMENT	259
8.1	Les constructions antipassives.....	260
8.2	Changement de valence et morphologie	263
8.2.1	Antipassif avec marqueur spécialisé	263
8.2.2	Antipassif avec marqueur polysémique	265
8.2.2.1	La polysémie réfléchi-antipassif	266
8.2.2.2	La polysémie réciproque-antipassif	271
8.2.3	Antipassif sans marque verbale	273
8.3	Fonctions de l'antipassif.....	274
8.3.1	Les fonctions sémantiques et/ou pragmatiques	274
8.3.1.1	Antipassif et degré d'individualité	275
8.3.1.2	L'antipassif et ses effets sur le patient	277
8.3.1.3	Antipassif et aspect.....	279
8.3.2	Les fonctions syntaxiques	281
8.4	Synthèse des résultats	284
	CONCLUSION GÉNÉRALE	285
	BIBLIOGRAPHIE	299
	ANNEXE	323

Liste des cartes et des graphiques

Carte 1. Antipassif dans les langues bantoues selon Seeger (2012).	80
Graphique 1. Différence de sens : <i>attaquer</i> (246a) vs <i>s'attaquer</i> (246b).....	185
Graphique 2. Emploi du verbe <i>saisir</i> (253a).	186
Graphique 3. Emploi du verbe <i>se saisir</i> (253b).	186
Graphique 4. Différence de sens : <i>saisir</i> (253a) vs <i>se saisir</i> (253b).....	187
Graphique 5. Différence de sens : <i>saisir</i> (254a) vs <i>se saisir</i> (254b).....	187
Graphique 6. Différence de sens : <i>saisir</i> (255a) vs <i>se saisir</i> (255b).....	187
Graphique 7. Emploi du verbe <i>vanter</i> (273a).....	193
Graphique 8. Emploi du verbe <i>se vanter</i> (273b).	193
Graphique 9. Emploi du verbe <i>vanter</i> (274a).....	193
Graphique 10. Emploi du verbe <i>se vanter</i> (274b).	193
Graphique 11. Différence de sens : <i>vanter</i> (273a) vs <i>se vanter</i> (273b).....	193
Graphique 12. Différence de sens : <i>vanter</i> (274a) vs <i>se vanter</i> (274b).....	193
Graphique 13. Différence de sens : <i>confesser</i> (284a) vs <i>se confesser</i> (284b)	197
Graphique 14. Différence de sens : <i>décommander</i> (295a) vs <i>se décommander</i> (295b).	201
Graphique 15. Emploi du verbe <i>apercevoir</i> (303a).....	206
Graphique 16. Emploi du verbe <i>apercevoir</i> (303b).....	206
Graphique 17. Emploi du verbe <i>s'apercevoir</i> (304a).....	207
Graphique 18. Emploi du verbe <i>s'apercevoir</i> (304b).....	207
Graphique 19. Emploi du verbe <i>s'apercevoir</i> (307b)-(308b).	208
Graphique 20. Emploi du verbe <i>apercevoir</i> (307a).....	209
Graphique 21. Emploi du verbe <i>apercevoir</i> (308a).....	209
Graphique 22. Emploi du verbe <i>(s)apercevoir</i> (309a-b)	209
Graphique 23. Différence de sens : <i>apercevoir</i> (309a) vs <i>s'apercevoir</i> (309b)	209
Graphique 24. Continuum de transitivité selon Kemmer (1993).	241
Graphique 25. Relation entre le réfléchi et la réciprocité.....	244
Graphique 26. Relation entre le réfléchi et l'antipassif.....	244
Graphique 27. Relation entre le réfléchi, l'antipassif et la réciprocité.....	247
Graphique 28. Relation entre le réfléchi et l'antipassif dans les langues turciques.	248

Graphique 29. Emplois du morphème <i>se</i> en français et en russe selon Haspelmath (2003)..	248
Graphique 30. Direction de l'évolution du morphème <i>se</i> selon Haspelmath (2003).....	249
Graphique 31. Emplois du morphème de moyen <i>se</i> selon Schepper (2010).....	249
Graphique 32. Langues ergatives.....	255
Graphique 33. Langues accusatives.....	260

Liste des tableaux

Tableau 1 : Langues accusatives attestant la construction antipassive.	16
Tableau 2 : Langues accusatives à morphologie antipassive spécialisée selon Polinsky.....	27
Tableau 3 : Terminologie utilisée en référence à des constructions antipassives.	42
Tableau 4 : Linguistes utilisant le terme antipassif et des langues auxquelles ils se réfèrent..	43
Tableau 5 : Langues océaniques considérées dans l'étude.....	55
Tableau 6 : Répartition des appellations attribuées au suffixe <i>-an</i> selon le trait « pluralité de relations ».....	83
Tableau 7 : Langues turciques considérées dans l'étude.....	103
Tableau 8 : Langues slaves considérées dans l'étude.....	129
Tableau 9 : Verbes aptes à apparaître dans l'antipassif de type absolutif en serbo-croate. ...	139
Tableau 10 : Verbes aptes à apparaître dans l'antipassif de type absolutif en polonais.....	139
Tableau 11 : Verbes aptes à apparaître dans l'antipassif de type absolutif en russe.....	140
Tableau 12 : Répartition des langues slaves selon le trait [\pm animé] lié au sujet.....	143
Tableau 13: Types d'objets aptes à être omis dans l'antipassif à objet sous-entendu de type (1) en russe.....	155
Tableau 14 : Typologie des verbes pronominaux de Laveaux.....	180
Tableau 15 : Formes <i>se-verbe</i> de sens lexicalisé.....	182
Tableau 16 : Emplois du verbe <i>justifier</i> avec objet [-humain].	211
Tableau 17 : Schéma syntaxique de la construction comitative.....	256
Tableau 18 : Antipassif et morphologie réfléchie dans la famille pama-nyungan selon Terrill (1997).....	266

Liste des abréviations

	FRANÇAIS	ENGLISH	EXEMPLE DE LANGUE CONCERNÉE
1	1 ^e personne	1 st person	
1	1 ^e personne du singulier	1 st person singular	huastèque
2	2 ^e personne	2 nd person	
3	3 ^e personne	3 rd person	
3	3 ^e personne du singulier	3 rd person singular	huastèque
3s	indice de sujet de 3 ^e personne du singulier		kirundi
1s	indice de sujet 1 ^e personne du singulier		lango
1S	clitique objet 1 ^e personne du singulier		wolof
2S	clitique objet 2 ^e personne du singulier		wolof
3S	clitique objet 3 ^e personne du singulier		wolof
3p	indice de sujet de 3 ^e personne du pluriel		kirundi
I3s	série I : 3 ^e personne du singulier		laz
I3P	série I : 3 ^e personne du pluriel		laz
A	absolutif	absolute	haustèque
A	sujet d'un verbe transitif (dans une phrase)	subject of transitive verb (in a sentence)	kara
A	sujet d'un verbe transitif (dans les gloses)	subject of transitive verb (in the glosses)	warrungu
ABL	ablatif	ablative	
ABS	absolutif	absolute	
ACC	accusatif	accusative	
ACC(O)	accusatif (objet)	accusative (object)	
ACMP	accompli	perfect	
ACT	actif	active	
ACT	actualiseur	actualizer	fidjien
ANIM	animé	animate	
ANTI	antipassif	antipassive	
ANTIP	antipassif	antipassive	
ANTP	antipassif	antipassive	
AOR	aoriste	aorist	
AP	antipassif	antipassive	
APASS	antipassif	antipassive	
ART	article	article	hoava
ASP	marque aspectuelle	aspect(ual marker)	
ATRB	attributif	attributive	
AUX	auxiliaire	auxiliary	
CAUS	causatif	causative	
CAUSE	causatif	causative	
CL	classe	class	
COLL	collectif	collective	
COM	comitatif	comitative	
COMP	complémentiseur	complementizer	fidjien

CONC	<i>se</i> préposition	<i>se</i> preposition	kara
CONJ	conjunction	conjunction	
CONN	connectif	connective	
CONT	progressif	continuous	
CONV	converbe	converb	
COP	copule	copula	
DAT	datif	dative	
DEACC	déaccusatif	deaccusative	
DEF	défini	definite	
déf	article défini singulier	singular definite article	wolof
DEM	démonstratif	demonstrative	
DEM	démonstratif court	short demonstrative	hoava
dém	démonstratif singulier	singular demonstrative	wolof
DEM.ANIM	démonstratif animé	animate demonstrative	ye'kwana
DEM2	démonstratif distal	distal demonstrative	laz
DEOBJ	déobjectif	deobjective	
DET	déterminant	determiner	mokil
DETR	detransitiviseur	detransitiviser	
DIR	directionnel	directional	mokil
DIST	démonstratif distal	distal demonstrative	hoava
DIST	distal	distal	ye'kwana
DJT	marque de la forme disjointe du présent positif	présent positif	tswana
DS	suffixe directionnel	directional suffix	mam
DU	duel	dual	
E	ergatif	ergative	huastèque
EF	focus emphatique	emphatic focus	kara
EMPH	particule emphatique	emphatic particle	hoava
ENég3S	négatif emphatique 3 ^e personne du singulier	du singulier	wolof
ERG	ergatif	ergative	
ERG(S)	ergatif (sujet)	ergative (subject)	
Esuj	emphatique sujet	emphatic subject	wolof
ESS	essif	essive	tchouktche
Everb1S	emphatique du verbe 1 ^e personne du singulier	du singulier	wolof
EX	glose manquante	missing gloss	hoava
EXCL	exclusif	exclusive	
F	féminin	feminine	
FACT	factatif	factative	toqabaqita
FIN	finale verbale	verb final element	tswana
FM	formatif	formative	cavineña
FUT	futur	future	
FV	voyelle finale	final vowel	
GEN	génitif	genitive	
HAB	habituel	habitual	
HABIL	habilitatif	habilitative	ye'kwana
HUM	humain	human	
IMP	impératif	imperative	
IMPER	impératif	imperative	
IMPERF	imparfait	imperfect	
IMPF	impératif	imperative	
IMPFT	imparfait	imperfect	laz

IMPFV	imperfectif	imperfective	
INACP	inaccompli	imperfect	
INC	inclusif	inclusive	manam
INC		incompletive aspect	huastèque
INCL	inclusif	inclusive	ese ejja
IND	indicatif	indicative	
INDEF	particule indéfinie	indefinite particle	
INDIC	indicatif	indicative	
INF	infinitif	infinitive	
INS	instrumental	instrumental	
INST	instrumental	instrumental	
INSTR	instrumental	instrumental	
INT	particule interrogative	interrogative particle	mohawk
INTR	intransitif	intransitive	
INTENS	intensifieur	intensifier	
IPFV	imperfectif	imperfective	
IPV	imperfectif	imperfective	
ITER	itératif	iterative	
LIG	ligature	ligature	cavineña
LOC	locatif	locative	
loc	préposition locative	locative preposition	wolof
M	masculin	masculine	
MID	voix moyenne	middle voice	
MOD	cas modal	modalis case	inupiaq
MOY	voix moyenne	middle voice	
N	neutre	neuter	
NA	glose manquante	missing gloss	hoava
NARR	passé narratif	narrative past	espagnol
NEG	négation, négatif	negation, negative	
NEG	marque de négation	negative marker	hoava
Nég	négation lexicale	lexical negation	wolof
NM	marque nominale	noun marker	kara
NM	modifieur de nom	nominal modifier	huastèque
NOM	nominatif	nominative	
NONFUT	nonfutur	nonfuture	warrungu
NP	préfixe nominal	nominal prefix	
O	marque d'objet	object marker	kara, ye'kwana
o	objet d'un verbe transitif (dans une phrase)	object of transitive verb (in a sentence)	kara
o	objet d'un verbe transitif (dans les gloses)	object of transitive verb (in the glosses)	warrungu
OBJ	marque d'objet	object marker	
OBL	oblique	oblique	
P	personne	person	
PAS	passé	past	
PAS.POS	possession passé	past possession	ye'kwana
PASS	passif	passive	
passé	marque de passé	past marker	wolof
PAST	passé	past	
PERF	parfait	perfect	lango, cavineña

PERF	perfectif	perfective	iaai
PERL	perlatif	perlative	cavineña
PF	perfectif	perfective	
PF	participe futur	future participle	laz
PFV	perfectif	perfective	
pl	pluriel	plural	
PL	pluriel	plural	
PLF	pluriel féminin	feminine plural	
PLM	pluriel masculin	masculine plural	
PLN	pluriel neutre	neuter plural	
POS	positif	positive	
POSS	possessif	possessive	ye'kwana
PP	préfixe pronominal	pronominal prefix	
P/P	passé / présent	past / present	warrungu
PPAS	participe passé	past participle	
PR	pronom	pronoun	
PR	pluralité de relations	plurality of relations	fidjien
PREF	perfectif	perfective	
PREP	préposition	preposition	tolaki
PRES	présent	present	
PRF	parfait	perfect	
PRO	pronominal	pronominal	
PROG	<i>pe</i> préposition	<i>pe</i> preposition	kara
PROG	progressif	progressive	
PROGR	progressif	progressive	tchouktche
PRON	pronom personnel	(personal) pronoun	
PRS	présent	present	
PST	passé	past	
PTC	particule	particle	ye'kwana
PTCP	participe	participle	
PQP	plus-que-parfait	pluperfect	laz
PV	préverbe	verbal prefix	laz
P1S	parfait 1 ^e personne du singulier		wolof
P3S	parfait 3 ^e personne du singulier		wolof
R/M	réfléchi / moyen	reflexive / middle	
REC	réciproque	reciprocal	
RECP	réciproque	reciprocal	
REF	réfléchi	reflexive	
REFL	réfléchi	reflexive	
REFL	pronom réfléchi	reflexive pronoun	mandinka
REST	particule restrictive	restrictive particle	hoava
RL	mode réalis	realis mood	manam
RM	marque réfléchie	reflexive marker	
S	indice de sujet	subject marker	kara, ye'kwana
s	sujet d'un verbe intransitif (dans une phrase)	subject of intransitive verb (in a sentence)	kara
s	sujet d'un verbe intransitif (dans les gloses)	subject of intransitive verb (in the glosses)	warrungu
SBJ	sujet	subject	
SC	indice de sujet de classe X	subject marker of X class	tswana

SEQ	séquentiel	sequential	toqabaqita
SG	singulier	singular	
sg	singulier	singular	
SGF	singulier féminin	feminine singular	
SGM	singulier masculin	masculine singular	
SGN	singulier neutre	neuter singular	
SM	marque de sujet	subject marker	
SRFL	semi réfléchi	semi reflexive	
STH	suffixe thématique	thematic suffix	laz
SUPERESS	superessif	superessive	hongrois
TAM	temps-aspect-mode	tense-aspect-mood	
THC	consonne thématique	thematic consonant	laz, manam
TOP	marque de topique	topic marker	hoava, kara
TP	aujourd'hui-passé	today-past	nkore-kiga
TR	transitif	transitive	mokil
TR	marque de transitivité	transitive marker	iaai
TR	suffixe de transitivité	transitive suffix	hoava
TS	suffixe de transitivité	transitive suffix	huastèque
TRANS	marque de transitivité	transitive marker	tongien
UNSPEC	indéterminé	unspecified	
VAL1	opérateur de valence 1	valence operator 1	laz
VAL2	opérateur de valence 2	valence operator 2	laz
VB	verbe	verb	fidjien
VINTR	verbe intransitif	intransitive verb	
VTR	verbe transitif	transitive verb	

Introduction

0.1 Objectif

Tenter d'appréhender le phénomène de l'antipassif revient à se confronter à la question majeure de la relation entre le type d'alignement et d'autres aspects de l'organisation syntaxique. Définie comme une alternative possible de la phrase transitive correspondante, la construction antipassive s'inscrit depuis quarante ans dans le système des langues ergatives. Ainsi, les études sur telle ou telle langue ergative visent à déterminer l'impact de l'antipassif sur les propriétés morphosyntaxiques de la construction transitive correspondante. Elles cherchent notamment à savoir comment cette construction peut se réaliser sur le plan formel afin d'exprimer le même contenu sémantique que son équivalent transitif. Inscrit dans le domaine de la syntaxe, ce phénomène est devenu une véritable icône des langues ergatives. Mais nous pouvons nous demander si la corrélation de l'antipassif avec l'alignement ergatif se vérifie à l'échelle planétaire. N'existe-t-il pas dans les langues accusatives des constructions qui répondent aux exigences formelles propres à l'antipassif des langues ergatives ? En d'autres termes, jusqu'à quel point est-il justifié d'insister sur la dépendance entre l'antipassif et l'alignement ergatif ? Cette question constitue le socle sur lequel nous construisons notre étude. Pour comprendre pourquoi le phénomène de l'antipassif a longtemps été négligé dans la description des langues accusatives et quels sont les arguments en faveur d'une telle analyse, nous nous appuyerons sur des langues accusatives issues des familles austronésienne, du phylum Niger-Congo et du phylum Nilo-saharien, turcique, slave et romane. Compte tenu du fait que l'analyse de l'antipassif dans les langues accusatives peut faire l'objet de débats chez les linguistes, il ne s'agit pas ici de fournir des critères stricts pour reconnaître ce phénomène dans le système accusatif, mais plutôt d'aborder le sujet sous forme de discussion.

Dans notre exposé, nous limiterons le domaine de l'antipassif aux constructions formellement marquées. Ainsi, seules les dérivations avec un morphème au niveau du verbe seront prises en compte. Ce choix se justifie par le fait que l'absence de morphème sur le verbe dans les langues accusatives pose problème. Sans lui, dans ces langues, l'antipassif

s'avère moins visible sur le plan morphosyntaxique. Accepter l'absence du marquage verbal nous obligerait par conséquent, d'une part, à analyser tous les emplois des verbes ambitransitifs avec patient non exprimé comme constructions antipassives, et d'autre part, à admettre un degré élevé de productivité de ce phénomène dans le système accusatif.

Étant donné qu'une certaine proportion de langues ergatives utilise pour dériver l'antipassif la marque polysémique réfléchie et/ou réciproque, dans cette étude nous sommes intéressée aux langues accusatives dont la marque antipassive présente la même caractéristique, d'où l'intérêt porté aux langues austronésiennes, Niger-Congo et Nilo-sahariennes, turciques, slaves et romanes. Alors que les langues slaves et romanes dérivent l'antipassif par le biais d'une seule marque réfléchie / réciproque, les langues austronésiennes, Niger-Congo, Nilo-sahariennes et turciques attestent en général deux marques distinctes, celle du réfléchi et celle du réciproque, en favorisant cette dernière dans la dérivation antipassive.

Ces travaux revêtent en outre l'intérêt de mettre en valeur une notion d'antipassif, qui hormis quelques études (p.ex. Herslund 1997, 2007, 2008 ; Nouguier-Voisin 2005 ; Polinsky 2005 ; Creissels 2002, 2006b, etc.), n'a pas vraiment trouvé de place franche et nette dans la description des langues accusatives. Les travaux qui ont essayé de le faire, se sont essentiellement attachés à mettre en évidence l'existence de ce phénomène dans le domaine syntaxique sans l'approfondir, c'est-à-dire sans détailler son aspect sémantique. Du fait qu'une proportion significative des langues accusatives fait appel pour dériver l'antipassif à la marque réfléchie et/ou réciproque, l'impact sémantique de cette dernière sur l'ensemble de la construction apparaît comme non négligeable. À notre connaissance, aucune étude n'a pour l'instant exploré l'antipassif en prenant également en compte la sémantique fine de cette construction avec un angle de visée typologique aussi large. Cette thèse fait un pas dans cette direction. Elle présente ainsi le double intérêt de s'appuyer sur une approche translinguistique impliquant différentes familles de langues, et sur une vision bipolaire relative aux domaines de la syntaxe et de la sémantique. Du fait de ses objectifs principaux, cette étude aspire à contribuer à une meilleure compréhension du phénomène de l'antipassif dans le système des langues accusatives.

0.2 Données et méthodologie

À l'origine, cette thèse était orientée vers les langues slaves et romanes. Les travaux initiaux ont cependant ouvert une nouvelle piste de recherche en nous dirigeant vers les langues austronésiennes, d'Afrique, turciques, attestant le même phénomène. De ce fait, un certain déséquilibre s'est installé dans l'étude de l'antipassif. Alors que les chapitres portant sur les langues austronésiennes, d'Afrique, turciques, esquissent une synthèse de ce phénomène, ceux qui s'intéressent aux familles slave et romane apportent une analyse plus détaillée.

Pour atteindre notre objectif, nous nous sommes ainsi appuyée sur plusieurs types de données. De même, plusieurs démarches méthodologiques ont guidé notre travail. Pour étudier le phénomène de l'antipassif dans des langues austronésiennes, d'Afrique, turciques : les articles et les grammaires ont constitué des références importantes pour la collecte des données. Celles-ci ont ensuite été soumises, pour vérification, aux spécialistes des langues concernées (Claire Moyse-Faurie pour la famille austronésienne ; Sylvie Nougier-Voisin pour le wolof ; Brigitte Pakendorf pour la famille turcique, en particulier pour le yakoute).

Quant à la famille slave, nous nous sommes basée dans un premier temps sur des sources écrites, ces langues étant bien documentées sur le plan linguistique. Les données ont pu être confrontées à l'avis de locuteurs natifs. En ce qui concerne le polonais, de nombreux exemples ont été tirés de notre propre corpus. En tant que locutrice native de cette langue, nous avons créé nous-même un échantillon d'exemples, ces derniers étant dans un second temps soumis à vérification au jugement d'autres locuteurs natifs.

Parmi les langues romanes, une préférence a été attribuée au français. Pour obtenir des informations permettant de déterminer si oui ou non des paires de phrases peuvent être considérées comme étant reliées par un mécanisme de type antipassif, nous avons construit un dispositif expérimental. Celui-ci, réalisé sous forme d'enquête, a fait appel à une catégorie particulière de verbes. Nous nous sommes intéressée aux verbes susceptibles de se présenter sous leur forme transitive « *attaquer* + GN » et sous leur forme dite pronominale suivie d'un groupe prépositionnel « *s'attaquer à* + GN ». Pour cela, nous avons sélectionné les verbes *abandonner, acquitter, agripper, apercevoir, apprêter, assurer, attaquer, attendre, confesser, cramponner, décommander, honorer, justifier, libérer, quereller, saisir* et *vanter*.

Organisation de l'enquête. Au total, nous avons réuni dix-sept verbes. Dans l'enquête, chaque verbe a été présenté dans deux types de constructions. Le premier montre l'emploi transitif, et le deuxième présente son usage pronominal. Pour chaque phrase nous avons introduit la question d'acceptabilité. À cette fin, nous avons envisagé trois types de questions : « Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite », « Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite » et « Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite ». Dans le but de savoir si la phrase transitive et sa variante intransitive sont synonymes, nous avons également préparé pour chaque paire de phrases une question portant sur la différence de sens : « Pas de différence de sens », « Une petite différence de sens », « Une grande différence de sens », « Il n'est pas possible de répondre à cette question ». La mise en place de la dernière réponse, nous a permis d'éviter un conflit qui peut se produire lorsque la personne interrogée n'accepte pas l'une des phrases de paires proposées. Soulignons qu'il ne s'agit pas d'un test sur la connaissance de la grammaire telle qu'elle est enseignée à l'école, mais sur le caractère plus ou moins naturel ou spontané de l'utilisation de certains énoncés en français ordinaire. Ainsi, dans la plupart des cas, les locuteurs ont été confrontés aux phrases naturelles vs peu naturelles. Cependant, certaines phrases ont été réservées à des registres particuliers.

Réalisation de l'enquête. Pour obtenir les résultats les plus fiables possibles, l'enquête a été réalisée en plusieurs étapes. La première étape repose entièrement sur la collecte de données puisées dans différentes sources écrites : travaux scientifiques (Melis 1990 ; Creissels 2006b, 2007 ; Herslund 1997, 2007, 2008) ; dictionnaires français monolingues (*Le Petit Robert* (2004 [1987]), *Le Robert Micro Poche* (1998 [1988]) ; *Le Grand Robert de la Langue Française* (2001 [1988]) ; *Le Nouveau Petit Robert* (1993)). Nous avons également consulté les dictionnaires électroniques *Larousse* et *Reverso*. Progressivement, nous avons élargi l'éventail d'exemples, en visitant le portail lexical *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* qui offre la possibilité de consulter les bases de données issues de travaux de recherche sur les lexiques. Il fournit notamment l'accès à la base textuelle *Frantext*, corpus accessible à la communauté scientifique. *Le Trésor Informatisé de la Langue Française* (TILF) a offert aussi un large champ d'investigation grâce auquel nous avons pu enrichir le corpus de données. Enfin, nous avons consulté les ressources textuelles distribuées dans le cadre de la campagne *ESTER Évaluation des Systèmes de Transcription d'Émissions Radiophoniques*, qui documente les archives du journal *Le Monde*, et deux ressources

acoustiques : a) le corpus des débats du Conseil européen, b) les émissions radiophoniques transcrites de radios africaines.

Une fois la collecte de données terminée, nous sommes passée à l'étape suivante : la préparation de l'enquête préliminaire. Celle-ci a été réalisée en collaboration avec des collègues français. Ensuite l'enquête a été envoyée par voie électronique auprès de locuteurs natifs, en l'occurrence des membres du laboratoire Dynamique du Langage à Lyon.

Cet appel auquel les personnes concernées ont répondu volontairement, a servi dans un premier temps à mettre en évidence les inconvénients du test, qui n'avaient alors pas été perçus. Ils ont notamment attiré notre attention sur l'importance de l'organisation syntaxique de la phrase. Certaines phrases totalement conformes aux normes du français standard ont été accueillies défavorablement à cause de leur complexité morphosyntaxique particulière. Par exemple, certaines phrases mises à l'imparfait ont été jugées négativement, ce qui peut s'expliquer par le fait que pour pouvoir construire une interprétation propre à la phrase à l'imparfait, des locuteurs ont besoin d'un contexte plus large. L'absence d'un tel contexte dans l'enquête a eu pour conséquence que l'acceptabilité de telles phrases dépendait entièrement de la possibilité de les conceptualiser hors du contexte. Dans la même optique, nous avons aussi remarqué que le choix de l'article indéfini accompagné d'un groupe nominal a eu un impact sur les jugements des locuteurs en terme d'acceptabilité. Un autre problème se situait au niveau du choix de verbes dont l'usage est réservé à un registre particulier. C'est notamment le cas du verbe *apprêter* qui dans l'état actuel de la langue a commencé à perdre progressivement son emploi transitif (p.ex. « apprêter des bagages ») en favorisant de plus en plus la combinaison avec le morphème *se*. Même si les énoncés : « apprêter le repas », « apprêter le départ », proposés d'ailleurs dans le test, sont possibles, il s'agit d'expressions quelque peu archaïques, rarement pratiquées en français courant. De manière analogue, les verbes *(s)acquitter*, *(se)cramponner*, *(se)quereller* étaient problématiques car leur emploi est lié à un registre particulier auquel les locuteurs ne sont pas familiarisés dans la vie quotidienne. Enfin, la question d'acceptabilité de la phrase a été reformulée. Initialement, elle cherchait à savoir si la personne acceptait la phrase étudiée, en précisant si elle était fidèle à son usage personnel. Ainsi, les locuteurs avaient le choix entre les réponses : « Je l'accepte, je dirais comme ça », « Je l'accepte, mais je dirais autrement », et « Je ne dirais jamais comme ça ». Rappelons que dans la version finale, ces questions ont été reformulées de la manière suivante : « Je peux facilement (...) », « Je peux difficilement (...) », « Je ne peux pas – imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite ». Un tel changement a permis

aux locuteurs de prendre du recul par rapport à leur usage personnel et de les sensibiliser au décalage qu'ils peuvent avoir par rapport au français réel, tel que les gens le pratiquent spontanément. Dans la pratique, cette reformulation a poussé certains locuteurs à accepter des phrases qui ne reflétaient pas nécessairement leur attitude linguistique mais qui restaient conformes à la norme du français.

La prise en compte des premiers résultats nous a permis d'améliorer la qualité de certains exemples et de procéder à la dernière étape : la préparation de l'enquête définitive.

Mise en pratique. L'enquête définitive a été mise en ligne¹ à la disposition des étudiants des départements de Sciences du Langage et de Sciences Cognitives à l'Université Lyon 2. Dans l'ensemble, cent trente-deux personnes ont participé à l'expérimentation. Pour obtenir des réponses optimales, nous avons demandé aux locuteurs de bien suivre les conseils placés au début de l'enquête. Il leur a été demandé de porter leur jugement sur chacune de ces phrases, et sur la différence de sens entre les deux phrases. Les personnes interrogées ont eu aussi la possibilité d'ajouter un commentaire. Après chaque question, les personnes interrogées qui souhaitaient continuer le test, pouvaient valider leur réponse et passer à la question suivante. Le cas échéant, elles pouvaient terminer leur participation à l'enquête. Comme les questions étaient nombreuses, il était possible d'y revenir ultérieurement en entrant l'identifiant que les personnes interrogées avaient choisi au début du test. Cette enquête s'adressait exclusivement aux francophones natifs et elle était anonyme².

Avantages et inconvénients. Les apports de l'enquête ne doivent pas être négligés. Premièrement, il s'agit d'une expérimentation structurée. Les locuteurs sont confrontés au même type d'exercice en étant guidés par la même consigne. Une telle procédure permet d'obtenir des résultats homogènes et comparables. Ensuite, du fait de la complexité du phénomène étudié, le grand avantage de l'enquête est de ne pas imposer aux locuteurs la contrainte d'exploiter l'ensemble des exemples proposés. Notre propre expérience nous a rendue prudente envers des expérimentations présentant un certain niveau de complexité avec l'obligation d'examiner tous les exemples. Il suffit d'en effectuer une pour comprendre que plus le test est complexe et long, plus il y a des chances que les locuteurs, soit l'abandonnent, soit se précipitent pour le terminer en choisissant par conséquent des réponses de manière automatique. Ici, la possibilité de s'arrêter à n'importe quel moment avec l'option d'y revenir

¹ <http://www2.ddl.ish-lyon.cnrs.fr/form/kj/>

² Bien que, pour des raisons pratiques, les participants doivent entrer un identifiant.

ultérieurement a été bénéfique à l'expérimentation. À une plus grande échelle, une telle expérimentation peut être utilisée dans une approche translinguistique. Préparée dans un format convertible, elle permet d'étudier le phénomène analogue dans d'autres langues.

S'agissant des inconvénients, cette enquête présente un certain niveau de complexité. Elle cherche notamment à savoir si telle ou telle phrase est acceptable. Cela n'est pas aisé, car le choix à propos de l'acceptabilité de telle ou telle phrase n'est pas toujours fidèle à l'usage personnel des locuteurs. Les personnes interrogées se trouvent donc dans une situation guidée, peu naturelle, en filtrant au maximum une image qui se fonde sur l'idée de ce qu'il faut dire. Dans un tel contexte, détecter l'existence difficilement perceptible d'une différence de sens entre deux phrases n'est pas toujours évident. Ensuite, le fait que pendant l'expérimentation les locuteurs peuvent s'arrêter à n'importe quel moment offre parfois un certain inconvénient, puisqu'au final tous les exemples n'ont pas reçu le même nombre de réponses. Enfin, dans certains cas, le fait que les locuteurs n'aient pas fourni de réponse, en laissant des cases vides, a légèrement perturbé les calculs finaux.

Choix méthodologiques. Les données linguistiques peuvent avoir différentes sources. Pour conduire l'étude sur l'antipassif en français, nous les avons puisées dans une approche expérimentale. Cette méthode nous a permis de montrer l'existence de ce phénomène qui avait jusqu'à présent rarement fait l'objet de discussions en profondeur dans les travaux des romanistes. Étant donné que la fonction antipassive des formes *se-verbe* en français n'est pas évidente, l'application de la procédure expérimentale a conduit à dégager quelques rares exemples de ce phénomène dans cette langue. Même si dans certains cas il est légitime d'accepter que certaines paires de phrases sont en synonymie, seule la confrontation des locuteurs natifs à ce type d'exemples permet véritablement d'appuyer une telle observation. La mise en place de l'enquête nous a paru donc tout à fait appropriée, mais elle ne saurait à elle seule suffir. Dans les cas douteux, nous nous sommes appuyée sur le corpus ESTER. Sa consultation nous a permis de renforcer ou non l'exactitude des réponses des locuteurs. La référence au corpus oral était particulièrement avantageuse, car celui-ci nous a permis de saisir le comportement expressif réel des locuteurs, tel que dans la vie quotidienne.

En résumé, les données issues d'une approche expérimentale ne fournissent jamais de résultats absolus et doivent être manipulées avec précaution. Leur analyse donne lieu à une image fragmentaire du phénomène étudié permettant toutefois d'établir sa complexité. En se concrétisant à divers degrés, elles se laissent aller à une certaine généralisation.

0.3 Exemples et principes de leur présentation

Dans le but d'effectuer une étude à la fois sur l'axe translinguistique, se référant aux différentes familles de langues, et sur l'axe micro-typologique, valable pour chaque famille individuelle, il nous a fallu de prendre une décision concernant la notation des exemples. La question qui s'est posée était de savoir si oui ou non il fallait unifier les gloses des exemples cités. Compte tenu de la variété des langues et de leur diversité typologique, il nous semblait difficile d'intervenir dans la description grammaticale de chaque exemple. Cette démarche était d'autant plus problématique que non seulement les exemples manipulés ont été puisés dans des sources écrites variées mais aussi dans des familles de langues différentes. Ainsi, offrir un système de glosage unifié pour chaque exemple aurait été une entreprise trop ambitieuse. Cette étude ne saurait y prétendre. Ainsi, tous les exemples ont été reproduits tels qu'ils figurent dans l'ouvrage dont ils ont été puisés, avec toutefois une nuance importante.

Accepter les gloses n'implique pas nécessairement notre accord en ce qui concerne la traduction proposée par l'auteur. Notre spécialisation dans le domaine de l'antipassif et la connaissance du sujet qui en découle présentent un certain nombre d'avantages. Elles nous ont permis non seulement de saisir la complexité du phénomène étudié, mais aussi de sentir la subtilité sémantique propre à la construction antipassive, souvent ignorée ou mise en arrière-plan dans la traduction. Ainsi, toutes les traductions pour lesquelles nous avons apporté des modifications ont été annotées [K.J.]³. En outre, pour montrer un décalage entre la représentation linguistique et la représentation conceptuelle d'un énoncé, nous avons proposé une traduction littérale, lorsque cette dernière était nécessaire.

Utiliser des exemples sous leur forme d'origine, offre des avantages tout en présentant certains inconvénients. Compte tenu de l'objectif de cette thèse, il ne nous semblait pas nécessaire d'intervenir dans la description grammaticale des exemples. Ce choix a permis d'éviter de commettre des erreurs dans l'établissement des gloses dans les langues pour lesquelles nous ne prétendons pas spécialiste. Mais pour réduire les risques de confusion pour le lecteur, nous avons proposé au début de cette étude une liste d'abréviations (cf. Liste des abréviations).

³ Pour « Katarzyna Janic ».

Soulignons que, selon les sources, certains exemples en langues slaves sont dépourvus de gloses, notamment les exemples issus des travaux de Babby (1975), Brecht et Levine (1985), Israeli (1997) et de Say (2005a, 2005b). De ce fait, nous avons fourni les gloses manquantes. Nous avons aussi établi les gloses des exemples provenant de locuteurs slaves natifs. Par conséquent, nous assumons pleinement la responsabilité des erreurs éventuelles qui auraient pu s'y glisser. Les gloses en lettres minuscules contiennent une information sur le sens lexical du mot. Celles en petites capitales indiquent des fonctions grammaticales. Précisons que nous avons proposé un glosage sans segmentation. Cette démarche s'explique par le fait qu'il s'agit de langues flexionnelles où la limite entre les affixes et le radical n'est pas toujours évidente, plusieurs morphèmes pouvant être fusionnés en un seul affixe.

Tout exemple dont nous sommes l'auteur est annoté « conn. pers. »⁴. En revanche, les exemples récoltés auprès des locuteurs natifs ont été annotés « comm. pers. »⁵, avec le nom du locuteur. Les exemples empruntés à des sources écrites s'accompagnent du nom de la langue dont ils sont issus et du nom de l'auteur. Si l'exemple a déjà été cité par un autre auteur, nous donnons également son nom. Par conséquent, figurent dans la bibliographie les références de tous les auteurs qui ont cité l'exemple concerné.

Étant donné que toutes les langues qui font l'objet de notre étude emploient, pour dériver la construction antipassive, une marque verbale polysémique, s'est posée la question de savoir s'il est nécessaire ou non de traduire ce morphème. La solution la plus satisfaisante pour réduire le champ des critiques consiste à ne pas le gloser. Ainsi nous garderons par exemple la forme *se* dans les gloses sur le français, *się* sur le polonais etc., en signifiant bien qu'il s'agit d'un marqueur réfléchi / moyen / antipassif, réflexe de l'indo-européen **sē*. Manifestement cette solution n'aurait aucun sens pour le glosage d'exemples romans ou slaves dans une étude consacrée à une autre question. Mais elle se justifie dans notre propos, car elle évite d'être prisonnier de gloses qui orientent prématurément vers telle ou telle analyse d'un marqueur dont précisément nous discutons le statut.

Quant aux inconvénients, les exemples cités manifestent désormais une certaine hétérogénéité dans le système de glosage. De même, la langue de leur présentation varie. Alors que certains exemples sont donnés en français, d'autres ont été cités en langue anglaise. Cette variation découle du fait que de nombreux travaux sur lesquels nous nous sommes basée

⁴ Pour « connaissance personnelle ».

⁵ Pour « communication personnelle ».

sont rédigés en anglais. Ainsi, en respectant le principe de réduire au maximum notre intervention dans la présentation des exemples, nous avons conservé leur langue d'origine.

0.4 Organisation

Cette étude s'organise en trois étapes : la présentation générale du phénomène de l'antipassif, études typologiques, puis discussion. Huit chapitres viendront rythmer ce voyage dans le monde de l'antipassif.

La première partie correspondant au chapitre 1, est consacrée à la question empirique du phénomène de l'antipassif et à son apparition dans le champ linguistique. Dans cette partie de notre exposé, nous définirons tout d'abord ce que nous entendons par ce terme. Ensuite, nous esquisserons le cadre théorique et historiographique dans lequel s'inscrit ce phénomène. Le chapitre 1 permettra d'appréhender la relation entre le changement de la valence et une modification morphologique dans la forme verbale. Il expliquera également la raison pour laquelle l'antipassif a été longtemps ignoré dans la description des langues accusatives.

Au sein de la seconde partie, les deuxième, troisième et quatrième chapitres portent sur l'étude typologique de l'antipassif dans les langues non-indo-européennes. Étant génétiquement non apparentées les unes aux autres, l'analyse de ces langues relèvera quelques aspects universaux propres au phénomène de l'antipassif.

Ainsi, le second chapitre explore l'antipassif dans la famille austronésienne. Mettant l'accent en particulier sur le groupe océanien, cette partie de notre étude déterminera quels sont les outils grammaticaux offerts par ces langues pour dériver la construction antipassive.

Ensuite, au troisième chapitre, nous passerons aux langues d'Afrique. Nous porterons notre attention aux langues issues des phylums Nilo-saharien et Niger-Congo. En nous limitant aux exemples les plus représentatifs, nous montrerons comment le système de ces langues exploite les possibilités linguistiques pour encoder l'antipassif.

Dans le quatrième chapitre nous étudierons l'antipassif dans les langues turciques. Nous mettrons l'accent sur la coexistence de deux stratégies morphologiques qui peuvent s'appliquer dans la dérivation antipassive des langues turciques.

Pour compléter la seconde partie de notre étude, les chapitres cinq et six étudient l'antipassif dans les langues indo-européennes.

Le chapitre cinq porte sur l'importance de l'antipassif dans les langues slaves. Dans cette partie de notre étude, nous montrerons que ces langues possèdent un type de construction antipassive présentant une certaine affinité morphosyntaxique avec celui identifié dans les quatre familles de langues (autronosiennes, du phylum Niger-Congo, du phylum Nilo-saharien turciques). Pour ce faire, nous esquissons une micro-typologie des dérivations antipassives avec objet non exprimé. Par ailleurs, nous montrerons que les langues slaves, de même que les langues romanes, attestent aussi le deuxième type de construction antipassive ayant pour caractéristique générale la destitution de l'argument objet en position d'oblique.

Le sixième chapitre est consacré à l'étude typologique de l'antipassif dans la famille romane. En favorisant en particulier le français, cette partie de notre exposé mettra en lumière le fait que dans cette langue, l'antipassif se rencontre à titre exceptionnel. En privilégiant le côté sémantique de la construction, nous montrerons que si l'on tient à insister sur l'existence du phénomène d'antipassif en français, il faut accepter l'idée que la fonction antipassive peut s'accompagner de dérives sémantiques débouchant sur un processus de lexicalisation.

L'analyse de l'antipassif sur l'axe translinguistique conduira à la troisième et dernière étape de cette thèse qui consiste à formuler des hypothèses concernant l'origine et l'évolution du phénomène de l'antipassif dans les langues concernées. Pour ce faire, nous envisagerons deux scénarios. Le premier assumera l'extension de l'antipassif à partir de la réflexivité, particularité propre à certaines langues turciques, aux langues slaves et romanes. En nous appuyant sur une approche fonctionnelle de Givón (2007), nous montrerons que le pas vers l'antipassif a été franchi suite à la faible élaboration de l'événement. Le deuxième scénario, beaucoup plus spéculatif, se basera sur le principe que l'antipassif s'est étendu à partir de la réciprocité⁶. Cette hypothèse valable pour les langues océaniques, les langues bantoues et certaines langues turciques sera fondée sur le critère de pluralité de relations.

Enfin, le huitième chapitre s'organisera autour de la question de l'antipassif et du type d'alignement. Ce chapitre cherchera à relever le caractère trop schématique de l'opinion que l'on trouve parfois dans la littérature selon laquelle l'antipassif doit être corrélé aux langues à traits ergatifs. En s'appuyant sur l'aspect fonctionnel de cette construction, nous montrerons

⁶ Par pure commodité, nous parlons ici de l'extension du réciproque vers l'emploi antipassif. En réalité, il s'agit d'un morphème qui dans une approche synchronique est défini comme marque réciproque mais qui a pour origine une valeur beaucoup plus large et abstraite, à savoir celle de coparticipation (cf. section 7.4.1).

que les langues ergatives, de même que les langues accusatives, possèdent l'antipassif conditionné sur le plan sémantique et/ou pragmatique et que l'existence de ce type d'antipassif ne doit pas être associée au type d'alignement. Si l'on tient cependant à insister sur un lien entre l'opération antipassive et l'alignement ergatif, on doit uniquement le faire à propos de l'antipassif conditionné par des contraintes syntaxiques.

La conclusion résumera les résultats obtenus au fil de cette étude. Elle nous mènera également à une réflexion générale sur le sujet traité pouvant ouvrir de nouvelles pistes de recherche.

1^{re} PARTIE :
Présentation générale

Chapitre 1

Approche théorique de l'antipassif

1.1 À la découverte du phénomène antipassif

Le terme d'antipassif est utilisé avec des définitions qui varient légèrement d'un auteur à l'autre mais qu'on peut résumer en disant que l'antipassif est une construction intransitive ayant pour caractéristique générale la destitution du patient. On peut ensuite dégager deux propriétés syntaxiques. Premièrement, il s'agit d'une construction dans laquelle un participant qui pourrait être encodé comme le terme A d'une prédication transitive est encodé comme le terme U d'une prédication intransitive. Deuxièmement, le participant encodé comme terme P dans la prédication transitive correspondante peut être encodé comme un oblique (1b)-(2b), ou bien non-exprimé, ou bien incorporé. Selon cette définition, la construction antipassive se ramène à trois schémas syntaxiques différents.

(1) groenlandais occidental (Fortescue 1984 : 86, cité par Cooreman 1993 : 57)

- a. *Inuit tuqup-pai.*
people.ABS kill-VTR.IND.3SG.ERG.3PL
'He killed the people.'
- b. *Inun-nik tuqut-si-vuq.*
people-INSTR kill-AP-VINTR.IND./3SG.ABS
'He killed people.'

(2) espagnol (Mejías-Bikandi 1999 : 174)

- a. *Pedro olvidó los libros.*
Peter forgot the books
'Peter forgot the books.'
- b. *Pedro se olvidó de los libros.*
Peter SE forgot of the books
'Peter forgot the books.'

Il importe de noter que le terme d’antipassif a été initialement employé en référence à des langues ergatives, mais rien dans les définitions qui en sont données n’implique logiquement l’alignement ergatif (cf. section 1.2). Cette observation s’accorde avec les observations de Polinsky (2005 : 438) selon laquelle *[there is] no principled correlation between ergativity and the antipassive*. À cette fin, cet auteur propose une liste illustrative de langues accusatives attestant la construction antipassive (Tableau 1).

LANGUE	AFFILIATION	LOCALISATION
acoma	langue amérindienne de la famille keresane	États-Unis
cahuilla	langue takique de la famille uto-aztèque	États-Unis
canela-krahô	langue amérindienne jê-kaingang de la famille macro-jê	Brésil
choctaw	langue amérindienne de la famille muskogéenne	États-Unis
comanche	langue amérindienne numic de la famille uto-aztèque	États-Unis
cree	langue amérindienne algonquienne de la famille algique	Canada
kiowa	langue amérindienne de la famille kiowa-tanoane	États-Unis
koyraboro senni	langue songhaï de la famille nilo-saharienne ⁷	Mali, Niger
krongo	langue kadougli de la famille nilo-saharienne ⁸	Soudan
lango	langue nilotique de la famille nilo-saharienne	Ouganda
lavukaleve	langue papoue	îles Salomon
nez percé	langue amérindienne sahaptienne de la famille pénutienne	États-Unis
ojibwé	langue amérindienne de la famille algonquienne	Amérique du Nord
paiwan	langue paiwanique de la famille austronésienne	Taiwan
sanuma	langue amérindienne yanomami	Brésil, Vénézuéla
thompson	langue salish de l’intérieur, de la famille salishane	Canada

Tableau 1. Langues accusatives attestant la construction antipassive.

Le problème n’est donc pas de savoir si l’antipassif existe ou non dans le système accusatif mais d’évaluer son impact sur les langues. Sa reconnaissance dans l’alignement accusatif est fondamentalement une question empirique que nous souhaitons aborder ici.

S’agissant ensuite du terme d’antipassif lui-même, celui-ci est relativement nouveau. Il s’installe officiellement dans la littérature au début des années soixante-dix grâce au linguiste Michael Silverstein. Néanmoins, il existe une confusion par rapport à la date exacte d’apparition de ce terme. *A priori* deux dates sont reconnues.

⁷ Classification selon Greenberg (1963). Cette langue fait l’objet de notre étude à la section 3.1.

⁸ Classification selon Greenberg (1963). Cette langue fait l’objet de notre étude à la section 3.1.

Selon les travaux de Rijk (2002) et Coyos (2002, 2003), Silverstein a proposé le terme d'antipassif en 1968, lors de ses études à l'université de Harvard. Il l'a fait à propos de la dérivation en dyirbal, langue ergative, dans le cadre du cours « The Native Languages of Australia », assuré par Dixon. Silverstein a employé le terme d'antipassif publiquement pour la première fois au printemps de l'année 1969 dans un exposé interne intitulé « Chinook Verb Thematization and Underlying Ergativity ». Ensuite, il reprend cette présentation dans un contexte plus officiel. Il l'expose à la conférence « On American Indian Languages », à la Nouvelle Orléans le 21 novembre 1969. Mais ce n'est qu'en 1976 que le terme d'antipassif s'installe officiellement dans la littérature, cela suite à l'intégration de l'exposé de Silverstein dans son article « Hierarchy of Features and Ergativity », paru en 1976 dans l'ouvrage de Dixon *Grammatical Categories in Australian Languages*.

Rijk (2002) met cependant en doute la date de 1976 comme date de la première apparition du terme d'antipassif dans la littérature. Selon cet auteur, ce terme s'était déjà imposé à l'écrit en 1972, grâce au mémoire de Silverstein portant sur la langue amérindienne chinook « Chinook Jargon : Language Contact and the Problem of Multilevel Generative Systems, part I », publié dans la revue *Language* :

I have termed this -ki- form the ANTIPASSIVE construction, playing upon its inverse equivalence to a passive of accusative languages, because the sense is clearly equivalent to a transitive, though the form is intransitive, with the grammatical function of the remaining noun phrase reversed (ergator becomes non-ergator) (Silverstein 1972 : 395).

En conséquence, deux dates, 1972 et 1976, circulent dans la littérature.

Si le terme d'antipassif est apparu dans les années soixante-dix, le phénomène lui-même était déjà connu avant. D'après Rijk (2002), les chercheurs russes peuvent être considérés comme pionniers dans la découverte du phénomène en question. Rijk (2002) mentionne que dans le cadre des études sur les langues du Caucase et sur certains idiomes de Sibérie, avant la seconde guerre mondiale, les chercheurs russes en avaient déjà conscience. Malheureusement, Rijk (2002) ne donne pas plus de détail à ce propos.

Une autre tentative de description du phénomène antipassif s'observe chez le linguiste polonais Jerzy Kuryłowicz. Dans son article de 1946 « Ergativnost' i stadial'nost' v jazyke » dont la traduction française est parue trois ans plus tard (1949) sous le titre « La construction

ergative et le développement stadial du langage », Kuryłowicz, sans utiliser le terme, reconnaît déjà la construction de type antipassif :

Pour les verbes transitifs il existe dans le système ergatif, tout comme dans le système nominatif, [plusieurs] possibilités. [...]. Il y a la construction ergative et, en outre, la construction absolue, c'est-à-dire la construction sans patient, qui manque soit parce qu'il est inconnu soit parce qu'il ne présente aucun intérêt [...]. En ce qui concerne l'agent [...], il est au cas absolu, tout comme le sujet d'une phrase nominale ou d'une phrase à verbe intransitif [...]. [Enfin], il y a la construction ergative [...], et à côté d'elle une construction diamétralement opposée, marquée du point de vue stylistique : agent au cas absolu, verbe subjectif, patient au cas oblique (Kuryłowicz 1949 : 87).

Le fait que l'opération antipassive a été reconnue avant la publication de Silverstein (1976) est confirmé également par Heath. Dans son article « Antipassivisation, a functional typology », publié en 1976 dans le cadre de la conférence « Second Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society », Heath souligne que Jakobson avait déjà conscience de l'existence de ce phénomène avant. Malheureusement, il n'est pas possible de savoir à quels travaux de Jakobson Heath fait référence et il ne donne en outre aucune information sur la façon dont Jakobson définit le phénomène de l'antipassif.

1.2 Le terme d'antipassif et la définition du concept

La présente section examine d'un œil critique les définitions de l'antipassif rencontrées dans la littérature. Pour ce faire, nous nous baserons sur les définitions de Silverstein (1976) ; Polinsky (2005) ; Dixon (1994) ; Cooreman (1993) ; et celle de Creissels (2002). En prenant appui sur ces références, nous dégagerons ensuite quelques propriétés de l'antipassif qui s'avéreront nécessaires pour reconnaître ce phénomène dans les langues accusatives.

Voici la première définition proposée par Silverstein (1976) :

Ergative systems have an analogous construction; here termed the antipassive [...]. The 'unique' case here is the ergative, coding the unique function of direct transitive agent (A), and in antipassive forms the transitive agent is expressed by a surface absolutive (or nominative)

case-marking, the verb has a change of voice, with a special mark, the transitive object (normally coded by surface absolutive case) appearing at most facultatively in some oblique, adverbial case-marking (Silverstein 1976 : 140-142).

De même que Silverstein (1976), Polinsky (2005) définit l'antipassif dans le cadre d'une diathèse où le changement de la valence est relié par un mécanisme morphologique :

An antipassive construction is a derived detransitivized construction with a two-place predicate, related to a corresponding transitive construction whose predicate is the same lexical item. In the basic transitive construction, the patient-like argument is realized as a direct object; in the antipassive construction, that argument is either suppressed (left implicit) or realized as an oblique complement (Polinsky 2005 : 438).

Il est important de souligner que Polinsky (2005) ne fait pas un lien direct entre l'antipassif et le type d'alignement. Cette démarche lui permet de reconnaître le phénomène d'antipassif dans un plus grand nombre de langues et *ipso facto* d'englober une grande variété de structures présentant suffisamment de caractéristiques formelles communes de l'antipassif.

Les définitions de Silverstein (1976) et Polinsky (2005) doivent être quelque peu nuancées. Ces auteurs suggèrent notamment que la destitution du patient ne peut avoir que deux réalisations syntaxiques : soit il est effacé de la structure de la phrase, soit il est destitué en position d'oblique. Mais il faut ajouter à ce bilan une troisième possibilité où le mécanisme de destitution consiste à incorporer l'argument patient au verbe :

(3) tchouktche (V. Nedjalkov 2007 : 1682)

- a. *ətɫəɣ-e* [akka-ɣtə] qora-ŋə təm-nen.
 father-INST son-DAT deer-ABS kill-AOR.3SG:3SG
 'Father killed a deer [for his son].'
- b. *ətɫəɣ-ən* [akka-ɣtə] qaa-nm-at-ɣ'e.
 father-NOM son-DAT deer-kill-APASS-AOR.3SG:3SG
 'Father killed a deer [for his son].'

Passons maintenant à la définition de Dixon (1994) :

a) antipassive applies to an underlying transitive clause and forms a derived intransitive; b) the underlying Agent becomes Subject of the antipassive; c) the underlying Object argument goes into a peripheral

function, being marked by a non-core case, adposition, etc.; this argument can be omitted, although there is always the option of including it; d) there is some explicit formal marking of an antipassive construction (Dixon 1994 : 146).

La raison pour laquelle nous avons décidé de remettre en question cette définition est la suivante : les critères c) et d) sont facilement contestables. En effet, la possibilité d'intégrer ou non un argument omis est fortement conditionnée par le système de la langue et non pas par des caractéristiques générales de l'antipassif. Tandis que certaines langues l'acceptent facilement, d'autres imposent une contrainte syntaxique sur la réalisation de cet argument. Puis, même si dans de nombreuses langues l'antipassif est dérivé par un marquage verbal, il est tout à fait possible d'avoir des constructions où le changement dans l'indexation des arguments nucléaires sur le verbe est le seul indice d'une opération antipassive, exemple (4) :

(4) groenlandais occidental (Schmidt 2003 : 389)

- a. *Tumasi-p neqi neri-vaa.*
 Tumasi-ERG meat.ABS eat-IND.3SG.3SG
 'Tumasi ate the meat.'
- b. *Tumasi neqi-mik neri-voq.*
 Tumasi.ABS meat-INST eat-IND.3SG
 'Tumasi ate the/some meat.'

Voici ensuite la définition de Cooreman (1993) :

The antipassive is a construction typical for ergative languages and occurs along with ergative construction as a morphosyntactic alternative for the same transitive proposition (Cooreman 1993 : 51).

La définition de Cooreman (1993) nous semble plus convaincante que celle de Dixon (1994). Bien qu'elle associe l'antipassif aux langues ergatives, cette définition mérite d'être signalée pour une raison bien précise. Outre les aspects morphosyntaxiques, elle discute le côté sémantique de la construction antipassive. Cette définition souligne notamment que l'antipassif et la construction transitive dont il est issu sont synonymes. En revanche, chez Silverstein (1976), Polinsky (2005) et Dixon (1994), l'existence de cette corrélation sémantique reste implicite. Notons que le critère de synonymie, considéré par de nombreux linguistes comme propriété par défaut de toutes les constructions antipassives, est crucial dans

la reconnaissance de l'antipassif dans certaines langues accusatives (p.ex. le français), d'où la raison pour laquelle ce critère nécessite une articulation explicite (cf. section 6.2).

La définition de Cooreman (1993) peut être mise en parallèle avec celle de Creissels (2002). Une similitude réside dans le fait que Creissels (2002) ne définit pas la construction antipassive seulement sur le plan formel. Il prend également en compte l'aspect sémantique de la construction en insistant sur une invariabilité du rôle sémantique l'argument sujet :

[L'antipassif se caractérise par] la destitution de l'objet en oblique ou l'effacement de l'objet, sans aucune modification au niveau du sujet (Creissels 2002 : 403).

La mise en lumière le fait que l'antipassif ne change pas le rôle du sujet s'explique par le fait que Creissels (2002) prend implicitement en compte des langues où l'antipassif n'est pas dérivé par une marque antipassive spécialisée mais par un élément polysémique ayant d'autres fonctions (p.ex. réfléchi et/ou réciproque). Pour cet ensemble de langues, on a donc affaire à un morphème qui, selon la fonction exercée, peut ou non modifier le rôle sémantique du terme sujet. Lorsqu'un tel morphème s'emploie en fonction réfléchi et/ou réciproque, l'argument sujet, identifié dans la construction transitive au rôle de l'agent, cumule deux rôles sémantiques : celui de l'agent et celui du patient. En revanche, lorsque le même morphème présente un emploi antipassif, il exerce une fonction d'opérateur sur la valence sans toucher au rôle sémantique du sujet. Étant donné que notre étude examine l'emploi antipassif d'un morphème réfléchi et/ou réciproque sur le plan translinguistique, cela nous oblige à prendre également en compte un critère d'ordre sémantique. Enfin, de même que Polinsky (2005), Creissels (2002) n'associe la notion d'antipassif à aucun type d'alignement. Une telle démarche lui permet d'englober une plus grande variété de constructions.

1.3 L'antipassif dans les langues ergatives vs langues accusatives

L'introduction du terme d'antipassif dans la description des langues ergatives (Silverstein 1972, 1976) entraîne des conséquences *a posteriori*. Dès les premières publications de Silverstein, l'antipassif commence à être proposé comme spécialité des langues ergatives, ce qui fait que pendant longtemps la présence de ce phénomène dans les langues accusatives a

été ignorée, à part quelques exceptions (Heath 1976 est considéré comme le premier ayant officiellement envisagé la possibilité que l'antipassif existe dans le système accusatif⁹). Par conséquent, on observe une application brutale de la dichotomie entre le passif et les langues accusatives, d'une part, et l'antipassif et les langues ergatives, d'autre part (Silverstein 1972, 1976 ; Dixon 1979, 1994 ; Cooreman 1993).

Il est vrai que l'antipassif est plus courant dans les langues ergatives, et le passif dans celles de type accusatif. Simplement, pour pouvoir étudier le phénomène d'antipassif mais aussi celui du passif dans une approche translinguistique, il importe de ne pas s'emprisonner dans cette répartition. En suivant ce raisonnement, Lazard en 1985 a déjà signalé que certaines langues ergatives, par exemple dans la famille maya¹⁰, la langue ki'chee ou certains dialectes du groenlandais occidental, admettent, parallèlement à des constructions antipassives, des constructions passives. Dès lors, si le passif existe dans les langues ergatives, cet auteur s'est demandé si une situation analogue n'existe pas dans des langues accusatives : le système de ces langues n'a-t-il pas exploité la possibilité de dériver des constructions qui répondent aux exigences formelles et/ou fonctionnelles de l'antipassif ?

Cela constitue d'ailleurs une question fondamentale à laquelle sont confrontées les études de Heath (1976) ; Postal (1977) ; Lazard (1985, 1989) ; Givón (1990 [1984]) ; Creissels (1992, 2002, 2006b, 2012b) ; Lidz (1996) ; Herslund (1997, 2007, 2008) ; Polinsky (2005) ; Nouguier-Voisin (2005) ; Say (2005a, 2005b) ; Janic (2007, 2009, 2010, 2011a, 2011b, à paraître) (cf. Tableau 4) etc. Cette thèse s'inscrit dans la lignée de ces travaux qui défendent l'idée selon laquelle l'antipassif existe dans le système accusatif. Le travail que nous proposons doit donc être perçu comme contribution à une meilleure compréhension de ce phénomène dans les langues accusatives.

⁹ L'article de Heath sur l'antipassivisation, paru la même année que celui de Silverstein (1976), est une réponse de cet auteur à l'étude de Silverstein.

¹⁰ Certaines langues mayas possèdent plusieurs types de passif.

1.4 Les obstacles à la reconnaissance de l'antipassif dans les langues accusatives

Si rien dans les définitions qui en sont données n'implique logiquement l'alignement ergatif, nous pouvons nous demander pourquoi ce phénomène a longtemps été négligé dans les langues accusatives. La présente section fait le point sur cette question. Elle cherche en particulier à montrer que la différence entre langues ergatives et langues accusatives ne repose pas sur la présence *vs* absence du phénomène de l'antipassif tel qu'il est couramment défini.

La source de la tendance à lier l'antipassif à l'alignement ergatif est à chercher dans l'apparence formelle de la construction car dans les langues ergatives l'antipassif est plus visible sur le plan morphosyntaxique que dans les langues accusatives. Pour le montrer, regardons d'abord les propriétés du terme unique de la construction, exemples (5)-(6).

(5) tchouktche (Kozinsky *et al.* 1988 : 652)

- a. *ʔaačək-a kimiʔ-ən ne-nlʔetət-ən.*
youth-ERG load-ABS 3PL-carry-3SG/AOR
'The young men carried away the / a load.'
- b. *ʔaačək-ət ine-nlʔetət-gʔet kimitʔ-e.*
youth-ABS AP-carry-3PL/AOR load-INSTR
'The young men carried away the / a load.'

(6) polonais (conn. pers.¹¹)

- a. *Chłopiec zdołał u-chwycić krawędź*
garçon.SG.M.NOM réussir.3SG.M.PST PV-agripper.INF bord.SG.F.ACC
parapetu.
appui.de.fenêtre.SG.M.GEN
'Le garçon a réussi à agripper *pour un moment* le bord de la fenêtre.'
- b. *Chłopiec zdołał u-chwycić się krawędzi*
garçon.SG.M.NOM réussir.3SG.M.PST PV-agripper.INF SIE bord.SG.F.GEN
parapetu.
appui.de.fenêtre.SG.M.GEN
'Le garçon a réussi à agripper le bord de la fenêtre *et à s'y tenir pour un moment.*'
litt. 'Le garçon a réussi à s'agripper au bord de la fenêtre.'

¹¹ Connaissance personnelle.

Dans les langues ergatives, la dérivation antipassive modifie le codage morphologique de l'agent. Marqué initialement par l'ergatif, l'agent se présente dès lors au cas absolutif (5b). En revanche, dans les langues accusatives, l'antipassif n'implique aucun changement des caractéristiques morphologiques de l'agent. En polonais, dans une construction transitive (6a), comme dans l'antipassif (6b), cet argument se présente au cas nominatif.

Mais le changement dans le codage casuel de l'agent ne constitue pas un critère décisif dans la reconnaissance d'une construction comme antipassif. Il s'agit seulement d'une manifestation morphosyntaxique secondaire découlant de la caractéristique générale du système ergatif, mais qui en aucun cas ne peut être considérée comme un trait définissant le phénomène de l'antipassif en tant qu'opération sur la valence.

Une deuxième observation concerne l'indexation sur le verbe. La modification de l'accord du verbe peut dans certains cas fournir des indices supplémentaires pour reconnaître une construction antipassive. En effet, dans la construction transitive (7a), on observe que le verbe s'accorde avec les deux termes nucléaires : agent et patient, tandis que dans son équivalent antipassif (7b), seul le terme unique est marqué sur le verbe.

(7) groenlandais occidental (Fortescue 1984 : 86, cité par Cooreman 1993 : 57)

- a. *Inuit* *tuqup-pai.*
 people.ABS kill-VTR.IND.**3SG.ERG.3PL**
 'He killed the people.'
- b. *Inun-nik* *tuqut-si-vuq.*
 people-INSTR kill-AP-VINTR.IND/**3SG.ABS**
 'He killed people.'

Mais l'indexation afin d'identifier l'antipassif est loin d'être un critère absolu. Le comportement de ce mécanisme est intrinsèquement inscrit dans le système de chaque langue sans aucune corrélation entre le type d'alignement et le nombre d'arguments indexés. Dans les langues ergatives, mais dans celles à alignement accusatif aussi, le codage des arguments admet toutes sortes de variations. Outre les langues où le verbe en construction transitive s'accorde systématiquement avec l'agent et le patient, (p.ex. le groenlandais occidental, le tchouktche pour les langues ergatives ; le nahuatl pour les langues accusatives), il existe des langues où le prédicat transitif ne s'accorde qu'avec un seul argument. Pour ce dernier cas, on peut dégager deux situations : soit c'est l'agent, soit c'est le patient (p.ex. les langues

daghestanaises pour les langues à traits ergatifs) qui est marqué au niveau du verbe. Enfin, il y a des langues (p.ex. le dyirbal, langue ergative) qui ignorent totalement l'indexation.

Un autre argument en faveur de la visibilité de l'antipassif dans les langues ergatives peut concerner le marqueur verbal. Telle que présentée, la notion d'antipassif implique souvent un changement de valence qui met en jeu la morphologie verbale : *In antipassive forms [...] the verb has a change of voice with a special mark* (Silverstein 1976 : 140-142) ; *An antipassive construction is a derived detransitivized construction* (Polinsky 2005 : 438) ; *[...] there is some explicit formal marking of an antipassive construction* (Dixon 1994 : 146). Mais si on regarde de plus près, il est possible de remettre en question cette observation, car les langues ergatives ne nécessitent pas obligatoirement le marquage verbal. L'inupiaq (8) possède d'autres indices formels permettant de reconnaître à une construction l'emploi antipassif. Le changement dans le codage casuel des arguments, accompagné par une modification dans l'indexation du verbe, fournit des informations suffisantes pour savoir si oui ou non dans cette langue il s'agit de l'antipassif (cf. section 8.2.3).

(8) inupiaq (Seiler 1978, cité par Whaley 1997 : 187)

- a. *Aḡuti-m umiaq qiñiḡ-aa tirraḡ-mi.*
man-ERG boat see-3.3 beach-at
'The man sees the boat at the beach.'
- b. *Aḡun umiaḡ-mik qiñiq-tuq tirraḡ-mi.*
man boat-MOD see-3 beach-at
'The man sees a boat at the beach.'

En revanche, la question de l'absence du marquage verbal dans l'antipassif est beaucoup plus délicate dans les langues accusatives. Si, dans ce système, les constructions susceptibles d'être reconnues comme antipassives ne mettaient jamais en jeu la morphologie verbale, il serait possible de soutenir l'idée selon laquelle la notion d'antipassif est inutile pour ces langues, puisqu'il n'y a pas de différence de codage entre A et U. Sans imposer la présence obligatoire du marquage verbal dans les langues accusatives, on aboutirait à désigner comme antipassives toutes les constructions qui diffèrent de la construction transitive par la seule absence de P (« Il boit », « Il mange » pour le français ; « Speed kills », « He reads » pour l'anglais), et à traiter le phénomène de l'antipassif dans ce système comme totalement

trivial¹². Mais dans certaines langues accusatives, l’effacement de P de la phrase ou sa conversion en oblique demande obligatoirement un marquage verbal (p.ex. le nahuatl).

Une autre observation, quelque peu spéculative, pour aligner l’antipassif exclusivement aux langues ergatives, peut être cherchée dans la nature du marquage verbal. Telle que formulée, la définition de Silverstein (1976) peut laisser penser que dans ces langues les constructions antipassives sont dérivées par une marque antipassive spécialisée :

*Ergative systems have a(n analogous) construction; here termed the antipassive [...]. In antipassive forms [...] the verb has a change of voice with a **special mark** [...]* (Silverstein 1976 : 140-142).

Il est possible que les marques d’antipassif spécialisées soient plus fréquentes dans les langues ergatives que dans celles à alignement accusatif, mais il existe aussi des langues ergatives qui dérivent l’antipassif avec des morphèmes ayant par ailleurs d’autres fonctions (p.ex. les fonctions réfléchi et/ou réciproque (cf. section 8.2.2)), sans parler des langues ergatives qui ignorent totalement le phénomène de l’antipassif.

Quant aux langues accusatives, une proportion relativement élevée de ces langues utilise en fonction antipassive une marque polysémique, exprimant par exemple les emplois réfléchi et/ou réciproque, mais certaines d’entre elles ont une marque antipassive spécialisée. Pour donner un exemple, nous pouvons mentionner le nahuatl, langue uto-aztèque, qui possède deux préfixes spécialisés dans le marquage d’un objet indéterminé (Launey 1994 :48 ; Nouguiet-Voisin 2005 : 198 ; Creissels 2006b : 91 ; Nájera 2009 : 14 ; Tuggy 2010 : 314). Le préfixe *-tla-* est responsable de l’objet indéterminé non humain (9a)-(9b), alors que *-tē-* marque l’objet indéterminé humain (10a)-(10b) :

(9) nahuatl (Tuggy 2010 : 314)

- a. *ō-ni-tla-kowa-to*
PAST-I-UNSPEC-buy-went and did
‘I bought something / I went shopping.’

¹² L’absence d’une marque verbale ne concerne pas seulement l’antipassif. La même question se pose pour le passif dans certaines langues ergatives. Selon Creissels (à paraître), dans les langues daghestanaises cela n’aurait pas beaucoup de sens de mettre à part comme ‘passives’ des constructions qui ne se distinguent de la construction transitive canonique que par l’absence du groupe nominal à l’ergatif représentant l’agent. Ainsi, le passif des langues daghestanaises constitue une situation miroir de l’antipassif dans les langues accusatives comme le français et l’anglais.

- b. *ti-tla-kuā-h*
 we-UNSPEC-eat-PL
 ‘We eat (food / something).’

(10) nahuatl (Tuggy 2010 : 320-321)

- a. *ni-tē-avisarowa*
 I-UNSPEC.HUM-warn / announce.to
 ‘I announce (to people, to someone).’
- b. *ni-tē-mik-tia*
 I-UNSPEC.HUM-die-CAUS
 ‘I kill (someone, people).’

Le soninké et le mandinka, deux langues mandé à alignement accusatif, possèdent également une marque antipassive spécialisée (cf. section 3.2.3). D’ailleurs, Polinsky (2005 : 438) propose une liste avec d’autres langues accusatives à morphologie antipassive spécialisée (Tableau 2). Il est très plausible que des études en profondeur dégageront d’autres langues qui tout en étant à alignement accusatif, ont une marque antipassive spécialisée.

LANGUE	AFFILIATION	LOCALISATION
acoma	langue amérindienne de la famille keresane	États-Unis
comanche	langue amérindienne de la famille uto-aztèque	États-Unis
kiowa	langue amérindienne de la famille kiowa-tanoane	États-Unis
koyraboro senni	langue songhaï de la famille nilo-saharienne	Mali, Niger
krongo	langue kadougli de la famille nilo-saharienne	Soudan
lango	langue nilotique de la famille nilo-saharienne	Ouganda
ojibwé	langue amérindienne de la famille algonquienne	Amérique du Nord

Tableau 2. Langues accusatives à morphologie antipassive spécialisée selon Polinsky (2005).

À la section 1.4, jusqu’à présent, nous avons traité des raisons « directes » qui ont empêché certains linguistes d’envisager la possibilité que l’antipassif soit présent dans les langues accusatives. Mais il est également possible de dégager quelques raisons « intermédiaires » permettant de comprendre l’ignorance de l’antipassif dans ce type d’alignement. La première raison peut être liée à la question de productivité. Dans certaines langues accusatives (p.ex. le français), l’emploi antipassif est lexicalisé, étant limité à quelques verbes. Donc, la compatibilité de l’antipassif avec tel ou tel verbe ne découle pas des propriétés générales des verbes transitifs mais est liée à leurs traits lexicaux. En conséquence, le nombre de verbes aptes à apparaître dans l’antipassif est assez limité, ce qui rend le phénomène antipassif peu productif dans les langues comme le français.

La deuxième raison concerne les fonctions exercées par la construction antipassive. Les langues ergatives, de même que les langues accusatives, possèdent une construction antipassive motivée sur le plan sémantique et/ou pragmatique (cf. section 8.3.1). Il faut donc envisager la possibilité que l'antipassif sémantique / pragmatique soit indépendant du type d'alignement dans lequel il se manifeste. Mais l'antipassif des langues ergatives peut exercer d'autres fonctions. Par exemple, dans les langues à traits d'ergativité profonde, et seulement dans ce type de langues, l'emploi de l'antipassif peut être motivé par des contraintes syntaxiques (cf. section 8.3.2). En revanche, les langues accusatives sont totalement dépourvues de telles motivations. On peut donc conclure en disant qu'il est possible que l'antipassif assume dans certaines langues ergatives des fonctions qui n'ont pas d'équivalent dans les langues accusatives, mais cela ne remet pas en cause ce qui précède.

1.5 Diversité de termes pour un même phénomène antipassif

Si le passif a été abondamment discuté dans les langues accusatives, ce n'est pas le cas de l'antipassif. Ce dernier phénomène n'a pas encore suffisamment attiré l'attention des linguistes et ceux qui l'ont fait, l'ont traité de diverses façons.

En partant du principe que l'étude sur le changement de la valence nous situe par défaut à l'interface de la sémantique et de la syntaxe, cela a pour conséquence que l'analyse de l'antipassif touche simultanément à ces deux domaines. Du point de vue syntaxique, il existe une constance dans la façon dont les linguistes décrivent l'opération antipassive, mais ils se distinguent en termes de finesse de l'analyse sémantique. Alors que certains (p.ex. Geniušienė 1987) se contentent d'une étude sémantique sommaire, en constatant que cette construction maintient intégralement les rôles sémantiques, d'autres approfondissent l'analyse d'autres aspects sémantiques de l'antipassif en attirant l'attention, entre autres, sur les propriétés de l'argument destitué (p.ex. Brecht et Levine 1985), sur le type d'action désigné par le verbe (p.ex. Israeli 1997 ; Růžička 1992) et/ou sur le terme unique (p.ex. Levin 1993).

Une autre divergence porte sur la façon dont les linguistes étiquettent le phénomène d'antipassif. Certains admettent son existence dans le système accusatif et pour nommer ce phénomène ils utilisent le terme en question (Heath 1976 ; Postal 1977 ; Givón 1990 [1984] ; Lazard 1985, 1989 ; Kubiński 1987 ; Schwartz 1988 ; Masullo 1992 ; Legendre et Akimova

1994 ; Lidz 1996 ; Herslund 1997, 2007, 2008 ; Mejías-Bikandi 1999 ; Creissels 1992, 2002, 2006b, 2007, 2011, 2012a, 2012b ; Nouguiet-Voisin 2002, 2005 ; Polinsky 2005 ; Say 2005a, 2005b ; Ndayiragije 2006 ; Nedjalkov 2006b ; Bogard 2007 ; Janic 2007, 2009, 2010, 2011a, 2011b, à paraître) ; Chamoreau 2008 ; Creissels et Nouguiet-Voisin 2008 ; Moyse-Faurie 2008 ; Medová 2009 ; Nájera 2009 ; Shibatani 2009 ; Segerer 2012 ; Dom et Bostoen 2012 ; Mukoko 2012 ; Renaudier 2012 ; Creissels et Diagne à paraître).

D'autres reconnaissent le phénomène d'antipassif dans le système accusatif, mais se refusent à utiliser ce terme, le considérant probablement inadéquat (cf. Rivero (2000), Rivero et Sheppard (2003), Haspelmath et Müller-Bardey (2004), Nedjalkov (2006a), Tuggy (2010)).

Enfin, des linguistes comme Babby (1975) ; Schlie (1983) ; Brecht et Levine (1985) ; Kański (1986) ; Geniušienė (1987) ; Lichtenberk (1991, 2000, 2007, 2008) ; Noonan (1992) ; Růžička (1992) ; Levin (1985, 1993) ; Launey (1994) ; Israeli (1997) ; Heath (1999) ; Liakin et Ndayiragije (2000) ; Rivero et Sheppard (2002) ; Davis (2003) ; Bril (2005, 2007) ; Kuular (2007) ; V. Nedjalkov (2007) ; I. Nedjalkov et V. Nedjalkov (2007) ; Schepper (2010) reconnaissent dans le système accusatif l'opération ayant pour effet la destitution du patient, mais sans faire référence à la notion d'antipassif, le désignant par des termes différents.

Ces deux derniers groupes de linguistes proposent ainsi un large éventail d'appellations avec des analyses qui varient d'une manière ou d'une autre du point de vue sémantique. La partie suivante de cette section fait le point sur cette question.

Lichtenberk (2007), dans son travail « Reciprocals and related meanings in toqabaqita », utilise le terme « dépatientif¹³ » pour se référer au phénomène d'antipassif. Voici comment Lichtenberk (2007) le définit en toqabaqita, langue océanienne :

With depatientive verbs, the patient [...] is backgrounded, not expressed. Typically, the depatientive construction is used when the identity of the patient (etc.) is not relevant. It expresses a type of situation rather than a specific occurrence of that type of situation (Lichtenberk 2007 : 1560).

Voici un exemple qui reflète une telle situation :

¹³ Le terme « dépatientif » s'est imposé chez les spécialistes des langues océaniques, comme on peut le constater en parcourant le travail de Davis (2003), de Bril (2005, 2007) ou celui de Moyse-Faurie (2008). Ce dernier auteur signale cependant que le phénomène en question est également défini dans la littérature comme « antipassif ».

(11) toqabaqita (Lichtenberk 2007 : 1560)

- a. *Wane e laba-ta'i nau.*
man 3SG.FACT harm-TR 1SG
'The man harmed me.'
- b. *Wane baa 'e kwai-laba-ta'i.*
man that 3SG.FACT KWAI-harm-TR
'The man harms [people], damages, destroys [things].'

La comparaison avec le travail de Cooreman (1993) montre une similitude fonctionnelle entre l'antipassif des langues ergatives et celui du toqabaqita. Lichtenberk (2007) constate notamment que dans cette langue, le patient est enlevé de l'antipassif, car il est considéré comme étant superflu dans la conceptualisation de l'événement. De manière analogue, Cooreman (1993) note qu'il est fréquent que dans le système ergatif, lorsque le verbe se présente dans l'antipassif, le patient, pour des raisons pragmatiques, est omis :

In the [antipassive], the object is often deleted because it is unimportant in the discourse, indefinite, unknown or obvious (Cooreman 1993 : 52).

Dans l'article « A transformational analysis of transitive *-sja* verbs in Russian », Babby (1975) range l'exemple (12b)¹⁴ dans la rubrique « transitivité implicite » ('understood transitivity'). Ce terme se réfère à la transitivité sémantique et trouve son explication dans le fait que cette dérivation, bien que dépourvu d'un patient, désigne toujours un événement sémantiquement transitif à deux entités. Cité dans de nombreux travaux linguistiques, cet exemple est devenu emblématique de l'antipassif dans le système accusatif (cf. section 5.1.1).

(12) russe (Vinogradov 1947 : 635, cité par Babby 1975 : 322)

- a. *Naša sobaka ne kusaet detej.*
our.SG.F.NOM dog.SG.F.NOM NEG bite.3SG.PRES child.PL.ACC
'Our dog does not bite children.'
- b. *Naša sobaka ne kusaet-sja.*
our.SG.F.NOM dog.SG.F.NOM NEG bite.3SG.PRES-SJA
'Our dog does not bite.'
lit. 'Our dog does not bite itself.' [K.J.]

¹⁴ Les exemples de Babby (1975) ; Brecht et Levine (1985) ; Kański (1986) ; Růžička (1992) ; Israeli (1997) ; Nedjalkov (2006a) ; cités à la section 1.5 n'avaient pas de gloses à l'origine. Nous sommes l'auteur des gloses manquantes.

Dans le cadre des constructions à transitivité implicite, Babby (1975) dégage un autre type : « construction à objet direct spécifié » ('specified direct object construction') qui révèle plus au moins la même caractéristique. Illustrée en (13b), cette construction se réalise sous forme de construction intransitive tout en exprimant une action sémantiquement transitive. La différence est que le verbe apte à apparaître dans ce type de dérivation, lorsqu'il est employé transitivement, sélectionne un patient de type particulier.

(13) russe (Babby 1975 : 323)

- a. *Kurica snesla zelenoe jajco.*
 hen.SG.F.NOM lay.3SG.F.PST green.SG.N.ACC egg.SG.N.ACC
 'The hen laid a green egg.'
- b. *Kurica neset-sja ežednevno.*
 hen.SG.F.NOM lay.3SG.PRES-SJA every.day
 'The hen lays [eggs] every day.'
 lit. 'The hen lays itself every day.' [K.J.]

La construction à transitivité implicite (12b) et celle à objet direct spécifié (13b) sont également analysées par Brecht et Levine (1985 : 122). Ces auteurs les regroupent respectivement sous les termes « construction qui attribue des propriétés à l'agent » ('agent attributives') et « constructions à patient exclusif » ('exclusive patients').

Les exemples (14) et (15) font l'objet d'une discussion particulière chez Liakin et Ndayiragije (2000), où ces linguistes détaillent la question des propriétés sémantiques du patient. Ils observent notamment que cet argument reste en possession inaliénable avec l'agent. Pour chaque exemple (b), Liakin et Ndayiragije (2000) notent que l'agent agit sur une entité qui lui appartient intrinsèquement : la poule pond une partie d'elle-même, un œuf (14), l'agent mouche une partie de son corps, le nez (15). Comme les auteurs précédents, Liakin et Ndayiragije (2000) ne mettent pas ces dérivations en relation avec la notion d'antipassif.

(14) russe (Liakin et Ndayiragije 2000 : 117)

- a. *Kurica nesët jajca.*
 poule.NOM ponder.IMPERF.PRES.3SG oeufs.ACC
 'La poule pond les oeufs.'
- b. *Kurica nesët-sja.*
 poule.NOM pondre.IMPERF.PRES.3SG-SJA
 'La poule pond [les oeufs].'
 litt. 'La poule se pond.' [K.J.]

- (15) russe (Liakin et Ndayiragije 2000 : 117)
- a. *On smorkaet nos.*
 il.NOM moucher.IMPERF.PRES.3SG nez.ACC
 ‘Il mouche le nez.’
- b. *On smorkaet-sja.*
 il.NOM moucher.IMPERF.PRES.3SG-SJA
 ‘Il mouche [le nez].’
 litt. ‘Il se mouche.’ [K.J.]

Les constructions à possession inaliénable sont aussi analysées chez Geniušienė (1987) et Say (2005a, 2005b), qui les définissent respectivement comme « construction réfléchie de type partitif » (‘partitive reflexive construction’) et « antipassif de type lexical » (‘lexical antipassive’). On discutera les exemples (13)-(15) en détail à la section 5.1.2.

Dans l’article « Reciprocal constructions of Turkic languages in the typological perspective », Nedjalkov (2006a) nomme la dérivation en (16) « absolutive ». Il la traite comme une construction syntaxiquement intransitive qui exprime un événement à deux participants mais où la réalisation du patient est occultée pour des raisons pragmatiques.

- (16) russe (Nedjalkov 2006a : 19)
- Smotri, byk bodaet-sja !*
 look.2SG.IMPER bull.SG.M.NOM butt.3SG.PRES-SJA
 ‘Look, the bull is butting!’
 lit. ‘Look, the bull is butting itself.’ [K.J.]

Certains linguistes qui travaillent sur les langues balto-slaves (p.ex. Geniušienė 1987) expliquent l’omission du patient dans ce type de dérivation par une contrainte syntaxique. Nedjalkov (2006a) avance une interprétation pragmatique en disant que dans l’exemple (16) le terme patient est omis car il n’est pas important dans la conceptualisation de l’événement.

Kański (1986), dans l’article « Arbitrary Reference and Reflexivity : a Generative Study of the Polish Pronoun *się* and its English Equivalents », explore la construction de type antipassif dans le cadre de la voix moyenne en lui attribuant une appellation ‘right-oriented middle’. Inspiré par la grammaire générative, cet auteur suggère que le morphème *-sja* vide une des places de la relation prédicative en saturant la valence objet d’un verbe (17) :

(17) russe (Kański 1986 : 143)

Sobaka kusajet-sja.
dog.SG.F.NOM bite.3SG.PRES-SJA
'The dog bites. (Beware of the dog.)'
lit. 'The dog bites itself.' [K.J.]

Levin (1993 : 39), dans son ouvrage *English verb classes and alternations*, pour se référer à la construction en (17), propose un terme « propriété caractéristique de l'agent » ('characteristic property of agent'). Cette étiquette lui permet d'accentuer les propriétés sémantiques de l'instigateur de l'action. En effet, elle attire l'attention sur le fait que l'agent ne se présente pas comme étant réellement impliqué dans l'événement, mais comme ayant une certaine prédisposition à l'effectuer. Notons que cette particularité a été également observée par Lichtenberk (2007) par rapport à l'antipassif en toqabaqita (cf. section 5.1.1.5).

Le travail de Růžička (1992) « Slavic and Italian Impersonal Constructions with Reflexive Clitics » contribue, lui aussi, à une meilleure compréhension du phénomène de l'antipassif dans les langues accusatives. Pour ce faire, cet auteur propose l'exemple (18) :

(18) russe (Růžička 1992 : 157)

Ežik kolet-sja.
hedgehog.SG.M.NOM prick.3SG.PRES-SJA
'Hedgehog pricks.' [K.J.]
lit. 'Hedgehog pricks itself.' [K.J.]

Růžička (1992) définit la dérivation en (18) comme « construction réfléchie à valeur générique ». En proposant cette appellation, cet auteur met l'accent sur le type d'action désigné par le verbe qui en l'occurrence s'interprète de façon générique.

Schepper (2010) dans l'article « The space between one and two : transitives, intransitives and the middle voice », inscrit l'antipassif en russe dans le domaine du moyen (19). Accompagnée par le suffixe *-sja*, d'après Schepper (2010), cette construction véhicule une action sémantiquement transitive à valeur générique. Pour la désigner, cet auteur propose le terme déjà avancé par Haspelmath et Müller-Bardey (2004) : « construction déobjective ».

(19) russe (Schepper 2010 : 204)

Sobaka kusaet-sja.
dog bites-SJA
'The dog bites.'
lit. 'The dog bites itself.' [K.J.]

Dans son ouvrage *Semantics and pragmatics of the Reflexive verbs in Russian*, Israeli (1997) propose une discussion exhaustive sur les différentes fonctions du morphème *-sja* en russe. En se concentrant particulièrement sur l'aspect sémantique, cet auteur met l'accent sur le type d'action désignée par les formes verbales en *-sja*. Selon Israeli (1997), les verbes participant à la dérivation de type antipassif expriment une action agressive, d'où l'appellation « verbes à valeur agressive » ('aggressive verbs') (cf. section 5.1.1.3).

(20) russe (Israeli 1997 : 113)

Krapiva *žžet-sja.*
 nettle.PL.F.NOM sting.3PL.PRES-SJA
 'Nettles sting.'
 lit. 'Nettles sting themselves.' [K.J.]

La contribution de Legendre et Akimova (1994) « Inversion and Antipassive in Russian » offre un panorama succinct de la question de l'antipassif en russe. Ces auteurs dégagent en russe deux constructions, la première se manifeste sans patient (21), alors que la deuxième possède le patient destitué en position oblique (22b), en disant que ces constructions peuvent être rattachées au domaine de l'antipassif sur le plan fonctionnel.

(21) russe (Legendre et Akimova 1994 : 311)

Sobaka *kusaet-sja.*
 dog.NOM bites-SJA
 'The dog bites [people].'
 lit. 'The dog bites itself.' [K.J.]

(22) russe (Legendre et Akimova 1994 : 311)

- a. *Rebenok* *el* *bliny.*
 child.NOM ate blini.ACC
 'The child ate bliny.'
- b. *Rebenok* *ob''el-sja* (*blinami*).
 child.NOM overate-SJA blini.INSTR
 'The child overate / gorged (on blini).'
 lit. 'The child overate / gorged himself (with blini).' [K.J.]

Legendre et Akimova (1994) reconnaissent donc l'antipassif dans l'alignement accusatif mais le désignent par des termes différents. La construction sans patient (21) porte l'étiquette « construction à objet direct omis » ('omitted direct object'), alors que celle à objet

destitué (22b) est répertoriée dans la rubrique « action excessive » ('excessive action'). L'appellation de cette dernière met l'accent sur la nature de l'action et s'explique par le fait que le prédicat *el* 'ate', muni du suffixe *-sja* et du préfixe *ob-*, désigne désormais une action à interprétation excessive (cf. section 5.2.6).

L'ouvrage de Geniušienė (1987) : *The Typology of Reflexives*, s'inscrit, lui aussi, dans la discussion sur le phénomène de l'antipassif dans les langues accusatives. Cet auteur analyse un ensemble de *se-verbs* sous l'angle de l'organisation diathétique. Celle-ci prend pour domaine d'étude trois aspects linguistiques (référentiel, sémantique et syntaxique). Geniušienė (1987) traite la construction de type antipassif comme organisation alternative de la construction transitive qui n'entraîne que des modifications syntaxiques dans la phrase. Elle dégage par conséquent deux constructions antipassives. La première, présentée en (23), est désignée comme « réfléchi subjectif de type déaccusatif » ('deaccusative subjective reflexive') et répond à la caractéristique de l'antipassif à patient destitué en position oblique.

(23) serbo-croate (Mørk 1970a : 245-246, cité par Geniušienė 1987 : 256)

- a. *Deca bacaju kamenj-e.*
children throw stone-ACC.SG
'The children are throwing stones.'
- b. *Deca se bacaju kamenj-em.*
children SE throw stone-INS.SG¹⁵
'The children are throwing stones.'
lit. 'The children are throwing the stones at each other.' [K.J.]

La deuxième construction antipassive est celle où le patient ne figure pas dans la phrase. Présenté en (24), ce type d'antipassif est défini par Geniušienė (1987) comme construction « réfléchi absolue » ('absolute reflexive'). Cette dérivation implique un changement dans les propriétés syntaxiques du verbe sans aucun impact sur sa valence sémantique. D'après Geniušienė (1987), cette dernière conserve le même nombre de participants qui assument les mêmes rôles sémantiques que dans la construction transitive.

(24) lituanien (Geniušienė 1987 : 85)

- a. *Šu-o kandžio-j-o vaik-us.*
dog-NOM bite-PAST-3.P child-ACC.PL
'The dog was biting children.'

¹⁵ Les gloses de cet exemple ont été rectifiées par Creissels (communication personnelle).

- b. *Šu-o kandžio-j-o-si.*
 dog-NOM bite-PAST-3.P-SI
 ‘The dog bit.’ [K.J.]
 lit. ‘The dog bit itself.’ [K.J.]

On peut se rendre compte en lisant Geniušienė (1987) que cet auteur n’établit pas de lien direct entre les constructions (23) et (24) et leurs parcours diathétiques. Elle constate seulement que ces deux types de constructions gardent l’agent de la construction transitive¹⁶. Néanmoins, l’organisation diathétique que cet auteur propose pour ces deux types de constructions est analogue. Dans les deux cas, nous avons affaire à une construction qui réduit la valence syntaxique du verbe sans toucher à sa valence sémantique et référentielle.

Dans l’article « Valence change », Haspelmath et Müller-Bardey (2004) adoptent une position plus ou moins similaire. Ils traitent le phénomène d’antipassif comme une opération syntaxique où le patient perd ses propriétés d’argument nucléaire. De même que Geniušienė (1987), ces auteurs dégagent deux constructions. Pour désigner la première où la réduction de la valence a pour effet la destitution du patient en position d’oblique (25), ces auteurs reprennent l’appellation « déaccusative » proposée initialement par Geniušienė (1987).

(25) hongrois (Károly 1982, cité par Haspelmath et Müller-Bardey 2004 : 4)

- a. *Az orvos szán-ja a beteg-et.*
 the doctor pity-3SG the patient-ACC
 ‘The doctor pities the patient.’
- b. *Az orvos szán-akoz-ik a beteg-en.*
 the doctor pity-DEACC-3SG the patient-SUPERESS
 ‘The doctor feels pity for the patient.’

La deuxième construction de type antipassif est définie « construction déobjective »¹⁷. Sans entrer dans le détail, Haspelmath et Müller-Bardey (2004) résument qu’il s’agit d’une construction intransitive où la réduction de la valence déclenchée par un marquage verbal se concrétise par l’effacement de l’argument objet (26) :

¹⁶ Selon l’approche dans laquelle s’insère ce travail, les constructions ‘deaccusative subjective reflexive’ et ‘absolute reflexive’ sont analysées sous le même angle, c’est-à-dire comme constructions antipassives dont le terme patient perd les propriétés syntaxiques d’un argument nucléaire.

¹⁷ Haspelmath et Müller-Bardey (2004) signalent que le même type de construction se trouve chez Geniušienė (1987 : 83, 249, 314) sous le terme ‘absolute reflexive’, chez Marantz (1984 : 192-195) sous le terme ‘indefinite object deletion’, chez Dayley 1989 : 111) ‘absolute antipassive’.

(26) aïnou (Shibatani 1990 : 46, cité par Haspelmath et Müller-Bardey 2004 : 3)

- a. *Sake a-ku.*
sake 1.SG.TR-drink
'I drink sake.'
- b. *I-ku-an.*
DEOBJ-drink-1SG.INTR
'I drink.'

En se basant sur les travaux de Marantz (1984), ces auteurs approfondissent l'aspect sémantique de la construction en disant que les verbes aptes à participer à ce type de dérivation désignent des actions dont les effets touchent à la fois l'agent et le patient.

Dans la mesure où l'omission du patient peut avoir un impact sur l'interprétation de la construction, Haspelmath et Müller-Bardey (2004) discernent parmi les constructions déobjectives celle à valeur habituelle / itérative / générique, (27b). Une telle construction, nommée désormais 'potential deobjective', présente l'agent non pas comme étant impliqué réellement dans l'action, mais comme ayant une certaine prédisposition à l'effectuer :

(27) oudmourte (Geniušienė 1987 : 315, cité par Haspelmath et Müller-Bardey 2004 : 3)

- a. *Puny vanz-es kurtcyl-e.*
dog(NOM) all-ACC bite-3SG
'The dog bites everybody.'
- b. *Puny kurtcyl-isk-e.*
dog(NOM) bite-DEOBJ-3SG
'The dog bites.'
lit. 'The dog bites itself.' [K.J.]

Haspelmath et Müller-Bardey (2004) traitent les affixes *i-* (26b) et *-iske* (27b) comme marques opérationnelles qui détransitivisent le verbe transitif. Notons qu'en oudmourte, l'emploi du suffixe *-isk* est lié à l'origine au réfléchi.

Dans l'article « Inversion and Antipassive in Russian », Legendre et Akimova (1994) analysent l'exemple (19) sous le terme « construction à objet direct omis » ('omitted direct object construction'). À l'opposé de Schepper (2010), ces linguistes admettent que du point de vue fonctionnel cette dérivation peut être étiquetée comme antipassive. Dans le cadre de leur discussion sur l'antipassif, ces auteurs proposent également les exemples (28) et (29).

(28) russe (Legendre et Akimova 1994 : 311)

Kurica neset-sja.
chicken.NOM lays-SJA
'The chicken lays [eggs].'
lit. 'The chicken lays itself.' [K.J.]

(29) russe (Legendre et Akimova 1994 : 311)

My stroilis'.
we.NOM build-SJA
'We were building [a house].' [K.J.]
lit. 'We were building ourselves.' [K.J.]

Les exemples (19), (28)-(29) font l'objet d'une discussion particulière dans la description des langues slaves. D'une part, ils révèlent une diathèse de type antipassif, d'autre part, ils ne présentent pas tous la même caractéristique en ce qui concerne l'interprétation du patient. Legendre et Akimova (1994) discutent les propriétés sémantiques de l'argument omis. Nous reviendrons à cette question en détail dans le chapitre 5.

Dans l'article « Conditions on Voice Marking in Russian » Brecht et Levine (1985), traitent *-sja* comme marqueur de voix qui modifie une relation (relativement) régulière entre la structure argumentale du verbe et sa réalisation syntaxique. Comme Legendre et Akimova (1994), ces auteurs regroupent des constructions en *-sja* en trois catégories selon les propriétés sémantiques de l'argument omis. La première construction nommée « patient exclusif » ('exclusive patients') est illustrée en (30). Cet exemple présente un verbe qui dans son emploi de base ne se combine qu'avec un seul type de patient.

(30) russe (Brecht et Levine 1985 : 123)

- a. *Papa vysmorkal nos.*
father.SG.M.NOM blow.3SG.M.PST nose.SG.M.ACC
'Papa blew his nose.'
- b. *Papa vysmorkal-sja*
father.SG.M.NOM blow.3SG.M.PST-SJA
'Papa blew [his nose].'
lit. 'Papa blew himself.' [K.J.]

La deuxième construction est celle « à patient prioritaire » ('prioritized patients'). Elle se distingue par le fait qu'elle utilise des verbes qui, lorsqu'ils sont employés transitivement (31a)-(31b), se combinent avec un certain nombre de patients. Dans les dérivations

antipassives, parmi les candidats potentiels, ces verbes sélectionnent implicitement celui qui est le plus probable, exemple (31c) :

(31) russe (Brecht et Levine 1985 : 123)

a. *My stroili klub/ most/ dorogu.*
 1PL.NOM build.3PL.PST club.SG.M.ACC bridge.SG.M.ACC road.SG.F.ACC
 ‘We were building a club / bridge / road.’

b. *My stroili žil’e/ dom/*
 1PL.NOM build.3PL.PST dwelling.SG.N.ACC house.SG.M.ACC

domašnie postrojki.

home.addition.PL.ACC

‘We were building a dwelling / house /home additions.’

c. *My stroilis’.*
 1PL.NOM build.3PL.PST-SJA
 ‘We were building [our house].’
 lit. ‘We were building ourselves.’ [K.J.]

Le troisième type de construction est rangé dans la rubrique ‘agent attributives’. Cette étiquette met l’accent sur la référence aux propriétés sémantiques de l’agent, plus précisément sa prédisposition à effectuer un certain type d’action désignée par le verbe, exemple (32) :

(32) russe (Brecht et Levine 1985 : 121)

a. *Lošad’ brykaet stenu.*
 horse.SG.F.NOM kick.3SG.PRES wall.SG.F.ACC
 ‘The horse is kicking the wall.’

b. *Lošad’ brykaet-sja*
 horse.SG.F.NOM kick.3SG.PRES-SJA
 ‘The horse kicks.’
 lit. ‘The horse kicks itself.’ [K.J.]

Évoquons également l’article de Rivero et Sheppard (2003) « Indefinite Reflexive Clitics in Slavic : Polish and Slovenian ». Inspiré par le Programme Minimaliste (Chomsky 1995) et la Théorie de Représentation du Discours (Groenendjik et Stokhof 1991), ce travail se situe à l’interface de la syntaxe générative et de la sémantique formelle. Rivero et Sheppard (2003) mettent en discussion le statut du clitique réfléchi dans les constructions qui dans cet exposé répondent parfaitement à la notion d’antipassif, exemples (33)-(34) :

(33) polonais (Rivero et Sheppard 2003 : 95)

Marek się bije.
Mark.NOM SIĘ fight.3SG
'Mark fights [other people].'
lit. 'Marek fights himself.' [K.J.]

(34) slovène (Rivero et Sheppard 2003 : 95)

Učiteljica, Janezek se spet poriva.
teacher Janezek.NOM SE again push.3SG
'Teacher, Janezek is pushing [other people] again.'
lit. 'Teacher, Janezek is pushing himself again.' [K.J.]

D'après Rivero et Sheppard (2003), dans les exemples (33) et (34), le morphème *się/se* occupe la position d'objet et fonctionne comme un pronom accusatif indéfini qui est défectif. Ce handicap se traduit par le fait que *się / se* ne contient pas un ensemble de traits typiquement attribués aux pronoms. D'une part, il conserve les traits humains mais, d'autre part, il n'est marqué ni pour le nombre, ni pour la personne, ni même pour le genre. Attaché à la forme verbale, *się / se* impose en (33) et (34) l'interprétation indéfinie. Rivero et Sheppard (2003) rangent ces deux exemples sous l'étiquette des constructions indéfinies accusatives ('accusative indefinites'), cependant ils admettent que ce type de construction peut avoir un traitement différent dans la littérature, étant analysé par certains comme antipassif.

Bien que plus rarement, certains linguistes utilisent une terminologie qui suggère la corrélation entre l'antipassif et son aspect pragmatique. C'est notamment le cas du kara, langue océanienne. Dans l'exposé typologique de B. Evans (2003), nous pouvons lire :

Schlie (1983) labels -ai patient-defocussing marker on the basis that its varying uses all seem to have the common function of de-focussing the argument denoting the patient in some ways (B. Evans 2003 : 140).

Voici un exemple correspondant à cette définition¹⁸ :

¹⁸ Il existe une certaine inconsistance dans la façon dont le terme *focalisation* s'emploie dans la pratique linguistique. Au sens précis du terme, la focalisation se définit comme opération ayant pour effet [*de*] signaler explicitement un constituant qui joue le rôle discursif de focus (Creissels 2006b : 112). Cependant, ce terme s'est imposé chez de nombreux auteurs, en l'occurrence Schlie (1983), avec un autre usage. Cet auteur utilise le terme *focalisation* pour définir une valeur beaucoup plus vague à savoir la mise au second plan d'un constituant. Ce terme correspond dans la nomenclature anglaise au terme *backgrounding*.

(35) kara (Schlie 1983 : 14, cité par B. Evans 2003 : 141)

- a. [A malu]A a fiit [a wai aapave]o e vuax-e.
 NM wind 3SG.S blow NM tree that.there and break-3SG.O
 ‘The wind blew that tree and broke it.’
- b. [A malu]s a fiit-ai se-na wai aapave e vuax-e.
 NM wind 3SG.S blow-AI CONC-3SG tree that.there and break-3SG.O
 ‘The wind blew against that tree and broke it.’

Selon B. Evans (2003), dans l'exemple (35), l'emploi du suffixe *-ai* consiste à détransitiviser la construction transitive. En sa présence, le patient est destitué en position d'oblique. Le changement dans l'organisation syntaxique de la phrase affecte le niveau discursif de la phrase. D'après B. Evans (2003), l'accent mis entre autres sur le patient *a wai aapave* 'the tree' est enlevé dans une construction dérivée. B. Evans (2003) précise que le suffixe *-ai* peut apparaître dans d'autres types de constructions où il a toujours pour effet de destituer le terme objet. Selon le cas, celui-ci est absent ou incorporé au verbe.

Voici un récapitulatif de termes utilisés dans la littérature sur les langues accusatives en référence à des constructions antipassives :

Auteur	Terme
Babby (1975)	understood transitivity
	specified direct object
Schlie (1983)	patient defocusing construction
Brecht et Levine (1985)	exclusive patient
	prioritized patient
	agent attributives
Kański (1986)	right-oriented middles
Geniušienė (1987)	deaccusative subject reflexive
	absolute reflexive
Lichtenberk (1991, 2000, 2007, 2008)	depatientive
Noonan (1992)	activity naming
Růžička (1992)	generic reflexive
Levin (1993)	characteristic property of agent
Legendre et Akimova (1994)	excessive action
	omitted object construction
Israeli (1997)	aggressive action

Heath (1999)	unspecified objet
Liakin et Ndayiragije (2000)	inalienable possession
Rivero (2000)	the null object impersonal <i>się</i> construction
Rivero et Sheppard (2002)	object impersonal constructions
Davis (2003)	depatientive
Rivero et Sheppard (2003)	accusative indefinites
Haspelmath et Müller-Bardey (2004)	deaccusative
	deobjective
	potential deobjective
Bril (2005)	depatientive
Nedjalkov (2006a)	absolutive
Kuular (2007)	detransitive
V. Nedjalkov (2007)	absolutive
I. Nedjalkov et V. Nedjalkov (2007)	absolutive
Schepper (2010)	deobjective
Tuggy (2010)	unspecified object

Tableau 3. Terminologie utilisée en référence à des constructions antipassives.

Le Tableau 4 fait état des travaux où est employé le terme d'antipassif, tout en indiquant les noms des langues accusatives qui ont fait objet de l'étude. Il comprend aussi les auteurs qui ont conduit leurs recherches sur l'antipassif dans les langues accusatives.

Auteur	Distribution
Heath (1976)	approche typologique
Postal (1977)	français
Givón (1990 [1984])	approche typologique
Lazard (1985, 1989)	approche typologique
Kubiński (1987)	polonais
Schwartz (1988)	russe
Masullo (1992)	espagnol
Legendre et Akimova (1994)	russe
Lidz (1996)	approche typologique
Herslund (1997, 2007, 2008)	danois, français
Mejías-Bikandi (1999)	espagnol
Creissels (1992)	soninké
Creissels (2002)	tswana
Nouguier-Voisin (2002)	wolof

Nouguier-Voisin (2005)	approche typologique
Polinsky (2005)	approche typologique
Say (2005a, 2005b)	russe
Creissels (2006b)	approche typologique
Ndayiragije (2006)	kirundi
Nedjalkov (2006b)	tchouktche
Bogard (2007)	espagnol
Chamoreau (2008)	purépecha
Moyse-Faurie (2008)	langues océaniques
Janic (2009)	polonais
Medová (2009)	langues slaves et romanes
Nájera (2009)	nahuatl
Shibatani (2009)	approche typologique
Janic (2010, 2011a)	langues slaves
Janic (2011b)	polonais, russe
Creissels (2011, 2012a)	mandinka
Creissels (2012b)	langues mandé
Dom et Bostoen (2012)	tshiluba
Mukoko (2012)	kisongye
Renaudier (2012)	sereer
Segerer (2012)	langues bantoues et atlantiques
Creissels et Diagne (à paraître)	soninké
Janic (à paraître)	approche typologique

Tableau 4. Linguistes utilisant le terme antipassif et des langues auxquelles ils se réfèrent.

1.6 Antipassif et moyen

Compte tenu du fait que certaines langues de notre étude utilisent une marque de moyen pour dériver l'antipassif, il nous semble nécessaire de faire le point de cette question. Ainsi, dans la première partie de cette section, nous précisons comment nous définissons la notion de voix moyenne (section 1.6.1). En nous appuyant sur la famille indo-européenne, la mieux documentée du point de vue diachronique, nous présenterons par la suite le processus de grammaticalisation qui a touché le pronom réfléchi **sē* (section 1.6.2). Puis, nous montrerons

en quoi l'approche dans laquelle se situe cette étude se distingue d'une approche traditionnelle en ce qui concerne les formes verbales pourvues d'un pronom réfléchi (section 1.6.3).

1.6.1 Notion de voix moyenne

La notion de voix moyenne est utilisée différemment d'un auteur à l'autre. Nous nous appuyons sur la définition proposée par Creissels (2006b) :

Les formations morphologiques traditionnellement désignées comme voix moyennes encodent typiquement des opérations sur la valence qui, appliquées à des verbes transitifs, aboutissent à des constructions intransitives dont le sujet reçoit un rôle qui ne s'identifie pas purement et simplement à l'un de ceux que le verbe transitif assigne à son sujet et à son objet, mais qui retient de manière variable des traits caractéristiques de l'un ou l'autre de ces deux rôles (Creissels 2006b : 9-10).

On peut résumer cette définition en disant que les formations morphologiques de type moyen remettent en question la distinction entre agent et patient. Elles modifient le rôle sémantique du terme sujet avec lequel elles se combinent. En conséquence, le sujet d'un verbe transitif en construction moyenne ne s'identifie pas de façon simple à l'agent ou au patient.

Pour montrer que les réflexes du morphème *sē peuvent exprimer une variété de significations s'insérant dans le domaine du moyen, nous illustrons quelques emplois de ce morphème en français. Ce travail s'appuie entièrement sur le classement proposé par Creissels (2006b). On va ainsi reconnaître aux réflexes du morphème *sē différentes valeurs qui dans notre étude sont centrées sur cinq prototypes : réfléchi, réciproque, autocausatif, décausatif et autobénéfactif et qui se rangent sur un continuum où les frontières entre les valeurs sont relativement perméables. Manifestement, ces emplois ne recouvrent pas la totalité des significations propres à la voix moyenne, mais ils permettent d'appréhender la polyfonctionnalité du morphème en question.

Une forme moyenne de sens réfléchi désigne une situation dont l'unique terme cumule deux rôles (l'agent et le patient) qui, dans la construction transitive correspondante, sont typiquement assignés au sujet et à l'objet. Ainsi, dans la phrase « Jean se défend », le seul

terme de la construction est conçu comme étant à la fois l'agent et le patient. Au lieu d'effectuer l'action de défendre sur une entité distincte, il l'effectue sur lui-même.

La phrase « Jean et Paul se sont salués » présente un événement réciproque au sens strict du terme. La possibilité de le décomposer en deux sous-événements : « Jean salue Paul » et « Paul salue Jean », montre que les deux participants « Jean » et « Paul » assument chacun deux rôles sémantiques différents. Ils se présentent à la fois comme agent de l'action, c'est-à-dire comme personne qui salue, et comme patient à savoir comme personne qui est saluée.

Dans les formations moyennes de sens autocausatif, comme dans le cas du réfléchi, le référent du sujet peut être reconnu comme instigateur de l'action, qui fonctionne en même temps en tant que lieu de manifestation d'un processus, comme dans la phrase « Elle s'assoit ». Le morphème *se* donne lieu à une forme verbale assignant à son argument sujet un rôle sémantique qui se prête à l'interprétation agentive.

La phrase « La porte s'ouvre » présente l'emploi décausatif du morphème *se*. Les formations décausatives peuvent désigner des processus dont le déclenchement ne fait pas référence à une force extérieure facilement identifiable. Les formes décausatives peuvent aussi minimiser l'intervention d'une force extérieure en mettant l'accent sur le fait que le terme sujet possède une certaine prédisposition à subir l'action : « Ce tissu se lave facilement ». En règle générale, le morphème *se* de sens décausatif aboutit à des formes dont le sujet reçoit un rôle sémantique qui ne correspond pas totalement au patient de la construction transitive, mais qui a en commun avec lui son caractère subissant. Identifié comme le siège du processus, il se prête à l'interprétation patientive.

Enfin, dans les formations autobénéfactives « Il s'est bu cinq pastis d'affilée », le sujet assume un rôle qui ne s'identifie pas totalement à celui de l'agent de la construction transitive correspondante. Cet argument est présenté comme une personne qui effectue une action sur une autre entité mais aussi comme un individu qui bénéficie des effets de cette action.

1.6.2 Grammaticalisation

Le processus de grammaticalisation d'un mot lexical signifie la « réduction de sa substance sémantique » pour qu'il devienne un élément grammatical (Heine et Reh 1984, Lehmann

1985, Kemmer 1993 : 240). S'agissant de la grammaticalisation du pronom réfléchi *sē des langues indo-européennes, on note que suite à la réduction de sa substance sémantique, le pronom *sē a évolué vers une marque de moyen, en subissant des changements sémantiques et formels¹⁹ (Kemmer 1993). En ce qui concerne le changement sémantique, celui-ci se reflète dans le fait que ce morphème a commencé à s'employer avec un nombre de verbes de plus en plus important tout en acquérant de nouvelles fonctions.

Si on s'appuie désormais sur le français, on observe que dans cette langue effectivement, le morphème *se* atteste une extension bien au-delà de son emploi initial. Il s'utilise par exemple pour désigner des événements liés aux soins du corps ('grooming verbs') (36a), à des mouvements (36b), des états psychiques (36c), des manifestations orales (36d), des changements d'état spontanés (36e), des processus présentés comme spontanés (36f), et des événements de type quasi-passif (dénotant un processus habituel) (36g). Même si les appellations attribuées aux différents emplois du morphème *se* peuvent varier d'un auteur à l'autre, elles répondent dans l'ensemble à la définition du moyen proposée à la section 1.6.1.

(36) français (Lazard 2007 : 38-39)

- | | | | | |
|----|----------------------|--------------------|-----------------------------|--|
| a. | <i>se laver</i> | <i>se raser</i> | | |
| b. | <i>se lever</i> | <i>s'asseoir</i> | <i>se jeter</i> | <i>s'élancer</i> |
| c. | <i>s'émouvoir</i> | <i>s'inquiéter</i> | <i>se tourmenter</i> | <i>se fâcher</i> |
| d. | <i>se plaindre</i> | <i>se vanter</i> | | |
| e. | <i>se développer</i> | <i>se rétablir</i> | <i>se couvrir (ciel)</i> | <i>se lever (vent)</i> |
| f. | <i>s'ouvrir</i> | <i>se fermer</i> | | |
| g. | <i>se vendre</i> | <i>se donner</i> | <i>se voir (ça se voit)</i> | <i>se lire (cette écriture se lit mal)</i> |

Kemmer (1993) analyse l'extension du réfléchi aux autres fonctions du type moyen dans les langues romanes, en la résumant de la manière suivante :

It should be noted with regard to sē, however, that despite giving up its more 'nominal' semantic content sē has acquired a new and different semantic function in Romance. Instead of anaphorically pointing back to a previously mentioned referent, at some point it began to serve as a marker of various types of events in which the S is both the Initiator and the Endpoint of the verbal event, and in which there is a low degree of

¹⁹ Le développement du pronom réfléchi vers la marque moyenne peut varier sensiblement selon la famille des langues. Par exemple, dans les langues slaves [...] *the reflexive marker is a form which is similar but not identical to the middle marker. The RM in such cases is usually nominal or pronominal in form, while the MM is a verbal affix. [...]. The reflexive form will be termed the heavy form and the RM will be called the light form. [...], in Russian, we find the sets of similar forms: heavy sebja, and light -sja. In cases like this, it can generally be assumed that the heavy and light forms are historically related* (Kemmer 1993 : 25).

distinguishability between low coreferential participants, and hence a low degree of elaboration of the event (Kemmer 1993 : 161).

Cet élargissement des fonctions du morphème **sē* peut s'expliquer par la perte progressive des contraintes sémantiques imposées initialement à l'emploi réfléchi. Une condition nécessaire pour pouvoir envisager un événement véritablement réfléchi est la possibilité de le dériver à partir d'une construction où les deux participants ne présentent pas de différence intrinsèque de nature sémantique. Or, les constructions de type moyen ont pour point de départ les constructions transitives dont le terme objet présente le trait [-humain].

Un autre indice selon lequel les réflexes du morphème **sē* ont subi le processus de grammaticalisation est à chercher dans leur emploi avec des verbes intransitifs. En effet, les études diachroniques montrent que l'emploi initial du réfléchi était réservé à un événement à deux entités humaines, a commencé à s'étendre aux événements à un seul participant.

Concernant le français, il est couramment admis que le pronom *se* a progressivement élargi le nombre de ses fonctions (certaines d'entre elles, par exemple le décausatif, étant très éloignées du réfléchi canonique) et peut se rencontrer avec des verbes intransitifs, ce qui suggère que dans cette langue *se* présente un degré avancé de grammaticalisation.

Dans d'autres langues romanes, la grammaticalisation du morphème réfléchi (ou, si l'on préfère la marque de moyen) va encore plus loin. En italien (37), en portugais (38) et en roumain (39), les réflexes du morphème **sē* dérivent par exemple des constructions passives au sens strict du terme. Il s'agit donc d'organisations syntaxiques où le patient est traité comme sujet et où l'agent est récupéré sous la forme d'oblique. Ces langues contrastent avec le français où le morphème *se* n'a que des emplois quasi-passifs, et cela plutôt marginalement.

(37) italien (Creissels 2006b : 33)²⁰

Questo giornale si legge da moltissima gente.
DEM.SGM journal.SG SI lire.PRES.3SG par très nombreux.SGF gens.SG
'Ce journal est lu (litt. Se lit) par de très nombreuses personnes.'

(38) portugais (Naro 1976, Siewierska 1984 : 167)

Don Nuno examinou se pelos examinadores.
Don Nuno examine.PAST.3SG SE by examiners
'Don Nuno was examined by the examiners.'

²⁰ Ce type de construction n'est pas courant en italien. Il n'y a pas non plus d'unanimité sur son acceptabilité.

(39) roumain (Vasiliu et Golopentia-Eretescu 1972, cité par Siewierska 1984 : 167)

Cartea se citește de către students.
book SE read.3SG by students
'The book is read by the students.'

L'emploi véritablement passif de formes moyennes ne se limite pas aux langues romanes. On peut l'observer en nahuatl²¹. Siewierska (1984) mentionne également le lardil, le papago, et le dhangar-kurux. Le passif réfléchi se rencontre aussi de manière productive en russe (40)-(41), alors qu'il est totalement inconnu dans d'autres langues slaves.

(40) russe (Babby et Brecht 1975 : 342, cité par Siewierska 1988 : 247)

- a. *Oleg otkryval kalitku.*
Oleg.NOM opened.IMPERF gate.ACC
'Oleg was opening the gate.'
- b. *Kalitka otkrylas' Olegom.*
gate.NOM opened.IMPERF.SJA Oleg.INSTR
'The gate was being opened by Oleg.'

(41) russe (Fried 2006 : 84)

insulin..., kotoryj mnogimi ljud'mi ne
insulin which.NOM.SG.M many.INS.PL people.INS.PL NEG
vosprinimajetsja.
take.IPF.PRES.3SG.SJA
'insulin..., which is not taken by a lot of people...'

Les constructions impersonnelles offrent une autre voie d'analyse selon laquelle les réflexes du morphème *sē se trouvent à un stade avancé de grammaticalisation. Parmi les langues qui témoignent de ce type de construction, on peut mentionner l'espagnol (42) pour les langues romanes ; le tchèque (43) et le serbo-croate (44) pour les langues slaves.

(42) espagnol (Creissels 2006b : 33-34)

- a. *La policía encontró a los ladrones.*
DEF.SGF police.SG trouver.NARR.S.3SG ACC DEF.PLM voleur.PL
'La police a trouvé les voleurs.'

²¹ Creissels, communication personnelle.

- b. *Se encontró a los ladrones.*
 SE trouver.NARR.S.3SG ACC DEF.PL voleur.PL
 ‘On a trouvé les voleurs.’

(43) tchèque (Dorosz 1975 : 79, cité par Siewierska 1988 : 265)

- Z Brna se jede do Prahy přes Třebou.*
 from Brno SE travel.3SG to Prague via Trebovo
 ‘One goes from Brno to Prague via Trebovo.’

(44) serbo-croate (Dik et Gvordanovic 1981 : 30, cité par Siewierska 1988 : 265)

- Spava se na podu.*
 sleep.3SG SE on ground
 ‘One sleeps on the ground.’

Le troisième cas d’avancement des réflexes du morphème **sē* sur l’échelle de grammaticalisation concerne l’antipassif. Nous étudierons cette fonction en détail dans les chapitres suivants. Pour l’instant, rappelons que dans ce type de construction, la marque en question a pour fonction de destituer le patient sans toucher au rôle du sujet, exemple (45) :

(45) letton (Geniušienė 1987 : 84)

- a. *Zīrg-s spārda vis-us.*
 horse-NOM kicks everyone-ACC.PL
 ‘The horse kicks everyone.’
- b. *Zīrg-s spārdā-s.*
 horse-NOM kicks-S
 ‘The horse kicks.’
 lit. ‘The horse kicks itself.’ [K.J.]

1.6.3 Face à une nouvelle perspective...

Même si du point de vue diachronique le morphème **sē* est identifiable comme pronom réfléchi, la question qui se pose est de savoir s’il est toujours justifié d’insister sur son statut de pronom dans une approche synchronique. Nous avons signalé dans la section précédente que les réflexes du pronom réfléchi **sē* ont subi un processus de grammaticalisation suite auquel ils ont perdu non seulement leur statut de forme libre pour devenir des formes grammaticales liées (clitiques ou affixes), mais aussi leur statut de pronom pour devenir des

opérateurs sur la valence verbale. Bien qu'il existe des arguments solides en faveur d'une telle analyse, ils n'ont pas eu beaucoup d'impact sur les grammairiens traditionnels, qui continuent à traiter les réflexes du morphème **sē* comme pronom réfléchi.

Précisons que du point de vue synchronique, deux types de descriptions sont envisageables pour *se* dans la phrase « Jean se défend ». Selon la première, traditionnelle, cet élément fonctionne comme indice pronominal objet à sens réfléchi qui prend pour antécédent le terme sujet. La deuxième analyse traite *se* comme marque d'opération sur la valence du verbe. Dans cette deuxième optique, il a pour fonction de changer la valence verbale, c'est-à-dire de convertir le verbe transitif « défendre » en verbe intransitif « se défendre ».

Si on soutient que dans la phrase « Jean se défend » *se* fonctionne comme indice d'un objet pronominal à sens réfléchi et ne pas comme opérateur sur la valence verbale, cela pose des problèmes pour le traitement des *se-verbs* qui s'interprètent autrement que réfléchies (ou réciproques). En adoptant la position traditionnelle où *se* a le statut d'un pronom, nous serons obligée de reconnaître une homonymie entre un *se* à valeur réfléchie / réciproque et un autre *se* qui ne se prête pas à une telle interprétation. Or, les emplois des verbes accompagnés par le morphème *se* se rangent rarement de manière univoque dans des rubriques bien tranchées. Il y a une continuité entre les différents emplois du morphème *se* ce qui contredit l'hypothèse de l'homonymie et suggère de reconnaître à cet élément un caractère polysémique.

Cette étude s'inscrit en conséquence dans une nouvelle perspective typologique selon laquelle les formes traditionnellement désignées comme des formes pronominales, désignées de façon neutre comme des formes *se-verbe*, encodent une opération sur la valence verbale de type moyen, avec une possibilité d'extension aux opérations de type passif, impersonnel et antipassif.

1.7 Synthèse des résultats

Le chapitre 1 a présenté le cadre théorique dans lequel nous inscrivons le phénomène de l'antipassif. Dans la première partie, nous avons montré que bien que le terme d'antipassif ait été initialement introduit dans l'étude des langues ergatives, rien dans les définitions proposées n'implique réellement l'alignement ergatif. La reconnaissance de l'antipassif dans

le système accusatif est donc une question purement empirique. Nous avons également signalé que malgré le fait que le terme d'antipassif est apparu dans les années soixante-dix, le phénomène lui-même était déjà connu auparavant. Kuryłowicz peut être considéré comme l'un des premiers linguistes ayant reconnu l'existence de ce phénomène, dès 1946.

Ensuite, nous avons exposé les arguments qui ont poussé certains linguistes à ignorer l'antipassif dans les langues accusatives. Étant donné que cette construction est plus visible sur le plan morphosyntaxique dans les langues ergatives que dans celles à alignement accusatif, nous avons examiné trois éléments qui contribuent à cela : le codage morphologique de l'argument sujet, l'indexation et la présence du marquage verbal. Nous avons conclu en disant que le changement dans le codage de l'agent, accompagné parfois par la modification de l'indexation sur le verbe, constituent des manifestations morphosyntaxiques découlant de la caractéristique générale du système ergatif et ne peuvent pas être considérés comme des traits décisifs pour lier l'antipassif seulement aux langues ergatives. Concernant le marquage verbal, sa présence n'est pas obligatoire dans les langues ergatives car dans ce type d'alignement les constructions possèdent d'autres indices formels permettant de reconnaître à une construction l'emploi antipassif. En revanche, la présence d'une telle marque dans les langues accusatives est cruciale. Si dans ces langues l'antipassif ne mettait en œuvre aucune morphologie verbale, il serait possible de soutenir que la notion d'antipassif est inutile pour ces langues, car il n'y a pas de différence de codage entre A et U.

Un autre argument concerne la nature du marquage verbal. La définition de Silverstein (1976) ne précise pas de façon nette si oui ou non l'antipassif des langues ergatives demande systématiquement une morphologie antipassive spécialisée. Bien que les marqueurs d'antipassif spécialisés soient plus fréquents dans l'organisation ergative, nous avons signalé que leur présence dans le système accusatif est également attestée (p.ex. le nahuatl, le soninké, le mandinka). Donc, il n'y a pas une corrélation absolue entre l'ergativité et l'existence d'une marque antipassive spécialisée.

Aussi le fait que dans certaines langues accusatives l'emploi antipassif est lexicalisé, étant limité à quelques verbes, peut également expliquer la raison pour laquelle l'antipassif dans l'alignement accusatif n'a pas pendant des années éveillé l'intérêt des linguistes.

Ensuite, nous avons présenté la variété des termes qui définissent des constructions répondant parfaitement à la notion d'antipassif, afin de montrer l'absence de normalisation de la terminologie d'antipassif.

Pour terminer, nous nous sommes interrogée au sujet d'une marque antipassive qui exerce d'autres fonctions, en l'occurrence la fonction de moyen. En nous basant sur les langues romanes et slaves et sur le fait que dans ces familles cette marque a une origine réfléchie, nous avons inscrit cette étude dans une nouvelle perspective typologique, selon laquelle les verbes traditionnellement désignés comme des verbes pronominaux sont désormais traités comme des verbes où le morphème réfléchi fonctionne comme marqueur d'un ensemble d'opérations sur la valence verbale de type moyen, avec extension possible à l'antipassif, au passif et à l'opération impersonnelle.

2^e PARTIE :
Étude typologique

Chapitre 2

L'antipassif dans les langues austronésiennes à alignement accusatif

La famille austronésienne comprend plusieurs divisions dont la plus vaste concerne le groupe océanien sur lequel portera notre attention. À son tour, le groupe océanien englobe diverses branches parmi lesquelles les branches occidentale et centre-orientale sont particulièrement concernées par notre étude :

Branches	Sous-branches	Langue
centre-orientale	langues salomoniques du Sud-Est	toqabaqita
	langues du Pacifique central	fidjien
	langues du groupe Loyauté	drehu, iaai
	langues de Nouvelle-Guinée du Nord	manam
	langues micronésiennes	mokil
occidentale	langues de Nouvelle-Irlande	hoava, kara

Tableau 5²². Langues océaniques considérées dans l'étude.

Le chapitre 2 vise à explorer la polysémie réciproque-antipassif dans le groupe océanien. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les données des langues présentées dans le tableau ci-dessus. Les données sont extraites essentiellement des travaux de Ozanne-Rivierre (1976), Moyse-Faurie (1983, 2008), Lichtenberk (1983, 1985, 1991, 2000, 2007, 2008), Schütz (1985), Dixon (1988), Brill (2005), Schlie (1983), Davis (2003) et B. Evans (2003). Alors que les premiers étudient les différents outils grammaticaux mis en place pour encoder des situations réciproques, réfléchies et moyennes dans la branche centre-orientale, Schlie (1983), Davis (2003) et B. Evans (2003) étudient la problématique de la polysémie du marqueur de réciprocité dans la branche occidentale.

²² Le Tableau 5 emprunté au site <http://www.ethnologue.com> n'est pas exhaustif. Il se limite aux langues sur lesquelles porte notre étude.

Dans la mesure où cette étude s'organise autour des langues accusatives, la référence aux langues austronésiennes nécessite un commentaire. Certains linguistes (p.ex. Gibson et Starosta 1990) reconstruisent le proto-océanien et le proto-austronésien comme des langues ergatives, d'autres encore (p.ex. Ross 2004b) les traitent comme des langues à alignement accusatif. Pour décider qu'il s'agit bien d'un alignement ergatif, les linguistes s'appuient sur différents paramètres, par exemple sur les traits morphosyntaxiques (le codage des arguments, l'accord sur le verbe etc.), et/ou sur les traits sémantiques (les arguments humains *vs* non humains, le degré d'agentivité etc.)²³. De ce fait, les langues comme le nêlêmwa (Bril 2007) et le futunien (Moysse-Faurie 2007), parmi d'autres, sont considérées comme ergatives. Dans notre étude, nous les avons écartées, en prenant seulement en compte, sauf erreur de notre part, celles pour lesquelles la question de l'alignement accusatif n'est pas douteuse. Mais pour les besoins de cette étude, quelques remarques ont dû être faites à propos du futunien.

Le présent chapitre s'articule comme suit. Dans un premier temps, nous regarderons les réflexes du préfixe **paRi-* dans différentes langues océaniques (section 2.1). Nous montrerons son aspect polyfonctionnel en mettant l'accent sur les emplois réciproque et antipassif. Dans la deuxième partie de ce chapitre, nous nous interrogerons au sujet d'un autre morphème reconstruit en proto-océanien comme suffixe **-akin[i]* (section 2.2). Dans le but de montrer que les réflexes de ce morphème manifestent un comportement polysémique, nous présenterons ses fonctions les plus répandues en valorisant celle de l'antipassif.

2.1 Les réflexes du préfixe **paRi-* dans les langues océaniques

Les langues océaniques, quoique déjà bien décrites, peuvent toujours se prêter à de nouvelles investigations. L'hétérogénéité de la documentation disponible rend parfois difficile l'établissement de généralisations. Cependant, les linguistes sont plus ou moins d'accord sur la reconstruction du préfixe **paRi-*, qui a pour origine une valeur générale de pluralité de relations. D'après Lichtenberk (2000 : 58), Blust (à paraître) a reconstruit en proto-malayo-polynésien-oriental le morphème **paRi-* comme marque de collectif et de réciprocité (ce dernier étant entendu au sens large). Pawley (1973 : 152) a reconstruit en proto-océanien le même préfixe comme marque verbale qui s'emploie pour désigner des actions répétitives

23 Pour aller plus loin dans ce sujet, voir Moysse-Faurie et Sabel (2011).

et/ou effectuées conjointement par une pluralité de participants. Quelle que soit sa valeur de base exacte, l'essentiel dans la reconstruction de ce préfixe est qu'il n'y a aucune preuve en faveur d'une analyse selon laquelle il aurait dès l'origine la fonction réfléchie (Lichtenberk 2000 : 32 ; Moysse-Faurie 2008 : 161). Lichtenberk (2000) et Moysse-Faurie (2008) signalent également que les données des langues océaniques suggèrent la possibilité que le morphème **paRi-* a étendu ultérieurement son emploi aux opérations de type moyen et de type antipassif.

Lichtenberk (1991, 2000, 2007, 2008) donne comme point de départ l'exemple du toqabaqita. Cette langue utilise, parmi différents outils linguistiques, le préfixe *kwai-* (un réflexe du préfixe **paRi-*) pour exprimer la réciprocité. Ce morphème, qui dans certains cas utilise conjointement le suffixe *-i*²⁴, a essentiellement pour fonction l'expression réciproque :

(46) toqabaqita (Lichtenberk 2007 : 1552)

Roo wela kera kwai-kwa'e-i.
two child 3PL.FACT KWAI-hit-I
'The two children hit each other.'

(47) toqabaqita (Lichtenberk 2007 : 1552)

Kini bia wane kera kwai-'oli-i.
woman and man 3PL.FACT KWAI-embrace-I
'The woman and the man embraced.'

Dans les exemples (46) et (47), le préfixe *kwai-* dérive des formes verbales qui engagent deux participants : *roo wela* 'two children' et *kin bian wane* 'the woman and the man'. Il s'agit d'une réciprocité stricte où chaque membre du groupe assume deux rôles sémantiques : celui de l'agent et celui du patient. La notion de réciprocité se réalise donc au niveau d'un ensemble réduit à deux participants : $A \rightarrow B$ et $B \rightarrow A$. Cependant, le morphème *kwai-* peut également dériver des constructions où la réciprocité concerne un groupe formé par plusieurs participants, comme dans l'exemple (48) :

(48) toqabaqita (Lichtenberk 2007 : 1553)

To'a fuu kera firu keka kwai-kwa'e-i.
people that.down 3PL.FACT fight 3PL.SEQ KWAI-hit-I
'The people down there are fighting, hitting each other.'

²⁴ The suffix *-i*, used only in conjunction with *kwai-*, is used with most (but not all) verb stems of two morae; it is not used with stems of more than two morae (Lichtenberk 2007 : 1552).

Sur le plan syntaxique, les constructions réciproques dérivées en *kwai-* restent intransitives, (46)-(48). Tous les participants d'un événement sont encodés en position de sujet. Contrairement donc aux constructions réciproques pronominales, celles-ci gardent vide la place de l'argument objet dans la structure argumentale de la phrase.

Selon Lichtenberk (2007), le morphème *kwai-* s'est étendu en toqabaqita à des emplois de type moyen. Il peut, par exemple, dériver des formes verbales dont le sémantisme s'organise autour de la notion décausative, autocausative et réfléchie. Mais ces emplois ne sont pas très productifs en toqabaqita. Une autre extension du morphème *kwai-*, qui est d'ailleurs la seule qui s'observe de manière plus ou moins fréquente, est celle de l'antipassif :

(49) toqabaqita (Lichtenberk 2007 : 1560)

- a. *Wane e laba-ta'i nau.*
 Man 3SG.FACT harm-TR 1SG
 'The man harmed me.'
- b. *Wane baa 'e kwai-laba-ta'i.*
 man that 3SG.FACT KWAI-harm-TR
 'The man harms [people], damages, destroys [things].'

L'exemple (49a) présente l'emploi transitif du verbe *labata'i* 'harm'. Lorsque le préfixe *kwai-* s'attache à ce prédicat, il a pour effet de réduire sa valence syntaxique de type antipassif (49b). En toqabaqita, cette opération consiste à effacer le patient, sans toucher au statut sémantique du participant sujet. Celui-ci s'interprète toujours comme agent de l'action.

D'après Lichtenberk (2007), le système du toqabaqita impose une contrainte sur l'argument destitué. Quand le préfixe *kwai-* opère sur un verbe transitif pour dériver l'antipassif, il bloque en fait la réalisation du patient, laissant ainsi implicite sa participation à l'événement. De ce fait, la structure de la construction antipassive ne se distingue pas de celle illustrée par la construction réciproque. Mais à l'opposé de cette dernière, dans l'antipassif, le terme unique de la construction peut prendre une forme singulière (50) :

(50) toqabaqita (Lichtenberk 2007 : 1560)

- Oomea 'eri 'e kwai-fa'a-ma'u-i 'asia na'a.*
 enemy that 3SG.FACT KWAI-CAUS-be.afraid-I very
 'The enemy is very frightening.'

D'après Lichtenberk (2007), en toqabaqita, l'antipassif se réfère généralement à des événements non ponctuels. Il s'emploie pour désigner une action où l'agent est présenté comme ayant une certaine prédisposition à l'effectuer. Comme nous le développerons ultérieurement, l'antipassif dans certaines langues d'Afrique, turciques et slaves présente la même caractéristique. En effet, dans cet ensemble de langues, le passage de la construction transitive à l'antipassif modifie fréquemment les propriétés aspectuelles du verbe. L'antipassif implique alors une action revêtant une signification [-ponctuelle]. Cette spécification peut sous-entendre le caractère générique / habituel / répétitif de l'action.

La polysémie réciproque-antipassif s'observe également en fidjien (cf. Schütz 1985 ; Dixon 1988 ; Bril 2005). Cette langue possède le préfixe *vei-*, réflexe du morphème de **paRi*, dont la fonction est d'exprimer un événement collectif que l'on peut résumer en disant « faire quelque chose ensemble », exemple (51) :

(51) fidjien (Dixon 1988 : 177, cité par Bril 2005 : 57)

Erau sa vei-'oti ti'o.
 3DU ACT VEI-cut CONT
 'They (two) are involved in the activity of (hair) cutting.'

Le morphème *vei-* peut également s'employer pour dériver des constructions désignant des événements plus spécifiques comme celui de type réciproque « se faire quelque chose les uns aux autres », exemple (52) :

(52) fidjien (Dixon 1988 : 177, cité par Bril 2005 : 57)

Erau sa vei-'oti-vi ti'o gaa.
 3DU ACT VEI-cut-PASS CONT still
 'They (two) are cutting each other's hair.'

Dixon (1988) ne signale en fidjien aucun cas où l'emploi du morphème *vei-* pourrait se prêter à une interprétation de type moyen. Dans cette situation, Creissels (2006b) constate que la valeur réciproque peut être considérée comme un cas particulier du collectif :

En effet, il y a souvent des indications du fait que la signification de réciprocité doit s'expliquer dans de tels cas par un processus de spécialisation à partir d'une signification originelle qui était de marquer seulement que l'événement concerne une pluralité de participants, en laissant largement ouverte la question de la façon précise dont chaque participant est impliqué (Creissels 2006b : 38).

L'observation de Creissels (2006b) s'accorde avec l'hypothèse de Kemmer (1993) d'après laquelle dans les langues où les expressions réciproques et collectives et non celles de type réfléchi sont marquées à l'aide du même marqueur, ce morphème a pour signification initiale une action collective et non de type réciproque. La question de la polysémie collectif-réciproque et du cheminement évolutif possible sera discutée dans le chapitre 7. Dans l'immédiat, il importe de reconnaître au morphème *vei-* une pluralité de valeurs et le fait qu'il ne marque jamais le réfléchi. La notion de réfléchi peut, entre autres, se réaliser en fidjien en marquant la coréférence du pronom sujet avec le pronom objet (Dixon 1988).

Outre les valeurs collective et réciproque, la polyfonctionnalité du préfixe *vei-* s'exprime tout au long des différentes expressions ayant pour caractéristique commune la pluralité de participants. Comme le notent Schütz (1985) et Dixon (1988), cet affixe peut, par exemple, dériver des constructions désignant différents types d'actions distributives comme le dispersif ou le réversif. Enfin, le préfixe *vei-* peut présenter l'emploi antipassif, (53)-(55) :

(53) fidjien (Schütz 1985 : 209, cité par Brill 2005 : 56)

E vei-caqe.
3SG VEI-kick
'He is kicking [a ball] around.'

(54) fidjien (Schütz 1985 : 208, cité par Brill 2005 : 57)

a. *E vuke-i au*²⁵.
'He helped me (on a specific occasion).'

b. *E dau vei-vuke*.²⁶
3SG HAB VEI-help
'He often helps.' (as a general property)

(55) fidjien (Schütz 1985 : 208-209, cité par Lichtenberk 2000 : 43)

a. *E a kati-a*²⁷.
'He bit it.' (on a specific occasion)

b. *E sega ni vei-kati.*
3SG NEG.VB COMP VEI-bite²⁸
'It does not bite [people].' (said when discussing sharks)

²⁵ Schütz (1985) et Brill (2005) fournissent cet exemple sans glose.

²⁶ Les gloses ont été fournies par Brill (2005 : 57).

²⁷ Schütz (1985) fournit cet exemple sans glose.

²⁸ Les gloses ont été fournies par Lichtenberk (2000 : 43).

Dans les exemples (53)-(55), le préfixe *vei-* joue un rôle d’opérateur sur la valence de type antipassif. Il permet d’obtenir des constructions intransitives dans lesquelles le patient ne se manifeste pas dans la phrase. Sa participation reste implicite. Ensuite, la réduction de la valence verbale ne change pas le rôle du sujet. Celui-ci est toujours présenté comme agent qui acte sur une autre entité. En fidjien, comme dans la plupart des langues accusatives, la dérivation antipassive fait apparaître le terme unique de la construction comme seul argument essentiel dans la conceptualisation de l’événement. Cela peut produire différents effets interprétatifs, par exemple la mise en lumière des propriétés générales de l’agent.

Passons maintenant à deux langues des Iles Loyauté : le drehu et le iaai. En s’appuyant sur les études de Moyse-Faurie (1983), Brill (2005) constate que la première langue possède le préfixe *i-* (un réflexe du morphème **paRi-*), qui peut dériver la réciprocité stricte, limitée à deux participants, ou marquer des événements naturellement réciproques.

(56) drehu (Moyse-Faurie 1983 : 131–134, cité par Brill 2005 : 35)

- | | | | |
|----|---------------|---|-------------------|
| a. | <i>atre</i> | → | <i>i-atre</i> |
| | ‘know’ | | ‘know each other’ |
| b. | <i>aja</i> | → | <i>i-aja</i> |
| | ‘will / want’ | | ‘love each other’ |

Dans certains cas, le morphème *i-* peut fonctionner comme marque de l’antipassif. Voici quelques dérivés verbaux susceptibles d’apparaître dans la construction antipassive.

(57) drehu (Moyse-Faurie 1983 : 132-133, cité par Brill 2005 : 37)

- | | | | |
|----|---------------|---|------------------------------|
| a. | <i>xumuth</i> | → | <i>i-xumuth</i> |
| | ‘pinch’ | | ‘to be a pincher’ |
| b. | <i>drei</i> | → | <i>i-drei</i> |
| | ‘obey’ | | ‘to be obedient’ |
| c. | <i>hej</i> | → | <i>i-hej</i> |
| | ‘bite’ | | ‘to be a biter’, ‘bite’ INTR |

Dans les exemples ci-dessus, le préfixe *i-* détransitivise les verbes transitifs sans modifier le rôle du sujet. En effet, en (57a), l’argument sujet du verbe *xumuth* ‘pinch’, de même que le terme unique du verbe *ixumuth* ‘be a pincher’, s’interprète comme agent. Les exemples (57b) et (57c) se prêtent à la même analyse. Le préfixe *i-* fonctionne donc comme

opérateur sur la valence de type antipassif sans changer le rôle du sujet. Conformément à ce que nous avons observé en toqabaqita et en fidjien, l’antipassif en drehu peut impliquer une modification aspectuelle du verbe. Les dérivés : *ixumuth* ‘be a pincher’, *idrei* ‘be obedient’ et *ihej* ‘be a biter’ peuvent s’employer dans une construction pour mettre l’accent sur le terme unique comme étant particulièrement prédisposé à effectuer un certain type d’action.

En iaai, le réflexe de **paRi-* est le préfixe *ü-*. Brill (2005) précise que quand ce morphème s’emploie avec le morphème *köu* ‘together’, la construction ainsi dérivée est ambiguë, oscillant entre deux interprétations : réciproque et collective. Pour lever cette ambiguïté, la langue dispose de diverses stratégies. Elle peut, par exemple, intégrer l’enclitique personnel objet *-ödu* entre le verbe et le postverbe *köu*, exemple (58). Coréférent avec le sujet, le morphème *-ödu* impose dès lors l’interprétation réciproque.

(58) iaai (Ozanne-Rivierre 1976 : 216, cité par Brill 2005 : 36)

Ödee ü-hlingöö-ödu köu.
 3DU.PERF Ü-kill-3DU together
 ‘They killed each other.’

Le préfixe *ü-* peut également dériver des verbes dont la fonction s’organise autour de la notion d’antipassif. Voici un exemple appuyant cette observation :

(59) iaai (Ozanne-Rivierre 1976, cité par Brill 2005 : 38, Moysse-Faurie 2008 : 117)

A-me ü-hülü kuli.
 3SG (process) Ü-bite dog
 ‘It is a dog that bites, i.e. it is a biting dog, this dog bites.’

Dérivé par la marque collective / réciproque et accompagné par le sujet en forme singulière, le verbe *ühülü* ‘bite’ se manifeste dans la construction se prêtant à l’analyse de type antipassif, exemple (59). Brill (2005) observe que dans cette langue, l’emploi antipassif du préfixe *ü-* met systématiquement l’accent sur les propriétés typiques de l’agent. En conséquence, la construction favorise une interprétation générique et/ou habituelle.

Voici un autre exemple s’analysant sous le même angle. Mais à la différence du précédent (59), l’exemple (60) présente un dérivé verbal dont l’agent se réfère à une pluralité de participants.

(60) iaai (Ozanne-Rivierre 1976 : 218)

ədine ti ü-dəə jee bii.
Elles (procès) très piquer les abeilles
'Les abeilles sont très piquantes (elles piquent beaucoup).'

Pour compléter la liste des dérivés verbaux susceptibles d'apparaître dans les constructions antipassives en iaai, nous pouvons proposer les exemples suivants :

(61) iaai (Ozanne-Rivierre 1976 : 178, cité par Brill 2005 : 38)

- a. *hlingə* → *ü-hlingə*
'to kill' 'be a killer'
- b. *asen* → *ü-asin*
'to nurse' 'be a nurse'

En iaai, comme dans de nombreuses langues océaniques, le réflexe de **paRi-* n'encode pas la réflexivité. Celle-ci s'exprime généralement soit par le biais du verbe intransitif, soit par le verbe transitif dont les deux termes restent en relation de coréférence²⁹ :

(62) iaai (Brill 2005 : 38)

Oge-me selarö-nya.
1SG(process) look.TR-1SG
'I'm looking at myself.'

Il existe toutefois des exceptions à cette règle. Moyse-Faurie (2008) note que dans plusieurs langues de la Grande Terre calédonienne, en l'occurrence en nemi, fwâi, pije et en jawe, les réflexes du préfixe **paRi-* se sont étendus au domaine du réfléchi. Rappelons que Lichtenberk (2007) fait la même remarque par rapport au préfixe *kwai-* du toqabaqita.

En hoava, langue de la branche occidentale, le réflexe de **paRi-* a été reconstruit comme *vari-*. Lui aussi présente un comportement polysémique. Davis (2003) signale trois emplois de ce morphème : réciproque (63), collectif (64) et dépatientif³⁰ (65)-(67) :

²⁹ Précisons que les 1^{ère} et 2^{ème} personnes ne nécessitent pas l'emploi d'une marque de réfléchi pour indiquer la coréférence entre sujet et objet pronominal. Mais pour les 3^{èmes} personnes, le iaai a recours à une marque spécifique (Moyse-Faurie, communication personnelle).

³⁰ Rappelons que dans cette étude, le terme « dépatientif » se réfère à l'emploi antipassif.

(63) hoava (Davis 2003 : 135)

Vari-raza-e eri karu.
VARI-fight-TR:3PL ART:PL two
'The two fought with each other.'

(64) hoava (Davis 2003 : 136)

Kolo, na vari-nani tu ba gami ni.
friend NA VARI-fight REST EMPH PRO:1PL.EX DEM
'Friend, we were all fighting!' [with other people not with each other]

(65) hoava (Davis 2003 : 137)

Vari-va-dugele sa kasitona sani.
VARI-CAUSE-be.deaf ART:SG thing DIST.SG
'That thing can make [one] deaf.'

(66) hoava (Davis 2003 : 137)

Vari-va-bui sa luturu.
VARI-CAUSE-be.lost ART:SG heavy.rain
'The heavy rain can make [one] lost.'

(67) hoava (Davis 2003 : 137)

Kae vari-poni sa nikana.
NEG VARI-give ART:SG man
'The man is selfish.'
lit. 'The man does not give to [anyone].'

En (65)-(67), le préfixe *vari-* fonctionne comme opérateur sur la valence verbale de type antipassif. Du fait de sa présence, l'argument objet est omis de la phrase sans modifier le rôle du sujet. Celui-ci s'interprète toujours comme agent. En l'absence de l'objet, la construction se ramène au schéma syntaxique de la construction intransitive.

L'emploi antipassif du préfixe *vari-* peut aussi se présenter avec le verbe accompagné du suffixe de transitivité de la troisième personne. Selon Davis (2003 : 137), dans ce contexte, ce suffixe n'exerce pas réellement la fonction transitive. Voici deux exemples, (68) et (69), présentant une telle situation.

(68) hoava (Davis 2003 : 137)

Ria mahu sagi vari-medo-e.
ART:PL sweet.potato TOP VARI-choke-TR:3PL
'The sweet potatoes, they can choke [someone].'

(69) hoava (Davis 2003 : 137)

Vari-viraki sa sasaeri heni.
VARI-itch.TR:3PL ART:SG leaf this
'This leaf can make [someone] itch.'

Dans les exemples (68) et (69), en présence du préfixe *vari-*, le participant potentiel vers lequel l'agent dirige son action se prête à l'interprétation indéterminée. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de le réaliser dans la phrase. Mais, d'après Davis (2003), quand une partie particulière d'une entité humaine est affectée par l'agent, celle-ci peut être exprimée dans la phrase sous forme d'un argument syntaxiquement incorporé au lexème verbal.

Après avoir présenté les emplois réciproques, collectifs et antipassifs des réflexes de **paRi-* dans différentes langues océaniques, passons maintenant au morphème **-akin[i]*.

2.2 Les réflexes du suffixe **-akin[i]* dans les langues océaniques

D'après B. Evans (2003), les linguistes sont plus ou moins d'accord sur la reconstruction de la valeur initiale du morphème **-akin[i]*. Selon cet auteur, Pawley (1973) a reconstruit la forme **-akin[i]* en proto-océanien comme suffixe transitif ('transitive suffix'). Harrison (1982) propose une reconstruction de **-akin[i]* plus ou moins similaire avec quelques nuances importantes³¹ (B. Evans 2003 : 171). Sans entrer dans le débat sur l'adéquation de la reconstitution, il importe de noter que dans une approche synchronique, les réflexes du morphème **-akin[i]* sont attestés dans de nombreuses langues océaniques où ils remplissent des fonctions variées relatives au domaine de la syntaxe.

La section 2.2 cherche donc à présenter différents emplois des réflexes du suffixe **-akin[i]*. Menée dans une perspective comparative, cette partie de notre étude montrera dans un premier temps les réflexes du suffixe **-akin[i]* comme réducteurs de la valence verbale (section 2.2.1 et section 2.2.2). Ensuite, nous nous focaliserons sur d'autres emplois, en l'occurrence les fonctions causative, applicative, collective et celle où les réflexes du suffixe **-akin[i]* sont reconnus comme préposition verbale (section 2.2.3). Précisons qu'il ne s'agit pas ici d'explorer ces emplois de manière détaillée. Au moyen des exemples les plus

³¹ Pour la reconstruction détaillée du morphème **-akin[i]*, voir les travaux d'Harrison (1982) et le chapitre 5 de B. Evans (2003).

illustratifs, nous montrerons la polyfonctionnalité des réflexes du morphème **-akin[i]* en mettant l'accent particulier sur son emploi antipassif.

2.2.1 L'emploi passif des réflexes du suffixe **-akin[i]*

L'une des fonctions exercée par des réflexes du morphème **-akin[i]* consiste à diminuer la valence verbale. Le reconnaissant comme marqueur de détransitivisation, B. Evans (2003) montre que les réflexes de **-akin[i]* peuvent participer aux opérations passives. Pour illustrer cet emploi, cet auteur regarde le kara. Dans cette langue, le suffixe *-ai*, un réflexive de **-akin[i]*, est reconnu essentiellement comme opérateur sur la valence verbale de type passif :

(70) kara (Schlie 1983 : 15-16, cité par B. Evans 2003 : 140)

- a. [Ri]A ves-an [a kar aanabe?]o pe Amerika.
3PL.S make-EF NM car this.here PROG America
'They made this car in America.'
- b. [A kar aanabe?]s a ves-ai ti Amerika.
NM car this.here 3SG.S make-AI ABL America
'This car was made in America.'

Le même phénomène s'observe en mokil, langue micronésienne. Comme le montre l'exemple (71), dans cette langue le suffixe **-akin[i]*, réalisé sous la forme *-ek*, peut promouvoir le patient *angenmajisse* 'match' en position de sujet et destituer l'argument sujet *ngoah* 'I', ce dernier étant absent dans la structure de la phrase.

(71) mokil (Harrison 1976 : 160, cité par B. Evans 2003 : 137)

- a. Ngoah okoj-da angenmajis-se.
1SG light.TR-DIR match-DET
'I lit this match.'
- b. Angenmajis-se okoj-ek-da.
match-DET light.TR-EK-DIR
'This match has been lit.'

D'après Harrison (1982), toutes les langues micronésiennes possèdent les réflexes du suffixe **-akin[i]* (reconstruit en proto-micronésien sous la forme **-aki*), qui s'emploie pour

dériver le passif. Outre le mokil, Harrison (1982) mentionne, pour présenter ce phénomène, d'autres langues du même groupe telles que le woléaien ou le kosrae.

2.2.2 L'emploi antipassif des réflexes du suffixe **-akin[i]*

À la section précédente, nous avons montré qu'en kara, le suffixe *-ai* peut s'employer comme marque du passif. Dans cette langue, ce morphème se rencontre également dans les constructions de type antipassif. B. Evans (2003) dégage trois constructions qui répondent à cette notion. La première se caractérise par la destitution du patient en position d'oblique :

(72) kara (Schlie 1983 : 14, cité dans B. Evans 2003 : 141)

- a. [A *malu*]A a *fiit* [a *wai aapave*]O e *vuax-e*.
 NM wind 3SG.S blow NM tree that.there and break-3SG.O
 'The wind blew that tree and broke it.'
- b. [A *malu*]s a *fiit-ai* *se-na* *wai aapave* e *vuax-e*.
 NM wind 3SG.S blow-AI CONC-3SG tree that.there and break-3SG.O
 'The wind blew against that tree and broke it.'

L'exemple (72a) présente l'emploi transitif du verbe *fiit* 'blow' où ce verbe se combine avec l'agent *malu* 'wind' et le patient *wai* 'tree'. En (72b), ce dernier argument est destitué. Son statut périphérique est marqué désormais par la préposition *sena*.

En faisant référence à l'exemple (72), B. Evans (2003) note que le passage à la construction intransitive a un impact sur la structure discursive de la phrase. Le patient qui possède intrinsèquement certaines propriétés de saillance, s'interprète, suite au mécanisme de destitution, comme argument à faible degré de saillance. Il passe à l'arrière-plan où il est considéré comme moins important dans la conceptualisation de l'événement.

La deuxième construction antipassive en kara se distingue par l'absence du patient :

(73) kara (Schlie 1983 : 16, cité dans B. Evans 2003 : 141)

- a. *Na-[ne]A fi-n-[e]A pa-na suga pe la stoa*.
 TOP-3SG ask-?-3SG.O INST-3SG sugar PROG LOC store
 'She / he asked him / her for sugar at the store.'

- b. *Na-[ne]s fi-ai pa-na suga pe la stoa.*
 TOP-3SG ask-AI INST-3SG sugar PROG LOC store
 ‘She / he asked for sugar at the store.’

L'exemple (73) est intéressant dans le sens où il présente la dérivation antipassive à partir d'un verbe trivalent « demander ». Dans son emploi de base, un tel verbe se combine ainsi avec trois constituants, dont l'argument objet, « la personne à laquelle la question est posée », est indexé sur le verbe *fi-n-e* par le morphème *-e* (73a). La suffixation en *-ai* permet une dérivation intransitive avec comme conséquence l'omission du destinataire de l'action (73b). Son engagement reste désormais implicite. La réduction de la valence verbale change les caractéristiques morphologiques du verbe, qui ne s'accorde plus avec l'objet.

La troisième construction antipassive en kara est entraînée par l'incorporation. Ce mécanisme intègre syntaxiquement le terme objet au verbe, ce qui rend la phrase intransitive :

(74) kara (Schlie 1983 : 17, cité par B. Evans 2003 : 142)

- a. *Na-se? tox-an a vua ina mamareai.*
 TOP-who have-EF NM betelnut of buying
 ‘Who has the betelnut for sale ?’
- b. *Na-se? tox-ai vua ina mamareai.*
 TOP-who have-AI betelnut for buying
 ‘Who has betelnut for sale ?’

Dans l'exemple (74), l'incorporation va de pair avec le suffixe de détransitivisation *-ai*. Ce mécanisme s'accompagne également de la disparition de la marque spécifique *a* qui se combine par défaut avec l'argument objet *vua* ‘betelnut’ dans la construction transitive. Interprété initialement comme argument spécifique, le référent de l'objet prend dans la construction dérivée la valeur générique. Suite à l'effacement du morphème *a*, ce constituant manifeste aussi une mobilité réduite par rapport à ce verbe avec lequel il forme un composé.

L'emploi antipassif des réflexes de **-akin[i]* a également été identifié dans d'autres branches des langues océaniques, notamment la branche micronésienne. B. Evans (2003 : 135), suivant les études d'Harrison (1982), rapporte qu'en mokil, le suffixe *-ek* a un emploi de type passif (cf. section 2.2.1). Mais à l'inverse d'autres langues micronésiennes, en mokil ce morphème s'utilise également dans les dérivations ayant pour effet la destitution de l'objet, exemple (75).

*Common to all reflexes of *aki is a resultant state or ‘agentless passive’ interpretation, though in Mokilese [...] the reflex -ek functions as a productive detransitivizing suffix, in agentless passive, unspecified object, and incorporated object constructions. This wider use of reflexes of *aki appears to be an innovation from an original agentless passive³² (Harrison 1982 : 201-202).*

(75) mokil (Harrison 1976 : 160, cité par B. Evans 2003 : 137)

- a. *Ngoah okoj-da angenmajis-se.*
 1SG light.TR-DIR match-DET
 ‘I lit this match.’
- b. *Ngoah okoj-ek angenmajis.*
 1SG light.TR-EK match
 ‘I am lighting matches.’

L'exemple (75a) présente l'emploi transitif de la racine verbale *okoj-* ‘light’ qui se combine avec l'agent *nghoah* ‘I’ et le patient *angemajisse* ‘match’, ce dernier portant le marqueur de détermination *-se*. En (75b), le même verbe est accompagné par le suffixe *-ek* qui dérive la construction antipassive. La dérivation se réalise par l'incorporation syntaxique du terme patient. À l'opposé donc de la construction transitive, dans l'antipassif, le patient est dépourvu de la marque déterminante. Cet effacement a pour conséquence de réduire la transitivité syntaxique de la phrase et de modifier les propriétés sémantiques du patient. Celui-ci prend dès lors la valeur générique et manifeste une mobilité réduite par rapport au verbe.

Il convient de faire une remarque sur la façon dont le suffixe *-ek* a été glosé dans l'ouvrage dont les exemples sont issus. Nous l'empruntons à B. Evans (2003) qui l'a, elle-même, extrait de Harrison (1976). Tandis que ce dernier donne les exemples sans glose, B. Evans (2003) prend l'initiative de les établir en attribuant à ce morphème la fonction passive. Par conséquent, dans toutes les constructions dérivées en *-ek*, ce suffixe est glosé « passif ». Rappelons que le terme d'antipassif est relativement récent, introduit dans la littérature dans les années soixante-dix. Le travail de B. Evans publié en 2003 révèle bien le problème lié à l'absence de normalisation dans l'usage du terme d'antipassif dans la littérature.

³² L'hypothèse selon laquelle une marque passive s'étend à l'emploi antipassif est discutable. Il nous semble plus prudent d'envisager un scénario selon lequel il s'agit d'un morphème de détransitivisation, qui s'est spécialisé par la suite dans plusieurs directions, notamment comme marque passive ou antipassive. Creissels (2012b) propose une hypothèse analogue pour le suffixe **-i* en soninké, mandinka, bozo et bobo, langues mandé.

2.2.3 D'autres emplois des réflexes du suffixe **-akin[i]*

Les réflexes de la forme **-akin[i]* peuvent également augmenter la valence verbale. D'après B. Evans (2003), dans les langues océaniques, cet emploi est très répandu. Selon le verbe auquel s'attachent les réflexes de **-akin[i]*, il est possible de dégager deux fonctions. Ces morphèmes peuvent, par exemple, introduire un terme supplémentaire dans la construction, qui prend désormais le statut syntaxique d'objet sans toucher au rôle sémantique du sujet. Cette fonction connue sous le nom de « applicative » est illustrée dans l'exemple (76) :

- (76) manam (Lichtenberk 1983 : 138, cité par B. Evans 2003 : 120)
- a. [U]s-nanári.
1SG.RL-tell.story
'I told story.'
 - b. [Yábu]o [u]A-nanarí-t-aʔ-i.
Yabu 1SG.RL-tell.story-THC-Aʔ-3SG.OBJ
'I told the story about Yabu.'

Dans l'exemple (76b), l'emploi applicatif du suffixe *-aʔ* (un réflexe du morphème **-akin[i]*) est rendu évident par le fait qu'il s'attache au verbe admettant la présence du constituant *Yabou*. Ce dernier élément ne pourrait pas être introduit dans la construction en fonction d'objet si le verbe n'était pas suffixé en *-aʔ*³³.

Les réflexes de **-akin[i]* peuvent aussi augmenter la valence verbale de type causatif :

- (77) manam (Lichtenberk 1983 : 218, cité par B. Evans 2003 : 120)
- a. [ʔatéʔa]s i-ádo.
ground 3SG.RL-be.straight
'The ground is level.'
 - b. [ʔatéʔa]o [ta]A-dó-r-aʔ-i.
ground INC.RL-be.straight-THC-Aʔ-3SG.OBJ
'Let's level the ground.'

³³ L'emploi applicatif du réflexe de **-akin[i]* est également attesté en futunien, langue océanique à alignement ergatif (cf. Moysse-Faurie 2007 : 1518).

En (77a), le verbe ne se manifeste qu’avec un seul argument encodé en position de sujet. Dans la construction dérivée (77b), le même verbe, accompagné désormais du suffixe *-a?*, permet d’introduire un causateur, participant qui est responsable de l’action. Par conséquent, une telle construction est ramenée au schéma de la construction transitive dont le verbe se combine avec deux participants : le causateur dans le rôle syntaxique du sujet, et le causataire identifié comme argument objet.

Dans leur large éventail d’emplois, les réflexes du morphème **-akin[i]* se rencontrent aussi avec des verbes étant déjà accompagnés par le suffixe réciproque. Cette rencontre de deux morphèmes est attestée dans plusieurs langues océaniques, notamment en kara :

(78) kara (Schlie 1983 : 20, cité par B. Evans 2003 : 143)

- a. [Ri]A *fe-dif-an* [a *laamas*]o *pe la paiaman si Mapir.*
 3PL.S FE-remove-EF NM coconut.meat PROG LOC dryer GEN Mapir
 ‘They (together) are removing the coconut meat from the shell at the coconut dryer of Mapir.’
- b. [Ri]A *fe-dif-ai* *pe la paiaman si Mapir.*
 3PL.S FE-remove-AI PROG LOC dryer GEN Mapir
 ‘They (together) are removing [the coconut meat from the shell] at the coconut dryer of Mapir.’ [K.J.]

B. Evans (2003) signale qu’en kara, le suffixe *-ai* ne se rencontre avec le préfixe réciproque *fe-* (un réflexe de **paRi-*) que lorsque l’action implique en position de sujet un groupe d’individus alors que le terme patient n’est pas mentionné.

L’exemple (78) mérite d’être pris en considération aussi pour une autre raison. En (78b), le suffixe *-i* et le préfixe *fe-* se rencontrent au niveau du verbe qui désigne une action sémantiquement transitive. Le signifié lexical de ce verbe implique deux arguments : l’agent *ri* ‘they’ qui effectue une action sur une autre entité : *laamas* ‘coconut meat’, cette dernière restant implicite. Le fait que cette phrase se réalise sous forme de construction intransitive sans toucher au rôle sémantique du sujet, nous permet de la considérer comme antipassive.

Cette combinaison des morphèmes a également été documentée en fidjien wayan (Evans 2003). Cela ne concerne toutefois qu’un petit nombre de verbes. En revanche, ce type de dérivation semble être plus productif en futunien. Moyses-Faurie (2007 : 1529) constate que lorsque, dans cette langues les affixes *fe-* et *-aki* s’attachent ensemble au verbe, ils ont pour fonction d’exprimer toute une variété de significations à valeur non réciproque : les

constructions collectives, dispersives, successives, itératives, de moyen, les constructions à valeur aspectuelle (p.ex. construction à interprétation habituelle).

Parmi d'autres emplois attribués aux réflexes du morphème **-akin[i]*, B. Evans (2003) mentionne celui de préposition avec toutefois certaines caractéristiques verbales. Pour l'illustrer, cet auteur se réfère au tolaki, langue du groupe malayo-polynésien-occidental :

(79) tolaki (Crowley 1986 : 14, cité par B. Evans 2003 : 146)

Nau kala hai hini-a isi.
1SG cut tree PREP-3SG knife
'I cut the tree with a knife.'

Dans l'exemple (79), la préposition *hini-* (un réflexe du morphème **-akin[i]*) a pour signification 'with / about'. Il introduit dans une construction un argument oblique *isi* 'knife' tout en conservant un indice d'objet *-a*, morphème qui s'attache typiquement au verbe.

Parmi d'autres langues où les réflexes de **-akin[i]* fonctionnent comme préposition instrumentale, on peut proposer le wallisien. Moyses-Faurie³⁴ précise que dans cette langue, le réflexe du morphème **-akin[i]* reste *in situ* lorsque le complément est antéposé.

2.3 Synthèse des résultats

Dans le présent chapitre, deux affixes ont fait l'objet de notre étude : le préfixe **paRi-* et le suffixe **-akin[i]*. Les réflexes de ces morphèmes se rencontrent dans de nombreuses langues océaniques tout en révélant un caractère polyfonctionnel.

Concernant le morphème **paRi-*, Pawley (1973) constate qu'en proto-océanien ce morphème a pour origine la pluralité de relations (cf. Lichtenberk 2000). Il est donc employé pour désigner des événements collectifs, réciproques, parmi d'autres. Quelle que soit sa valeur de base exacte, il est crucial pour notre étude de noter que dans sa fonction initiale, ce morphème ne présente pas d'emploi réfléchi (cf. Lichtenberk 2000).

³⁴ Communication personnelle.

Du point de vue synchronique, les réflexes du préfixe **paRi-* s'utilisent pour dériver des constructions à pluralité de relations. Parmi différentes fonctions, nous avons évoqué essentiellement trois : la réciprocité, le collectif et l'antipassif. Pour illustrer le phénomène de l'antipassif, nous avons présenté un échantillon d'exemples issus de langues différentes : le toqabaqita (cf. Lichtenberk 1991, 2000, 2007, 2008), le fidjien (cf. Schütz 1985, Dixon 1988, Lichtenberk 2000, Bril 2005), le drehu (cf. Moyse-Faurie 1983, 2008, Bril 2005), le iaai (cf. Ozanne-Riverre 1976, Bril 2005, Moyse-Faurie 2008) et le hoava (cf. Davis 2003).

Nous avons aussi mentionné que dans certaines langues océaniques (p.ex. le nemi, le fwâi, le piye, le jawe, le toqabaqita), les réflexes de *paRi-* se sont étendus aux opérations moyennes. Mais les exemples qui présentent ce type d'emploi ne sont pas très nombreux.

Quant au suffixe **-akin[i]*, celui-ci a été reconstruit en proto-océanien par Pawley (1973) comme suffixe de transitivité (cf. B. Evans 2003). Sans entrer dans le débat sur l'adéquation de cette reconstitution, nous avons souligné que les réflexes de ce morphème remplissent aujourd'hui de nombreuses fonctions relatives au domaine de la syntaxe. Par exemple, ils peuvent s'employer pour diminuer la valence verbale. Le reconnaissant comme marqueur de détransitivisation, nous avons montré qu'en kara et en mokil, les réflexes de **-akin[i]* peuvent participer aux opérations passive et antipassive.

Ensuite, nous avons montré que les réflexes de **-akin[i]* peuvent aussi augmenter la valence verbale. En effet, dans les langues comme le manam (cf. Lichtenberk 1983, B. Evans 2003) et le kara (cf. Schlie 1983, B. Evans 2003), les réflexes de **-akin[i]* s'emploient en fonction applicative et causative.

Le quatrième emploi, présenté en kara, reposait sur la possibilité de combiner les réflexes de **-akin[i]* avec les réflexes du préfixe **paRi-* sur la même forme verbale, ceci afin d'encoder un événement où le sujet pluriel acte sur le patient, celui-ci restant implicite.

Nous avons terminé la discussion sur la polyfonctionnalité du morphème **-akin[i]* en montrant que les réflexes de **-akin[i]* sont également reconnus comme prépositions avec toutefois certaines caractéristiques verbales (cf. Crowley 1986, B. Evans 2003).

Chapitre 3

L'antipassif dans les langues d'Afrique à alignement accusatif

Le chapitre 3 est consacré à l'étude de l'antipassif dans les langues d'Afrique. En règle générale, ces langues n'expriment pas de la même façon le réfléchi et le réciproque, et si l'antipassif est attesté, il est très souvent dérivé d'une marque de réciproque. Une autre particularité est que certaines de ces langues possèdent des formes morphologiques spécialisées dans la fonction antipassive. Pour illustrer ce dernier phénomène, mais aussi la possibilité qu'offre la marque réciproque pour dériver l'antipassif, nous analyserons quelques langues issues des phylums Nilo-saharien (section 3.1) et Niger-Congo (section 3.2).

3.1 Les langues du phylum Nilo-saharien

À la présente section, nous regarderons de plus près le lango et le koyraboro senni³⁵.

Selon Polinsky (2005 : 438), le lango est une langue avec une morphologie spécialisée dans les dérivations antipassives. En effet, en parcourant la grammaire de Noonan (1992), on peut s'apercevoir que cette langue présente des formes verbales qui a) répondent parfaitement à la définition de l'antipassif, et b) dont l'emploi se limite au domaine de l'antipassif. Même si Noonan (1992) n'utilise pas explicitement le terme d'antipassif, l'explication fournie ne laisse aucun doute sur le fonctionnement syntaxique des formations dérivées :

Activity Naming stems express a potentially transitive notion, but without any reference to DO. They refer solely to a subject's participation in an

³⁵ Parmi ces deux langues, seul le lango appartient sans discussion au phylum Nilo-saharien. Sans nous prononcer sur l'appartenance génétique exacte du koyraboro senni, et par pure commodité, nous avons décidé de regrouper ces deux langues dans la même rubrique.

activity, but not activity directed towards any particular object (Noonan 1992 : 125).

Il s'agit donc de dérivations désignant une activité, où le terme unique de la construction correspond à l'agent de la construction transitive et la seule interprétation possible d'un objet omis est celle avec la signification non référentielle, caractéristique propre à de nombreuses dérivations antipassives.

En lango, la même racine verbale peut se présenter sous deux, voire trois, formes différentes correspondant aux trois schémas de valence suivants : a) valence transitive où le verbe désigne une activité ou un état dans laquelle/lequel l'objet direct (défini ou non défini, spécifique ou non spécifique) est totalement affecté ; b) valence antipassive (ou si on préfère 'activity naming') ; et c) 'secondary argument' où le sujet correspond à l'objet direct de la construction transitive. Étant donné qu'il s'agit de formes verbales spécialisées (voir la discussion ci-dessous), la possibilité de les utiliser de façon interchangeable, pour encoder tel ou tel schéma de valence est totalement exclue.

Rares sont les racines présentant chacune des trois formes. Seule la racine *nɛnɛ* 'see' est signalée pour avoir cette propriété. La majorité des racines possèdent seulement deux formes : 'transitive' vs 'activity naming' ou 'transitive' vs 'secondary argument' :

(80) lango (Noonan 1992 : 125)

	'Transitive' (TR)	Activity Naming (AN)	'Secondary Argument' (SA)
a.	<i>nɛnnò</i> 'to see'	<i>nénò</i> 'to see'	<i>nên</i> 'to be visible'
b.	<i>mèèrò</i> 'to intoxicate'		<i>mèr</i> 'to get drunk'
c.	<i>gòmmò</i> 'to bend'		<i>gòm</i> 'to be bent'
d.	<i>jàmmò</i> 'to chew'	<i>jàmô</i> 'to chew'	
e.	<i>tùkkò</i> 'to play'	<i>tùkò</i> 'to play'	
f.	<i>càmmò</i> 'to eat'	<i>cèm</i> 'to eat'	
g.	<i>ròmò</i> 'to be sufficient for'	<i>róm</i> 'to be sufficient'	

Voici deux exemples d'oppositions entre des formations morphologiques verbales de type transitif et de type antipassif :

(81) lango (Noonan 1992 : 127)

a. *ácàmmò* *dèk*
 1s-eat-PROG stew
 'I am eating stew.'

b. *ácèm*
 1s-eat-PROG
 'I am eating.'

(82) lango (Noonan 1992 : 127)

a. *átùkkò* *òdìlò*
 1s-play-PROG football
 'I am playing football.'

b. *átùkò*
 1s-play-PROG
 'I am playing.'

Les exemples (81b) et (82b) présentent les formes dérivées des verbes transitifs, spécialisées en fonction antipassive. Comme mentionné ci-dessus, en lango les racines verbales font une distinction morphologique selon le type de valence qu'elles encodent. À l'infinitif, les radicaux qui encodent le schéma de valence transitive présentent un schème tonal uniforme bas ainsi qu'une gémination de la deuxième consonne (p.ex. *nènnò* 'to see'). En revanche, les formes marquant les schémas de valence de type AN et SA ne présentent jamais de consonne géminée, et les oppositions tonales n'y sont pas neutralisées (p.ex. *nénô* 'to see' AN vs *nên* 'to be visible' SA). Dans le cas des valences transitive et AN, les formes présentent respectivement la voyelle finale -o : *nènnò* 'to see' ; *nénô* 'to see'.

À l'appui des exemples (81) et (82), on peut penser qu'une autre différence entre les constructions transitive et antipassive est l'absence de l'objet. En fait, en lango, la présence de ce dernier élément n'est pas obligatoire dans la construction transitive. Et quand il est absent (83b), il ne déclenche pas la même interprétation que l'objet omis dans l'antipassif, (83c) :

(83) lango (Noonan 1992 : 128)

a. *àcámò* *dèk*
 1s-eat-PERF stew
 'I ate stew.'

b. *àcámò*
1s-eat-PERF
'I ate it.'

c. *àcémò*
1s-eat-PERF
'I ate.'

En (83b), l'effacement de l'objet *dèk* 'stew' impose une interprétation anaphorique sur l'argument effacé. Son identité est désormais déterminée par le contexte de la communication. En revanche, dans l'antipassif (83c), la forme dérivée ne se réfère à aucun objet particulier. Elle désigne un événement sémantiquement transitif où il n'y a pas cependant de point d'aboutissement bien identifié comme il y en a dans les constructions (83a) et (83b).

Passons maintenant au koyraboro senni. Selon Heath (1999), cette langue a développé une morphologie répondant parfaitement à la notion d'antipassif. Synchroniquement, le koyraboro senni possède deux morphèmes *-a* : l'un est responsable de dérivations médiopassives (84), l'autre est spécialisé dans la fonction antipassive (85) :

(84) koyraboro senni (Heath 1999 : 166)

- | | | | |
|----|--------------|---|-----------------------------|
| a. | <i>dumbu</i> | → | <i>dumb-a</i> |
| | 'cut' | | 'be cut' |
| b. | <i>daabu</i> | → | <i>daab-a</i> |
| | 'shut' | | 'be open; open (by itself)' |
| c. | <i>haw</i> | → | <i>haw-a</i> |
| | 'tie, bind' | | 'be bound' |
| d. | <i>kanji</i> | → | <i>kanj-a</i> |
| | 'hang' | | 'be hung (on wall)' |
| e. | <i>keyri</i> | | <i>keyr-a</i> |
| | 'break' | | 'be broken, fall apart' |
| f. | <i>čin</i> | → | <i>čin-a</i> |
| | 'build' | | 'be (re-)built' |

En koyraboro senni, le suffixe *-a* en fonction médiopassive dérive des constructions intransitives où le terme unique correspond à l'objet de la construction transitive. Bien que ce type de construction admette en position de sujet un participant [+animé, +humain] et

[+animé, -humain], Heath (1999) signale qu'une telle situation s'avère rare. Dans cette langue, les constructions médiopassives accordent la préférence plutôt au sujet [-animé].

(85) koyraboro senni (Heath 1999 : 166-167)

- | | | | |
|----|---------------------------|---|--|
| a. | <i>feferi</i>
'peel' | → | <i>fefer-a</i>
'do some peeling' |
| b. | <i>neeši</i>
'measure' | → | <i>neeš-a ~ nees-a</i>
'take a measure, take aim' |
| c. | <i>kar</i>
'hit' | → | <i>kar-a</i>
'do the hitting, make contact' |
| d. | <i>haabu</i>
'sweep' | → | <i>haab-a</i>
'sweep up, do the sweeping' |
| e. | <i>čin</i>
'build' | → | <i>čin-a</i>
'do some building' |

Selon Heath (1999), en (85) la fonction du suffixe *-a* consiste à dériver des constructions intransitives où le terme unique correspond à l'agent de la construction transitive, alors que le patient est enlevé de la phrase. Etiqueté par Heath (1999) 'unspecified objet dérivation', ce type de construction a pour fonction de désigner des tâches domestiques.

Heath (1999) signale qu'en koyraboro senni de nombreux verbes transitifs, lorsqu'ils sont munis du morphème *-a*, peuvent se prêter à l'interprétation médiopassive ou à celle de type antipassif. La différence est que les emplois médiopassifs favorisent généralement le sujet inanimé, alors que l'antipassif tend à sélectionner comme sujet un participant humain.

Notons que cet auteur admet une homonymie entre un *-a* de sens médiopassif et un autre *-a* utilisé en fonction antipassive, ce qui permet d'ailleurs à Polinsky (2005) de constater que le koyraboro senni possède une marque antipassive spécialisée. Mais compte tenu du fait que cette coïncidence est fréquente à travers des langues du monde³⁶, on peut proposer une hypothèse diachronique selon laquelle en koyraboro senni il s'agit de deux vestiges figés d'une ancienne dérivation moyenne.

Enfin, il importe de souligner que Heath (1999) dans la description du koyraboro senni, n'utilise pas le terme d'antipassif bien qu'un échantillon des exemples proposé réponde

³⁶ Voir par exemple les langues indoeuropéennes où la valeur initiale du morphème réfléchi **sē* s'est élargie pour aboutir à des formes moyennes avec l'extension aux opérations passive, antipassive et impersonnelle. On peut aussi mentionner le soninké dont le suffixe *-i* a probablement pour origine une valeur réfléchie. Celui-ci suite à une évolution sémantique s'est développé comme marque d'une voix médiopassive (cf. Creissels 1992).

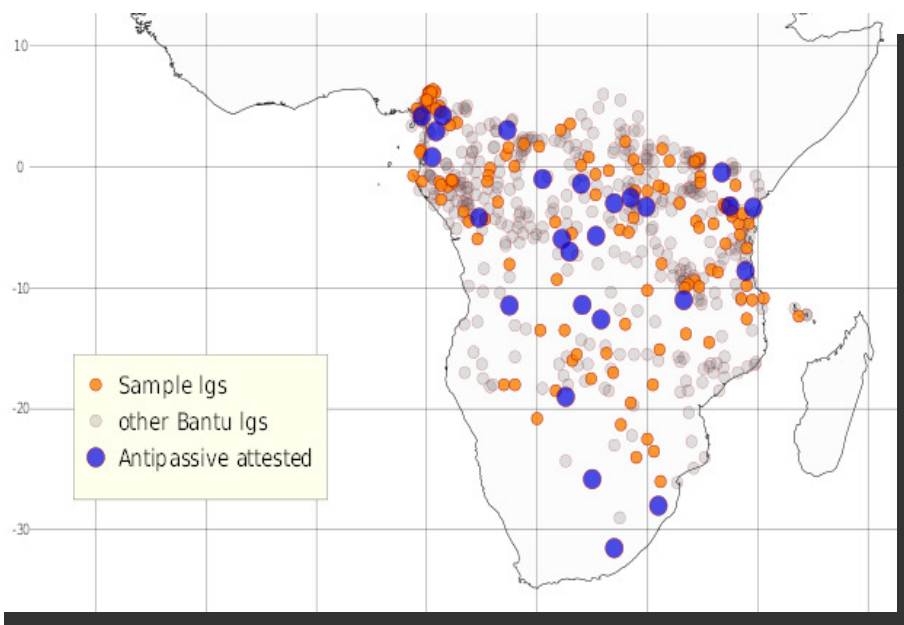
à cette notion. Cette situation est d'autant plus surprenante que Heath est considéré comme le premier à avoir évoqué en 1976 l'existence de l'opération antipassive dans les langues accusatives en utilisant explicitement ce terme (cf. section 1.3).

3.2 Les langues du phylum Niger-Congo

3.2.1 Les langues bantoues

Comme de nombreuses langues d'Afrique, les langues bantoues encodent généralement le réfléchi et le réciproque à l'aide de deux marques distinctes. Et quand l'antipassif est mis en œuvre, celui-ci est dérivé à l'aide du suffixe réciproque *-an*. L'objectif de la présente section est d'examiner l'antipassif dans cet ensemble de langues.

Appartenant à la famille Benue-Congo, les langues bantoues sont particulièrement connues pour avoir les dérivations de type antipassif (Creissels³⁷, Segerer 2012). En effet, il suffit de regarder la Carte 1 pour évaluer l'ampleur de ce phénomène et constater que l'antipassif s'est déjà installé dans le système des langues bantoues.



Carte 1. Antipassif dans les langues bantoues selon Segerer (2012).

³⁷ Communication personnelle.

Pour donner quelques exemples précis, Segerer (2012) mentionne les langues suivantes : le bulu, le tshiluba, le duala, l’eton, le fang, le gikuyu, le giriyama, le kako, le kaonde, le kela, le kete, le kirundi le laari, le lega-beya, le luimbi, le lunda, le matuumbi, le lomongo, le rundi, le shi, le songe, le tumbuka, le xhosa, le tswana, le wunjo, le yeyi et le zulu. Il est probable que des analyses ultérieures permettraient d’étendre encore cette liste.

Rares sont les linguistes qui, pour se référer à la dérivation ayant pour effet la destitution du patient sans changer le statut sémantique du terme sujet, utilisent le terme d’antipassif. Les études de Segerer et Janic (2011), Segerer (2012), Mukoko (2012), et de Dom et Bostoën (2012) permettent d’appuyer cette observation. Dans l’exemple (86), on présente le morphème *-an*. Rangé sous les noms différents, il dérive des formations morphologiques répondant parfaitement à la notion d’antipassif.

(86) langues bantoues (Segerer et Janic 2011, Segerer 2012)

	Language	Labels of <i>-an</i>	Verbal base		Verbal derivation
a.	Lega	stative	<i>-karya</i> ‘help’	→	<i>-kanya</i> ‘to be helpful’
b.	Kikaonde	essive	<i>-suma</i> ‘bite’	→	<i>-sumana</i> ‘be a biter’
c.	Lunda ³⁸	potential	<i>sum-a</i> ‘bite’	→	<i>sum-an-a</i> ‘be biting, likely to bite’
			<i>tuk-a</i> ‘insult’	→	<i>tuk-an-a</i> ‘be insulting’
			<i>dim-a</i> ‘deceive’	→	<i>dim-an-a</i> ‘be false, deceitful’
			<i>tuk-a</i> ‘insult’	→	<i>tuk-an-a</i> ‘be insulting’
			<i>shiñ-a</i> ‘curse’	→	<i>shiñ-an-a</i> ‘be one who curses’
d.	Kete	(?)	<i>-p-</i> ‘donner’	→	<i>-p-an</i> ‘donner aux autres’

³⁸ A very limited number of transitive verb roots become intransitive when they suffix the potential extension *-an*. The verb takes an agentive subject and disallows the patient. The main function of the potential is to express what the agent can possibly do, or what it does frequently (Kawasha 2003: 176).

Le kisongye est une autre langue bantoue où l'emploi antipassif du morphème *-an* n'a pas été reconnu. D'après Mukoko (2012), Stappers (1964) attribue au suffixe *-an* l'étiquette d'altératif, mais certaines des dérivations relèvent d'une diathèse antipassive :

(87) kisongye (Stappers 1964 : 27, cité par Mukoko 2012)

	Base verbale		Dérivé verbal
a.	<i>-sum-</i> 'mordre'	→	<i>-sum-an-a</i> 'mordre [quelqu'un, les gens]'
b.	<i>-samb-</i> 'consoler'	→	<i>-samb-an-a</i> 'consoler [quelqu'un, les gens]'

Voici l'exemple (88) présentant l'emploi antipassif des formes *-sumana* et *-sambana*.

(88) kisongye (Mukoko (2012))

- a. *Mbwa obe bakasumana.*
'Ton chien est allé mordre [quelqu'un / les gens].'
- b. *Atwende mu kusambana.*
'Nous allons consoler [quelqu'un / les gens].'

Il est couramment admis que le suffixe *-an* est polysémique avec la possibilité d'exprimer d'autres significations ayant pour caractéristique générale la pluralité de relations. Dans la mesure où la notion de pluralité de relations peut se référer à la fois aux événements à pluralité de participants et aux événements à la pluralité d'une même relation (cf. Lichtenberk 2000 : 34), Segerer (2012) repartit les étiquettes attribuées au morphème *-an* en deux classes :

plurality of participants		plurality of events	
Labels of <i>-an</i>	Language	Labels of <i>-an</i>	Language
reciprocal	(frequent)	intensitive	tumbuka, kela, lomongo, shi
associative	(frequent)	repetitive	ngangela
comitative	(frequent)	frequentative	zulu
co-participation	tswana	habitual	kinyamwezi
alterative	songye	generic	kirundi
simultaneity	herero	quantificational	kirundi
togetherness	herero	attributive	lega
arbitrary object	bulu	essive	kikaonde

	stative	duala, orungu, luyana
	potential	fanga
	do pointlessly	kimaatumbi
	prolonged action	xhosa, zulu

Tableau 6. Répartition des appellations attribuées au suffixe *-an* selon le trait « pluralité de relations ».

Ces étiquettes mettent en valeur l'aspect sémantique de l'action. Quant à l'antipassif, celui-ci se rapproche plutôt de la colonne droite dans le sens où son événement donne fréquemment lieu à l'interprétation habituelle/générique, lecture qui par défaut implique la répétition d'un même événement (ou si l'on préfère la répétition d'une même relation).

Mettre au point une description cohérente de toutes les langues bantoues pour lesquelles l'antipassif a été identifié serait une entreprise trop ambitieuse. Cette étude ne saurait y prétendre. En nous limitant au kirundi et au tswana deux langues aux données desquelles nous avons un accès relativement facile, nous montrerons les propriétés les plus pertinentes associées typiquement à l'antipassif dans cette famille de langues. Le choix d'étudier le kirundi s'explique aussi par le fait que son antipassif présente un traitement commun dans les langues bantoues. Quant au tswana, même si les dérivations antipassives n'y semblent pas très répandues, elles présentent un type de construction permettant d'expliquer l'extension de la réciprocité vers l'antipassif dont nous aurons à reparler à la section 7.4.2.

3.2.1.1 Le kirundi

Le kirundi dissocie formellement la marque réciproque de celle de réflexivité. Pour dériver le réciproque, cette langue utilise le suffixe *-an* (89b), alors que le réfléchi s'exprime au moyen du préfixe *i-* (89c).

- (89) kirundi (Ndayiragije 2006 : 273)
- a. *Abagabo ba-a-kúbit-ye abâna.*
men 3p-PST-hit-ASP children
'The men hit children.'
 - b. *Abagabo ba-a-kúbit-an-ye.*
men 3p-PST-hit-AN-ASP
'The men hit each other.'

- c. *Abagabo ba-a-i-kúbit-ye.*
 men 3p-PST-REFL-hit-ASP
 ‘The men hit themselves.’

En (89), les affixes *-an* et *i-* modifient la structure syntaxique de la phrase. Ce changement se manifeste par le fait que lorsque ces morphèmes s’attachent au verbe, l’argument qui occupe la position d’objet dans la construction transitive disparaît. Cet effacement signifie que ces deux procédés dérivationnels ont pour effet de rendre la construction transitive syntaxiquement intransitive.

Suivant l’étude de Ndayiragije (2006), nous dégageons par la suite les propriétés syntaxiques et sémantiques liées aux constructions réciproque et antipassive.

Premièrement, comme le montre l’exemple (90), en kirundi les dérivations en *-an* avec un sujet pluriel sont souvent ambiguës et donnent lieu à deux interprétations : réciproque (i) et antipassif (ii) :

- (90) kirundi (Ndayiragije 2006 : 275)
- a. *Abanyéeshuúle ba-a-tuk-ye umwarimu.*
 students 3p-PST-insult-ASP teacher
 ‘Students insulted the teacher.’
- b. *Abanyéeshuúle ba-a-tuk-an-ye.*
 students 3p-PST-insult-AN-ASP
 i. ‘Students insulted each other.’
 ii. ‘Students insulted [people_{arb}].’

Deuxièmement, il est à observer que la dérivation réciproque / antipassive est possible à partir d’une construction où les participants, en assumant les rôles sémantiques différents, n’impliquent pas une différence de nature sémantique. En effet, en (90a), le verbe ‘insult’ se combine avec deux arguments dont le référent présente le trait [+animé, +humain]. Lorsque cette condition sémantique est remplie, le système du kirundi permet la dérivation de type réciproque / antipassif (90b). Dans un tel contexte, l’absence du suffixe *-an* annule les interprétations réciproque et antipassive en rendant la construction agrammaticale (90c) :

- c. **Abanyéeshuúle ba-á-tuk-ye.*
 students 3p-PST-insult-ASP
 i. *‘Students insulted each other.’
 ii. *‘Students insulted [people_{arb}].’

La comparaison des exemples (90c) et (91b) montre qu'en kirundi la construction transitive n'admet l'omission du deuxième terme que lorsque ce dernier est [-animé] :

(91) kirundi (Ndayiragije 2006 : 275)

- a. *Imbwa zi-a-ri-ye inyama.*
 dogs 3p-PST-eat-ASP meat
 'Dogs ate meat.'
- b. *Imbwa zi-a-ri-ye.*³⁹
 dogs 3p-PST-eat-ASP
 'Dogs ate [something].'

Dans l'exemple (91b), l'effacement du deuxième terme de la construction *inyama* 'meat' est possible et aboutit à une seule interprétation, à savoir 'Dogs ate [something]', avec une signification d'indétermination quant à l'identité de l'argument représenté par l'objet.

La dérivation en (92) dégage une autre propriété intéressante. Elle est mise en place lorsque *-an* s'attache au verbe dans une construction dont le deuxième terme est [-animé].

(92) kirundi (Ndayiragije 2006 : 275)

- a. *Imbwa zi-a-ri-ye inyama.*
 dogs 3p-PST-eat-ASP meat
 'Dogs ate meat.'
- b. *Imbwa zi-a-ri-an-ye.*
 dogs 3p-PST-eat-AN-ASP
 i. 'Dogs bit each other.'
 ii. 'Dogs bit [people_{arb}].'

Syntaxiquement, l'exemple (92) ne présente aucune particularité notable. La dérivation a pour fonction de destituer l'argument objet, ce qui rend la construction intransitive avec à la fois une interprétation réciproque (i) et antipassive (ii). En revanche, la transformation de la construction transitive en construction réciproque / antipassive change le contenu sémantique de l'argument objet. Celui-ci est désormais interprété comme [+animé].

Les dérivations réciproque / antipassive en *-an* peuvent produire des formes lexicalisées. Le changement dans le signifié lexical du verbe peut varier à divers degrés. En

³⁹ Le kirundi a perdu un verbe proto-bantou signifiant « mordre » et à l'opposé de nombreuses langues bantoues, il utilise actuellement la même racine verbale *-ri-* pour exprimer le sens de « manger » et celui de « mordre ».

(92b), la dérivation donne lieu à un faible degré de lexicalisation. La racine verbale *-ri-* signifiant ‘eat’, lorsqu’elle est accompagnée par le suffixe *-an*, s’interprète comme ‘bite’.

Afin de dégager une autre propriété de la dérivation réciproque / antipassive, nous nous appuyons à nouveau sur les exemples (90) et (91), repris ci-dessous.

(93) kirundi (Ndayiragije 2006 : 275)

- a. *Abanyéeshuúle ba-a-tuk-ye umwarimu.*
 students 3p-PST-insult-ASP teacher
 ‘Students insulted the teacher.’
- b. *Abanyéeshuúle ba-a-tuk-an-ye.*
 students 3p-PST-insult-AN-ASP
 i. ‘Students insulted each other.’
 ii. ‘Students insulted [people_{arb}].’

(94) kirundi (Ndayiragije 2006 : 275)

- a. *Imbwa zi-a-ri-ye inyama.*
 dogs 3p-PST-eat-ASP meat
 ‘Dogs ate meat.’
- b. *Imbwa zi-a-ri-ye.*
 dogs 3p-PST-eat-ASP
 ‘Dogs ate [something].’

Sur la base des exemples (93) et (94), on peut constater que le kirundi fait appel à des stratégies différentes pour encoder un changement sur la valence syntaxique du verbe. Dans les deux cas, cette modification se réalise par l’omission de l’argument objet. Mais à l’opposé de l’exemple (93), en (94) la réduction de la valence se fait sans modifier les caractéristiques morphologiques du verbe. L’exemple (94) présente donc l’emploi ambitransitif du verbe qui peut apparaître dans une construction intransitive sans que le rôle sémantique du sujet change.

Un autre trait caractéristique des dérivations en *-an* concerne la pluralité de l’argument sujet. Nous avons vu au fil de cette section que la construction réciproque munie d’un sujet pluriel se prête systématiquement à deux interprétations. Mais il suffit de mettre le terme sujet au singulier pour lever l’ambiguïté et n’imposer que l’interprétation de type antipassif. L’exemple (95) présente une telle situation :

- (95) kirundi (Ndayiragije 2006 : 276)
- a. *Umunyéeshuúle a-a-tuk-ye umwarimu.*
 student 3s-PST-insult-ASP teacher
 ‘A student insulted the teacher.’
- b. *Umunyéeshuúle a-a-tuk-an-ye.*
 student 3s-PST-insult-AN-ASP
 ‘A student insulted [people_{arb}].’

Ensuite, en kirundi la présence du marqueur de réciprocité ne bloque pas forcément le terme objet. Celui-ci peut se réaliser dans une phrase dérivée sous forme d’oblique. Pour l’illustrer, Ndayiragije (2006) fournit le cas contrasté suivant :

- (96) kirundi (Ndayiragije 2006 : 276)
- a. *Umunyéeshuúle a-a-tuk-ye umwarimu.*
 student 3s-PST-insult-ASP teacher
 ‘A student insulted the teacher.’
- b. *Umunyéeshuúle a-a-tuk-an-ye na umwarimu.*
 student 3s-PST-insult-AN-ASP by teacher
 ‘A student and a teacher insulted each other.’

Cette dérivation montre que syntaxiquement le verbe en *-an* peut se construire avec un sujet qui se réfère uniquement à une partie des entités concernées, les autres étant représentées par un complément oblique introduit par la préposition *na*. Du point de vue sémantique, une telle combinaison impose au suffixe *-an* la reconnaissance d’une valeur d’action conjointe et permet d’interpréter (96) également comme « A student and a teacher insulted together ».

Pour dégager la dernière particularité des dérivations en *-an*, regardons l’exemple (97). Il se distingue par le fait que la réintégration du terme objet omis en (97c) ne modifie pas son statut syntaxique. Celui-ci fonctionne toujours comme argument nucléaire.

- (97) kirundi (Ndayiragije 2006 : 278)
- a. *Abo bagabo ba-a-sambur-ye inzu yanje.*
 those men 3p-PST-destroy-ASP house of-me
 ‘Those men destroyed my house.’
- b. *Abo bagabo ba-a-sambur-an-ye.*
 those men 3p-PST-destroy-AN-ASP
 i. ‘Those men destroyed each other.’
 ii. ‘Those men destroyed [people_{arb}].’

- c. *Abo bagabo ba-a-sambur-an-ye inzu yanje.*
 those men 3p-PST-destroy-AN-ASP house of-me
 i. 'Those men destroyed my house together.'
 ii. 'Those men destroyed my house with [people_{arb}].'

En (97a), le verbe se combine avec deux arguments nucléaires : l'agent *abo bagabo* 'those men' et le patient *inzu yanje* 'my house'. En présence du suffixe *-an*, le deuxième terme peut s'effacer de la phrase, ce qui entraîne l'interprétation réciproque / antipassive de la construction (97b). Quand l'argument omis s'introduit à nouveau dans la construction (97c), la phrase nous situe, soit dans un contexte « collectif » où les participants détruisent la maison ensemble (i), soit dans un contexte « comitatif » où le participant sujet exerce une action sur une autre entité avec un groupe indéterminé de gens (ii). Cet exemple amène donc à la conclusion selon laquelle la frontière entre l'emploi réciproque, antipassif, collectif, et comitatif est souvent perméable.

3.2.1.2 Le tswana

De même que le kirundi, le tswana possède deux marques distinctes : le préfixe *i(n)-* encodant des expressions réfléchies et le suffixe *-an* responsable des formations réciproques avec une possibilité d'extension à l'emploi du type antipassif.

Quant au morphème réfléchi, celui-ci présente un comportement typique comparable à celui des morphèmes responsables de cette fonction dans d'autres langues. Notons que le tswana ne possède aucun autre outil morphosyntaxique pour encoder la notion de réflexivité. Le préfixe *i(n)-* reste donc le seul moyen disponible dans cette langue pour exprimer la relation de coréférence entre le sujet et l'objet. Voici quelques dérivations réfléchies :

- (98) tswana (Chebanne 1992 : 5)
- a. *i-kama* 'to comb oneself'
 - b. *i-ngwaya* 'to scratch oneself'
 - c. *i-polaya* 'to kill oneself'
 - d. *i-teba* 'to look at self'
 - e. *i-tlhakola* 'to wipe one's bottoms'
 - f. *i-tshasa* 'to use make-ups on oneself'

Une autre observation révèle le caractère polysémique du préfixe *i(n)-*. En effet, ce morphème peut s'employer dans d'autres contextes où la relation de coréférence entre le sujet et l'objet pose problème. Selon Creissels (2002 : 400), le préfixe *i(n)-* se rencontre, entre autres, dans les expressions du type autocausatif *iphutha* « se rassembler », et décausatif *ikala* « reprendre ». Il est aussi possible de l'observer dans les formes verbales avec des significations lexicalisées *itumela* « se réjouir » à côté de *dumela* « accepter », ou bien avec les verbes qui n'existent qu'en combinaison avec le préfixe *i-*. Le fait que le même morphème exprime tout un ensemble de significations qui ne correspondent pas à la stricte notion de réflexivité permet de traiter ce morphème plutôt comme une marque de moyen-réfléchi.

Concernant la notion de réciprocité, le tswana utilise systématiquement le suffixe *-an* qui est la seule stratégie mise en place dans cette langue pour véhiculer la valeur en question :

(99) tswana (Cole 1975 [1955] : 209-210)

- a. *rata* → *ratana*
'love' 'love each other'
- b. *ruta* → *rutana*
'teach' 'teach each other'
- c. *bitsa* → *bitsana*
'call' 'call each other'
- d. *botsa* → *botsana*
'ask' 'ask each other'

Sur le plan syntaxique, Creissels (2002) observe qu'en tswana les verbes réciproques peuvent se rencontrer dans deux types de constructions. Le premier type est celui où le terme sujet réfère à l'ensemble des entités concernées, exemple (100b) :

(100) tswana (Creissels 2002 : 402)

- a. *Kitso o rata Dimpho.*
1Kitso SC1-aimer-FIN 1Dimpho
'Kitso aime Dimpho.'
- b. *Kitso le Dimpho ba a ratana.*
1Kitso avec-1Dimpho SC2-DJT-aimer-RECIPR-FIN
'Kitso et Dimpho s'aiment.'

Le deuxième type est celui où l'argument sujet réfère seulement à une partie des entités concernées, les autres étant représentées par un complément introduit par la préposition comitative *le* « avec » (100c) :

- c. *Kitso o ratana le Dimpho.*
 1Kitso SC1-aimer-RECIPR-FIN avec-1Dimpho
 'Kitso et Dimpho s'aiment.'
 litt. 'Kitso s'aime avec Dimpho.'

Au-delà des formes réciproques, Creissels (2002) montre que le suffixe *-an* peut aussi se rencontrer dans des formes lexicalisées dont le sens n'est pas immédiatement déductible de la signification des verbes dont ils sont dérivés. Pour l'illustrer, cet auteur propose le verbe *dumela* « accepter ». Celui-ci, combiné au suffixe *-an* donne lieu à la forme *dumalana* signifiant « se mettre d'accord ». Pour compléter la thématique des formes lexicalisées en tswana, Creissels (2002) mentionne les cas où les formes réciproques n'existent qu'en combinaison avec le morphème *-an*, comme pour le verbe *tshwana* « se rassembler ».

Une autre particularité de *-an* est son caractère polyfonctionnel. Il peut, par exemple, dériver des constructions antipassives. Mais par rapport à l'usage réciproque qui est pleinement productif, l'emploi antipassif s'observe sporadiquement dans cette langue (cf. Creissels 2002, Creissels et Nougier-Voisin 2008). Pour illustrer l'antipassif en tswana, Creissels (2002) dégage deux cas. Le premier est illustré en (101).

(101) tswana (Creissels 2002 : 402, cité par Creissels et Nougier-Voisin 2008 : 294)

- a. *Lepodisi le batla legodu*
 5.policeman SM3:5 look.for 5.thief
 'The policeman is looking for the thief.'
- b. *Lepodisi le batlana le legodu.*
 5.policeman SM3:5 look.for.RECP with 5.thief
 i. 'The policeman and the thief refer to two persons participating in an event lexicalized as look for' (abstract meaning)
 ii. 'The policeman is looking for the thief.' (preferred interpretation)

Syntaxiquement, la phrase en (101a) est définie comme construction transitive où le verbe *batla* 'look for' est combiné à deux termes nucléaires : *lepodisi* 'policeman' et *legodu* 'thief'. Lorsque le suffixe *-an* s'attache au verbe, il a pour effet de destituer l'argument objet. En (101b), cet argument se manifeste sous forme d'oblique. Son statut périphérique est

signalé par la préposition comitative *le* ‘with’. Par conséquent, la construction dérivée présente le schéma syntaxique de la construction comitative.

Sémantiquement, l'exemple (101b) désigne un événement réciproque qui peut se traduire : « les policiers se cherchent avec le voleur ». Cependant, une telle lecture est douteuse du point de vue pragmatique, car il est plus naturel de rencontrer des situations où c'est la police qui cherche le voleur, que des cas où ces deux participants s'engagent dans cette action de façon réciproque. La prise en compte de l'aspect pragmatique suggère donc a) une lecture selon laquelle les participants concernés sont en relation asymétrique : *lepodisi* ‘policeman’ assume le rôle de l'agent, tandis que le complément comitatif *legodu* ‘thief’ est présenté comme son accompagnant, et b) de reconnaître la synonymie entre (101a) et (101b).

On peut conclure en disant que la dérivation (101b) s'approche de l'antipassif. Mais proposer une telle analyse ne dépend pas purement des propriétés morphosyntaxiques de la construction. Pour traiter la dérivation (101b) comme antipassive, trois aspects entrent en jeu. Le premier est pragmatique (voir la discussion ci-dessus). Le deuxième est syntaxique : la construction comitative dissocie syntaxiquement les arguments, condition nécessaire pour pouvoir identifier les rôles sémantiques assumés par les participants. Le troisième aspect est sémantique : les référents du sujet et de l'objet doivent désigner des participants qui sont normalement dans une relation asymétrique (cf. (100c) vs (101b)). On reviendra sur l'extension de l'antipassif à partir de la construction comitative à la section 7.4.2.

Pour illustrer le second usage antipassif de *-an*, Creissels (2002) évoque des verbes (p.ex. *roga* « insulter »), qui lorsqu'ils sont accompagnés du suffixe *-an*, donnent habituellement lieu à une interprétation réciproque (p.ex. *rogana* « insulter mutuellement »), mais qui peuvent aussi avoir une interprétation de type antipassif. Cette lecture est la seule possible lorsque le terme sujet est singulier.

L'analyse de l'antipassif en kirundi et en tswana ne donne pas les mêmes résultats. Elle permet notamment d'observer que ce phénomène diffère en termes de productivité. Alors qu'en tswana l'antipassif s'avère relativement marginal, seulement deux exemples ont été signalés par Creissels (2002), en kirundi l'antipassif semble être plus présent. D'après Ndayiragije (2006), dans cette langue les constructions réciproques avec le sujet désignant un groupe de participants sont systématiquement ambiguës oscillant entre les interprétations réciproque et antipassive. Quant au tswana, lorsque certaines conditions sont remplies, il est possible d'analyser la construction comitative sous l'angle de l'antipassif.

3.2.2 Les langues atlantiques

La polysémie réciproque-antipassif s’observe aussi dans les langues atlantiques. Pour l’illustrer, nous porterons l’essentiel de notre attention sur le wolof (section 3.2.2.1). Ensuite, nous nous interrogerons au sujet du même phénomène en kerak (section 3.2.2.2).

3.2.2.1 Le wolof

Le wolof se distingue par la présence de très nombreux marqueurs verbaux qui encodent différents types d’opérations sur la valence verbale. Outre l’opération du type moyen (*-u*), Nougier-Voisin (2002) liste les marqueurs suivants : causatif (*-e, -al, -le, -lu, -loo*), applicatif (*-e, -al*), possessif (*-le*), coparticipation (*-e, -oo, -ante, -andoo, -aale*), et enfin une opération du type antipassif (*-e*). C’est cette dernière qui fait l’objet de la présente section.

Deux raisons nous ont poussée à examiner le wolof. D’une part, il s’agit d’une langue accusative dans laquelle les notions de réflexivité et de réciprocité ne sont pas marquées par le même outil grammatical. Alors que les constructions exprimant la coréférence entre le sujet et l’objet sont fréquemment encodées par un groupe nominal composé d’un terme nominal « bopp » *tête* et d’un possessif (cf. Heine 2000, cité par Nougier-Voisin 2002 : 94), la notion de réciprocité fait appel au marqueur *-e* ou *-ante*. Quant au morphème *-e*, celui-ci est responsable d’encoder les événements naturellement réciproques, exemple (102) :

(102) wolof (Creissels et Nougier-Voisin 2008 : 298)

- a. *nuyu naa ko*
greet PRF.SBJ.1SG OBJ.3SG
‘I greeted him / her.’
- b. *nuyoo⁴⁰ naa ak moom*
greet.RECP PRF.SBJ.1SG with PRON.3SG
‘I exchanged greetings with him / her.’

⁴⁰ En wolof, le suffixe *-e* lorsqu’il s’attache au verbe à voyelle finale *u* est fusionné en *oo*. Le processus morphophonologique *u + e* → *oo* se produit systématiquement à la frontière morphologique.

D'autre part, le wolof atteste de manière relativement productive un phénomène d'antipassif marqué par le suffixe réciproque *-e* :

(103) wolof (Nouguier-Voisin 2002 : 310)

- a. *Xaj a ko mätt.*
 chien ESuj 3S mordre
 'Un chien l'a mordu.'
- b. *Looy yox-joxi ? Xaj bi du mätte.*
 chien déf ENég3S mordre-E
 'Pourquoi tu trembles ? Le chien ne mord pas.'

L'exemple (103a) présente l'emploi transitif du verbe *mätt* « mordre ». L'énoncé de cette phrase nous situe dans un événement où le participant sujet *xaj* « chien » assume le rôle de l'agent effectuant l'action de « mordre » sur une autre entité. La dérivation (103b) présente la même forme verbale, munie dès lors du suffixe *-e*. En présence de ce morphème le verbe *mätt* perd la possibilité de se combiner explicitement avec le deuxième participant.

La particularité du wolof s'explique également par le fait que le système de cette langue exploite non seulement la possibilité de dériver les constructions antipassives à partir des verbes transitifs (103), ce qui s'observe habituellement dans les autres langues du monde, mais aussi à partir des verbes trivalents, question rarement abordée de façon détaillée dans la littérature. Il y a toutefois des différences de productivité importantes entre les deux types de dérivations. Alors que les constructions antipassives issues des verbes à deux participants ne se rencontrent que pour un petit nombre de verbes, les dérivations antipassives à partir de formes verbales à trois participants tendent à être beaucoup plus productives (cf. Nouguier-Voisin 2002). Cet aspect mérite d'être mis en valeur, car l'antipassif dérivé à partir des verbes trivalents est rarement mentionné comme un phénomène aussi productif. Outre le wolof, nous pouvons mentionner le japhug, langue polysynthétique sino-tibétaine à alignement ergatif (cf. Jacques à paraître) et le sereer, autre langue de la branche Atlantique (cf. Renaudier 2012).

Voici un exemple présentant la dérivation antipassive à partir du verbe trivalent :

(104) wolof (Nouguier-Voisin 2002 : 309)

- a. *Géej ga jox ko wenn jën.*
 mer déf donner 3S un poisson
 'La mer lui donna un poisson.'

Dans l'exemple (104a), chaque participant assume un rôle sémantique distinct : le premier participant *géej* « mer » exerce la fonction de l'agent. Le deuxième participant *ko* « lui » est reconnu comme récepteur, entité animée qui reçoit « le poisson ». Enfin, le référent du *jën* « poisson » assume le rôle du patient. De ce fait, il subit un transfert.

Lorsque le suffixe *-e* est mis en jeu, il touche systématiquement au récepteur de l'action qui est obligatoirement effacé de la structure de la phrase, exemple (104b) :

- b. *Alal du joxe màqaama.*
 fortune ENég3S donner-E prestige
 'La fortune ne donne pas le prestige.'

D'après Nougier-Voisin (2002), l'argument omis ne peut pas être repris dans la construction dérivée, même sous forme d'oblique. La préposition *ci* qui introduit dans cette langue un récepteur d'action, perd ce pouvoir en présence du morphème *-e*, exemple (104c) :

- c. **Alal du joxe màqaama ci sàcc bii.*
 fortune ENég3S donner-E prestige loc voleur dém
 'La fortune n'a pas donné le prestige à ce voleur.'

Le fait qu'en (104b) le verbe retient le patient et non le récepteur montre que dans cette langue, l'antipassif réduit la valence verbale de trois à deux sans transformer la construction de base en construction syntaxiquement intransitive. Il s'agit d'une particularité propre au wolof (Nougier-Voisin 2002 : 309), mais aussi au sereer. D'après Renaudier (2012), le sereer présente une marque d'antipassif spécialisée *-it* qui, une fois attachée au verbe trivalent destitue le récepteur / destinataire de l'action. Notons que Jacques (à paraître) aboutit à la même conclusion à propos du préfixe *rr-* en japhug. Le fait que dans ces trois langues, l'antipassif vise le récepteur / bénéficiaire n'est pas fortuit. Cette corrélation est liée à la hiérarchie dans les constructions à deux objets qui prévoit que c'est le récepteur / bénéficiaire qui en règle générale partage le plus de propriétés avec le patient des verbes transitifs. De ce fait, le récepteur / bénéficiaire est plus susceptible d'être omis de la construction trivalente que le patient.

En wolof, l'opération antipassive peut aussi produire des formations lexicalisées (105).

(105) wolof (Nouguier-Voisin 2002 : 311)

- a. *Bëgg na Abdou.*
aimer P3S Abdou
'Elle aime Abdou.'
- b. *man dé dama bëgg jëkkër.*
1S insist. EVerb1S vouloir mari
'Moi vraiment, je veux un mari.'
- c. *Bu bëgge woon, du la baal bor bi.*
Nég vouloir-E passé ENég3S 2S céder dette déf
'S'il était cupide, il n'aurait pas annulé ta dette.'

Dans les exemples (105a) et (105b) le verbe *bëgg* signifie respectivement « aimer » et « vouloir ». Lorsque ce verbe est muni du suffixe antipassif *-e* (105c), sa valeur lexicale change en signifiant dès lors « être cupide ». D'après Nouguier-Voisin (2002), la motivation sémantique de cette lexicalisation serait basée sur le sens de « vouloir de l'argent ».

Nous avons déjà fait allusion au fait que'en wolof, l'antipassif est productif quand il a pour point de départ un verbe ditransitif, en particulier un verbe déjà accompagné par le suffixe applicatif *-al*. Cette situation est illustrée par l'exemple (106) qui présente la relation entre le changement de valence du verbe *yóbbu* « apporter » et les mécanismes de suffixation.

(106) wolof (Nouguier-Voisin 2002 : 311)

- a. *Yóbbu naa suukar bi ci yaay.*
apporter P1S sucre déf loc mère
'J'ai apporté du sucre à maman.'

Dans l'exemple (106a), le verbe *yóbbu* « apporter » se manifeste avec trois constituants : l'agent *naa* « je », le patient *suukar* « sucre » et le récepteur *yaay* « maman ». Ce dernier est précédé de la préposition locative *ci*.

En (106b), ci-dessous, la suffixation en *-al* dérive une construction applicative qui rend possible la présence de deux objets. Par conséquent, le récepteur de l'action « mère » n'est plus introduit dans la phrase par la préposition *ci*. En dehors de la modification morphosyntaxique de la construction, la dérivation applicative ne se distingue pas de la construction correspondante de base (106a). En effet, tout argument assume le même rôle sémantique que le verbe lui assigne dans la construction ditransitive correspondante et la phrase elle-même se prête à la même interprétation.

- b. *Yóbbul naa yaay sukaar bi.*
 apporter-AL P1S mère sucre déf
 ‘J’ai apporté du sucre à maman.’

Enfin, l’exemple (106c) combine à la fois les dérivations applicative et antipassive. Ce procédé aboutit à une construction transitive dans laquelle les rôles sémantiques attribués aux participants *naa* « je » et *suukar* « sucre » ne subissent aucune modification. De manière analogue, l’antipassif sert à effacer le récepteur de l’action.

- c. *Yóbbule naa sukaar bi.*
 apporter-AL-E P1S sucre déf
 ‘J’ai apporté du sucre [à quelqu’un].’

L’emploi antipassif allié à la marque applicative n’est pas isolé sur le plan typologique. Une situation semblable s’observe en huastèque du sud-est, langue maya à traits ergatifs. D’après Kondic (2012), dans cette langue, les marques applicatives : *-tx* et *-n* peuvent se rencontrer au sein d’une même construction avec le morphème antipassif.

À ce stade de l’exposé, il importe de revenir sur la définition de l’antipassif, pour évaluer son impact sur les données du wolof. Pour cela, revisitons à nouveau la définition de Dixon (1994) et celle de Polinsky (2005) (cf. section 1.2), où ces deux linguistes incitent à traiter l’opération antipassive comme se limitant aux formes verbales transitives. Bien que cela ne fasse guère de doute, les données du wolof montrent que cette opération peut également concerner des verbes trivalents. Ensuite, les définitions de Dixon (1994) et de Polinsky (2005) suggèrent que tous les verbes ayant subi l’antipassivisation se rencontrent dans les constructions syntaxiquement intransitives. Cependant les données du wolof montrent que l’opération antipassive ne convertit pas nécessairement une construction de base en construction intransitive. Dans cette langue, l’antipassif peut faire destituer un récepteur des verbes trivalents, ce qui les rend syntaxiquement transitifs. Ainsi, pour englober le cas du wolof, la définition de l’antipassif doit être formulée en termes de réduction de valence et non de conversion d’une construction transitive en une construction intransitive.

3.2.2.2 Le kerak

Pour terminer la discussion sur le phénomène de l’antipassif dans les langues atlantiques, regardons le diola, ensemble de langues appartenant au sous-groupe bak. En se basant particulièrement sur les données du kerak, Segerer (2012) présente l’emploi réciproque (107) et antipassif (108) du suffixe *-ɔɔr*.

(107) kerak (comm. pers.⁴¹ Segerer)

Ba-ɲul-ab *bɔɔbɔ* *kɔɔ* *kɔ-bɔj-ɔɔr-em*.
CL.ba-child-DET.CL.ba DEM.CL.ba PR.CL.ku CL.ku-hit-RECP-TAM
‘These children are fighting.’

(108) kerak (comm. pers. Segerer)

A-ɲul-aw *ɔɔ* *a-bɔj-ɔɔr-em*.
CL.a-child-DET.CL.a PR.CL.a CL.a-hit-RECP-TAM
‘The child is fighting all the time.’

La particularité du kerak par rapport à ce que l’on sait déjà des autres variétés du diola est qu’il admet des dérivations en *-ɔɔr* avec un sujet au singulier (108). Cette construction présente les caractéristiques morphosyntaxique et sémantique suffisantes pour lui accorder l’étiquette « antipassive ». En (108), le verbe désigne un événement sémantiquement transitif où l’agent vise l’action vers une autre entité. Sur le plan syntaxique, il s’agit d’une construction intransitive. Il est à noter qu’ici la langue impose une contrainte sur la réalisation du deuxième terme de l’antipassif. Cet argument est syntaxiquement bloqué, ce qui fait que sa présence dans l’action n’est qu’implicite.

3.2.3 Les langues mandé

La présente section vise à mettre en lumière l’existence du phénomène d’antipassif dans des langues mandé. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les études de Creissels (2012a,

⁴¹ Communication personnelle.

2012b). Regardons d'abord le soninké. Cette langue possède un suffixe *-ndì* qui de manière productive dérive l'antipassif. Voici deux illustrations (109) et (110) de ce phénomène.

(109) soninké (Creissels 2012b : 8)

- a. *Yàxàré-n* *dà kónpè-n* *céllà.*
 woman-DEF TR room-DEF sweep
 'The woman swept out the room.'
- b. *Yàxàrê-n* *céllá-ndì.*
 woman-DEF sweep-ANTIP
 'The woman did the sweeping.'

(110) soninké (Creisselsb 2012b : 7)

- a. *Sòró-n* *dà yillê-n* *pátá.*
 people.PL-DEF TR millet-DEF cut
 'The people harvested the millet.'
- b. *Sòrô-n* *pátá-ndì.*
 people.PL-DEF cut-ANTIP
 'The people harvested (the crops).'

Dans les exemples (109) et (110), le suffixe *-ndì* s'attache au verbe transitif pour dériver les constructions intransitives sans toucher au statut sémantique du sujet. En effet, le terme unique *yàxàrên* 'woman' (109b) et *sòrôn* 'people' (110b) correspond à l'agent de la construction transitive. Quant au deuxième terme, il reste désormais implicite. D'après Creissels (2012b), le suffixe *-ndì* s'est totalement spécialisé dans la fonction antipassive, sans autre fonction (p.ex. les fonctions réfléchies, réciproques, aspectuelles).

En soninké, les constructions dérivées en *-ndì* doivent être distinguées d'autres constructions intransitives ayant la possibilité de se manifester sans terme patient, (111) :

(111) soninké (Creissels 2012b : 6)

- a. *Yúgò-n* *dà té-n* *còxó.*
 man-DEF TR field-DEF plough
 'The man ploughed the field.'
- b. *Yúgò-n* *còxó.*
 man-DEF plough
 'The man ploughed.'

En règle générale, en soninké, rares sont les verbes transitifs qui admettent l'omission du deuxième terme de la construction. Si on part donc du principe que dans cette langue la présence du patient est généralement obligatoire, l'emploi antipassif peut être traité comme une stratégie possible pour contourner cette contrainte et dériver des constructions avec l'objet omis où ce dernier se prête à l'interprétation générique et/ou non spécifié.

Le soninké mérite d'être pris en considération également pour une autre raison. Cette langue possède un deuxième morphème, le suffixe *-i*, qui fusionné avec la voyelle finale du verbe (p.ex. $a + i \rightarrow e$, $e + i \rightarrow i$, $u + i \rightarrow i$, $o + i \rightarrow e$), dérive des constructions relevant du domaine de l'antipassif (cf. Creissels 2012b). Les verbes munis de ce morphème désignent ainsi des événements sémantiquement transitifs sans changer le rôle de l'argument sujet, alors que le terme patient n'est pas exprimé :

(112) soninké (Creissels 2012b : 10)

- a. *Yàxàré-n dà mǎarò-n còró.*
 woman-DEF TR rice-DEF cook
 'The woman cooked the rice.'
- b. *Yàxàrê-n còré.*
 woman-DEF cook.DETR
 'The woman did the cooking.'

À l'opposé de son précurseur *-ndi*, le suffixe *-i* n'est pas très productif et relève d'une variation polysémique. Outre les emplois antipassif (112) et passif, ce morphème exprime diverses significations de type moyen. Pour donner un exemple, Creissels (2012b) mentionne les valeurs réfléchie (113b), autocausative (114), et décausative.

(113) soninké (Creissels 2012b : 10)

- a. *Yàxàré-n dà léminè-n bóorà.*
 woman-DEF TR child-DEF undress
 'The woman undressed the child.'
- b. *Yàxàrê-n bóorè.*
 woman-DEF undress.DETR
 'The woman undressed.'

(114) soninké (Creissels 2012b : 9-10)

- a. *Yúgò-n dà káccè-n púutú.*
 man-DEF TR rope-DEF stretch
 'The man stretched out the rope.'

- b. *Yúgò-n púutí.*
 man-DEF stretch.DETR
 ‘The man stretched.’

Du point de vue typologique, l’emploi du suffixe *-i* n’est pas atypique et son comportement peut être comparé au morphème **sē* des langues indo-européennes ou au préfixe *i-* du laz (cf. section 8.2.2.1) avec toutefois une nuance importante. À l’opposé de ces langues, en soninké le suffixe *-i* ne dérive pas les constructions réciproques.

De même que le soninké, le mandinka possède deux marques antipassives. La première, réalisée sous forme *-i*, est polysémique et fonctionne comme opérateur sur la valence verbale de type moyen avec l’extension possible à l’opération antipassive. Les exemples suivants présentent les emplois réfléchi (115) et antipassif (116) du suffixe *-i*.

(115) mandinka (Creissels 2012a : 9)

- a. *Mus-óo ye díndíy-o kuu.*
 woman-DEF PF.POS.TR child-DEF wash
 ‘The woman washed the child.’
- b. *Mus-óo ye í kuu.*
 woman-DEF PF.POS.TR REFL wash
 ‘The woman washed (herself).’

(116) mandinka (Creissels 2012a : 9)

- a. *Kew-ó ye kambaan-ôo jé.*
 man-DEF PF.POS.TR boj-DEF see
 ‘The man saw the boy.’
- b. *Fiŋkintéw-o-lu búka í je.*
 blind-DEF-PL HAB.NEG REFL see
 ‘The blind do not see.’

Le deuxième morphème est un suffixe antipassif spécialisé *-rí* qui s’attache exclusivement aux verbes transitifs pour dériver des constructions intransitives où le patient reste implicite avec une signification non spécifique quant à son référent. Un autre trait typique d’un marquage antipassif qui peut être associé à *-rí* est que sa présence ne modifie pas le rôle du sujet. Néanmoins, le suffixe *-rí* est atypique à certains égards. Il présente des propriétés inhabituelles pour les marqueurs antipassifs. Par exemple, mis à part une seule exception, les formes antipassives en *-rí* ne peuvent pas être utilisées à elles seules comme

prédicats verbaux de propositions finies et se rencontrent essentiellement dans une périphrase où elles se combinent au verbe *ké* « faire »⁴².

Selon Creissels (2012b), le bozo (cf. Daget et *al.* 1953, Blecke 1996) et le bobo (cf. Le Bris et Prost 1981), autres langues mandé, attestent aussi le suffixe *-i*. Il s'agit donc d'un morphème polysémique qui en bozo, outre l'emploi antipassif, peut aussi dériver le réfléchi et le passif. Mais contrairement au soninké, dans cette langue, l'emploi antipassif de *-i* s'avère fréquent. Quant au bobo, le suffixe *-i* présente l'emploi antipassif, passif et décausatif.

La prise en compte de la forme et de la fonction du morphème *-i* en soninké, mandinka, bozo et bobo, permet à Creissels (2012b) de proposer une hypothèse selon laquelle le suffixe *-i* a pour ancêtre un morphème de détransitivisation qui s'est ensuite spécialisé selon la langue dans plusieurs directions, notamment vers le passif et l'antipassif.

Quant aux suffixes *-ndì* (soninké) et *-rí* (mandinka), Creissels (2012b) propose une hypothèse selon laquelle le verbe « faire » est à l'origine de ces deux morphèmes antipassifs. Le mandinka possède le verbe *tîŋ~tinnà~tunnà* « faire », qui est probablement apparenté avec celui du bozo *tîn* « faire ». Compte tenu de la parenté génétique entre ces deux langues, il est possible de reconstruire en proto-mandé-occidental une racine **tin* « faire » et d'envisager la possibilité selon laquelle les suffixes antipassifs *-ndì* et *-rí* et les morphèmes causatifs *-ndí* (soninké, mandinka) et *-ní* (bozo) sont issus de processus de grammaticalisation du verbe **tin* « faire ». Sur la base de ces seules données, cette hypothèse reste largement spéculative, mais elle permet au moins d'expliquer la ressemblance formelle entre les suffixes antipassif et causatif et parmi les hypothèses envisageables au sujet de l'origine du morphème antipassif dans ces deux langues, elle est la seule qui s'appuie réellement sur un indice matériel.

3.3 Synthèse des résultats

L'étude présentée dans le chapitre 3 avait pour objectif d'examiner le phénomène de l'antipassif dans les langues d'Afrique à alignement accusatif. Pour ce faire, nous nous sommes intéressée dans un premier temps aux langues issues du phylum Nilo-saharien. Parmi les langues concernées, nous avons porté notre attention sur le lango (Noonan 1992) et sur le

⁴² Pour une analyse exhaustive sur le fonctionnement du suffixe *-rí*, voir les travaux de Creissels (2011, 2012a).

koyraboro senni (Heath 1999). Le choix de ces deux langues se justifie par le fait qu'elles possèdent des formations morphologiques spécialisées en fonction antipassive.

Puis, nous avons abordé le phylum Niger-Congo où nous avons examiné l'antipassif dans trois branches : la branche bantoue, la branche atlantique et la branche mandé.

L'étude des langues bantoues proposée par Segerer (2012) était féconde dans le sens elle nous a permis d'affirmer que l'antipassif est déjà installé dans le système de ces langues. En nous limitant ensuite au kirundi (Ndayiragije 2006) et au tswana (Creissels 2002 ; Creissels et Nougier-Voisin 2008) nous avons montré les propriétés les plus pertinentes associées à l'antipassif dans ces langues. Il est à noter qu'aucune langue bantoue n'a été signalée pour avoir une marque d'antipassif spécialisée. Lorsqu'une dérivation antipassive a été mise en lumière, celle-ci est un emploi particulier de la marque polysémique *-an*.

L'examen du wolof de la branche atlantique (Nougier-Voisin 2002) consistait, entre autres, à montrer que lorsque dans cette langue l'antipassif est dérivé à partir des verbes trivalents, pour destituer un objet, il vise systématiquement le récepteur de l'action. Dans cette langue l'antipassif peut réduire la valence verbale de trois à deux arguments sans nécessairement convertir la construction de base en construction syntaxiquement intransitive. Cette observation incite par conséquent à modifier la définition de l'antipassif qui doit désormais être formulée en termes de réduction de valence et non de conversion d'une construction transitive en une construction intransitive.

Nous avons terminé la présente discussion avec une présentation typologique de l'antipassif dans la branche mandé. Les langues de ce groupe présentent un intérêt particulier dans notre étude, car certaines d'entre elles ont développé une marque d'antipassif spécialisée (*-ndi* en soninké, Creissels 2012b ; *-rí* en mandinka, Creissels 2011, 2012a, 2012b). De ce point de vue, les langues mandé apportent une contribution importante à la discussion générale sur le phénomène d'antipassif dans les langues accusatives. Une autre caractéristique de ces langues était que certaines d'entre elles (le soninké, le mandinka, le bozo et le bobo) possèdent une marque polysémique *-i* dont le comportement peut être comparé aux réflexes du morphème **sē* des langues indo-européennes ou au préfixe *i-* du laz. En effet, les morphèmes en question possède diverses significations de type moyen avec des possibilités de dérives vers l'antipassif et le passif.

Chapitre 4

L'antipassif dans les langues turciques

Les langues turciques connaissent également l'alternance entre la construction transitive et celle où le terme patient est destitué. Selon Johanson (1988), la famille turcique se divise en six groupes, parmi lesquels nous faisons référence aux groupes suivants :

GROUPE OGHOUZE	turc, gagaouze, azerbaïdjanais
GROUPE OGHOURE	tchouvache
GROUPE OUÏGHOURE	ouzbek, salar, ouïghour
GROUPE SIBERIEN	yakoute, touvain, khakasse, tofalar
GROUPE KIPTCHAK	karatchaï-balkar, karaïm, bachkir, tatar, kirghiz, nogai, karakalpak, kazakh

Tableau 7. Langues turciques considérées dans l'étude.

On trouve rarement le terme d'antipassif dans la documentation des langues turciques. En règle générale, les turcologues reconnaissent l'opération syntaxique de type antipassif, toutefois, ils ne la nomment pas antipassive. L'absence du terme d'antipassif ne résulte donc pas du fait que le phénomène lui-même n'a pas été reconnu dans cette famille, mais de l'absence de normalisation de l'usage de ce terme. Quand le phénomène de l'antipassif est mis en évidence, il ne se manifeste pas avec la même fréquence dans les langues turciques. Selon V. Nedjalkov (2006), certaines langues (p.ex. le tatar, le bachkir) connaissent les dérivations antipassives de manière plus ou moins systématique. D'autres langues (p.ex. le yakoute), ne possèdent que quelques traces de l'alternance antipassive, sans parler des langues qui ignorent totalement ce phénomène (p.ex. le khakasse, le karatchaï-balkar, parmi d'autres).

Étant donné que les langues turciques encodent les notions réfléchi et réciproque par le biais de deux marques verbales distinctes, le chapitre 4 s'organise de la façon suivante. Dans la première partie, nous nous interrogerons sur la question de la polyfonctionnalité des morphèmes réfléchi et réciproque (section 4.1). Du fait que l'éventail des fonctions exercées par ces deux morphèmes est assez large, nous regrouperons leurs emplois en deux sous-

ensembles. Dans les sections 4.1.1 et 4.1.3, nous détaillerons respectivement les emplois primaires typiquement associés aux marques réfléchi et réciproque. Ensuite, dans les sections 4.1.2 et 4.1.4, nous présenterons leurs emplois secondaires. Dans ces deux dernières sections, l'accent sera mis sur l'emploi antipassif des morphèmes réfléchi et réciproque. Dans la deuxième partie de cet exposé (section 4.2), nous passerons à la réflexion sur l'origine du marqueur de réciprocité et son lien possible avec la notion de réflexivité et celle de pluralité. Nous terminerons cette partie de notre étude avec une synthèse des résultats (section 4.3).

4.1 Réfléchi et réciproque dans les langues turciques

4.1.1 Les emplois primaires de la marque réfléchi

Pour exprimer la relation de coréférence entre sujet et objet, les langues turciques peuvent utiliser deux outils grammaticaux différents : les pronoms réfléchis spécialisés et les marqueurs verbaux *-n* et *-l*. Ces derniers sont sémantiquement équivalents et s'utilisent donc de manière alternative. Alors que la stratégie pronominale exprime la notion de réflexivité sans aucune ambiguïté, l'emploi du morphème verbal a souvent comme conséquence de produire des formations morphologiques ambiguës, aptes à avoir plusieurs interprétations. Les descriptions des langues turciques signalent par exemple que les expressions réfléchies dérivées à l'aide d'une marque *-n* ou *-l* se prêtent systématiquement à une interprétation de type passif. Pour présenter cette situation, V. Nedjalkov (2007) propose l'exemple (117) :

(117) kirghiz (V. Nedjalkov 2007 : 1237)

<i>as-</i>	→	<i>as-əl-</i>	
'to hang sb/sth'		i. 'to be hanged'	(passif)
		ii. 'to hang oneself'	(réfléchi)

L'exemple (118) issu du turc montre également la dérivation verbale qui donne lieu à l'interprétation à la fois réfléchi et passive, déclenchée cette fois par le morphème *-n* :

- (118) turc (Johanson 1998 : 55)
- taran-* i. ‘to comb oneself’ (réfléchi)
 ii. ‘to be combed’ (passif)

Dans le détail, les langues turciques varient dans le choix du suffixe, *-n* ou *-l*, pour exprimer le réfléchi et le passif. Chaque langue attribue sa propre préférence à tel ou tel morphème. Il y a en outre une différence importante de productivité entre ces deux suffixes en concurrence. Par exemple, en tatar la réflexivité s’exprime par le suffixe *-n* (119)-(120), alors que l’emploi du suffixe *-l* dans la même fonction ne se rencontre qu’à titre occasionnel.

- (119) tatar (Isxakova 1974 : 275-276, cité par Geniušienė 1987 : 326)

- a. *Näfisä idän ju-a.*
 Nafisa floor wash-PRES.3.SG
 ‘Nafisa washes the floor.’
- b. *Näfisä ju-vin-a.*
 Nafisa wash-RM-PRES.3.SG
 ‘Nafisa washes herself.’

- (120) tatar (Zinnatullina 1969 : 149, cité par Geniušienė 1987 : 304)

- kyjnau- → kyjn-al-u*
 ‘torture’ ‘torture oneself’

Concernant l’emploi passif en tatar, Geniušienė (1987) note que dans cette langue environ 70% des formations verbales dérivées à l’aide du suffixe *-l* se prêtent à l’analyse de type passif. L’exemple (121) illustre cette situation :

- (121) tatar (Isxakova 1974 : 275-276, cité par Geniušienė 1987 : 326)

- a. *Näfisä idän ju-a.*
 Nafisa floor wash-PRES.3.SG
 ‘Nafisa washes the floor.’
- b. *Idän ju-vil-a.*
 floor wash-RM-PRES.3.SG
 ‘The floor is being washed.’

Dans le prolongement de cette discussion, voici d’autres exemples, issus cette fois du tchouvache. Dans cette langue, c’est le suffixe *-n* qui s’emploie avec les valeurs réfléchies

(122b) et passive (123b). Malheureusement, nous n'avons pas suffisamment de données pour savoir si en tchouvache le suffixe *-l* peut également intervenir dans ces types de dérivation.

(122) tchouvache (Geniušienė 1987 : 309)

- a. *Vāl yvāl-ne s'av-āt'.*
 she.ABS son-DAT/ACC wash-PRES.3.SG
 'She washes her son.'
- b. *Vāl s'āv-ān-at'.*
 she.ABS wash-RM-PRES.3.SG
 'She washes herself.'

(123) tchouvache (Geniušienė 1987 : 326-327)

- a. *Jur-a dil vēdtere-t.*
 snow-ACC/DAT wind.ABS blow-PRES.3.SG
 'The wind blows away the snow.'
- b. *Jur dil-pe vēdterē-n-et.*
 snow.ABS wind-INS blow-RM-PRES.3.SG
 'The snow is blown away by the wind.'

Observons que dans l'exemple (123b), l'emploi passif du suffixe *-n* est rendu évident, entre autres, par la possibilité de récupérer avec le statut d'oblique l'argument sujet *dil* 'wind'. À cette occasion, il doit être noté qu'en tchouvache, la possibilité d'exprimer l'instigateur de l'action dans une construction passive ne s'observe que lorsque ce dernier est [-humain].

En ce qui concerne d'autres langues turciques, Pakendorf⁴³ note en yakoute la fonction univoque du suffixe *-l*. Dans le corpus des données collectées par cet auteur, le morphème *-l* s'emploie systématiquement dans la fonction passive. Stachowski et Mentz (1998 : 425) s'accordent avec cette observation. I. Nedjalkov et V. Nedjalkov (2007 : 1103) précisent que dans cette langue, le morphème *-n* peut intervenir dans les expressions réfléchies avec la possibilité d'extension au passif. Ensuite, en kirghiz et en kazakh, l'emploi passif est exprimé principalement par le suffixe *-l* (cf. Geniušienė 1987). De même, le bachkir et le koumyk marquent le passif à l'aide du morphème *-l*. Toujours à propos du bachkir, Berta (1998) souligne que dans cette langue, le suffixe *-n* peut parfois dériver les constructions passives.

Les suffixes *-n* et *-l* dérivent également des formations morphologiques dont le sémantisme partagent le domaine du moyen. Encore une fois, ce chevauchement des fonctions

⁴³ Communication personnelle.

semble être particulier à chaque langue. Par exemple, en ouzbek, (124)-(125), et en touvain, (127)-**Erreur ! Source du renvoi introuvable.**), les suffixes *-n* et *-l* s'emploient à titre égal comme marque autocausative :

(124) ouzbek (Zinnatullina 1969 : 171, cité par Geniušienė 1987 : 304)

U bek-in-di.
 he hide-RM-PAST.3.SG
 'He hid himself.'

(125) ouzbek (Zinnatullina 1969 : 171, cité par Geniušienė 1987 : 304)

U sur-il-di.
 he move.aside-RM-PAST.3.SG
 'He moved aside.'

(126) touvain (Kuular 2007 : 1173)

Ol iji xol-u-bile it-tin-di.
 he two hand-his-with push-REFL-3.PAST
 'He pushed himself off with both hands.'

(127) touvain (Kuular 2007 : 1172)

Ogl-u duiin dag-nə örü ködür-ül-gen.
 son-his yesterday mountain-ACC up lift-PASS-3.PERF
 'Yesterday his son climbed up the mountain.'

Le kirghiz illustre une situation semblable. Pour exprimer la valeur autocausative, il fait appel aux deux suffixes en question de manière alternative (cf. V. Nedjalkov 2007). En revanche, en yakoute, les constructions autocausatives sont dérivées essentiellement à l'aide d'une seule marque, à savoir le suffixe *-n* (cf. I. Nedjalkov et V. Nedjalkov 2007).

Les suffixes *-n* et *-l* peuvent être aussi de sens décausatif. De manière analogue, il y a peu de régularité dans les langues turciques en ce qui concerne la préférence de tel ou tel suffixe pour exprimer cette valeur, avec également des différences de productivité. Le tchouvache, pour exprimer le décausatif, utilise le suffixe *-l* (128), alors qu'en yakoute, c'est plutôt le morphème *-n* qui s'emploie dans cette fonction (129) :

(128) tchouvache (Geniušienė 1987 : 321)

a. *Vāl patak-a xus'-nă.*
 he.ABS stick-DAT/ACC break-PAST.3.SG

‘He broke the stick.’

- b. *Patak xus’-ǎl-nǎ.*
stick.ABS break-RM-PAST.3.SG
‘The stick broke.’

(129) yakoute (Geniušienė 1987 : 321)

- a. *Kini mah-y tobutta.*
he.ABS stick-ACC break.PAST.3.SG
‘He broke the stick.’

- b. *Mas tobu-n-na.*
stick.ABS break-RM-PAST.3.SG
‘The stick broke.’

Même si les suffixes *-n* et *-l* sont tous les deux aptes à dériver le décausatif, Geniušienė (1987 : 326) constate que cet emploi se rencontre plus souvent avec le suffixe *-l* (nommé parfois comme marque du passif à proprement parler), qu’avec le morphème *-n*. L’explication est probablement à chercher dans l’affinité sémantique qui est plus évidente entre la valeur décausative et celle du type passif, qu’entre le décausatif et le réfléchi. Certaines langues font toutefois exception à cette tendance générale. Par exemple en yakoute, l’emploi décausatif peut s’exprimer aussi par le biais du morphème *-n*⁴⁴. I. Nedjalkov et V. Nedjalkov (2007 : 1142) aboutissent à une conclusion semblable à propos de cette langue.

On peut résumer le fonctionnement de ces deux morphèmes en disant que dans une analyse strictement synchronique, les suffixes *-n* et *-l* sont sémantiquement équivalents. On peut les désigner comme marques médiopassives avec un degré de spécialisation oscillant entre le moyen-réfléchi et le côté passif, selon la langue. Ce qui est pertinent pour notre étude est que le verbe muni de l’un de ces morphèmes n’exprime jamais une valeur réciproque.

4.1.2 Les emplois secondaires de la marque réfléchie

La section 4.1.2 étudie la fonction antipassive du suffixe *-n* dans les langues turciques. Cet emploi mérite d’être exploré non seulement parce qu’il constitue l’un des principaux objets de notre étude, mais aussi parce que cette fonction a plutôt jusqu’à présent été associée avec le

⁴⁴ Pakendorf, communication personnelle.

marqueur réciproque dans les langues où ce dernier est distinct du marqueur du réfléchi (p.ex. les langues bantoues). Voici un emploi antipassif d'une marque réfléchie en touvain :

(130) touvain (Kuular 2007 : 1173)

Ava-m am daara-n-əp tur.
 mother-my now sew-REFL-CONV AUX.3
 'My mother is sewing now.'
 lit. *'My mother is sewing herself now.' [K.J.]

L'exemple (130) présente la racine verbale *daara-* 'sew' qui, dans son emploi de base, implique la présence de deux participants. Le suffixe *-n* permet un emploi intransitif de ce verbe sans modifier le rôle du sujet. En effet, dans l'exemple (130), l'argument *avam* 'my mother' est vu comme l'agent qui acte sur une autre entité, où cette dernière pour des raisons syntaxiques ne peut pas être réalisée dans la construction. Sa présence reste donc implicite.

L'exemple (130) est intéressant dans le sens où il présente de manière univoque l'emploi antipassif du suffixe *-n*. En effet, la construction dérivée donne lieu à une seule interprétation possible 'my mother is sewing [something] now'. Pour des raisons purement pragmatiques, l'interprétation de l'objet absent comme étant en relation de coréférence avec le sujet 'my mother is sewing herself now' est totalement exclue.

Voici un autre exemple de l'antipassif dans les langues turciques :

(131) tchouvache (Geniušienė 1987 : 314)

- a. *Vāl pur-ne te vārd-at'.*
 he.ABS all-ACC INDEF abuse-PRES.3.SG
 'He swears at everybody.' [K.J.]
- b. *Vāl (alanax) vārd-ān-at'.*
 he.ABS (always) abuse-RM-PRES.3.SG
 'He (always) swears.'
 lit. 'He always swears at himself.' [K.J.]

En (131b), le choix d'une étiquette antipassive se justifie par le fait que quand le suffixe *-ān* s'attache à la racine verbale *vārd-* 'abuse', il destitue le deuxième terme *purne* 'all', ce qui rend la construction intransitive. Le fait que sémantiquement la dérivation (131b) implique toujours une action à deux participants joue aussi en faveur de l'analyse selon laquelle le morphème *-ān* fonctionne comme opérateur sur la valence verbale de type

antipassif. En résumé, en (131b) le suffixe *-ǎn* réduit la valence syntaxique du verbe sans changer le statut sémantique du sujet où ce dernier maintient le rôle d'agent.

Geniušienė (1987) note également l'emploi antipassif du morphème *-n* en tatar (132) et en bachkir (133). Pour ce faire, cet auteur se limite à donner deux dérivés qui, selon son opinion, peuvent apparaître dans les constructions de type antipassif. En l'absence de toute référence, nécessaire pour évaluer réellement la productivité du suffixe *-n* dans son emploi antipassif, il est difficile de savoir si les exemples (133) et (132) sont isolés ou bien si l'emploi antipassif des formes réfléchies est régulier dans ces deux langues.

(132) tatar (Zinnatullina 1969 : 92, cité par Geniušienė 1987 : 315)

<i>tikšer-ü</i>	→	<i>tikšer-en-ü</i>
'investigate sth'		'be engaged in investigation'
		lit. 'investigate oneself' [K.J.]

(133) bachkir (Juldasev 1958 : 97, cité par Geniušienė 1987 : 315)

<i>tökör-</i>	→	<i>tökör-ön-öu</i>
'spit' (vt)		'be in the habit of spitting'
		lit. 'spit at oneself' [K.J.]

V. Nedjalkov (2006a) mentionne aussi la présence de l'emploi antipassif en tatar et en bachkir avec toutefois une nuance importante. Dans son article « Reciprocal constructions of Turkic languages in the typological perspective », cet auteur signale l'existence de l'antipassif dans ces deux langues mais en se référant au morphème réciproque :

On the other hand, in Tatar, judging by the information in Zinnatullina (1969: 192-193), [antipassives] are rather productive, being represented by several dozens of items. It is likely that verbs of this type have similar productivity in the closely related Bashkir language, judging by the list of Juldasev (1981 : 253) (V. Nedjalkov 2006a : 18).

4.1.3 Les emplois primaires de la marque réciproque

Dans les langues turciques, une marque de réciprocité présente des variations, selon la zone géographique. Par exemple, dans les langues parlées en Sibérie, notamment le touvain, l'altaï,

ou le chor, le morphème réciproque situé en position intervocalique se manifeste sous la forme *-ž*. En khakasse et en yakoute, le même suffixe en position similaire prend la forme *-z* et la forme *-h* voisée. Pour le yakoute, on doit noter la variante non intervocalique *-s*. Enfin, dans les langues comme le kazakh, le nogai et le karakalpak, le marqueur de réciprocité en position intervocalique se présente sous la forme *-s* (cf. I. Nedjalkov et V. Nedjalkov 2007).

Sémantiquement, V. Nedjalkov (2006a) associe au suffixe *-s ~ -š* quatre valeurs : réciproque, sociative, comitative⁴⁵ et assistive. Mais c'est la réciprocité qui est souvent considérée comme valeur par défaut de ce morphème. Cette pratique découle probablement du fait que dans une approche synchronique, il s'agit de l'emploi le plus fréquent du *-s ~ -š*. D'autre part, la relative perméabilité de la frontière entre la réciprocité et le sociatif, a pour conséquence que les linguistes désignent parfois également ce morphème comme réciproque-sociatif (cf. Sevortjan 1962 ; V. Nedjalkov 2006a : 10). Même si ces quatre valeurs diffèrent par la façon dont leurs participants sont impliqués dans le déroulement d'un événement, il existe entre elles une affinité sémantique évidente. Elle se reflète dans la pluralité des participants qui, d'une manière ou d'une autre, restent en collaboration dans l'action désignée par le verbe (cf. I. Nedjalkov et V. Nedjalkov 2007 : 1131).

Pour montrer la polysémie du suffixe *-s ~ -š*, passons maintenant à une présentation de ses quatre valeurs. Celles-ci seront présentées à l'aide des exemples les plus représentatifs. Nous mettrons également l'accent sur les traits caractéristiques propres à chaque valeur.

Voici le premier exemple de l'emploi réciproque du morphème *-š* en kirghiz :

(134) kirghiz (V. Nedjalkov 2007 : 1240)

- a. *Al meni sotto-du.*
he I.ACC sue-3.PAST
'He sued me.'
- b. *Biz sotto-š-tu-k.*
we sue-REC-PAST-1PL
'We sued each other.'

⁴⁵ En règle générale, le terme de comitatif est associé au domaine syntaxique pour désigner un type de construction qui dissocie syntaxiquement les participants de l'action : le premier participant est encodé en position de sujet, alors que le deuxième, nommé souvent « non-sujet », est introduit par l'adposition comitative « avec ». La façon dont V. Nedjalkov (2006a) emploie le terme *comitatif* est purement sémantique. Dès que la construction exprime le sens « faire quelque chose avec quelqu'un », V. Nedjalkov (2006a) la range dans la rubrique comitative, et cela indépendamment du fait que cette construction réponde ou non à l'exigence syntaxique propre à une construction comitative.

L'exemple (134b) désigne une action réciproque à proprement parler dont la décomposition conceptuelle se ramène au schéma : $A \rightarrow B$ et $B \rightarrow A$. Ce type d'événement implique la présence de deux participants où chacun assume un double rôle : agent et patient.

Notons que dans les langues turciques, la construction réciproque peut avoir deux réalisations syntaxiques différentes. Dans la première, illustrée en (135a), les participants *Fərid* et *Mustafa* occupent une position de sujet, étant tous les deux encodés sur le verbe.

(135) tatar (Isxakova 1974 : 278, cité par V. Nedjalkov 2006a : 12)

- a. *Fərid belən Mostafa kočakla-š-a-lar.*
 Fərid and Mostafa embrace-REC-PRES-3.PL
 'Farid and Mustafa embrace each other.'

L'exemple (135b) présente le deuxième schéma syntaxique de la construction réciproque. Celle-ci est nommée dans la terminologie de Nedjalkov (2006a) comme 'discontinuous reciprocal construction'. Dans cette construction, seul le participant *Fərid*, qui exerce la fonction de sujet, s'accorde avec le prédicat. Le deuxième argument *Mustafa* est introduit désormais par la postposition *belən* 'with' sans être indexé sur le verbe.

- b. *Fərid Mostafa belən kočakla-š-a-Ø.*
 Fərid Mostafa with embrace-REC-PRES-3.SG
 'Farid and Mustafa embrace each other.'
 lit. 'Farid embraces each other with Mustafa.'

D'après V. Nedjalkov (2006a), dans les langues turciques les constructions réciproques avec deux participants encodés en position de sujet (135a) peuvent être converties en construction de type (135b), où les arguments sont syntaxiquement dissociés. Notons que cette transition n'est pas immédiate dans toutes les langues. Certaines langues, notamment les langues romanes, mais aussi l'allemand, imposent une contrainte sur ce type d'alternance. De ce point de vue, les langues turciques apportent un témoignage assez intéressant.

Passons maintenant à la valeur sociative⁴⁶ du suffixe *-s ~ -š*. Pour la définir, nous nous appuyons sur la définition de Gaby (2008) :

⁴⁶ Il y a de nombreuses terminologies pour désigner un événement de type sociatif. Chez Gaby (2008 : 273), il se trouve sous le nom 'co-participation'. Kemmer (1993 : 98) l'étiquette en employant le terme 'collectif'.

[The sociative term] entails a number of actants participating in the same event alongside one another. Further, [...] the action of each participant must be oriented with respect to the other participants [...], there must be mutual engagement in the activity, not a series of independent action (Gaby 2008 : 273).

Les dérivations à l'interprétation sociative se manifestent obligatoirement avec un sujet pluriel. Les composants sémantiques inscrits intrinsèquement dans le signifié de ce type d'événement sont « ensemble », « conjointement », « simultanément ». Pour l'illustrer, Kuular (2007) ; V. Nedjalkov et I. Nedjalkov (2007) proposent les exemples suivants.

(136) touvain (Kuular 2007 : 1207)

a. *Ol čaaskaan ərla-p tur.*
 he alone sing-CONV AUX.3.PRES
 'He is singing alone.'

b. *Olar ərla-ž-əp tur-lar.*
 they sing-REC-CONV AUX.PRES-3PL
 'They are singing together.'

(137) karatchaï-balkar (V. Nedjalkov et I. Nedjalkov 2007 : 1003)

Tögerekde bal čibin-le duwulda-š-a-dəla.
 around honey fly-PL buzz-REC-PRES-3PL
 'Bees are buzzing around together.'

La troisième signification du suffixe *-s ~ -š* est celle du comitatif. Sémantiquement parlant cette valeur désigne une action qui se laisse interpréter « faire quelque chose avec quelqu'un ». La signification comitative est encodée par une construction qui dissocie syntaxiquement les participants : le premier, encodé en position de sujet, assume le rôle d'agent, alors que le second « non-sujet » est présenté comme son compagnon, (138).

(138) yakoute (V. Nedjalkov 2006a : 12-13)

a. *Aha-m ikki min ot tiey-di-bit.*
 father-my and I hay carry-PAST-1PL
 'Father and I carried hay.'

b. *Aha-m miig-in kitta ot tiey-s-t-e.*
 father-my I-ACC with hay carry-REC-PAST-3.SG
 'Father carried hay with me.'

À l’opposé de la construction de base, dans la dérivation comitative (138b), le deuxième participant ‘I’ est introduit par la postposition *kitta* ‘with’ et ne s’accorde plus avec le prédicat. Une autre différence est que cet argument se manifeste dès lors au cas accusatif.

Malgré une certaine ressemblance entre la construction comitative (138b) et la construction réciproque de type (135b), les deux diffèrent en terme de la flexibilité du deuxième terme de la construction. Selon I. Nedjalkov et V. Nedjalkov (2007 : 1136), les constructions comitatives admettent l’effacement du deuxième co-participant, ce qui n’est pas le cas pour les constructions réciproques de type (135b).

Enfin, le suffixe *-s ~ -š* peut exprimer la valeur assistive. Le verbe désignant ce type d’événement implique la présence de deux participants qui selon le cas peuvent se référer à une entité singulière ou plurielle. Il est pertinent, au sujet de la notion assistive, d’observer que les participants concernés peuvent s’y engager à titre différent. Alors que l’un des participants assigne le rôle d’assistant, l’autre est présenté comme personne assistée. Comme dans la construction comitative (138b), ici les participants sont syntaxiquement dissociés. Pour mettre en évidence le sens assistif, il est nécessaire de passer par la paraphrase ‘help’.

(139) kirghiz (V. Nedjalkov 2007 : 1257)

- a. *Men ište-di-m.*
I work-PAST-1SG
‘I worked.’
- b. *Al ma-ga ište-š-ti.*
he I-DAT work-REC-3.PAST
‘He helped me to work.’
- c. *Alar ma-ga ište-š-iš-ti.*
they I-DAT work-REC-3PL⁴⁷-3.PAST
‘They helped me to work.’

En (139b-c), la racine verbale *ište-* ‘work’ est muni du suffixe *-š*. En kirghiz, quand le verbe dérivé en *-š* se combine avec un sujet singulier (139b) ou pluriel (139c), et quand le deuxième participant est au cas datif, une telle construction se prête l’interprétation assistive.

Les quatre emplois principaux du morphème *-s ~ -š* ne se rencontrent pas avec la même fréquence dans les langues turciques. La seule valeur présente de manière plus ou

⁴⁷ Observons que le kirghiz utilise le morphème *-š* comme marque de la 3^e personne du pluriel. Cette forme est identique à celle du marqueur de réciprocité. Cette particularité n’est pas attestée dans d’autres langues turciques qui pour encoder la 3^e personne du pluriel emploient le suffixe *-ler* (cf. section 4.2.2).

moins systématique est celle de réciprocité. Pour les autres significations nous observons une certaine divergence. Par exemple, en yakoute, le suffixe *-s* est particulièrement fréquent en fonction assistive ou sociative (I. Nedjalkov et V. Nedjalkov 2007 : 1132). En revanche, en karatchaï-balkar, les formations sociatives se manifestent sporadiquement. Enfin, en tatar, la valeur assistive est signalée comme étant particulièrement productive.

Outre la question de productivité des différentes fonctions du suffixe *-s ~ -š*, il est également important de prendre en compte leur distribution. Il apparaît que toutes les langues turciques n'attestent pas les quatre valeurs en question. Et la signification la moins rencontrée est celle de l'assistif. Cette dernière situation s'observe notamment en karatchaï-balkar, turc, azerbaïdjanais, gagaouze et en karaïm. Les turcologues ne s'accordent pas sur la raison pour laquelle cette signification est absente dans ces langues. Selon certains, dans les langues concernées, le suffixe *-s ~ -š* n'a jamais développé l'emploi assistif, alors que d'autres pensent que cette valeur s'est perdue au cours du temps. Toujours à propos de la distribution des quatre valeurs du suffixe *-s ~ -š*, le kirghiz moderne est signalé comme n'utilisant jamais ce morphème en fonction sociative (cf. V. Nedjalkov 2007 : 1233). Enfin, le yakoute, le touvain, le khakasse, le tofalar, le tatar, l'ouzbek, le karakalpak, le kazakh et le salar constituent un ensemble où le suffixe *-s ~ -š* se rencontre avec les quatre fonctions (cf. V. Nedjalkov 2006a).

Le fait d'exprimer les valeurs réciproque, sociative, comitative et assistive à l'aide d'un même morphème n'est pas isolé sur le plan typologique. V. Nedjalkov (2006a) signale aussi le grec ancien comme présentant ce parallélisme dans le fonctionnement du préfixe *συν-*.

4.1.4 Les emplois secondaires de la marque réciproque

Les emplois secondaires du morphème réciproque se rencontrent dans les langues turciques à titre occasionnel, voire exceptionnel. Parmi différentes fonctions, celle de compétitif est particulièrement intéressante. Selon V. Nedjalkov et I. Nedjalkov (2007), lorsque les dérivés verbaux en *-s ~ -š* apparaissent dans cette fonction, ils impliquent que les participants de l'action sont en compétition. Ainsi, en karatchaï-balkar, le radical *bijiš-* dérivé à partir du *biji-* 'to dance' s'interprète 'to compete in dancing'. Parmi toutes les langues turciques, seul le

karatchaï-balkar est signalé comme développant cette fonction⁴⁸. Un autre emploi secondaire exercé par le suffixe *-s ~ -š* est celui de pluralité. Par exemple, en kirghiz ce morphème peut s’employer comme marque de la 3^e personne du pluriel. Nous discuterons cet emploi en détail à la section 4.2.2. Enfin, le morphème *-s ~ -š* peut s’employer en fonction antipassive (140) :

(140) yakoute (I. Nedjalkov et V. Nedjalkov 2007 : 1143)

- a. *Miigin meneek üögü-me-Ø!*
 I.ACC for.nothing scold-NEG-IMP.2SG
 ‘Don’t scold me for nothing!’
- b. *Meneek üöx-sü-me-Ø!*
 for.nothing scold-REC-NEG-IMP.2SG
 ‘Don’t swear without reason!’
 ‘Don’t scold [me] for nothing!’ [K.J.]

Dans l’exemple (140b), le verbe muni du marqueur *-s* se range dans la rubrique des constructions syntaxiquement intransitives. Mais du point de vue sémantique, il exprime toujours une action transitive à deux participants où le participant sujet assume le rôle d’agent. Le deuxième participant, qui ne peut pas se manifester explicitement dans la structure de la phrase⁴⁹, subit l’action en se prêtant à l’interprétation patientive.

Voici quelques dérivés verbaux du yakoute aptes à apparaître dans l’antipassif⁵⁰ :

(141) yakoute (V. Nedjalkov 2006a : 18)

- a. *bultaa-* → *bulta-s-*
 ‘to hunt’ ‘to be engaged in hunting’
- b. *et-* → *et-is-*
 ‘to scold’ ‘to be scolding’ (vi)

⁴⁸ V. Nedjalkov et I. Nedjalkov (2007) notent que la fonction compétitive est également attestée en bulgare. Mais à l’opposé du karatchaï-balkar, dans cette langue, le compétitif s’est développé à partir du clitique réfléchi.

⁴⁹ La possibilité de ne pas se manifester avec le deuxième terme ne concerne pas seulement l’antipassif. Par exemple, le yakoute admet facilement l’omission de l’objet dans la construction transitive, car dans ce type de construction l’objet est syntaxiquement facultatif (Pakendorf, communication personnelle). En revanche, dans l’antipassif, il s’agit d’une contrainte syntaxique imposée par le système de la langue où l’absence de l’objet nécessite un marquage verbal.

⁵⁰ Les exemples (141) et (142) présentent les dérivés verbaux que V. Nedjalkov (2006a) range dans la rubrique « absolutive ». Mais cet auteur signale que l’interprétation liée à chaque dérivé peut cependant varier selon le contexte syntaxique et/ou pragmatique. Cette observation reste en accord avec Pakendorf (communication personnelle) qui note que dans son corpus de données, la racine verbale *bultas-* (141a) se rencontre en forme transitive avec le sens sociatif, alors que *etis-* (141b) exprime la valeur plutôt réciproque ‘argue, fight’.

- c. *irdee-* → *irde-s-*
 ‘to recover (debts)’ ‘to be engaged in recovering debts’

V. Nedjalkov (2006a, 2007), en se basant sur le corpus de Zinnatullina (1969), constate que l’extension réciproque vers l’antipassif semble être plus productive en tatar :

(142) tatar (Zinnatullina 1969, cité par V. Nedjalkov 2006a : 19, 2007 : 298)

- a. *yaz-* → *yaz-əš-*
 ‘to write’ ‘to be engaged in writing’
- b. *jun-* → *jun-əš-*
 ‘to hew, trim’ ‘to be engaged in hewing’
- c. *urla-* → *urla-š-*
 ‘to steal’ ‘to be engaged in stealing, to be a thief’
- d. *alda-* → *alda-š-*
 ‘to deceive’ ‘to deceive’
 ‘to be in the habit of deceiving’
- e. *könlə-* → *könlə-š-*
 ‘to be jealous’ ‘to be jealous, envious’
- f. *ələklə-* → *ələklə-š-*
 ‘to inform, to sneak (on)’ ‘to inform on, sneak on somebody’
 ‘to be a habitual sneaker’

L’emploi antipassif du suffixe *-s* ~ *-š* a également été signalé en bachkir, langue apparentée au tatar. Selon V. Nedjalkov (2006a : 18), il n’y a pas de différence de productivité entre ces deux langues en ce qui concerne l’emploi de l’antipassif. Malheureusement, cet auteur se limite à une simple affirmation sans fournir les exemples adéquats.

Dans la description du touvain, parmi différentes constructions dérivées à l’aide de la marque réciproque, Kuular (2007) en identifie une qui relève de l’antipassif :

(143) touvain (Kuular 2007 : 1214)

- a. *Saaja seni öže-en-i ol be?*
 Saaja you.ACC spite-PERF-3SG really Q
 ‘Did Sajaa really do it to spite you?’
- b. *Saaja sejee öže-š-ken-i ol be?*
 Saaja you.DAT spite-REC-PERF-3SG really Q
 Did Sajaa really do it to spite you?’

La particularité de la dérivation (143b) repose sur le fait qu'en dépit de la présence du morphème de réciprocité, la construction ne se prête pas à l'interprétation réciproque, mais se traduit de manière analogue à la phrase transitive correspondante. La seule différence se présente au niveau morphosyntaxique. Dans la construction de base, le deuxième terme est au cas accusatif, alors que dans la dérivation le même argument est destitué en position d'oblique où il est au cas datif. Sans entrer dans les détails, Kuular (2007 : 1214) place cet exemple dans la rubrique « détransitivisation » en disant de manière presque anecdotique : *a direct object is transformed into a non-direct object*. Compte tenu des propriétés morphosyntaxiques et sémantiques, cette dérivation répond parfaitement à la notion d'antipassif.

Les données du tatar (cf. exemple (142)), permettent de dégager deux emplois les plus évidents de l'antipassif dans les langues turciques. Le premier emploi consiste à désigner des événements réels :

(144) tatar (Zinnatullina 1969, cité par V. Nedjalkov 2006a : 19, 2007 : 298)

- | | | | |
|----|-------------------------------|---|---|
| a. | <i>jun-</i>
'to hew, trim' | → | <i>jun-ǎš-</i>
'to be engaged in hewing' |
| b. | <i>urla-</i>
'to steal' | → | <i>urla-š-</i>
'to be engaged in stealing' |
| c. | <i>yaz-</i>
'to write' | → | <i>yaz-ǎš-</i>
'to be engaged in writing' |

D'après la traduction de V. Nedjalkov (2006a, 2007), on peut constater que ces dérivés verbaux se rencontrent dans les constructions à valeur concrète et spécifique. Pour démontrer cette nuance sémantique, il est nécessaire de passer par la paraphrase 'be engaged in'.

Le deuxième emploi de l'antipassif est présenté en (145). Dans cet exemple, les dérivés verbaux se réfèrent aux événements présentés comme habituels au point de devenir une propriété caractéristique de l'agent. De manière analogue, pour mettre en évidence cette subtilité sémantique, l'auteur est obligé de passer par la paraphrase 'be in a habit of'.

(145) tatar (Zinnatullina 1969 : 192-193, cité par V. Nedjalkov 2006a : 19, 2007 : 298)

- | | | | |
|----|-------------------------------------|---|--|
| a. | <i>alda-</i>
'to deceive' | → | <i>alda-š-</i>
'be in the habit of deceiving' |
| b. | <i>ǎlǎklǎ-</i>
'to inform on sb' | → | <i>ǎlǎklǎ-š-</i>
'to be a habitual sneaker' |

V. Nedjalkov (2006a, 2007) répartit ainsi les emplois de l'antipassif en deux classes : ceux à valeur spécifique / réelle (144) et ceux à valeur habituelle (145). Le problème est de savoir jusqu'à quel point il est justifié d'attribuer une valeur ou une autre à des dérivés verbaux en isolation. Il nous semble que sans le contexte syntaxique et/ou pragmatique, il est difficile, voire impossible, d'estimer la valeur exacte de ces verbes. Ainsi, au lieu de proposer cette dichotomie, il nous semble qu'il est plus prudent d'envisager la possibilité selon laquelle les dérivés antipassifs du tatar peuvent se rencontrer à la fois avec la valeur spécifique / réelle et celle de type habituel, et que la valeur interprétative exacte de ces dérivés verbaux se détermine lorsqu'ils sont employés dans un contexte précis. La répartition suggérée par V. Nedjalkov (2006a, 2007) ne nous semble pas suffisamment argumentée.

Étant donné que l'antipassif dans les langues turciques peut avoir deux fonctions, il pourrait être intéressant de savoir si ces fonctions se sont développées de manière indépendante ou bien si l'antipassif avait pour fonction initiale l'une des deux, l'autre étant développée par un processus d'extension. En raison de l'absence de données diachroniques, il est difficile de répondre à cette question. Mais nous pouvons au moins proposer une hypothèse en cherchant des indices ailleurs, par exemple dans la famille slave où il est très probable que les dérivés verbaux en fonction antipassive à valeur habituelle ont précédé ceux à valeur spécifique / réelle (cf. section 5.1.4). Lichtenberk (2007), fait la même remarque par rapport à l'antipassif en toqabaqita, langue océanienne :

The use of the [antipassive] construction to encode unique events is most likely an extension from the function of encoding habitual, customary events (Lichtenberk 2007 : 1562).

Compte tenu des observations préliminaires réalisées dans ces autres langues, nous pouvons envisager un scénario analogue où les dérivés verbaux de type antipassif sont par défaut dans les langues turciques liés à la valeur habituelle et que cet emploi s'est étendu aux antipassifs exprimant une signification spécifique. Manifestement, même si l'antipassif à valeur habituelle se rencontre plus souvent dans la description des langues slaves et océaniques, il est clair que le critère de fréquence ne constitue ni une preuve décisive ni une preuve absolue, et que pour pouvoir envisager un scénario exact, nous avons besoin d'une explication plus solide, en l'occurrence diachronique. En effet, ce qui est considéré comme majoritaire dans l'état actuel des langues, n'est pas forcément le plus ancien. Mais le critère de fréquence constitue au moins une base permettant d'ouvrir une discussion intéressante.

4.2 L'origine du marqueur de réciprocité

Les turcologues n'ont pas tous la même opinion sur la reconstruction de la valeur originelle du morphème *-s ~ -š*. Deux hypothèses méritent *a priori* d'être prises en considération. La première, proposée par Xaritonov (1963, 1982), met en relation ce suffixe avec la notion réfléchie (section 4.2.1). La deuxième, celle de Serebrennikov et Gadžieva (1979) propose la notion de pluralité comme source possible du morphème *-s ~ -š* (section 4.2.2).

4.2.1 Hypothèse de Xaritonov (1963, 1982)

D'après V. Nedjalkov (2006) et I. Nedjalkov & V. Nedjalkov (2007), Xaritonov (1963, 1982) suggère que même si du point de vue synchronique le morphème *-s ~ -š* véhicule principalement une valeur réciproque, celle-ci n'a pas été forcément sa seule signification de base. Il semble qu'initialement ce suffixe se soit aussi manifesté dans des formations morphologiques fossilisées de type réfléchi. Xaritonov (1963, 1982) constate que cette situation avait lieu avant que le suffixe *-n* se soit installé dans les langues turciques comme marque réfléchie. Il est aussi probable que pendant une certaine période, le système des langues turciques ait connu la présence de deux marques réfléchies, *-s ~ -š* et *-n*, employées de façon alternative. Xaritonov (1963) précise que le morphème *-s ~ -š* est apparu avant le morphème *-n*, ce qui peut s'expliquer à travers l'ordre linéaire des morphèmes :

In numerous ancient fossilized derivatives with the reflexive marker -n the latter is preceded by the reciprocal marker -s (< -h) (Xaritonov 1963 : 47) (V. Nedjalkov 2006a : 21).

Voici comment Xaritonov (1963, 1982) défend sa position. Quand une racine verbale, accompagnée par le morphème causatif *-r*, permute avec celui de réciprocité (souvent, il s'agit d'une variante *-h*) et quand une telle dérivation est également accompagnée par le suffixe réfléchi *-n*, ce dernier élément apparaît après le morphème réciproque. Les deux subsistent dans un morphème *-hun/ -hən/ -hin* qui morphologiquement constitue une forme figée et exprime des valeurs qui ne sont ni réfléchie ni réciproque au sens strict du terme, mais qui

répondent d'une manière ou d'une autre à la notion générale de voix moyenne. Pour illustrer cette situation, I. Nédjalkov et V. Nédjalkov (2007) subdivisent les formations verbales en *-hun/ -hən/ -hin* en deux groupes. Voici le premier ensemble :

(146) yakoute (I. Nédjalkov et V. Nédjalkov 2007 : 1159)

- a. **oŋo-*
- b. *oŋo-r-* 'to make something' (vt)
- c. *oŋo-r-un-* 'to make something for oneself' (vt)
- d. *oŋo-h-un-* i. 'to make something for oneself' (vt)
ii. 'to put oneself (or something upon oneself) in order' (vi, vt)
iii. 'to get ready, prepare oneself for something' (vi)

(147) yakoute (I. Nédjalkov et V. Nédjalkov 2007 : 1159)

- a. **ətə-*
- b. *ətə-r-* 'to bite, snap' (vt)
- c. *ətə-r-ən-* 'to bite oneself' (vi)
- d. *ətə-h-ən-* 'to clench (of jaws)' (vi)

(148) yakoute (I. Nédjalkov et V. Nédjalkov 2007 : 1159)

- a. **tiiŋne-*
- b. *tiiŋne-r-* 'to overturn' (vt)
- c. *tiiŋne-r-in-* 'to overturn something upon oneself' (vt)
- d. *tiiŋne-h-in-* 'to overturn/capsize' (vi)

Les exemples (146a)-(148a) présentent une racine hypothétique qui sélectionne obligatoirement le morphème causatif *-r* (146b)-(148b). Quand le suffixe réfléchi *-n* s'attache à une telle formation morphologique, il dérive des verbes à valeur réfléchie stricte ou réfléchie-possessive (146c)-(148c). Ensuite, dans les exemples (146d)-(148d), le morphème causatif *-r* permute avec celui de réciprocité *-h*. Les dérivations (146d)-(148d) sont construites désormais au moyen du morphème figé *-hun*, *-hən* et *-hin* qui, composé des suffixes réciproque *-h* et réfléchi *-n*, exprime le sens décausatif ou autocausatif. Notons que les verbes où le morphème réciproque alterne avec celui du causatif ne sont pas nombreux en yakoute.

Le deuxième groupe est illustré en (149).

(149) yakoute (I. Nédjalkov et V. Nédjalkov 2007 : 1159)

- a. *mus-/munn'-* 'to gather' (vt)
- b. *munn'-un-* 'to gather for oneself' (vt)
- c. *munn'-uh-un-* 'to gather / assemble' (vi)

Selon I. Nedjalkov et V. Nedjalkov (2007), contrairement aux exemples (146)-(148), celui-ci présente une dérivation dont le point de départ est une racine lexicalement réciproque *mus-/munn'* - 'to gather'. En (149b), le verbe est dérivé du suffixe réfléchi *-un*, alors qu'en (149c), il est issu du suffixe figé *-uh-un* (réciproque + réfléchi). À la différence des exemples (146a)-(148a), observons qu'ici, la racine à laquelle s'attache l'amalgame réciproque-réfléchi n'alterne pas initialement avec la marque causative. Selon I. Nedjalkov et V. Nedjalkov (2007), les formations morphologiques (149b) et (149c) expriment des valeurs similaires à celles de leur équivalent dérivationnel dans les exemples (146c)-(148c) et (146d)-(148d).

On peut se demander si les données du yakoute suffisent pour réellement prouver l'hypothèse selon laquelle le suffixe *-s ~ -š* trouve son origine dans la notion réfléchie. Même si Xaritonov (1963, 1982) ne fournit pas une preuve décisive en faveur de cette hypothèse, la position prise par cet auteur ouvre une piste de recherche intéressante à envisager.

4.2.2 Hypothèse de Serebrennikov et Gadžieva (1979)

Serebrennikov et Gadžieva (1979) cherchent l'origine du marqueur de réciprocité dans la notion de pluralité, en l'occurrence dans la pluralité nominale. En s'appuyant sur l'idée, que l'on trouve parfois dans la littérature, selon laquelle le suffixe réciproque s'est étendu à partir d'un morphème nominal pluriel à valeur collective, ces auteurs regardent les données de l' 'Ancient Turkic' et du touvain. Dans ces langues, les noms présentés en (150) et en (151) possèdent un suffixe *-š* apte à provenir d'un morphème désignant une pluralité de référents.

(150) 'Ancient Turkic' (Juldasev 1988 : 310, cité par I. Nedjalkov et V. Nedjalkov 2007 : 1155)

- a. *arquš* 'caravan'
- b. *jarmaš* 'cereal'
- c. *toquš* 'cattle for slaughter'
- d. *uhuš* 'tribe, kin'

(151) touvain (Kuular 2007 : 1227)

- a. *čiš* 'cattle for slaughtering'
- b. *iniš* 'vegetation, plants'
- c. *koš* 'caravan, load'

Une telle situation n'est pas isolée sur le plan typologique. I. Nédjalkov et V. Nédjalkov (2007 : 1155) notent l'existence d'un phénomène analogue en tagalog et en mundari, deux langues austronésiennes.

Dans le prolongement de cette discussion, voici l'exemple (152). Tiré du touvain, il présente les formations nominales qui, accompagnées par le morphème *-š*, se réfèrent spécifiquement aux membres d'une famille :

- (152) touvain (Isxakov et Pal'mbax 1961 : 171, cité par I. Nédjalkov et V. Nédjalkov 2007 : 1155)
- a. *ana* → *ana-š-kə-lar*
'mother' 'mother and her children'
 - b. *ugba* → *ugba-š-kə-lar*
'elder sister' 'sisters' (both the elder and other sisters)

Dans les dérivations de l'exemple (152), le morphème *-š* est muni des suffixes *-kə* et *-lar*. Le premier, *-kə*, s'interprète comme marque de l'adjectif relatif (cf. altaï *kəš* « hiver » → *kəš-kə* « hivernal »), alors que le deuxième, *-lar*, exprime la notion de pluralité.

Le syncrétisme morphologique entre marque de pluralité nominale et morphème de réciprocité se rencontre dans d'autres langues du monde. I. Nédjalkov et V. Nédjalkov (2007) mentionnent le mundari (cf. Osada 2007), le tagalog (cf. Shkarban et Rachkov 2007), et le toqabaqita, (cf. Lichtenberk 2007), trois langues austronésiennes ; puis le kabarde, langue caucasienne (cf. Kazenin 2007). Dans la mesure où le même phénomène est attesté dans des langues génétiquement non apparentées, on peut opter en faveur d'une analyse selon laquelle ce syncrétisme morphologique n'est pas accidentel.

Le troisième indice qui permet de lier la réciprocité à la pluralité nominale peut se trouver dans le fonctionnement du marqueur de numéraux à valeur distributive. Celui-ci se rencontre sous deux formes différentes. Quand la base se termine par une voyelle, la langue emploie le suffixe *-šer/-šar*. Quand elle a pour dernier segment une consonne, la langue fait appel au morphème *-är*. Les exemples (153) et (154) présentent cette situation.

- (153) turc (I. Nédjalkov et V. Nédjalkov 2007 : 1156)
- iki* → *iki-šer*
'two' 'in twos'

(154) tatar (Nedjalkov et V. Nedjalkov 2007 : 1156)

- a. *žide* → *žide-šär*
'seven' 'in sevens'
- b. *dürt* → *dürt-är*
'four' 'in fours'

Dans la famille turcique, le morphème de réciprocité peut également avoir pour origine la pluralité verbale. Pour le montrer, Serebrennikov et Gadžieva (1979 : 208) fournissent deux arguments. Le premier repose sur le fait que dans certaines langues turciques, le morphème *-s ~ -š* s'emploie comme marque verbale à valeur itérative. Il désigne donc des actions qui intrinsèquement impliquent la répétition successive d'un même événement. L'emploi itératif du suffixe réciproque *-s ~ -š* n'est cependant pas productif. Il a été observé dans quelques langues turciques, en l'occurrence en ouzbek :

(155) ouzbek (I. Nedjalkov et V. Nedjalkov 2007 : 1157)

- mal-* → *mal-aš-*
'to dip / plunge' (vt) 'to dip / plunge several times'

Plus souvent, pour exprimer la valeur itérative dans les langues turciques, le suffixe réciproque se rencontre en combinaison avec le morphème causatif en constituant une formation morphologique complexe : *-štir* (156)-(157a), *-štər* (157b) et *-štur* (158).

(156) bachkir (Berta 1998 : 291)

- yasa- ~ yaha-* → *yasa-štir- ~ yaha-štir-*
'to make' 'to make from time to time'

(157) tatar (V. Nedjalkov 2006a : 21, I. Nedjalkov et V. Nedjalkov 2007 : 1157)

- a. *uyna-* → *uyna-štir-*
'to play' 'to play from time to time'
- b. *ukə-* → *ukə-štər-*
'to read' 'to read for a while from time to time'

(158) ouïghour (Kibirov 1989 : 296 cité par I. Nedjalkov et V. Nedjalkov 2007 : 1157)

- tiq-* → *tiqi-štur-*
'to hide' 'to hide (sth) several times'

D'après I. Nedjalkov et V. Nedjalkov (2007), le composant *-t̡ir* (156)-(157a), *-t̡ar* (157b) et *-tur* (158) reçoit deux traitements différents selon les turcologues. Dans le premier cas, ce morphème s'interprète comme marqueur causatif qui, lorsqu'il se combine avec le suffixe réciproque, marque la valeur répétitive du verbe. Dans le deuxième cas, ce morphème est traité comme amalgame composé de deux suffixes itératifs : *-t* et *-r*.

D'ailleurs, la polysémie itératif-réciproque n'est pas isolée sur le plan typologique. Comme le signale V. Nedjalkov (2006a : 17), ce phénomène se rencontre également en chinois (cf. Liu 1999 : 124, 126), et dans certaines langues océaniques comme par exemple le samoan (cf. Mosel et Hovdhaugen 1992 : 180-183) et le sobei (cf. Sterner 1987 : 53).

Les langues turciques fournissent un autre argument qui permet de reconnaître au suffixe *-s* ~ *-š* la fonction de pluralité verbale. Par exemple, les données du kirghiz montrent que dans cette langue, le morphème réciproque tend à se combiner avec de nombreux verbes pour encoder la 3^e personne du pluriel, exemple (159).

- (159) kirghiz (V. Nedjalkov 2007 : 1253)
Alar dušman-də at-əš-tə.
 they enemy-ACC shoot-3PL-3.PAST
 'They shot at the enemy.'

V. Nedjalkov (2007) précise qu'en kirghiz, il est possible d'avoir des contextes où le suffixe de la 3^e personne du pluriel s'emploie avec le marqueur de réciprocité. Dans le cas du redoublement du morphème, le premier est réservé à la fonction réciproque, alors que le deuxième, employé à titre facultatif, marque la 3^e personne du pluriel :

- (160) kirghiz (V. Nedjalkov 2007 : 1253)
Alar at-əš-əš-tə.
 they shoot-REC-3PL-3.PAST
 'They exchanged shots.'

L'exemple (160) montre le syncrétisme morphologique du suffixe *-š* qui se réalise en deux catégories grammaticales différentes : a) il exerce la fonction flexionnelle du marqueur de la 3^e personne du pluriel, b) il s'emploie comme morphème dérivationnel. Le fait que ces deux morphèmes sont aptes à se rencontrer sur le même verbe permet à V. Nedjalkov (2007) d'envisager la possibilité qu'il s'agit de deux homonymes sans parenté génétique. D'un autre

côté, le caractère inhabituel de la présence de ces deux suffixes au niveau du même verbe et sa marginalité peuvent remettre en cause ce scénario.

I. Nedjalkov et V. Nedjalkov (2007) signalent que l'emploi du morphème réciproque en tant que marqueur de la 3^e personne du pluriel s'observe déjà en turc ancien. Dans l'état actuel des langues turciques, outre le kirghiz, deux langues avoisinantes : le kazakh et l'ouzbek, sont mentionnées pour attester ce phénomène mais toutes avec une différence de productivité. Alors qu'en kirghiz cet emploi du morphème *-s ~ -š* est relativement fréquent, nous ne pouvons pas faire la même observation à propos du kazakh et de l'ouzbek.

Pour terminer, I. Nedjalkov et V. Nedjalkov (2007) constatent que l'emploi du morphème *-s ~ -š* en tant que marqueur de pluralité était limité initialement aux groupes nominaux. Son extension aux formes verbales serait apparue postérieurement. De même, l'emploi pluriel du suffixe *-lar* s'est lié au début aux formations nominales, et ce n'est que dans les étapes ultérieures de son évolution que l'on peut l'observer avec les groupes verbaux.

4.3 Synthèse des résultats

Le chapitre 4 avait pour but d'évaluer le phénomène de l'antipassif dans les langues turciques. Organisé en deux parties, il a cherché dans un premier temps à montrer que ces langues connaissent de manière plus ou moins systématique les dérivations où le terme unique de la construction assume le rôle d'agent, alors que le second participant, interprété comme patient, perd ses propriétés d'argument nucléaire. Pour ce faire, nous nous sommes interrogée sur la question des deux marques verbales, réfléchi et réciproque, susceptibles de dériver des constructions antipassives. Dans la mesure où il s'agit de deux morphèmes polysémiques, nous avons mis l'accent sur leurs emplois principaux et secondaires.

Pour le morphème réfléchi, nous avons noté l'existence de deux suffixes sémantiquement équivalents, *-n* et *-l*, qui outre les formations morphologiques répondant parfaitement à la notion de voix moyenne (p.ex. le réfléchi, l'autocausatif, le décausatif), peuvent également s'employer comme opérateurs sur la valence verbale de type passif. Désignés comme marqueurs médiopassifs, ils présentent un degré de spécialisation différent oscillant entre le côté moyen-réfléchi et le côté passif, selon la langue.

Ensuite, nous sommes passée à l'emploi antipassif du morphème réfléchi. Celui-ci a été rencontré en touvain et en tchouvache. Ces langues possèdent des dérivations antipassives avec un objet non exprimé, celui-ci étant syntaxiquement bloqué. La présence de l'antipassif a aussi été signalée en tatar et en bachkir. Pour ces deux dernières langues, Geniušienė (1987) fournit cependant les dérivés verbaux en constatant qu'ils sont susceptibles d'apparaître dans les constructions de type antipassif. Il est intéressant d'observer que l'antipassif issu du tchouvache et du bachkir se prête à l'interprétation agressive, caractéristique propre à l'antipassif absolutif à objet indéterminé dans les langues slaves (cf. section 5.1.1.3).

S'agissant de la marque réciproque *-s ~ -š*, nous avons constaté que celle-ci a pour fonction générale d'encoder des événements à pluralité de participants. En s'appuyant sur les travaux de V. Nedjalkov (2006a, 2007) et de V. Nedjalkov e I. Nedjalkov (2007), nous avons présenté par la suite quatre valeurs : réciproque, sociative, comitative et assistive typiquement liées au morphème *-s ~ -š* et dont la productivité peut varier d'une langue à l'autre.

En ce qui concerne les emplois secondaires du morphème réciproque, nous avons noté dans un premier temps une fonction compétitive. Ensuite, nous avons mentionné que le suffixe *-s ~ -š* peut également marquer la 3^e personne du pluriel et dériver l'antipassif. Cette dernière fonction a été observée en yakoute, tatar et en touvain où nous avons montré que l'antipassif peut avoir une valeur générique et/ou spécifique, selon le contexte. Une autre particularité de l'antipassif est qu'en touvain, la construction antipassive se manifeste avec un objet destitué en position d'oblique, alors que dans toutes les autres langues turciques, lorsque l'antipassif est mis en jeu, celui-ci se présente systématiquement sans terme patient.

Dans la deuxième partie du chapitre 4, nous nous sommes interrogée au sujet de la reconstruction de la valeur originelle du morphème *-s ~ -š*. À cette fin, nous avons proposé deux hypothèses. La première, celle de Xaritonov (1963, 1982), relie ce suffixe avec la notion de réflexivité. Selon cet auteur, un argument en faveur d'une telle hypothèse est que le *-s ~ -š* peut se manifester dans des formations morphologiques fossilisées en exprimant des valeurs oscillant du côté réfléchi. D'ailleurs, l'observation de l'ordre linéaire des suffixes réfléchi et réciproque dans les formes morphologiques fossilisées pousse Xaritonov (1963, 1982) à penser qu'avant que le suffixe *-n* commence à fonctionner comme marque réfléchie, cette valeur était déjà véhiculée par le marqueur *-s ~ -š* qui l'a perdue par la suite.

La deuxième hypothèse, celle de Serebrennikov et Gadžieva (1979), propose la notion de pluralité, en l'occurrence la pluralité nominale et verbale, comme source possible du suffixe *-s ~ -š*. Pour ce faire, ces linguistes fournissent dans un premier temps des indices où

la morphologie réciproque coïncide avec celle marquant la pluralité nominale (p.ex. un morphème nominal pluriel à valeur collective, un morphème se référant aux membres d'une famille, un morphème nominal de numéraux à valeur distributive). Un autre argument en faveur de l'hypothèse de Serebrennikov et Gadžieva (1979) est à chercher dans la pluralité verbale. En effet, nous avons noté qu'en ouzbek, en bachkir et en ouïghour, le morphème *-s ~ -š* peut s'employer comme marque verbale à valeur itérative. Par ailleurs, en kirghiz, en kazakh et en ouzbek le même suffixe se rencontre en fonction de marque de la 3^e personne du pluriel. Compte tenu des emplois nominaux et verbaux du suffixe de réciprocité, on peut poser comme hypothèse que le proto-turc avait une marque translinguistique de pluralité.

Chapitre 5

L'antipassif dans les langues slaves

Le présent chapitre étudie l'antipassif dans les langues slaves. Appartenant à la famille indo-européenne, elles constituent un groupe de langues important dont les locuteurs se situent globalement en Europe centrale et orientale et en Asie. Il s'agit d'une famille de langues à alignement accusatif décomposée en trois sous-groupes : oriental, occidental et méridional (cf. Tableau 8)⁵¹. Parfois, dans la littérature, les langues slaves sont regroupées avec les langues baltes sous l'étiquette de groupe balto-slave.

Branche	Langue
orientale	russe
	biélorusse
occidentale	tchèque
	slovaque
	polonais
méridionale	serbo-croate
	bulgare
	macédonien
	slovène

Tableau 8. Langues slaves considérées dans l'étude.

Les langues slaves, bien que présentant des caractéristiques des langues accusatives, possèdent malgré tout un nombre assez important de verbes intervenant dans les constructions impersonnelles qui s'écartent de l'alignement accusatif (Babby 1994, Schlund à paraître).

Pour étudier le phénomène de l'antipassif dans la famille slave, nous nous appuyerons chaque fois que possible sur les données issues des différents groupes de cette famille. Néanmoins, en se référant à l'index des langues proposées, on constatera la prédominance de deux langues. Une préférence accordée au russe s'explique par le fait qu'il s'agit de la langue

⁵¹ Le Tableau 8 n'est pas exhaustif. Il contient seulement les langues auxquelles nous faisons référence lors de cette étude.

la plus décrite parmi les langues slaves. Bien qu'elle présente des différences avec les autres langues slaves, la langue russe est dans l'ensemble représentative de la famille. La prédominance du russe dans la littérature a pour conséquence que les travaux théoriques sur lesquels s'est appuyée notre étude donnent une place privilégiée à cette langue. Rappelons à cette occasion que certains exemples russes, puisés notamment dans les travaux de Babby (1975), Brecht et Levine (1985), Israeli (1997) et de Say (2005a, 2005b) ont été fournis sans gloses. Par conséquent, nous avons proposé les gloses manquantes en assumant pleinement la responsabilité des erreurs éventuelles qui auraient pu s'y glisser.

En dehors du russe, une certaine préférence a également été donnée au polonais. En tant que locutrice de cette langue, nous considérons que l'intuition native présente un avantage non négligeable. Elle nous a permis non seulement de saisir la complexité du phénomène étudié, mais aussi de ressentir les variations dans les jugements des locuteurs. Un autre avantage se trouve dans la facilité de créer un échantillon d'exemples en ayant un accès direct au jugement des personnes interrogées. Pour une meilleure compréhension du phénomène étudié, des exemples d'autres langues slaves ont été fournis à titre illustratif (slovaque, slovène, serbo-croate, biélorusse, macédonien, tchèque et bulgare).

Rappelons que le chapitre 5 étudie les constructions antipassives dans lesquelles le changement de la valence a été déclenché par une marque sur le verbe. Celle-ci est liée initialement à la valeur réfléchie et se réalise sous formes différentes (russe *-sja*, polonais *się*, serbo-croate *se*, slovène *se*, slovaque *sa*, bulgare *se*, biélorusse *-cca*, macédonien *se*, tchèque *se*). Par conséquent, les alternances où la destitution du deuxième terme de la construction ne s'accompagne d'aucune modification dans la forme verbale sont écartées de notre discussion.

Nous distinguerons deux constructions antipassives dans les langues slaves. La première (161), que les linguistes mentionnent de façon particulièrement fréquente, a pour caractéristique l'absence du patient. Le terme omis n'est présent que sur le plan sémantique.

(161) slovaque (Geniušienė 1987 : 249)

- a. *Všetk-ých* *bije.*
 all-ACC beats
 'He beats everybody.'
- b. *On* *sa* *bije.*
 he.NOM SA beats
 'He fights.' ~ 'He is pugnacious.'
 lit. 'He beats himself.' [K.J.]

Le chapitre 5 s'organise en deux parties. À la section 5.1, nous étudierons l'antipassif absolu. Dans la mesure où dans cette dérivation le deuxième terme est absent, nous dégagerons par la suite trois types. Le premier, nommé « antipassif absolu à objet indéterminé » fait l'objet d'une discussion particulière car il s'agit du type d'antipassif auquel les linguistes font le plus souvent référence lorsqu'ils abordent la question de l'antipassif dans les langues slaves (section 5.1.1). Ensuite, nous passerons au deuxième type « antipassif absolu à objet sous-entendu de type (1) » (section 5.1.2). Puis, nous nous interrogerons au sujet du troisième type « antipassif absolu à objet sous-entendu de type (2) » (section 5.1.3). Nous terminerons cette partie avec une discussion sur l'évolution de l'emploi antipassif dans les langues slaves (section 5.1.4). Dans la seconde partie, à la section 5.2, nous étudierons l'antipassif avec un objet destitué en position d'oblique. Pour ce faire, nous présenterons un éventail de verbes susceptibles d'intervenir dans ce type d'antipassif et les fonctions qu'ils exercent. Nous terminerons le chapitre 5 avec la synthèse des résultats (section 5.3).

5.1 L'antipassif absolu

5.1.1 L'antipassif absolu à objet indéterminé

On peut résumer le premier type d'antipassif absolu en disant qu'il s'agit d'une dérivation ayant pour caractéristique la référence aux verbes à interprétation agressive avec une signification d'indétermination quant à l'identité de l'argument l'objet. Celui-ci est omis car il est considéré comme non important / non pertinent dans la conceptualisation de l'événement. Comme toutes les constructions sans objet, celle-ci met l'accent sur le terme unique.

En partant du principe que le passage à la construction intransitive, où le terme unique est représenté par l'agent alors que le deuxième terme reste implicite, peut produire différents effets sémantiques, l'antipassif absolu à objet indéterminé se distingue également par le fait qu'il peut donner à la construction une lecture habituelle / générique. Il est aussi significatif que dans ce type d'antipassif l'agent tend à s'interpréter comme ayant une certaine prédisposition à effectuer une action désignée par le verbe. Voici deux exemples présentant l'antipassif absolu à objet indéterminé :

(163) polonais (conn. pers.)

a. *Wasz syn bije dzieci.*
votre.SG.M.NOM fils.SG.M.NOM frapper. 3SG.PRES enfant.PL.N.ACC
'Votre fils frappe des enfants.'

b. *Wasz syn bije się.*
votre.SG.M.NOM fils.SG.M.NOM frapper.3SG.PRES SIE
'Votre fils a l'habitude de frapper [des gens].'
litt. 'Votre fils se frappe'

(164) polonais (conn. pers.)

a. *Jak był mały, Janek przezywał*
quand être.3SG.M.PST petit.SG.M.NOM Janek.NOM surnommer.3SG.M.PST
dzieci.
enfant.PL.N.ACC
'Quand il était petit, Janek surnommait les enfants.'

b. *Jak był mały, Janek się*
quand être.3SG.M.PST petit.SG.M.NOM Janek.NOM SIE
przezywał.
surnommer.3SG.M.PST
'Quand il était petit, Janek avait l'habitude de surnommer [des gens].'
litt. 'Quand il était petit, Janek se surnommait.'

À l'opposé de l'antipassif (163b)-(164b), qui favorise une lecture habituelle, la construction transitive (163a)-(164a), est neutre de ce point de vue. Cette différence dans la modalité du verbe est reconnue parfois dans la littérature comme 'realis' vs 'irrealis'.

Sur le plan typologique, l'antipassif absolutif à objet indéterminé s'avère relativement fréquent. Nous avons déjà eu l'occasion de le rencontrer dans les langues austronésiennes (p.ex. (49)), dans les langues d'Afrique (p.ex. (90)), et dans certaines langues turciques (p.ex. (131), (145)). Comme ses trois langues turcophones voisines (le tatar, le tchouvache et le bachkir), l'oudmourte (langue du groupe finno-ougrien) atteste également l'antipassif absolutif à objet indéterminé. Geniušienė (1987 : 315) signale aussi l'existence de ce type d'antipassif en géorgien et en eskimo, deux langues qui présentent des traits ergatifs. Quant aux langues indoeuropéennes, l'antipassif absolutif à objet indéterminé est attesté, bien qu'à titre exceptionnel, dans la famille germanique, en l'occurrence dans certains dialectes du suédois et du danois (cf. Geniušienė 1987 : 249 ; V. Nedjalkov 2007 : 297). En revanche, il semble totalement inexistant en allemand et dans les langues romanes.

Il n'est pas rare de rencontrer l'opinion selon laquelle, dans les langues slaves, l'antipassif absolutif à objet indéterminé est lié à une action habituelle / générique. Cette affirmation doit être cependant quelque peu nuancée, car ce type d'antipassif peut également s'employer pour désigner des événements réels, exemple (165) :

(165) polonais (conn. pers.)

a. *Nie pchaj mnie tak, bo w końcu*
 NEG pousser.2SG.IMPER 1SG.ACC tant car en final.SG.M.LOC

spadnę z tej kanapy.
 tomber.2SG.FUT de DEM.SG.F.GEN canapé.SG.F.GEN
 'Ne me pousse pas tant, car je vais finir par tomber de ce canapé.'

b. *Nie pchaj się tak, bo w końcu*
 NEG pousser.2SG.IMPER SIE tant car en final.SG.M.LOC

spadnę z tej kanapy.
 tomber.2SG.FUT de DEM.SG.F.GEN canapé.SG.F.GEN
 'Ne [me] pousse pas tant, car je vais finir par tomber de ce canapé.'
 litt. 'Ne te pousse pas tant, car je vais finir par tomber de ce canapé.'

La tendance à limiter l'antipassif absolutif à objet indéterminé uniquement à une lecture habituelle / générique a déjà été signalée par Israeli (1997). Pour montrer que cette dérivation peut aussi s'employer pour désigner des actions réelles, cet auteur propose les exemples ci-dessous. En (166) et en (167), le morphème réfléchi *-sja*, réalisé sous forme *-s'* lorsque le radical auquel il s'attache se termine par une voyelle, dérive des constructions syntaxiquement intransitives. Sur le plan sémantique, elles se réfèrent à une action à deux participants où l'agent acte sur une autre entité, cette dernière étant bloquée. Pour situer le contexte, l'exemple (166) présente un dialogue entre deux personnes, le garçon Zhenya et sa tante, alors que celui présenté en (167) a été enregistré au magasin dans une file d'attente.

(166) russe (Israeli 1997 : 114)

Ty že znaeš', lukavyj, čto lavka uže zakryta ?!
 'Don't you know, you devil, that the shop is already closed ?!

Nu, zakryta, - soglašajetsja Žen'ka.
 'All right, it is closed -Zhenya agrees.

Čego že vy rugaetes' ?
 what.GEN so 2PL.NOM scold.2PL.PRES.SJA
 'So why are you scolding [me]?'
 lit. 'So why are you scolding yourselves?' [K.J.]

(167) russe (Israeli 1997 : 114-115)

Mužčina, nu xvatit možet tolkat'sja ?!
man.SG.M.NOM so be.enough.3SG.PRES maybe push.3SG.PRES.SJA
Man, maybe it's enough pushing [me, people around]?!' [K.J.]
lit. 'Man, maybe it's enough pushing himself?!' [K.J.]

a ja čto, tolkajus' ?
and 1SG.NOM what push.1SG.PRES.SJA
'And what am I doing, pushing [you]?' [K.J.]
lit. 'And what am I doing, pushing myself?' [K.J.]

Tolkaetes' !
push.2PL.PRES.SJA
'You are pushing [me, people around]!' [K.J.]
lit. 'You are pushing yourselves!' [K.J.]

Da nikto vas ne tolkaet.
yes nobody 2PL.ACC NEG push.3SG.PRES
'Nobody is pushing you.'

Sidit i loktem pixaetsja.
sit.3SG.PRES and elbow.3SG.M.INSTR shove.3SG.PRES.SJA
'He is sitting and shoving [me, people around] with his elbow.' [K.J.]
lit. 'He is sitting and shoving himself with his elbow.' [K.J.]

Da ničego ja ne pixalsja.
yes nothing 1SG.NOM NEG shove.1SG.PST.SJA
'I was not shoving [anybody] at all.' [K.J.]
lit. 'I was not shoving myself at all.' [K.J.]

La référence de l'antipassif à un événement spécifique a été également signalée en serbo-croate (168) et en slovène (169).

(168) serbo-croate (Kučanda 1987 : 82, cité par Israeli 1997 : 115)

Prestani se gurati.
stop.IMPER.2SG SE push.INF
'Stop pushing [me / other people].'
lit. 'Stop pushing yourself.' [K.J.]

(169) slovène (Rivero et Sheppard 2003 : 115)

Pokaži, kako se poljubljaš.
show.2SG how SE kiss.2SG
'Show me how you kiss [other people].'
lit. 'Show me how you kiss yourself.' [K.J.]

Quand l’antipassif absolutif à objet indéterminé se réfère à un événement spécifique, il importe de s’interroger au sujet du deuxième terme de la construction. Possède-t-il les mêmes propriétés sémantiques que son équivalent dans l’antipassif absolutif à objet indéterminé ? En quoi les deux termes se distinguent-ils et en quoi se ressemblent-ils ? Cela constitue d’ailleurs une question importante que nous aborderons en détail à la section 5.1.1.1. Pour l’instant, il est à noter que dans les exemples (167)-(169), l’argument omis occupe une place élevée sur l’échelle de référentialité car on peut l’identifier comme une entité précise dans la situation de référence.

5.1.1.1 Les propriétés sémantiques de l’argument objet omis

Nous avons déjà fait allusion au fait que lorsque l’antipassif absolutif désigne un événement habituel, il implique d’interpréter l’objet omis avec une signification d’indétermination. Ainsi, le référent d’un tel argument peut être défini avec la valeur générique, non définie, et/ou non spécifiée. On peut donc conclure en disant que l’antipassif absolutif à objet indéterminé, éloigne sur l’échelle d’individualité⁵² le deuxième terme de son équivalent de la construction transitive. Celui-ci se définit dès lors comme un participant à spécificité sémantique minimale. Voici un exemple qui illustre cette situation, exemple (170).

(170) polonais (conn. pers.)

- a. *Jak był mały, Janek przezywał*
 quand être.3SG.M.PST petit.SG.M.NOM Janek.NOM surnommer.3SG.M.PST
dzieci.
 enfant.PL.N.ACC
 ‘Quand il était petit, Janek surnommait les enfants.’

⁵² La notion *individuation* introduite initialement par Timberlake (1975) a été reprise ultérieurement par plusieurs auteurs, notamment par Hopper et Thompson (1980), Cooreman (1993 : 52, sous le terme ‘identifiability’), Naess (2007), Bickel et Witzlack-Makarevich (2007, sous le terme ‘indenxability’), parmi d’autres. Timberlake (1975) la définit comme *the degree to which the participant is characterized as a distinct entity or individual in the narrated event* (Timberlake 1975 : 124). Selon Naess (2007: 17-18), *[t]he term individuation is used to refer to a number of properties [...] the most frequently cited are definiteness and animacy*. Hopper et Thompson (1980 : 253) complètent cette liste avec les traits suivants : ‘proper’ vs ‘common’, ‘concrete’ vs ‘abstract’, ‘singular’ vs ‘plural’, ‘count’ vs ‘mass’, ‘referential’ vs ‘non referential’. Les participants qui associent les traits de gauche sont considérés comme ayant un degré élevé d’individualité, alors que ceux désignés par les traits de droite se rangent dans la rubrique des participants à faible degré d’individualité.

- b. *Jak był mały, Janek się*
 quand être.3SG.M.PST petit.SG.M.NOM Janek.NOM SIE

przezywał.

surnommer.3SG.M.PST

‘Quand il était petit, Janek avait *l’habitude de* surnommer [des gens, quelqu’un].’

litt. ‘Quand il était petit, Janek se surnommait.’

Quand l’antipassif absolutif à objet indéterminé, suite à l’extension de son usage, désigne un événement réel, le passage à la construction dérivée ne modifie pas les propriétés sémantiques de l’argument omis (171). Celui-ci est toujours reconnu comme participant doté d’une spécificité sémantique maximale. Il occupe une place élevée sur l’échelle d’individualité car l’identité de l’objet omis est inférée de la situation de référence.

(171) polonais (conn. pers.)

- a. *Nie pchaj mnie, pan!*
 NEG pousser.2SG.IMPER 1SG.ACC monsieur
 ‘Ne me poussez pas, monsieur !’
- b. *Nie pchaj się, pan!*
 NEG pousser.2SG.IMPER SIE monsieur
 ‘Ne [me] poussez pas, monsieur [mais aussi d’autres personnes].’
 litt. ‘Ne vous poussez pas, monsieur !’⁵³

Lorsque l’antipassif absolutif s’emploie pour exprimer un événement spécifique (171), le référent de l’objet omis désigne typiquement le locuteur de cet énoncé. Mais il peut aussi désigner un autre individu qui participe à l’événement et dont le référent est connu par les deux interlocuteurs. Cette observation se retrouve ailleurs dans la littérature. Par exemple, selon Kański (1986), dans l’exemple (171), le morphème *się* peut désigner le locuteur de la conversation. Rivero et Sheppard (2003) vont plus ou moins dans le même sens en précisant :

Many have noted that Indefinite reflexive clitics may denote a speaker or a hearer, but the phenomenon is not well understood. However, it can be suggested that such readings derive from się as an existential expression meaning ‘someone’: Do not push someone (who happens to be me)! (Rivero et Sheppard 2003 : 117).

⁵³ L’interprétation polonaise d’une telle phrase se rapproche de l’équivalent plus direct en français « Ne [me] pousse pas mec ! »

Selon Rivero et Sheppard (2003), si l'extension de l'antipassif absolutif à objet indéterminé à un événement spécifique n'est pas bien comprise, c'est parce qu'on ne donne généralement pas l'interprétation correcte. Et il faut peut-être y voir la tendance des linguistes à analyser ce phénomène dans une optique sémantique, alors qu'il faut la considérer sous un angle pragmatique. Nous reviendrons en détail à cette question à la section 5.1.4.

Une autre particularité de l'antipassif absolutif à objet indéterminé est que les traits d'animacité de l'argument omis peuvent varier selon le groupe auquel appartient la langue étudiée. Mais ce qui est constant à travers les langues slaves, c'est que ce type d'antipassif ne vise jamais l'action vers un participant [-animé]. Ainsi, dans les groupes occidental et méridional, il possède systématiquement les traits [+animé, +humain]. Il se prête à l'interprétation arbitraire dans le sens où, selon le contexte, son référent se laisse comprendre comme « quelqu'un », « d'autres personnes » et/ou « des gens » (172).

(172) polonais (conn. pers.)

- a. *Wasz syn bije dzieci.*
 votre.SG.M.NOM fils.SG.M.NOM frapper.3SG.PRES enfant.PL.N.ACC
 'Votre fils frappe des enfants pendant les pauses.'
- b. *Wasz syn bije się.*
 votre.SG.M.NOM fils.SG.M.NOM frapper.3SG.PRES SIE
 'Votre fils a l'habitude de frapper [des gens, d'autres personnes...].'
 litt. 'Votre fils se frappe.'

En revanche, dans le groupe oriental, l'argument omis peut présenter à la fois les traits [+animé, +humain] et [+animé, -humain]. Selon le contexte, son référent désigne donc une pluralité d'animaux / d'individus, ou un seul membre de ces deux groupes. Quel que soit son trait [\pm animé] précis, un tel participant reçoit toujours une lecture arbitraire : « quelqu'un », « des gens » et/ou « des animaux » etc., dont l'identité est déduite de la situation de référence:

(173) russe (Say 2005b : 426)

- a. *Sobaka kusaet mal'čik-a.*
 dog bites boy-ACC
 'The dog bites a/the boy.'
- b. *Sobaka kusaet-sja.*
 dog bites-SJA
 'The dog bites [people, animals].' [K.J.]
 lit. 'The dog bites itself.' [K.J.]

5.1.1.2 Le classement sémantique des verbes

La section 5.1.1 présente la liste exhaustive des verbes susceptibles d'apparaître dans l'antipassif absolutif à objet indéterminé. À cette fin, regardons les tableaux ci-dessous. Pour pouvoir les dresser, nous nous sommes limitée à trois langues. Voici tout d'abord un tableau puisé dans la littérature de la langue serbo-croate (Marelj 2004 : 247) :

<i>gurati</i>	'push'	<i>šutati</i>	'kick'
<i>udarati</i>	'hit'	<i>bosti</i>	'sting/prick'
<i>tući</i>	'beat'	<i>štipati</i>	'pinch'
<i>pljuvati</i>	'spit at'	<i>grebati</i>	'scratch'
<i>prskati</i>	'splash'	<i>grliti</i>	'hug'
<i>gristi</i>	'bite'	<i>ljubiti</i>	'kiss'
<i>ujedati</i>	'bite'		

Tableau 9. Verbes aptes à apparaître dans l'antipassif de type absolutif en serbo-croate.

Les verbes participant à l'antipassif absolutif à objet indéterminé en polonais sont les suivants :

<i>kopać</i>	« donner un coup de pied »	<i>szczypać</i>	« pincer »
<i>pchać</i>	« pousser »	<i>przezywać</i>	« surnommer »
<i>bić</i>	« frapper »	<i>drażnić</i>	« agacer »
<i>drapać</i>	« gratter »	<i>chlapać</i>	« éclabousser »
<i>gryźć</i>	« mordre »	<i>obejmować</i>	« serrer dans ses bras »
<i>pluć</i>	« cracher »	<i>całować</i>	« embrasser »

Tableau 10. Verbes aptes à apparaître dans l'antipassif de type absolutif en polonais.

Enfin, en russe, Israeli (1997 : 112) propose un éventail de trente-huit verbes⁵⁴ :

<i>rugat'sja</i>	'scold, curse'	<i>ljogat'sja</i>	'kick'
<i>branit'sja</i>	'scold, curse'	<i>bodat'sja</i>	'butt'
<i>materit'sja</i>	'curse using mat'	<i>kusat'sja</i>	'bite'
<i>matjugat'sja</i>	'curse using mat'	<i>klevat'sja</i>	'peck'

⁵⁴ Notons que les verbes proposés par Israeli (1997) sont déjà munis d'un morphème réfléchi.

<i>obzyvat'sja</i>	'call names'	<i>žalit'sja</i>	'sting'
<i>draznit'sja</i>	'tease'	<i>žeč'sja</i>	'burn'
<i>zadirat'sja</i>	'pick on, bully'	<i>kolot'sja</i>	'pierce'
<i>ščekotat'sja</i>	'tickle'	<i>kidat'sja</i>	'throw'
<i>tolkat'sja</i>	'push'	<i>brostat'sja</i>	'throw'
<i>pinat'sja</i>	'kick'	<i>švyrjat'sja</i>	'throw'
<i>pixat'sja</i>	'shove'	<i>švarkat'sja</i>	'throw with force'
<i>ščipat'sja</i>	'pinch'	<i>bryzgat'sja</i>	'splash'
<i>plevat'sja</i>	'spit'	<i>oblivat'sja</i>	'pour'
<i>carapat'sja</i>	'scratch'	<i>mazat'sja</i>	'smear'
<i>pleskat</i>	'splash'	<i>drat'sja</i>	'fight'
<i>maxat'sja</i>	'swing'	<i>obnimat'sja</i>	'embrace'
<i>pačkat'sja</i>	'dirty, smear'	<i>celovat'sja</i>	'kiss'
<i>ljagat'sja</i>	'kick'		

Tableau 11. Verbes aptes à apparaître dans l'antipassif de type absolu en russe.

En s'appuyant sur les tableaux ci-dessus, on peut, par la suite, répartir les verbes y figurant en deux volets : le premier, le plus important, contient les formes que l'on peut résumer en disant qu'elles expriment une action agressive ou une action qui peut donner une telle interprétation. Nous détaillerons cette question à la section 5.1.1.3. Le second volet, limité à deux exemples « serrer dans ses bras » et « embrasser », englobe des verbes à valeur affectueuse. Les verbes de ces deux groupes constituent donc une classe sémantiquement homogène. La compatibilité du morphème *se* avec tel ou tel lexème peut être, jusqu'à un certain degré, prévue par avance et cela à partir des traits lexicaux du verbe qui l'orientent soit vers l'interprétation agressive, soit vers celle à valeur affectueuse.

5.1.1.3 L'interprétation « agressive »

À la section 5.1.1.3, nous étudierons les propriétés sémantiques des verbes qui se rencontrent typiquement dans l'antipassif absolu à objet indéterminé et qui donnent lieu à l'interprétation agressive. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur le travail d'Israeli (1997). Les verbes proposés seront organisés en deux séries. Voici la première série d'exemples :

- (174) russe (Israeli 1997 : 113)
Sobaka kusaet-sja.
 dog.SG.F.NOM bite.3SG.PRES-SJA
 ‘The dog bites.’
 lit. ‘The dog bites itself.’ [K.J.]
- (175) russe (Israeli 1997 : 113)
Osa žalit-sja.
 wasp.SG.F.NOM sting.3SG.PRES-SJA
 ‘The wasp stings.’
 lit. ‘The wasp stings itself.’ [K.J.]
- (176) russe (Babby 1975 : 322)
Ona vse rugaet-sja.
 3SG.F.NOM always scold.3SG.PRES-SJA
 ‘She is always scolding.’
 lit. ‘She is always scolding herself.’ [K.J.]

Les dérivations *kusaetsja* (174), *žalitsja* (175) et *rugaetsja* (176) se prêtent à l’interprétation agressive, quel que soit leur niveau de transitivité. Cela veut dire que ces formes verbales, tout comme leurs équivalents transitifs, contiennent des traits agressifs intrinsèquement inscrits dans le signifié lexical de ces verbes.

Cette première série d’exemples peut être complétée par les dérivations (177)-(179). Précisons que l’antipassif absolutif à objet indéterminé, lorsqu’il s’emploie pour désigner un événement réel, est lié typiquement au discours oral. Rencontré dans un registre familier, il est employé essentiellement par les enfants. Du point de vue typologique, cette particularité de l’antipassif est typique de toutes les langues slaves.

- (177) russe (Israeli 1997 : 113) (âge 5)
Saša b’et-sja!
 Saša.NOM hit.3SG.PRES-SJA
 ‘Saša is hitting [me]!’
 lit. ‘Saša is hitting himself!’ [K.J.]
- (178) russe (Israeli 1997 : 113) (âge 8)
Papa v lob ščelkaet-sja!
 father.SG.M.NOM in forehead.SG.M.ACC flick.3SG.PRES-SJA
 ‘Papa is flicking [me] on the forehead!’
 lit. ‘Papa is flicking himself on the forehead!’ [K.J.]

(179) russe (Israeli 1997 : 113)

Nu čto ty opjat' šlepaeš'sja? (âge 5)
and what.SG.NOM 2SG.NOM again spank.3SG.PRES-SJA
'Why are you spanking [me] again?'
lit. 'And what, you are spanking yourself again?' [K.J.]

Le deuxième groupe de verbes qui peut s'employer dans l'antipassif absolutif à objet indéterminé englobe les lexèmes *drapać* « gratter » (180), et *chlapać* « éclabousser » (181) :

(180) polonais (conn. pers.)

Proszę pani, a on się drapie!
SVP madame.SG.F.VOC mais 3SG.M.NOM SIE gratter.3SG.PRES
i. 'SVP Madame, mais il [me] gratte [aussi d'autres gens].'
ii. 'SVP Madame, mais il se gratte.' (référence à un enfant malade de la varicelle)

(181) polonais (conn. pers.)

Nie chlap się!
NEG éclabousser.2SG.IMPER SIE
i. 'Arrête de [m'] éclabousser !' (sinon je vais en parler à maman)
ii. 'Arrête de t' éclabousser !' (sinon tu vas tremper tes vêtements)

La particularité de ces derniers verbes porte sur le fait qu'ils peuvent se prêter à deux conceptualisations différentes. Munies du morphème du réfléchi, ces formes peuvent, par exemple, suggérer un événement à connotation agressive, lorsque les effets de l'action se dirigent vers un autre participant (i). Mais elles peuvent également suggérer que la même action limite le domaine de son application à la sphère personnelle du sujet. Dans cette optique, ces formes se réfèrent à un événement réfléchi (ii), sans donner lieu à l'interprétation agressive. Cette dualité de fonctions peut s'expliquer par le fait que les traits agressifs ne sont pas inscrits de façon inhérente dans le signifié lexical de ces verbes.

5.1.1.4 Le sujet à trait [\pm animé]

L'antipassif absolutif à objet indéterminé présente un comportement uniforme dans les langues slaves, dans le sens où son emploi donne systématiquement lieu à l'interprétation habituelle / générique avec la connotation agressive et peut s'étendre pour se référer aux

événements spécifiques. Si l’antipassif absolutif à objet indéterminé manifeste une certaine différence dans la famille slave, celle-ci est à chercher dans les propriétés sémantiques du terme sujet. En partant du principe que le trait d’animacité se divise en [-animé] et en [+animé], les entités animées se subdivisant en [+animé, -humain] vs [+animé, +humain], voici la répartition des langues slaves selon le trait [±animé] propre au terme sujet :

sous-groupe	langue	S [+animé, -humain]	S [+animé, +humain]	S [-animé]
oriental	russe	+	+	+
	biélorusse	+	+	+
occidental	polonais	-	+	+
	tchèque	-	+	?
	slovaque	-	+	?
méridional	serbo-croate	-	+	?
	bulgare	-	+	?
	macédonien	+/-	+	?
	slovène	-	+	?

Tableau 12⁵⁵. Répartition des langues slaves selon le trait [±animé] lié au sujet.

Voici trois exemples issus du groupe oriental⁵⁶ dans lesquels l’antipassif absolutif à objet indéterminé sélectionne comme sujet un argument à traits [+animé, -humain].

(182) russe (Israeli 1997 : 113)

Osa *žalit-sja*.
wasp.SG.F.NOM sting.3SG.PRES-SJA
‘The wasp stings.’
lit. The wasp stings itself.’ [K.J.]

(183) russe (Wiemer 2012)⁵⁷

a. *Lošad’* *ljagaet* *sobaku*.
horse.SG.F.NOM hit.3SG.PRES dog.SG.F.ACC
‘The horse is hitting / hits the dog [with his hoofs].’

⁵⁵ Le point d’interrogation se réfère aux langues pour lesquelles une combinaison de traits n’a pas été attestée.

⁵⁶ Geniušienė (1987) signale aussi la présence de l’antipassif absolutif à objet indéterminé avec participant sujet [+animé, -humain] dans le groupe des langues baltes, en particulier dans la branche balte orientale à laquelle appartiennent le lituanien et le letton. Compte tenu de la proximité géographique entre le sous-groupe oriental et deux langues en question, une telle situation n’a rien de surprenant et peut s’expliquer par le contact entre les langues.

⁵⁷ Cet exemple, tiré du site internet « Linguistlist », de la discussion entre B. Wiemer et S. Leuven, a été fourni sans gloses. Nous avons fourni les gloses manquantes.

- b. *Vnimanie! lošad' ljagaet-sja.*
 be.careful.2SG.IMPER horse.SG.F.NOM hit.3SG.PRES-SJA
 'Be careful, the/his horse can/is able to hit (with his hoofs).'
 lit. 'Be careful, the horse hits itself.' [K.J.]

(184) biélorusse (Kovaleva 1967 : 10, cité par Geniušienė 1987 : 249)

- Kot dzjare-cca.*
 cat scratches-CCA
 'The cat scratches.'
 lit. 'The cat scratches itself.' [K.J.]

D'après Geniušienė (1987), les langues du groupe méridional n'acceptent pas l'antipassif absolutif à objet indéterminé avec un sujet [+animé, -humain]. Cependant, certains dialectes macédoniens peuvent donner lieu à ce type de combinaison, exemple (185b) :

(185) dialecte du macédonien (Geniušienė 1987 : 250)

- a. *Konj-ot site gi kloca.*
 horse-ART everybody them kicks
 'The horse kicks everybody.'
- b. *Konj-ot se kloca.*
 horse-ART SE kicks
 'The horse kicks.'
 lit. 'The horse kicks itself.' [K.J.]

Geniušienė (1987) signale que dans le dialecte du macédonien illustré en (185), la présence du marqueur *se* au niveau du verbe n'est cependant pas obligatoire (185c). À cet égard, cette variété linguistique ne se distingue en rien du macédonien standard.

- c. *Konj-ot kloca.*
 horse-ART kicks
 'The horse kicks.'

Selon le Tableau 12, dans les langues du groupe occidental, l'antipassif absolutif à objet indéterminé avec participant sujet [+animé, -humain] n'est pas attesté. Pour exprimer donc le même contenu sémantique que les exemples (182)-(184), ces langues sont obligées de faire appel à une construction où l'omission de l'argument objet ne laisse aucune trace morphologique au niveau de la forme verbale, exemples (186)-(187) :

(186) tchèque (Geniušienė 1987 : 250)

Kůň kope.
horse kicks
'The horse kicks.'

(187) polonais (conn. pers.)⁵⁸

a. *Pies gryzie ludzi.*
dog.SG.M.NOM bite.3SG.PRES people.ACC
'The dog bites people.'

b. *Pies gryzie.*
dog.SG.M.NOM bite.3SG.PRES
'The dog bites [others].'

Comme mentionné au début de la section 5.1.1.4, dans les langues slaves, l'antipassif absolutif à objet indéterminé peut aussi se manifester avec l'argument sujet [-animé]. Cette combinaison, bien que possible, s'avère rare. Le russe (188)-(189) et le polonais (190) apportent de ce point de vue un témoignage intéressant. Mais par rapport au russe, le polonais utilise ce type d'antipassif rarement.

(188) russe (Israeli 1997 : 116)

Igolka kolet-sja.
needle.SG.F.NOM prick.3SG.PRES-SJA
'The needle pricks.'
lit. 'The needle pricks itself.' [K.J.]

(189) russe (Israeli 1997 : 116)

Èta ručka pačkaet-sja.
this.SG.F.NOM pen.SG.F.NOM get.dirty.3SG.PRES-SJA⁵⁹
'This pen gets [others] dirty.' [K.J.]
lit. 'The pen gets itself dirty.' [K.J.]

(190) polonais (conn. pers.)

Podłoga w kuchni się klei.
sol.SG.F.NOM dans cuisine.SG.F.GEN SIE coller.3SG.PRES
'Le sol dans la cuisine colle.' ~ 'Sois donc vigilant, car il peut [te] salir.'
litt. 'Le sol dans la cuisine se colle.'

⁵⁸ D'après Bułat (2004 : 32), l'exemple (187b) avec en plus la marque *się* au niveau du verbe n'est pas complètement exclu mais se comprend comme un événement réfléchi.

⁵⁹ La traduction du verbe *pačkać* a été rectifiée par Creissels (communication personnelle).

Il est intéressant d’observer qu’en polonais, l’antipassif absolutif à objet indéterminé, qui peut se présenter avec des sujets [+animé, +humain] et [-animé], soit totalement impossible avec des sujets [+animé, -humain]. On peut se demander s’il s’agit d’un pur hasard ou si, peut-être, cette langue possédait auparavant ce type d’antipassif avec des sujets [+animé, -humain] et qu’elle l’a perdu par la suite. En l’absence de données diachroniques, il n’est pas possible de répondre à cette question. Elle reste pour l’instant ouverte.

5.1.1.5 Les propriétés caractéristiques de l’argument sujet

La section 5.1.1.5 étudie les propriétés caractéristiques du terme sujet de l’antipassif absolutif à objet indéterminé. À cette fin, nous examinerons d’abord l’emploi habituel / générique de cette construction qui est particulièrement naturelle. Toutefois, on a déjà montré à la section 5.1.1.1, que ce type d’antipassif n’est pas totalement bloqué dans cette valeur. Il peut également avoir des emplois spécifiques que nous verrons un peu plus loin dans cette section.

Quand l’antipassif absolutif à objet indéterminé prend une valeur habituel / générique, l’action désignée par le verbe peut devenir une propriété caractéristique de l’argument agent. Israeli (1997) signale qu’en russe, l’antipassif peut produire cet effet sémantique, lorsqu’il sélectionne en position du sujet un participant animal, exemples (191)-(194) :

(191) russe (Israeli 1997 : 113)

Korova bodaet-sja.
 cow.SG.F.NOM butt.3SG.PRES-SJA
 ‘The cow butts.’
 lit. ‘The cow butts itself.’ [K.J.]

(192) russe (Israeli 1997 : 113)

Koška carapaet-sja.
 cat.SG.F.NOM scratch.3SG.PRES-SJA
 ‘The cat scratches.’
 lit. ‘The cat scratches itself.’ [K.J.]

(193) russe (Israeli 1997 : 113)

Osa žalit-sja.
 wasp.SG.F.NOM sting.3SG.PRES-SJA
 ‘The wasp stings.’
 lit. ‘The wasp stings itself.’ [K.J.]

(194) russe (Israeli 1997 : 113)

Kon' brykaet-sja.
horse.SG.M.NOM buck.3SG.PRES-SJA
'The horse kicks.' [K.J.]
lit. 'The horse kicks itself.' [K.J.]

Dans les exemples (191)-(194), l'argument sujet est présenté comme l'agresseur qui donne un coup de corne (191), qui gratte (192), qui pique (193), etc. Étant donné que dans ce type de dérivation il est possible d'interpréter le groupe nominal sujet avec une valeur générique, on peut dire que les traits agressifs sont naturellement liés au participant sujet et qu'ils constituent les propriétés caractéristiques de l'argument sujet.

Passons à une autre série d'exemples, où l'antipassif se combine avec un sujet humain.

(195) slovaque (Geniušienė 1987 : 249)

On sa bije.
he SA beats
'He fights (is pugnacious).'
lit. 'He beats up himself.' [K.J.]

(196) bulgare (Geniušienė 1987 : 249)

Toj se buta.
he SE pushes
'He pushes everybody.'
lit. 'He pushes himself.' [K.J.]

(197) polonais (conn. pers.)

Janek się przezywa na przerwach.
Janek.NOM SIE surnommer.3SG.PRES sur pause.PL.F.LOC
'Janek a l'habitude de surnommer méchamment [des gens] pendant les pauses.'
litt. 'Janek se surnomme méchamment pendant les pauses.'

L'antipassif (195)-(197) exprime un type d'action qui peut devenir une propriété caractéristique de l'agent. Pour mettre en lumière cette nuance sémantique, il est nécessaire de passer par une paraphrase « tendance / habitude / inclination ». Ainsi, dans les exemples (195)-(197), le terme sujet peut s'interpréter comme quelqu'un qui a tendance / habitude / inclination à battre, à pousser, à surnommer méchamment d'autres personnes, etc. Il s'agit de traits de caractère qui s'inscrivent dans la personnalité d'un enfant à condition qu'il soit possible d'interpréter le groupe nominal sujet avec une valeur générique.

Même si dans l’antipassif absolutif à objet indéterminé, (191)-(197), l’agent prend la valeur générique, ce qui permet d’ailleurs de suggérer une activité habituelle au point de devenir sa propriété caractéristique, une telle situation est loin d’être absolue. Il suffit de passer à l’antipassif absolutif se référant à un événement spécifique, pour voir que le terme unique de la construction prend une valeur contraire à celle du générique et que la phrase elle-même ne donne pas lieu à une lecture habituelle, exemple (198).

(198) russe (Wiemer 2012)

- a. *Lošad’ ljagaet sobaku.*
horse.SG.F.NOM hit.3SG.PRES dog.SG.F.ACC
‘The horse is hitting / hits the dog (with his hoofs).’
- b. *Vnimanie! lošad’ ljagaet-sja.*
be.careful.2SG.IMPER horse.SG.F.NOM hit.3SG.PRES-SJA
‘Be careful, the / this horse can / is able to hit (with his hoofs).’
lit. ‘Be careful, the horse hits itself.’ [K.J.]

Certaines dérivations antipassives à objet indéterminé expriment des actions où il est difficile d’imaginer qu’elles puissent devenir une propriété caractéristique du sujet (199) :

(199) polonais (conn. pers.)

- a. *Jak był mały, Janek chlapał*
quand être.3SG.M.PST petit.SG.M.NOM Janek.NOM éclabousser.3SG.M.PST
dzieci.
enfant.PL.N.ACC
‘Quand il était petit, Janek éclaboussait les enfants.’
- b. *?Jak był mały, Janek się*
quand être.3SG.M.PST petit.SG.M.NOM Janek.NOM SIE
chlapał.
éclabousser.3SG.M.PST
‘Quand il était petit, Janek avait l’habitude d’éclabousser [des gens].’
litt. ‘Quand il était petit, Janek s’éclaboussait.’

En dehors d’un trait de caractère que certains individus sujets peuvent posséder à un degré supérieur à d’autres, il existe également un trait de virtualité qui peut être lié à l’argument sujet. Ce trait, que nous avons observé quand l’antipassif se combine avec le sujet [-animé], se manifeste dans la possibilité de paraphraser la construction sous forme de

généralisation : « chaque fois qu'une personne ». Dans ce contexte, l'objet sous-entendu se laisse comprendre comme indéterminé.

(200) russe (Israeli 1997 : 116)

Stena mažet-sja.
 wall.SG.F.NOM get.dirty.3SG.PRES-SJA
 '[The paint on the wall comes off. So be carefully], it may [you] **get dirty.**'
 lit. 'The wall gets dirty itself.' [K.J.]

(201) russe (Israeli 1997 : 116)

Èta stena tol'ko čto okrašena i
 DEM.3SG.F.NOM wall.3SG.F.NOM just what.NOM paint.3SG.F.PPAS and
potomu pačkaet-sja.
 therefore get.dirty.3SG.PRES-SJA
 'This wall has just been painted and therefore it may [you] **get dirty.**' [K.J.]
 lit. 'This wall has just been painted and therefore it gets dirty itself.' [K.J.]

Dans les exemples ci-dessus, le trait de virtualité du sujet « tacher quelqu'un » n'est pas permanent. Son référent en est doté pour une durée limitée : il le perdra au moment où il redeviendra sec. Par ailleurs, les exemples (200) et (201) impliquent une notion de généralité. Celle-ci suggère une quantification universelle « toute » en laissant paraphraser les dérivations (200) et (201) par « toute personne qui touchera le mur, aura une tache de peinture sur les mains ». Ainsi, dans un laps de temps limité, chaque fois que les conditions adéquates seront remplies, l'événement désigné par le verbe se produira de façon automatique.

Voici un autre exemple qui s'interprète sous le même angle :

(202) polonais (conn. pers.)

Nie wchodź do kuchni bo podłoga się
 NEG entrer.2SG.IMPER dans cuisine.SG.F.GEN car sol.SG.F.NOM SIE
klei.
 coller.3SG.PRES
 'N'entre pas dans la cuisine, car le sol colle.' ~ 'Sois vigilant, car il peut [te] salir.'
 litt. 'N'entre pas dans la cuisine, car le sol se colle.'

L'exemple (202) nous situe dans un contexte où le trait de virtualité du sujet « salir quelqu'un » est une propriété temporaire. Cet argument la perdra en redevenant propre. De

même que les exemples précédents, celui-ci implique l'idée de généricité en laissant la phrase s'interpréter « toute personne qui entrera dans la cuisine, aura une tache sur les chaussures ».

(203) russe (Israeli 1997 : 113)

Krapiva *žžet-sja.*
nettle.SG.F.NOM sting.3SG.PRES-SJA
'Nettle stings.'
lit. 'Nettle stings itself.' [K.J.]

(204) russe (Israeli 1997 : 113)

Roza *kolet-sja.*
rose.SG.F.NOM prick.3SG.PRES-SJA
'The rose pricks.'
lit. 'The rose pricks itself.' [K.J.]

En partant du principe que l'antipassif absolutif à objet indéterminé (203) et (204) donne une interprétation générique quant à l'identité de l'argument sujet, ces deux exemples suggèrent toujours une idée de virtualité qui se traduit par le fait que chaque fois qu'un individu touche des orties, elles le brûlent (203), et chaque fois que quelqu'un touche une rose, elle le pique (204). À l'opposé donc des exemples (200)-(202), ici le trait de virtualité n'a pas de contrainte temporelle et n'impose aucune condition particulière.

5.1.2 L'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1)⁶⁰

L'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1) est une dérivation intransitive qui ne modifie pas les rôles attribués aux arguments. Ainsi, le terme unique de la construction assume le rôle d'agent, alors que le deuxième s'interprète comme patient en présentant une caractéristique particulière. Dans un premier temps, cet argument présente systématiquement un trait [-animé]. Une autre particularité est que son contenu sémantique peut toujours être reconstitué indépendamment du contexte, car il est particulièrement prédisposé à être sélectionné par l'emploi transitif du verbe. Enfin, ce type d'antipassif implique une relation sémantique avec le réfléchi de manière plus ou moins nette. De ce fait, on va traiter ces

⁶⁰ Dans la littérature, ce type de construction est également nommé 'possessive reflexive sja-verbs' (Gerritsen 1990), 'sja-verbs of (semantically) incorporated (inanimate) object' (Kretov 1978), 'partitive object reflexives' (Geniušienė 1987), 'antipassif de type lexical' (2005b).

dérivations en *se* comme un cas limite de l'emploi antipassif des formes moyennes. Voici la première illustration de l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1) :

(205) polonais (conn. pers.)

a. *Kura niesie jajka.*
 poule.SG.F.NOM pondre.3SG.PRES oeuf.PL.N.ACC
 'La poule pond des oeufs.'

b. *Kura niesie się.*
 poule.SG.F.NOM pondre.3SG.PRES SIE
 'La poule pond [des oeufs].'
 litt. 'La poule se pond.'

(206) russe (Say 2005b : 422)

a. *Ja zažmuril glaza.*
 I screwed.up eyes.ACC
 'I blinked my eyes.' [K.J.]

b. *Ja zažmuril-sja.*
 I screwed.up-SJA
 'I blinked [my eyes].'[K.J.]
 lit. 'I blinked myself.' [K.J.]

Chaque verbe intervenant dans l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1), lorsqu'il est employé transitivement soit forme une combinaison lexicalisée avec l'objet (205b), soit sélectionne exclusivement un objet particulier (206b). Cela implique que dans une construction transitive cet argument est sémantiquement incorporé au signifié lexical du verbe, d'où la facilité de l'omettre dans une construction dérivée (son omission doit cependant être obligatoirement marquée par un morphème réfléchi). Le fait que l'argument objet est sémantiquement intégré au verbe permet d'identifier son contenu indépendamment du contexte. Notons que sa présence dans la phrase transitive n'apporte rien de nouveau du point de vue informationnel. Say (2005b) observe que cette fonction des formes *se-verbe* est parfois reconnue dans la littérature comme emploi métonymique (nous détaillerons cette question à la section 6.7) :

[...] the cognitive basis of this type of derivation is a well-known process of metonymic identification of the possessor with its (inalienable) possessee that is further widened by the «metaphoric extension of inalienability to nouns whose referents are normally presumed to be alienable» (Levine 1980 : 18).

Selon les propriétés lexicales du verbe, l'incorporation de l'argument objet au sémantisme du verbe transitif peut donc être totale ou partielle. Les dérivations (207b) et (208b), rangées chez Brecht et Levine (1985) sous l'étiquette « constructions à patient exclusif », présentent l'incorporation totale car elles se manifestent avec des verbes dont l'emploi de base ne sélectionne qu'un seul objet. En effet, le verbe *oskalit'*, lorsqu'il est employé transitivement, sélectionne obligatoirement comme deuxième terme *zuby* 'teeth' (207b), alors que le verbe *vysmorkat'* ne se combine qu'avec *nos* 'nose' (208b).

(207) russe (Brecht et Levine 1985 : 122-123)

a. *Lev oskalil zuby.*
 lion.SG.M.NOM bark.3SG.M.PST teeth.PL.M.ACC
 'The lion bares its teeth' [K.J.]

b. *Lev oskalil-sja.*
 lion.SG.M.NOM bark.3SG.M.PST-SJA
 'The lion bares [its teeth].' [K.J.]⁶¹
 lit. 'The lion bared itself.' [K.J.]

(208) russe (Brecht et Levine 1985 : 123)

a. *Papa vysmorkal nos.*
 father.SG.M.NOM blow.3SG.M.PST nose.SG.M.ACC
 'Papa blew his nose.'

b. *Papa vysmorkal-sja*
 father.SG.M.NOM blow.3SG.M.PST-SJA
 'Papa blew [his nose].'
 lit. 'Papa blew himself.' [K.J.]

L'incorporation partielle, présenté dans l'exemple (209), correspond à ce que Brecht et Levine (1985) appellent « construction à patient prioritaire ». D'après ces auteurs, le verbe intervenant dans ce type de dérivation a pour caractéristique générale de favoriser, lorsqu'il s'emploie transitivement, un objet en particulier. Un tel verbe offre donc en position d'objet un éventail de candidats, mais en ayant toujours une forte préférence pour un seul d'entre eux.

⁶¹ En (207b) la forme verbale est morphologiquement au passé perfectif. Dans la mesure où l'ensemble de la phrase exprime un état, pour refléter ce sens, la phrase peut être traduite au présent (Creissels, communication personnelle).

(209) russe (Brecht et Levine 1985 : 123)

a. *My stroili klub/ most/ dorogu.*
1PL.NOM build.3PL.PST club.SG.M.ACC bridge.SG.M.ACC road.SG.F.ACC
'We were building a club / bridge / road.'

b. *My stroili žil'e/ dom/*
1PL.NOM build.3PL.PST dwelling.SG.N.ACC house.SG.M.ACC

domašnie postrojki.

home.addition.PL.ACC

'We were building a dwelling / home / home additions.'

c. *My stroilis'.*
1PL.NOM build.3PL.PST-SJA
'We were building [our house].'
lit. 'We were building ourselves.' [K.J.]

Les exemples (209a) et (209b) présentent l'emploi transitif du verbe *stroit* 'build' qui peut se combiner avec un terme objet présentant une variabilité sémantique. Parmi les groupes nominaux proposés (*klub* 'club', *most* 'bridge', *dorogu* 'road', *žil'e* 'dwelling', *dom* 'house' *domašnie postrojki* 'home addition') seuls ceux qui peuvent appartenir à la sphère personnelle du sujet (*žil'e* 'dwelling', *dom* 'house' *domašnie postrojki* 'home addition') sont aptes à être omis (209b). Leur omission ramène la phrase (209b) à une seule lecture telle que (209c).

Il est intéressant d'observer que l'antipassif (209c) partage une certaine caractéristique avec l'emploi autobénéfactif du morphème *se*. En partant du principe que cette fonction signale que [...] *une personne bénéficie des effets d'une action qu'elle effectue elle-même mais qui n'est pas seulement orientée vers la manipulation d'un patient* (Creissels 2006b : 38), on retrouve l'idée d'autobénéfice en (209c) où l'événement « construire » évoque la notion de sphère personnelle. En effet, dans cet exemple, le référent du sujet n'est pas présenté seulement comme un agent qui effectue une action sur une autre entité mais aussi comme un individu qui profite des résultats de cette action, il le fait pour son propre bénéfice.

Sémantiquement, la notion de sphère personnelle peut suggérer que l'entité à laquelle se réfère l'objet sous-entendu reste en relation possessive avec l'agent. La présence d'un trait de possession, inaliénable (210) et aliénable (211), est particulièrement visible ci-dessous.

(210) russe (Say 2005b : 422)

Ja zažmuril-sja.

I screwed.up-SJA

'I blinked [my eyes].' [K.J.] *'I blinked [your eyes].' [K.J.]

lit. 'I blink myself.' [K.J.]

(211) russe (Brecht et Levine 1985 : 123)

My stroilis’.
1PL.NOM build.3PL.PST-SJA
‘We were building [our house].
*‘We were building [their house].’
lit. ‘We were building ourselves.’ [K.J.]

La notion de possession ne constitue cependant pas un trait absolu dans ce type d’antipassif. En effet, l’exemple (212), tiré du polonais, montre que l’agent de l’action *zatrzasnąć* « faire claquer » agit sur une autre entité sans être en relation possessive avec elle.

(212) polonais (conn. pers.)

- a. *Nie mogę wyjść zatrzasnąłem drzwi.*
NEG pouvoir.1SG.PRES sortir.INF faire.claquer.1SG.M.PST porte.PL.ACC
‘[Je] ne peux pas sortir, j’ai fait claquer la porte.’
- b. *Nie mogę wyjść, zatrzasnąłem się.*
NEG pouvoir.1SG.PRES sortir.INF faire.claquer.1SG.M.PST SIE
‘[Je] ne peux pas sortir, j’ai fait claquer [la porte].’
litt. ‘[Je] ne peux pas sortir, je me suis fait claquer.’

Cette dérivation implique cependant, comme toutes les autres dérivations présentées dans cette section, une relation avec le réfléchi. Les effets de cette action touchent à la sphère personnelle d’un individu : en effet, suite à son action, il ne peut pas sortir.

En polonais, la liste des verbes aptes à participer à l’antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1) peut être élargie aux lexèmes désignant les traits du visage. Habituellement, ce sont les grimaces, les mimiques que l’agent ne peut effectuer que sur lui-même : *skrzywić usta* « tordre la bouche » vs *skrzywić się* « se tordre », *zmarszczyć brwi* « froncer les sourcils » vs *zmarszczyć się* « se froncer », *nadymać policzki* « gonfler les joues » vs *nadymać się* « se gonfler », *nachmurzyć twarz* « assombrir le visage » vs *nachmurzyć się* « s’assombrir », *mrużyć oczy* « cligner des yeux » vs *mrużyć się* « se cligner », *oblizać usta* « purlécher les babines » vs *oblizać się* « se purlécher » (cf. Janic 2007 : 45).

Pour compléter cette liste, on peut mentionner les verbes qui se rapportent à des soins corporels : *czesać włosy* « peigner les cheveux » vs *czesać się* « se peigner », *malować twarz* « maquiller le visage » vs *malować się* « se maquiller », *golić brodę* « raser la barbe » vs *golić się* « se raser », *mydlić ciało* « savonner le corps » vs *mydlić się* « se savonner ».

Les verbes ayant pour objet un nom de vêtement : *zapiąć kurtkę / koszulę / spodnie* « boutonner le manteau / la chemise / le pantalon » vs *zapiąć się* « se boutonner », *rozpiąć kurtkę / koszulę / spodnie* « déboutonner le manteau / la chemise / le pantalon » vs *rozpiąć się* « se déboutonner », peuvent dériver l’antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1).

Ces deux derniers groupes de verbes présentent cependant un comportement particulier. Ils expriment une action que l’agent peut effectuer soit sur une partie de lui-même (p.ex. *czeszę włosy* « je peigne mes cheveux », *zapiнам kurtkę* « je boutonne mon manteau »), soit sur une autre entité, en l’occurrence un nom de personne (p.ex. *czeszę mojego syna* « je peigne mon fils », *zapiнам dziecko* « je boutonne un enfant »). Cette dualité de l’emploi des verbes transitifs rend problématique l’analyse de leurs dérivations en *se* (p.ex. *czeszę się* « je me peigne », *zapiнам się* « je me boutonne ») comme antipassives. Il s’agit plutôt de constructions en *se* qui, du fait des propriétés de valence du verbe sont ambiguës, entre deux analyses possibles : celle de type antipassif et celle de type réfléchi.

Concernant le russe, Say (2005a : 263), en suivant les travaux de Kretov (1978), résume les types d’objets aptes à être intégrés au sémantisme des verbes transitifs :

Body-parts	<i>naxmurit’</i> ‘to knit’	→	<i>naxmurit’sja</i> ‘to knit one’s brow, to frown’
	<i>vysmorkat’</i> ‘to blow’	→	<i>vysmorkat’sja</i> ‘to blow one’s nose’
Products of one’s creativity	<i>pečatat’</i> ‘to publish’	→	<i>pečatat’sja</i> ‘to have one’s works published in’
	<i>zastegnut’</i> ‘to fasten, button up’	→	<i>zastegnut’sja</i> ‘to button one’s clothes up’
Objects of personal use	<i>zapravit’</i> ‘to refuel’	→	<i>zapravit’sja</i> ‘to refuel one’s vehicle’

Tableau 13. Types d’objets aptes à être omis dans l’antipassif à objet sous-entendu de type (1) en russe

Selon Say (2005a : 264), Janko-Trinickaja (1962) s’accorde avec Kretov (1978) en admettant qu’en russe, l’antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1) est possible lorsque le deuxième terme de la construction désigne des objets d’usage personnel :

One may stroit’ (‘build’) houses, bridges, clubs, roads etc, stroit’sja means ‘to build a living place, a house an edifice for living’ ; [...] one may tratit’ (‘spend’) one’s money, salary, stipend, paper as well as (metaphorically) one’s time, forces etc.; [...] but tratit’sja means ‘to spend one’s (financial) means’; [...] one may propit’ (‘drink away’)

anything (without any lexical restriction), but *propit'sja* means 'to drink away everything one possesses' (Janko-Trinickaja 1962 : 175).

5.1.3 L'antipassif absoluif à objet sous-entendu de type (2)

La section 5.1.3 étudie l'antipassif absoluif à objet sous-entendu de type (2). Elle cherche à établir les propriétés sémantiques de l'argument omis. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les travaux de Say (2005a, 2005b)⁶². Identifié essentiellement en russe, ce type d'antipassif a été mis en évidence récemment, ce qui fait qu'il n'a pas encore attiré l'attention de tous les slavisants. Il s'agit d'un phénomène productif en russe qui nécessitera une analyse en profondeur aussi bien sur le plan micro-typologique que sur l'axe translinguistique, (213) :

(213) russe (Say 2005b : 429)

Vy tam sami zavern-ete-s'?
 you there yourself wrap-2PL-SJA
 'Will you **wrap [your package]**, yourself?
 lit. 'Will you **wrap yourself**, yourself?'
 (in the shop: a saleswoman asks a customer if he could wrap up something that he had bought. She utters this sentence while pointing at the package)

Il s'agit d'une dérivation qui présente un comportement comparable à celui de l'antipassif absoluif à objet sous-entendu de type (1). La similitude se manifeste dans les propriétés sémantiques de l'argument omis. Dans l'immédiat, on peut noter que dans les deux types d'antipassif, l'argument omis est systématiquement [-animé] tout en conservant d'autres propriétés sémantiques de son équivalent transitif. Pour cela regardons l'alternance (214).

(214) russe (Say 2005a : 266)

- a. *Ne davi ètu pačku, otkroj novuju.*
 NEG squeeze this.ACC pack.ACC open new.ACC
 'Don't squeeze **this pack**, open a new one.'
- b. *Ne davi-s', otkroj novuju.*
 NEG squeeze.2SG.IMPER-SJA open.2SG.IMPER new.ACC
 'Don't **squeeze [this pack]**, open a new one.' [K.J.]
 lit. 'Don't **squeeze yourself**, open a new one.' [K.J.]
 (the addressee is squeezing the dregs of sour cream off an almost empty pack.)

⁶² Ce type d'antipassif est rangé chez Say (2005b) dans la rubrique de l'antipassif de type grammatical.

En (214b), l'objet sous-entendu *ètu pačku* 'this pack' occupe une place élevée sur l'échelle de référentialité et d'individualité en s'interprétant comme spécifique et défini (rappelons que dans l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1), l'objet omis possède la même caractéristique). Cela permet par conséquent de paraphraser la dérivation (214b) par sa variante transitive (214a) et de conclure que les deux sont synonymes.

On peut compléter cette analyse par d'autres exemples (215)-(217). Il s'agit d'un échantillon d'exemples puisé par Say (2005a) dans des conversations spontanées, liées au registre familier ou rencontrées dans des discours formels (p.ex. des émissions télévisées, des présentations académiques). Bien qu'à titre exceptionnel, cet auteur signale qu'il est possible de rencontrer l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (2) également à l'écrit.

(215) russe (Say 2005a : 265)

Sejčas Ekaterina Ivanova budet perezarjažat-sja.
 Now Ekaterina Ivanova.NOM be.3SG.FUT reload.INF-SJA
 'Now Ekaterina Ivanova is about to **reload [the rifle]**.' [K.J.]
 lit. 'Now Ekaterina Ivanova is about to **reload herself**.' [K.J.]
 (Rifle; registered in a TV-report from a biathlon competition)

(216) russe (Say 2005a : 265)

Kogda ja pered ètim zapuskala-s',
 when 1SG.NOM before DEM.3SG.N.INSTR launch.1SG.F.PST-SJA

on rabotal.
 3SG.M.NOM work.3SG.M.PST
 'When I **launched [a computer program]** just before that, it was working properly.'
 lit. 'When I **launched myself** just before that, it was working properly.' [K.J.]
 (Computer programme; a novice user tells a serviceman about a trouble she had)

(217) russe (Say 2005a : 266)

Ja budu stirat'sja potom.
 1SG.NOM be.1SG.FUT launder.INF-SJA after
 'I will **launder [my clothes]** later.' [K.J.]
 lit. 'I will **launder myself** later.' [K.J.]
 (Laundry; the members of a family are using the same washing machine and have to discuss the order of its use)

Malgré un certain parallélisme dans les propriétés sémantiques de l'argument omis entre l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1) et celui-ci, ces deux types d'antipassif présentent toutefois une différence importante. Dans l'interprétation de

l'argument omis de l'antipassif absolutif de type (2), le contexte joue un rôle primordial. C'est-à-dire que pour déduire correctement l'identité de l'argument non exprimé, et dire qu'il garde les propriétés sémantiques de son équivalent transitif, il est indispensable de connaître le contexte et/ou de posséder une certaine connaissance extralinguistique. À défaut, il y a un risque de rejeter ce type de construction en constatant sa mauvaise formulation ou de mal interpréter l'argument omis. Parfois, l'absence du contexte rend toutefois la construction acceptable en imposant son interprétation littérale (réfléchie ou autocausative) ce qui peut induire une lecture comique. Par exemple, en (218), on présuppose que l'agent (un biathlète) est déjà connu par les interlocuteurs. Cette supposition permet à l'énonciateur d'omettre le deuxième terme et d'employer l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (2).

(218) russe (Say 2005a : 265)

Sejčas Ekaterina Ivanova budet perezarjažat-sja.
 now Ekaterina Ivanova.NOM be.3SG.FUT reload.INF-SJA
 'Now Ekaterina Ivanova is about to **reload [the rifle].**' [K.J.]
 lit. 'Now Ekaterina Ivanova is about to **reload herself.**' [K.J.]
 (Rifle; registered in a TV-report from a biathlon competition)

Nous avons déjà mentionné que l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (2) peut se rencontrer également en polonais. Mais par rapport au russe, dans cette dernière langue, il présente un moindre degré de productivité. Voici deux exemples (219) et (220) qui présentent ce phénomène en polonais. Pour situer le contexte : l'exemple (219) provient d'une discussion au restaurant, alors que le (220) a été enregistré sur un chantier où le locuteur explique le projet d'aménagement de sa maison.

(219) polonais (conn. pers.)

Idę się uregulować.
 go.1SG.PRES SIE settle.INF
 'I will **settle [the bill].**'
 lit. 'I will settle myself.'

(220) polonais (conn. pers.)

Podciągnę się tutaj a potem pomyślę o kanalizacji.
 pull.up.1SG.FUT SIE here and after think.1SG.FUT of sewerage.SG.F.GEN
 '[I] will **pull up [the water]** here, and then [I] will think of the sewerage system.'
 lit. '[I] will **pull up myself** here, and then [I] will think of the sewerage system.'

La comparaison de l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (2) en russe et en polonais montre un niveau différent d'avancement du morphème *-sja/się* sur l'échelle de grammaticalisation. Si on part du principe que, d'une part, ce processus implique l'extension d'un morphème à un nombre croissant de contextes avec une valeur sémantique plus générale et, d'autre part, qu'en russe l'emploi antipassif du morphème *-sja* possède un certain niveau de productivité, on peut conclure en disant que le russe se distingue du polonais par le fait que le morphème *-sja* en fonction d'antipassif de type (2) présente un stade déjà bien avancé dans le processus de grammaticalisation. Nous détaillerons cette question à la section suivante.

5.1.4 L'évolution de l'emploi antipassif

Après avoir étudié trois types d'antipassif absolutif, la section 5.1.4 propose une hypothèse sur l'évolution de l'emploi antipassif dans les langues slaves. Cette hypothèse part du principe qu'il existe un continuum entre antipassif absolutif à objet indéterminé, antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1) et antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (2).

Premièrement, on présuppose que l'emploi initial de l'antipassif s'est limité à la valeur habituelle et que son extension à des événements spécifiques a été conditionnée par un certain pragmatisme. Cette hypothèse se base sur le fait que dans toutes les langues, il existe des mécanismes qui peuvent, pour des raisons de stratégie discursive, conduire les locuteurs à utiliser les formulations génériques pour se référer au spécifique. L'application de cette stratégie s'observe par exemple dans l'emploi du pronom « on » en français. Il est possible en effet de rencontrer des situations où un locuteur s'adressant à un participant, au lieu d'employer une formulation spécifique : « Mets tes chaussures » ou « Mange ta soupe », utilise l'expression en principe générique : « On met ses chaussures » ou « On mange sa soupe ». L'emploi de la construction avec « on » relève d'un processus de grammaticalisation où un phénomène gouverné initialement par des facteurs pragmatiques a commencé à s'employer pour se référer au spécifique, et devenir finalement routinier / habituel. Par une récurrence accrue, le phénomène s'ancre de plus en plus dans le discours, ce qui provoque la perte progressive de sa valeur pragmatique. Il devient alors un fait du système de la langue (cf. Heine *et al.* 1991, Hopper et Traugott 1993).

L'emploi antipassif du morphème *se* dans les langues slaves connaît un scénario analogue. À l'issue de multiples situations de communication revêtant un aspect pragmatique, les locuteurs des langues slaves ont commencé à étendre à des situations bien spécifiques des formulations antipassives réservées initialement à des événements habituels. À ce stade, la référence aux événements spécifiques impose d'employer exactement les mêmes verbes que pour l'antipassif à interprétation habituelle / générique (cf. l'antipassif absolutif à objet indéterminé et son extension aux événements spécifiques).

Deuxièmement, en s'appuyant particulièrement sur les données du russe et du polonais, on observe que l'antipassif absolutif commence à élargir et diversifier le nombre de verbes aptes à participer à ce type de dérivation. En ayant déjà un degré élevé de productivité en russe, on observe que l'emploi antipassif commence à se généraliser. Cela signifie que dans cette langue, l'antipassif a déjà dépassé l'étape initiale de grammaticalisation d'un fait pragmatique pour devenir un phénomène sémantique, modifiant par conséquent le système de la langue. En revanche, dans une langue comme le polonais, le processus de généralisation de l'antipassif présente un caractère encore marginal, restant donc au stade pragmatique.

5.2 L'antipassif avec destitution de l'argument objet en oblique

La section 5.2 étudie la deuxième construction antipassive rencontrée dans les langues slaves. Rappelons que celle-ci se distingue par le fait que le terme objet est destitué en position d'oblique. Dans la famille slave, les verbes qui entrent dans ce type de dérivation ne sont pas très nombreux et constituent une classe sémantiquement hétérogène. Pour les étudier, nous nous appuierons essentiellement sur le polonais. Nous compléterons cependant cette analyse par des exemples issus du russe et du serbo-croate. Du fait qu'il existe relativement peu de verbes aptes à participer à l'antipassif avec un objet destitué en position d'oblique, nous présenterons la liste exhaustive de tous les verbes que nous avons rencontrés qui acceptent cette dérivation.

5.2.1 Le verbe *rzucać* « jeter »

Tirés respectivement du serbo-croate et du polonais, les exemples (221) et (222) présentent l'emploi antipassif du verbe « jeter » où le deuxième terme de la construction est destitué en position d'oblique. Son statut périphérique est signalé par le cas instrumental.

(221) serbo-croate (Mørk 1970a : 245-246, cité par Geniušienė 1987 : 256)

- a. *Deca bacaju kamenj-e.*
children throw stones-ACC.SG
'The children are throwing stones.'
- b. *Deca se bacaju kamenj-em.*
children SE throw stone-INS.SG⁶³
'The children are throwing stones.'
lit. 'The children are throwing with the stone at each other.' [K.J.]

(222) polonais (conn. pers.)

- a. *Chłopiec rzucił kamienie.*
garçon.SG.M.NOM jeter.3SG.M.PST caillou.PL.M.ACC
'Le garçon jetait des cailloux.'
- b. *Chłopiec rzucił się kamieniami.*
garçon.SG.M.NOM jeter.3SG.M.PST SIE caillou.PL.M.INSTR
'Le garçon jetait des cailloux.'
litt. 'Le garçon se jetait avec des cailloux.'

La première observation tient au fait que les dérivations (221) et (222) ne modifient pas les rôles sémantiques des arguments. Comme dans la construction de base, le terme sujet, *deca* « children » (221b) et *chłopiec* « garçon » (222b), est présenté comme l'agent de l'action, qui l'exerce sur une autre entité. Cette dernière, « cailloux », est conçue comme un objet manipulé qui subit un déplacement. Sémantiquement parlant, les deux constructions se réfèrent au même type d'événement et peuvent être reliées par le mécanisme de l'antipassif.

Une autre particularité porte sur le fait que la destitution du deuxième argument modifie la perspective discursive de la phrase. Sans avoir un quelconque impact sur les statuts sémantiques des arguments, les constructions dérivées (221b) et (222b) suggèrent d'identifier le deuxième terme comme un référent discursivement moins saillant que sa variante transitive.

⁶³ Les gloses de cet exemple ont été rectifiées par Creissels (communication personnelle).

Dans l'antipassif, l'argument « cailloux » passe au second plan sur l'axe communicatif, en attirant l'attention du locuteur sur l'agent et son engagement dans le déroulement de l'action.

Concernant l'ex. (222), dans la mesure où la construction transitive donne lieu à une seule interprétation où elle désigne un événement à deux participants, on peut se demander s'il est possible de faire la même remarque à propos de son équivalent intransitif (222b). Dans l'immédiat, la construction dérivée se laisse comprendre exactement comme son équivalent transitif. Mais une autre interprétation peut s'imposer. Même si elle n'est pas obligatoire, la deuxième lecture peut suggérer l'existence d'un troisième participant [+humain] dont l'énonciateur décide pour une raison ou une autre de faire abstraction, (223a) vs (223b) :

(223) polonais (conn. pers.)

- a. *Chłopiec rzucił się kamieniami.*
 garçon.SG.M.NOM jeter.3SG.M.PST SIE caillou.PL.M.INSTR
 'Le garçon jetait des cailloux.'
 litt. 'Le garçon se jetait avec des cailloux.'
- b. *Chłopiec rzucił się kamieniami z kolegą.*
 garçon.SG.M.NOM jeter.3SG.M.PST SIE caillou.PL.M.INSTR avec
 ami.SG.M.INSTR
 'Le garçon et son ami se jetaient mutuellement des cailloux.'
 litt. 'Le garçon s'est jeté avec des cailloux avec son ami.'

En (223b), le troisième terme est introduit par la préposition comitative *z* « avec ». La présence du syntagme prépositionnel *z kolegą* « avec son ami » impose clairement la lecture réciproque où le troisième participant ne s'interprète pas seulement comme recevant les cailloux mais aussi comme quelqu'un qui les lance lui aussi vers le premier participant.

5.2.2 Le verbe *kopać* « creuser »

La présente section propose une analyse du verbe *kopać* « creuser » en polonais.

(224) polonais (conn. pers.)

- a. *Piotr kopie piasek.*
Piotr.NOM creuser.3SG.PRES sable.SG.M.ACC
'Piotr creuse le sable.'
- b. *Piotr kopie się w piasku.*
Piotr.NOM creuser.3SG.PRES SIE dans sable.SG.M.LOC
'Piotr fouille dans le sable.'
litt. 'Piotr se creuse dans le sable.'

Dans la construction transitive (224a), le verbe *kopać* « creuser » se combine avec un terme objet ayant pour signification *piasek* « sable ». Le référent de ce dernier est identifié comme une entité manipulée qui, suite à l'action du participant sujet change de position. Même s'il ne s'agit pas d'un patient prototypique, car il ne subit aucun changement d'état, cet argument reste toujours dans la proximité du patient prototypique.

Le passage à la construction dérivée (224b) destitue un argument objet. Introduit par la préposition *w* « dans », il se manifeste désormais au cas locatif. Sur le plan sémantique, l'argument *piasek* « sable » s'interprète à la fois comme lieu de l'événement et comme entité manipulée qui subit le changement de position. Notons que dans la construction transitive, l'idée que le deuxième terme présente également un lieu d'événement reste implicite.

On peut donc conclure en disant que la présence de la préposition *w* « dans » ne modifie pas le sens dénotatif de la phrase dérivée. Les deux constructions (224a) et (224b) se réfèrent exactement au même type d'événement où l'agent de l'action se trouve dans le sable en changeant la position de ce dernier. La présence de la préposition a donc pour effet de positionner explicitement l'instigateur de l'action par rapport au deuxième terme de la construction « sable ». Dans la mesure où la condition de préservation des rôles sémantiques des arguments est maintenue en (224b) et qu'il s'agit d'une construction syntaxiquement intransitive, on peut relier les constructions (224a) et (224b) par le mécanisme de l'antipassif.

5.2.3 Le verbe (*u*)*chwycić* « agripper »

Passons maintenant à une autre série d'exemples. Celle-ci présente l'emploi antipassif du verbe *uchwycić* « agripper » en polonais.

(225) polonais (conn. pers.)

- a. *Chłopiec* *zdołał* *u-chwycić* *krawędź*
garçon.SG.M.NOM réussir.3SG.M.PST PV-agripper.INF bord.SG.F.ACC

parapetu.

appui.de.fenêtre.SG.M.GEN

‘Le garçon a réussi à agripper *pour un moment* le bord de la fenêtre.’

- b. *Chłopiec* *zdołał* *u-chwycić* *się* *krawędzi*
garçon.SG.M.NOM réussir.3SG.M.PST PV-agripper.INF SIE bord.SG.F.GEN

parapetu.

appui.de.fenêtre.SG.M.GEN

‘Le garçon a réussi à agripper le bord de la fenêtre *et à s’y tenir pour un moment.*’
litt. ‘Le garçon a réussi à s’agripper au bord de la fenêtre.’

En (225a), le verbe *uchwycić* « agripper » sélectionne comme deuxième terme un syntagme nominal *krawędź parapetu* « bord de la fenêtre ». Sur le plan sémantique, il s’agit d’une entité non suppressible qui sert de support. Le passage à la construction dérivée destitue cet argument, qui dès lors se manifeste au cas génitif (225b). Il importe d’observer que cette opération ne change pas les statuts sémantiques des arguments en question. Le fait que le sujet conserve son rôle d’agent, alors que celui qui est destitué en position d’oblique s’interprète toujours comme un objet de support, permet de constater qu’on a affaire à deux constructions au sens dénotatif identique et de traiter la phrase dérivée comme antipassive.

Outre leurs propriétés morphosyntaxiques, les exemples (225a) et (225b) diffèrent aussi sur le plan discursif. Suite à la destitution, le terme *krawędź parapetu* « bord de la fenêtre » passe au second plan. Il se présente désormais comme moins important dans la conceptualisation de l’événement.

Il est intéressant de noter qu’en polonais le verbe *uchwycić* « agripper » est complexe du point de vue morphologique. La présence du préfixe *u-* a pour fonction de nuancer le signifié lexical du verbe sans modifier, cependant, son aspect grammatical. Le verbe *chwycić* se traduit en français comme « saisir », alors que la forme munie du préfixe *u-* est interprétée comme « agripper ». Dans le but de savoir si oui ou non le verbe de base *chwycić* se prête à la même analyse que son équivalent dérivationnel *uchwycić*, regardons l’exemple (226) :

(226) polonais (conn. pers.)

- a. *Chłopiec* *chwycił* *gałąź.*
garçon.SG.M.NOM saisir.3SG.M.PST branche.SG.F.ACC
‘Le garçon a saisi la branche *pour la tenir.*’

- b. *Chłopiec chwycił się gałęzi.*
 garçon.SG.M.NOM saisir.3SG.M.PST SIE branche.SG.F.GEN
 ‘Le garçon a saisi la branche *pour s’y accrocher.*’
 litt. ‘Le garçon s’est saisi de la branche.’

Le verbe *chwycić* « saisir », lorsqu’il est employé transitivement, tend à se combiner avec les participants objets conceptualisés comme des entités détachables, par exemple *gałąź* « branche » (226a), qui en subissant une manipulation physique (l’agent modifie leur position), se prêtent à l’interprétation patientive. Lorsque le même verbe apparaît dans la construction dérivée (226b), il modifie le rôle sémantique du deuxième argument. Ce dernier, qui se manifeste dès lors au cas génitif, est présenté comme une entité non suppressible qui sert de support. Ce changement dans la conceptualisation de l’événement implique un glissement sémantique dans le signifié lexical de ce verbe. Alors que la phrase transitive se comprend comme « Le garçon a saisi la branche » avec le sous-entendu « pour la tenir », sa variante dérivée suggère l’idée de saisir la branche « pour s’y accrocher ». En peut donc résumer en disant que l’absence du préfixe *u-* a un impact sur l’interprétation du verbe. Dans la mesure où le verbe *chwycić* « saisir » et sa variante intransitive *chwycić się* « agripper » ne désignent pas exactement le même type d’événement, cela nous oblige à écarter la dérivation (226b) de l’antipassif prototypique en la traitant plutôt comme un cas limite de l’antipassif.

5.2.4 Le verbe *pytać* « demander »

Passons maintenant à une autre dérivation. Tirée du polonais, celle-ci présente l’emploi antipassif du verbe trivalent *spytać* « demander ».

(227) polonais (conn. pers.)

- a. *Chłopiec spytał kobietę o drogę.*
 garçon.SG.M.NOM demander.3SG.M.PST femme.SG.F.ACC de chemin.SG.F.ACC
 ‘Le garçon a demandé son chemin à la femme.’
 litt. ‘Le garçon a interrogé la femme au sujet du chemin.’

- b. *Chłopiec* *spytał* *się* *kobiety* *o*
 garçon.SG.M.NOM demander.3SG.M.PST SIE femme.SG.F.GEN de
drogę.
 chemin.SG.F.ACC
 ‘Le garçon a demandé son chemin à la femme.’
 litt. ‘Le garçon s’est interrogé de la femme au sujet du chemin.’

Dans l’exemple (227a), les propriétés lexicales du verbe *spytać* « demander » impliquent trois arguments : *chłopiec* « garçon » - la personne qui demande ; *kobietę* « femme » - la personne à qui la question est posée ; *drogę* « chemin » - l’objet de la demande. Concernant la dérivation (227b), elle demeure synonyme de la construction de base. La synonymie s’explique par le fait que le passage à la construction dérivée ne modifie pas les statuts sémantiques des arguments. Le premier participant est toujours reconnu comme l’instigateur de l’action qui l’initialise volontairement. Il assume donc le rôle de l’agent. Le deuxième participant, *kobieta* « femme », dont la présence dans la phrase (227b) est facultative, admet toujours le rôle du destinataire. Enfin, le troisième participant est présenté comme thème de l’action. Dans la mesure où le passage à la construction dérivée maintient les rôles sémantiques des arguments sans toucher au signifié lexical du verbe, cela nous permet de relier ces deux constructions par le mécanisme de l’antipassif.

Comme dans les cas précédents, le passage à la dérivation antipassive (227b), a pour fonction de changer la transitivité syntaxique et la perspective discursive de la phrase. Ici l’argument destitué en position d’oblique passe à l’arrière-plan. Par conséquent, l’attention est dès lors concentré sur l’agent et son engagement dans le déroulement de l’action.

Rappelons que nous avons déjà eu l’occasion de voir le même type de dérivation en wolof (cf. 3.2.2.1). Cette langue, de même que le polonais, peut dériver l’antipassif à partir de verbes trivalents en visant le destinataire de l’action dans le processus de destitution. À l’opposé du wolof où cet argument est obligatoirement absent, en polonais celui-ci peut être absent (227c), mais il y a toujours une possibilité de l’intégrer sous forme d’oblique (227b).

- c. *Chłopiec* *spytał* *się* *o* *drogę*.
 garçon.SG.M.NOM demander.3SG.M.PST SIE de chemin.SG.F.ACC
 ‘Le garçon a demandé son chemin.’
 litt. ‘Le garçon s’est interrogé au sujet du chemin.’

5.2.5 Les verbes qui expriment une action impliquant un effort

La section 5.2.5 étudie le cas particulier de l’antipassif avec un objet destitué en position d’oblique. La spécificité de cette dérivation repose sur le fait que munie du morphème *se*, elle désigne une action qui peut impliquer un effort de la part de l’agent. D’après Medová (2009), parmi les langues slaves, seul le tchèque est signalé comme ayant des dérivations antipassives produisant un tel effet sémantique :

(228) tchèque (Medová 2009 : 30)

- a. *Vařím mu tady knedlíky celý odpoledne.*
 cook.1SG.PRES him.DAT here dumpling.PL.ACC all afternoon
 ‘I am making dumplings here for him the whole afternoon.’
- b. *Vařím se mu tady s knedlíkama*
 cook.1SG.PRES SE him.DAT here with dumplings.INS
- (*a von p̣řide dom^ou už najedenej!*)
 and he.SG.M.NOM come.3SG.PF home already having.eaten.SG.M.NOM
 ‘I am making (and fighting) dumplings here for him (and he comes home [telling me he has] already eaten)!’

L’exemple (228a) présente l’emploi transitif du verbe *vařit* « cook ». À côté d’un constituant datif *mu* « him » qui s’ajoute à titre facultatif, le verbe se combine avec un objet accusatif *knedlíky* « dumpling ». Dans la construction dérivée (228b), ce dernier participant est destitué en position d’oblique. Introduit par la préposition *s* « avec », il se présente désormais au cas instrumental. Le fait d’ajouter au verbe le morphème *se* n’a aucun impact sur les statuts sémantiques des arguments. Étant donné que la condition de maintien des rôles est remplie, car en (228a) de même qu’en (228b), l’instigateur de l’action s’interprète comme agent, alors que le deuxième terme assume le rôle de patient, on peut relier ces deux constructions par le mécanisme de l’antipassif.

Toutefois, les exemples (228a) et (228b) diffèrent par une nuance importante. Alors que l’antipassif peut suggérer que l’agent a fourni un effort supplémentaire pour que l’action puisse avoir lieu, la construction de base est neutre de ce point de vue. D’après Medová (2009), le choix entre deux constructions est une question de perspective. Il dépend du fait que l’agent considère ou non l’action de cuisiner tout l’après-midi comme une activité exigeant un effort de sa part.

Medová (2009) signale que la présence de l'argument destitué est obligatoire. Son omission rend la construction agrammaticale (228c) :

- c. *Vařím se mu tady *(s knedlíkama)*
 cook.1SG.PRES SE him.DAT here with dumplings.INS
a von přide dom^ou už najedenej!
 and he.SG.M.NOM come.3SG.PF home already having.eaten.SG.M.NOM
 'I am making (and fighting) dumplings here for him (and he comes home [telling me he has] already eaten)!'

Pour compléter cette analyse, voici un autre exemple du tchèque :

(229) tchèque (Medová 2009 : 30)

- a. *Píšu tu disertaci už dva roky,*
 write.1.SG.PRES this dissertation.SG.ACC already two years
a kde nic tu nic.
 and where nothing there nothing
 'I am writing this dissertation already for two years and nothing is coming out of it.'
- b. *Píšu se s tou disertací už dva roky,*
 write.1.SG.PRES SE with this dissertation.SG.INS already two years
a kde nic tu nic.
 and where nothing there nothing
 'I am working my tail off with this dissertation already for two years and nothing is coming out of it.'

Même si cet emploi antipassif du morphème *se* est plutôt rare, il n'est pas complètement isolé sur le plan typologique. Le mohawk, langue iroquoise l'atteste également. D'après Bonvillain (1994), outre le préfixe *atat-* qui marque le réfléchi et le réciproque, cette langue possède un autre morphème polysémique *at-* (glosé ci-dessous SRFL 'semi-réfléchi'). Il dérive une variété de constructions intransitives dont les fonctions relèvent du domaine du moyen. De même qu'en tchèque, il peut aussi dériver des constructions impliquant un effort supplémentaire de la part de l'instigateur de l'action, l'exemple (230b).

(230) mohawk (Bonvillain 1994 : 96)

- a. *te-s-ohtáhlo-s ka²*
 DU-you-SG.clean-ASP INT
 'Are you tidying up?'

- b. *te-s-at-ohtáhlo-s* *kaʔ*
 DU-you-SRFL-SG.clean-ASP INT
 ‘Are you cleaning up?’ (implied a big job)

La première observation porte sur le fait que la dérivation (230b) désigne le même type d'événement que son équivalent transitif. Mais elles se distinguent par une nuance importante. D'après Bonvillain (1994), l'instigateur de l'action, pour pouvoir l'effectuer, doit accroître son effort et/ou sa concentration. La construction transitive est neutre de ce point de vue. Deuxièmement, le passage à la construction dérivée n'a pas d'impact sur les statuts sémantiques des arguments. Ceux-ci conservent leurs rôles originaux d'agent et de patient.

5.2.6 Les verbes de consommation excessive

Pour terminer la discussion sur l'antipassif avec un objet oblique dans les langues slaves, passons au cas problématique où l'utilisation de la notion d'antipassif n'est justifiée que jusqu'à un certain point. Voici deux exemples de ce type.

(231) polonais (conn. pers.)

- a. *Dziecko* *piło* *wodę.*
 enfant.SG.N.NOM boire.3SG.N.PST.IMPERF eau.SG.F.ACC
 ‘L'enfant buvait de l'eau.’
- b. *Dziecko* *o-piło* *się wodą.*
 enfant. SG.N.NOM PV-boire.3SG.N.PST.PERF SIE eau.SG.F.INSTR
 L'enfant a trop bu d'eau.'
 litt. ‘L'enfant s'est trop bu d'eau.’

(232) russe (Schwartz 1988 : 182)

- a. *Rebenok* *el* *bliny.*
 child.NOM ate blini.ACC
 ‘The child was eating the blini.’
- b. *Rebenok* *ob''-el-sja*⁶⁴ (*blinami*).
 child.NOM PV-ate-SJA blini.INST
 ‘The child overate/gorged (on blini).’
 lit. ‘The child overate himself with blini.’ [K.J.]

⁶⁴ Pour maintenir la cohérence de l'analyse, nous avons détaillé les gloses de l'exemple (232b). Plus précisément, nous avons segmenté la forme verbale afin de montrer l'existence du préfixe *ob''*-.

Les exemples (231) et (232) présentent une caractéristique sémantique intéressante. Ils emploient des verbes de consommation « boire » et « manger » dont l'action ne limite pas le domaine de son application uniquement au terme objet. Bien que dans les deux exemples cet argument soit affecté : l'eau a été bue (231), les blinis ont été consommés (232), on observe que les effets de l'action se dirigent aussi vers l'agent : suite à l'acte de boire et de manger, l'agent n'éprouve plus de sensation physique de faim ou de soif. Les dérivations (231)-(232) mettent donc en jeu des verbes atypiques du point de vue de la transitivité sémantique, parfois définis dans la littérature comme *verbes ingestifs* (cf. Masica 1976, cité par Naess 2007 : 52).

Les dérivations de verbes de consommation s'observent aussi en serbo-croate :

(233) serbo-croate (comm. pers. Kondic)

a. *Dijete je jelo palačinke.*
 enfant.SG.N.NOM être.3SG.AUX manger.3SG.N.PST.IMPER crêpe.PL.ACC
 'L'enfant mangeait les crêpes.'

b. *Dijete se pre-jelo palačinka.*
 enfant.SG.N.NOM SE PV-manger.3SG.N.PST.PERF crêpe.PL.GEN
 'L'enfant a trop mangé de crêpes.'
 litt. 'L'enfant s'est gavé de crêpes.'

Quand les verbes de consommation apparaissent dans la construction dérivée, ils expriment une action excessive. Cette interprétation découle de la présence des préverbes *o-* (231), *ob'-* (232) et *pré-* (233). Ceux-ci donnent également au verbe un aspect perfectif.

Une autre observation est que les dérivations (231)-(233) ne changent pas les rôles sémantiques que le verbe assigne à ses arguments dans la construction transitive. Le premier admet toujours le rôle de l'agent, bien que celui-ci soit éloigné de son prototype, alors que le second est conçu comme entité manipulée en se laissant interpréter comme patient.

Si les constructions (231b)-(233b) ne changent pas les types de rôles assignés aux arguments, elles modifient clairement leurs propriétés sémantiques (cf. Hopper et Thompson 1980). Rappelons que dans l'antipassif prototypique, l'action est unidirectionnelle et se dirige vers le patient sans avoir d'impact sur l'agent. Avec les dérivations (231)-(233), cette corrélation est mise en question. Elles montrent que les effets de l'action, outre le patient, se dirigent aussi vers l'agent, caractéristique propre à la notion de réfléchi (d'où d'ailleurs la présence de la morphologie réfléchie au niveau du verbe). De ce fait, on peut traiter les exemples (231b)-(233b) comme des cas particuliers où l'emploi de la notion d'antipassif n'est

justifié que jusqu'à un certain point. Ils montrent aussi que la limite entre antipassif et réfléchi n'est pas toujours évidente et qu'il existe parfois une zone floue entre ces deux emplois.

Précisons un point. Le sémantisme de moyen / réfléchi (qui se comprend par le retour de l'action vers l'agent) est renforcé, d'une part, par la marque réfléchie *się*, *-sja*, *se* et, d'autre part, par la préfixation : *ob'*-, *o-* et *pre-*. La présence de cette dernière n'est pas purement un jeu sur le réfléchi. Ces préfixes initialisent déjà le processus de lexicalisation. La comparaison avec le français est particulièrement intéressante à ce propos. Par exemple, en (232) et en (233), les langues slaves se satisfont du même verbe en n'entraînant que la préfixation, alors que le français présente une lexicalisation plus avancée : pour obtenir les mêmes effets sémantiques, cette langue est obligée de changer de verbe : « manger » → « se gaver ».

5.3 Synthèse des résultats

Le chapitre 5 a étudié deux constructions antipassives dans les langues slaves. Dans la première construction, nommée « antipassive absolutive », le verbe se manifeste sans terme objet. Dans les langues slaves, cet argument est bloqué au niveau syntaxique, ce qui rend sa présence implicite. Parmi les antipassifs à objet non exprimé, nous avons dégagé trois cas de figure. Le premier, antipassif absolutif à objet indéterminé, emploie systématiquement les verbes à l'interprétation agressive, en se référant à un événement tellement habituel que cette activité peut devenir une propriété caractéristique de l'agent. Une autre caractéristique est que le deuxième terme est [+animé] et/ou [+animé, + humain], selon la langue, et il est toujours à spécificité sémantique minimale. Enfin, dans ce type d'antipassif, l'omission de l'objet est déclenchée sur le plan pragmatique, car celui-ci est considéré comme non pertinent / non important dans la conceptualisation de l'événement.

Lorsque l'antipassif absolutif à objet indéterminé, par l'extension de son usage, se réfère à un événement spécifique, la motivation pour enlever le deuxième argument est différente. Étant donné que ce type de construction se réfère désormais à des événements réels qui se déroulent dans les limites d'une période englobant le moment de l'énonciation, l'objet peut être omis car son identité est évidente pour les participants. Celle-ci, qui désigne typiquement le locuteur de l'énoncé, peut être inférée de la situation de référence.

Ensuite, nous avons présenté l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1) et l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (2). Les deux se ressemblent à plusieurs égards (p.ex. l'objet sous-entendu présente le trait [-animé]) avec toutefois une nuance importante : différents facteurs interviennent dans l'interprétation de l'argument omis.

Quant à l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1), il est dérivé à partir d'un verbe qui soit forme une combinaison lexicalisée avec l'objet, soit sélectionne un objet particulier. Cela découle du fait que dans une construction transitive, un tel argument est incorporé au sémantisme du verbe. Il n'apporte donc rien de nouveau du point de vue informationnel, d'où la facilité de l'omettre dans une construction dérivée et d'interpréter correctement son contenu indépendamment du contexte.

Concernant l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (2), nous avons signalé que dans cette dérivation l'argument omis présente une variabilité sémantique. La connaissance extralinguistique et/ou du contexte dans lequel se situe l'énoncé de la phrase, est une condition nécessaire pour pouvoir interpréter l'identité de l'argument omis.

Nous avons terminé la première partie de ce chapitre en proposant une hypothèse sur l'évolution de l'emploi antipassif dans les langues slaves. Nous avons partie du principe qu'il existe un continuum entre trois types d'antipassif absolutif avec deux pôles. À l'un des pôles du continuum se trouve l'antipassif dont la fonction initiale s'est limitée à la valeur habituelle et / ou générique. Son extension à des événements spécifiques a été conditionnée au départ par un certain pragmatisme. Ensuite, l'antipassif a commencé à élargir et diversifier le nombre de verbes susceptibles d'apparaître dans ce type de dérivation. En nous limitant par la suite au russe et au polonais, nous avons constaté que dans la première langue, l'emploi antipassif, ayant déjà un degré élevé de productivité, a commencé à se généraliser. Cette situation se réfère à l'autre pôle du continuum où se trouvent les dérivations antipassives à objet sous-entendu de type (2). Le fait qu'en russe l'emploi antipassif est en train de se généraliser implique, d'une part, qu'il est plus avancé dans le processus de grammaticalisation qu'en polonais et, d'autre part, qu'il est devenu en russe un fait du système.

La deuxième construction est celle où le verbe se présente avec l'objet destitué en position d'oblique. Dans les langues slaves, les verbes aptes à participer à ce type de dérivation ne sont pas très nombreux et du point de vue sémantique constituent un ensemble hétérogène. Pour présenter ce type d'antipassif, nous avons proposé dans un premier temps les verbes « jeter », « creuser », « agripper » et « demander » qui présentent un comportement univoque : lorsque ces verbes apparaissent dans l'antipassif, la destitution du deuxième terme

entraîne non seulement un changement des propriétés morphosyntaxiques de la construction, mais aussi un changement de la perspective discursive. L'argument destitué passe désormais à l'arrière-plan, ce qui fait que l'accent est mis sur l'agent et son engagement dans l'activité. Le passage à la construction dérivée n'a pas modifié les rôles sémantiques des arguments.

Nous avons achevé cette discussion sur l'antipassif à objet destitué en position d'oblique avec deux cas particuliers. Ceux-ci se distinguent par le fait qu'ils produisent des effets sémantiques atypiques. Le premier cas, rencontré seulement en tchèque (et en mohawk), concerne des dérivations où le verbe suggère un certain effort de la part de l'agent. Le deuxième cas se réfère aux dérivations qui emploient des verbes de consommation. Elles présentent un comportement particulier dans le sens où les effets de l'action qu'elles désignent se dirigent à la fois vers l'agent et le patient. Ainsi, dans ce cas précis, l'utilisation de la notion d'antipassif doit être manipulée avec précaution.

Chapitre 6

L'antipassif en français et dans d'autres langues romanes

De toutes les langues à alignement accusatif, les langues romanes sont sans doute parmi les langues les mieux décrites. Mais elles demeurent peu étudiées en ce qui concerne le phénomène antipassif. S'il y a eu des tentatives pour faire entrer le terme antipassif dans la terminologie des langues accusatives, elles ont été faites plutôt par rapport aux langues slaves qu'en corrélation avec les langues romanes (cf. chapitre 5).

Rares sont les linguistes à parler explicitement de l'antipassif dans la famille romane : il est difficile, voire impossible, de trouver des références. Parmi les langues concernées, seuls le français et l'espagnol donnent quelques résultats positifs, d'où le choix d'étudier l'antipassif dans ces deux langues. Herslund (1997, 2007, 2008) peut être considéré pour le français comme pionnier dans l'étude de l'antipassif. Il examine ce phénomène en détail en fournissant un éventail de verbes aptes à participer à la construction antipassive : *(se) attaquer*, *(se) saisir*, et *toucher (à)*, *goûter (à)*, *discuter (de)*, *fouiller (dans)*, *chercher (après)*. Même si l'existence de l'antipassif en français a déjà été signalée en 1977 par Postal, seuls les travaux d'Herslund (1997, 2007, 2008) donnent réellement une vision détaillée de ce phénomène. Les travaux de Creissels (2006b, 2007) apportent également une contribution importante à la réflexion sur l'antipassif en français. Bien que cet auteur présente de façon succincte l'état de ce phénomène en français, il mentionne le processus de lexicalisation qui peut accompagner les dérivations antipassives dans cette langue, question qui n'a jamais jusqu'à présent été analysée en détail et que nous souhaitons approfondir à la section 6.5.

En nous inspirant des travaux d'Herslund (1997, 2007, 2008), nous avons élargi la liste des verbes aptes à participer à l'antipassif en français. Rappelons qu'à cette fin, nous avons élaboré une enquête permettant de savoir quelles constructions peuvent être reliées par le mécanisme de l'antipassif. Préparée dans un format convertible, cette enquête donne aussi la possibilité d'étudier le phénomène en question dans d'autres langues romanes (cf. section 0.2). Elle ouvre une piste de recherche que nous souhaitons poursuivre ultérieurement. Précisons que même si tous les verbes proposés dans cette enquête ont fait l'objet de notre

étude, dans le chapitre 6 nous ne présenterons que ceux qui ont donné des résultats particulièrement intéressants. Tout exemple provenant du test est annoté « test ». Enfin, pour mieux visualiser des réponses, nous avons occasionnellement proposé des graphiques.

Quant à l'espagnol, les études de Masullo (1992), de Mejías-Bikandi (1999) et de Bogard (2007) offrent un panorama de la question de l'antipassif dans cette langue en proposant un éventail de verbes susceptibles de participer à la dérivation antipassive.

Mais cela signifie-t-il que l'antipassif n'existe pas dans d'autres langues romanes ? Pas nécessairement, même si au premier regard la recherche documentaire peut la laisser penser. Pour l'italien nous n'avons trouvé qu'une seule référence (La Fauci 2009), alors que la recherche préalable de références pour le portugais ou le roumain s'est avérée infructueuse. La question qui se pose ensuite est de savoir si l'absence de documentation immédiatement accessible implique réellement que les autres langues romanes n'ont pas développé l'emploi antipassif de formes *se-verbe*, ou si le problème n'est pas plutôt lié à l'absence de normalisation de la terminologie. En consultant certains ouvrages, on peut s'apercevoir que d'autres langues romanes, en l'occurrence le portugais (234), possèdent des dérivations qui, bien que rangées sous des étiquettes différentes, répondent à la définition de l'antipassif :

- (234) portugais⁶⁵
- a. *Recusou* *a proposta.*
 décliner.3SG.PAST la proposition
 'Il a décliné la proposition.'
- b. *Recusou* *se.*
 décliner.3SG.PAST SE
 'Il s'est récusé.'

Précisons deux points. À côté des constructions qui se définissent indiscutablement comme antipassives, il existe dans les langues romanes des constructions parfois étiquetées abusivement comme antipassives. Pour réduire le risque de confusion, voyons d'abord comment le terme d'antipassif a parfois été utilisé pour le français et l'espagnol.

Premièrement, nous nous écartons de la position adoptée par Masullo (1992 : 183-184) qui considère qu'en espagnol, les verbes : *quejarse (de)* 'complain', *congraciarse (con)* 'ingratiare oneself', *jactarse (de)* 'take pride in', *percatarse (de)* 'become aware', *dignarse*

⁶⁵ L'auteur anonyme (Creissels, communication personnelle).

(*de*) ‘have the honor’, *mofarse (de)* ‘mock’, *librarse (de)* ‘get rid of’, *negarse (a)* ‘refuse’, *burlarse (de)* ‘make fun of’, *avenirse (a)* ‘agree to’, *quedarse (con)* ‘keep’, *apiadarse (de)* ‘pity’, *referirse (a)* ‘refer to’ et *atenerse (a)* ‘abide by’, apparaissent dans les constructions antipassives. Ce sont des verbes qui, d’après cet auteur, n’existent qu’en combinaison avec le morphème *se* et qui syntaxiquement se ramènent au schéma de construction : « GN1 *se-verbe* de/a GN2 ». Or, l’antipassif n’existe que par contraste avec la construction transitive. De ce fait, les lexèmes verbaux qui ne présentent que l’emploi *se-verbe* sont exclus du domaine de l’antipassif. Ils se rangent dans la rubrique des emplois totalement lexicalisés de *se*.

Deuxièmement, à l’opposé d’Herslund (1997, 2007, 2008) et de Legendre (1994), on ne considéra pas comme antipassives les dérivations du genre : « Ce spectacle amuse Julie » *vs* « Julie s’amuse de ce spectacle », « La situation inquiète le général » *vs* « Le général s’inquiète de la situation ». Pour l’expliquer, il faut d’abord observer que ce sont des alternances qui concernent des verbes psychologiques. Dans leur usage transitif, ces verbes sélectionnent le stimulus en position de sujet et l’expérient en position d’objet. Ensuite, le passage à la construction dérivée débouche sur une réorganisation syntaxique des relations grammaticales : promotion de l’objet au statut de sujet et destitution du sujet au rang d’un argument oblique, sans toucher aux rôles sémantiques attribués aux participants respectifs. On exclut ce type d’alternance du domaine de l’antipassif car par définition, l’antipassif ne touche jamais au sujet. Si nous jugions souhaitable de comparer ces alternances à une opération syntaxique particulière, ce rapprochement devrait s’opérer plutôt avec le passif.

Le classement de ce type d’alternance sous l’étiquette antipassive peut s’expliquer par le fait qu’il est parfois considéré que l’antipassif implique en quelque sorte un mécanisme de promotion. Pour mieux comprendre ce qui motive cette position, il faut se référer aux langues à ergativité profonde, et seulement à ce type de langues, où le sujet de la construction intransitive est plus accessible aux opérations syntaxiques que l’agent de la construction transitive. Ainsi, dans ce type de langues, l’antipassif peut être vu comme mécanisme de promotion, où l’agent devient un sujet intransitif. En revanche, dans les langues accusatives, il n’est pas légitime de parler d’un mécanisme de promotion au sens strict du terme, lorsqu’on aborde la question de l’antipassif, car :

[1]a promotion consiste à traiter comme terme syntaxique nucléaire un participant qui autrement ne pourrait pas avoir ce statut, ou à traiter comme sujet un participant qui autrement serait traité comme objet (Creissels 2006 : 8).

Ce point étant posé, nous organiserons le chapitre 6 de la façon suivante. D'abord, nous aborderons la question des formes *se-verbe* en français, qui dans la grammaire scolaire sont désignées comme formes pronominales. À ce stade de notre exposé, nous présenterons l'histoire de leur classification, ceci afin de montrer que l'antipassif est souvent relégué en appendice des emplois exceptionnels des formes pronominales. Ensuite, nous passerons à la question du critère de synonymie nécessaire dans la reconnaissance de l'antipassif. Après avoir examiné quelques constructions qui peuvent être reliées par le mécanisme de l'antipassif, l'accent sera mis sur l'importance de l'aspect sémantique dans l'étude de l'antipassif des formes *se-verbe* en français. Nous montrerons par la suite que l'antipassif en français est productif si on accepte l'idée que la fonction antipassive peut s'accompagner de dérives sémantiques pouvant déboucher sur une lexicalisation. À ce stade de notre exposé, nous nous interrogerons également sur l'évolution de certaines formes *se-verbe*. Pour terminer cette discussion sur l'antipassif en français, nous étudierons un cas particulier d'antipassif. La dernière partie du chapitre 6 concernera l'espagnol : nous montrerons que dans cette langue, l'emploi antipassif des formes *se-verbe* semble plus productif sans nécessairement impliquer le processus de lexicalisation. Enfin, nous présenterons la synthèse des résultats.

6.1 Les formes pronominales dans la tradition française

Les verbes munis du morphème *se*, dits traditionnellement « pronominaux », ont souvent entraîné des discussions chez les romanistes (Stéfanini 1971, Zribi-Hertz 1982, 1987, Melis 1990). Leur répartition en quatre classes : les verbes réfléchis, les verbes réciproques, les verbes neutres, et les verbes passifs, est la plus répandue. Introduite pour la première fois au XVIII^e siècle, cette typologie est reprise par la grammaire traditionnelle de la langue française. Il suffit de scruter les travaux actuels pour ressentir son impact. La partie suivante retrace l'histoire de la classification des formes pronominales dans la tradition française.

Les travaux du XVI^e au XVIII^e siècle introduisent la notion de forme pronominale et définissent *se* comme pronom personnel (objet direct ou indirect datif) réfléchi. Celui-ci présente une double caractéristique formelle : il s'accorde avec le sujet et sélectionne « être » comme auxiliaire des temps composés. Une fois que la catégorie grammaticale de forme pronominale a été retenue, les linguistes ont commencé à explorer les effets de sens qu'un tel

verbe peut produire. Selon Melis (1990 : 14), l'œuvre de l'abbé de Dangeau (1754) systématise cette question. Il propose une classification en quatre catégories : « identiques », « réciproques », « neutrisez » et « passivez ». Les « identiques », nommés réfléchis dans l'usage moderne, de même que les « réciproques », sont rattachés aux verbes actifs :

On voit aisément que ces verbes, tant les identiques que les réciproques, gardent toujours leur nature d'actif, et marquent un sujet qui fait l'action, et un sujet sur qui l'action tombe (Dangeau 1754 : 204).

Dangeau (1754) maintient aussi les « neutrisez » et les « passivez » dans le cadre des verbes actifs. Les « neutrisez » se distinguent par le fait que :

quoique de leur nature ils soient actifs, ils viennent par l'usage à n'avoir plus la signification active (Dangeau 1754 : 207).

En revanche, les « passivez » se définissent comme :

des verbes actifs de leur nature, qui par le moyen du pronom se, ont une signification passive (Dangeau 1754 : 209).

Le fait que cet auteur établit le tour pronominal à partir du sens lexical du verbe signifie que les verbes pronominaux ne se définissent que par rapport aux verbes actifs, de même que leur existence et leur spécificité ne peuvent être appréhendées que par une comparaison avec les formes actives correspondantes. Melis (1990) souligne que selon Dangeau (1754), les « identiques » et les « réciproques » constituent un modèle / une base de tour pronominal, alors que les « neutrisez » et les « passivez » n'occupent qu'une position subsidiaire dans ce système. Cela tient au fait que ces deux types de verbes possèdent un double statut : d'une part, ils sont considérés comme verbes pronominaux, et d'autre part, comme verbes pronominaux à valeur non active.

La typologie de Dangeau (1754) a très longtemps constitué une base pour les études des verbes pronominaux dans la tradition française, et elle n'a été remise en question que récemment (cf. Zribi-Hertz 1982, 1987, Melis 1990, Creissels 2006b). Melis (1990) signale quelques points faibles de cette démarche lexicale. Premièrement, le classement des formes pronominales fondé seulement sur les critères lexicaux est problématique pour certains verbes pronominaux actifs. Ceux qui ne se prêtent ni à l'interprétation identique, ni à l'interprétation

réci-proque, ni à l'interprétation neutrisée, ni même à l'interprétation passivée, trouvent mal leur place dans cette typologie. Aussi, les verbes « neutrisez » et « passivez » posent problème dans cette classification, car ces deux catégories sont définies par leur emploi ou par une opération grammaticale et non par la nature lexicale de ces verbes. Bien que la position de Dangeau (1754) ait suscité certaines critiques, la tradition française, en particulier la grammaire scolaire, a suivi l'auteur dans cette voie. En effet, le critère lexical dans le classement des verbes pronominaux s'y impose dans une très large mesure.

La position de Dangeau (1754) s'oppose à celle de Laveaux [s.d.]⁶⁶, autre linguiste qui essaie de systématiser les verbes pronominaux. Cet auteur fait appel à une stratégie qui privilégie deux critères : celui du sujet actif, et celui du sujet passif. Il dégage quatre types de tours pronominaux. Ceux-ci sont illustrés dans le Tableau 14 emprunté à Melis (1990 : 17).

Type	Sujet actif	Sujet passif
réci-proque	+	+
réfléchi actif	+	-
réfléchi passif	-	+
réfléchi neutre	-	-

Tableau 14. Typologie des verbes pronominaux de Laveaux.

La mise en place des deux paramètres « sujet actif » et « sujet passif » permet de préciser la relation entre les divers verbes pronominaux. D'après Melis (1990), cette vision novatrice n'a dans l'immédiat pas été accueillie favorablement. Il a fallu quelques années pour que certains de ces aspects s'installent dans les travaux linguistiques. La raison pour laquelle la position de Laveaux a été refusée est à chercher dans le fait que cet auteur a publié ses travaux dans les années où les grammairiens favorisaient avant tout l'analyse formelle. Quelques traces de cette approche formelle peuvent être retrouvées dans les travaux de Laveaux, notamment dans sa répartition des verbes réfléchis actifs en deux sous-catégories : les verbes directs et les verbes indirects. Cette division nécessite de reconnaître au pronom réfléchi la fonction d'un complément de verbe, ce qui amène à inclure des verbes réfléchis dans la catégorie des verbes transitifs. Dans cette optique, un verbe n'est plus défini comme actif sur la base des propriétés lexicales mais sur des critères formels.

⁶⁶ Melis (1990) cite cet auteur en utilisant une abréviation [s.d.] signifiant « sans date ».

La répartition des verbes pronominaux en verbes à valeur neutre, passive, réfléchi et réciproque, trouve sa place dans les nombreux manuels du XXe siècle, en l'occurrence dans *Grammaire Méthodique du Français* de Riegel *et al.* (1994). Les exemples (235) et (236) présentent respectivement un emploi neutre et passif des verbes pronominaux.

- (235) français (Riegel *et al.* 1994 : 462)
- a. *Il se promène.*
 - b. *L'enfant se coucha de sa propre initiative.*

- (236) français (Riegel *et al.* 1994 : 460)
- a. *Une dissertation se relit soigneusement.*
 - b. *La transaction se fait en ce moment.*

S'agissant des *se-verbes* réfléchis, leur sens lexical et les propriétés référentielles du sujet produisent des effets qui imposent la répartition de ces verbes en deux sous-catégories, celle à l'interprétation réflexive (237) et celle à l'interprétation réciproque (238).

- (237) français (Riegel *et al.* 1994 : 457)
- a. *Il s'est accordé un mois de vacances.*
 - b. *Il s'aime.*

- (238) français (Riegel *et al.* 1994 : 458)
- a. *Les élèves d'une classe se sont battus comme des chiffonniers.*
 - b. *Ils se détestent cordialement.*

Riegel *et al.* (1994) distinguent par ailleurs un autre groupe de verbes pronominaux, constitué de deux classes. La première englobe des tours pronominaux où le pronom ne commute ni avec un verbe pronominal non réfléchi, ni avec un complément nominal ou prépositionnel. Il s'agit de verbes où le pronom est intégré dans le signifié lexical du verbe, qui n'existe qu'en combinaison avec lui, exemple (239) :

- (239) français (Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales)
- a. *L'échec de la manœuvre, faute d'ampleur, s'avérait...*
Joffre, *Mémoires*, t. 1, 1931, p. 434
 - b. *... là-bas, les premières fumées de Puylobriers, fils légers, fragiles, qui montent tout droit dans l'air paisible du matin, hésitent, puis s'évanouissent très haut.*
Bosco, *Mas Théot.*, 1945, p. 331

- c. *Napoléon s'est [...] repent* de n'avoir pas fait fusiller Fouché et Talleyrand.
Chateaubriand, *Mémoires*, t. 2, 1848, p. 611

La deuxième classe réunit des verbes pronominaux autonomes, c'est-à-dire des verbes qui ont la possibilité de se manifester sans pronom réfléchi mais avec un sens lexical différent. Dans l'usage courant, ces verbes sont définis comme *verbes de sens lexicalisé*. Pour l'illustrer, Riegel *et al.* (1994 : 261) proposent le Tableau 15 :

Verbes de base	Verbes autonomes
<i>tromper (quelqu'un)</i>	<i>se tromper (d'étage)</i>
<i>appropriier (le remède à la maladie)</i>	<i>s'appropriier (le bien d'autrui)</i>
<i>plier (un drap)</i>	<i>se plier (à une volonté)</i>
<i>plaindre (quelqu'un)</i>	<i>se plaindre de (son sort)</i>

Tableau 15. Formes *se-verbe* de sens lexicalisé.

La typologie des verbes pronominaux centrée sur quatre prototypes (réfléchi, réciproque, neutre et passif), avec une allusion occasionnelle aux verbes de sens lexicalisé, soulève un problème pour le traitement des verbes pronominaux du type (*s*)*attaquer* (240) :

- (240) a. *Cet étudiant attaque toujours les révisions un mois à l'avance.*
b. *Cet étudiant s'attaque toujours aux révisions un mois à l'avance.* (test)

La spécificité d'une telle dérivation tient au fait que malgré les nuances sémantiques qui peuvent apparaître entre la construction canonique de base et celle qui en dérive, le terme sujet garde le même rôle sémantique. Dans les deux cas, il est vu comme agent. Le passage à la construction dérivée a pour effet la destitution du deuxième terme.

Cet emploi du morphème *se* n'est habituellement pas pris en considération dans les grammaires, mais constitue l'objet central de notre étude. Même si certaines grammaires le mentionnent de manière plus ou moins explicite, cela reste toujours dans le cadre des emplois inhabituels ou sporadiques qui sont relégués en appendice des exceptions. Ce type d'emploi nécessite donc d'autant plus une analyse approfondie.

6.2 Critère de synonymie (préservation des rôles sémantiques)

Lorsqu'on définit l'antipassif en français sans approfondir l'aspect sémantique de la question, il est possible de proposer un large inventaire de verbes qui, accompagnés par le morphème *se*, ont une construction qui au premier abord peut se décrire en termes de destitution du patient. Certains exemples sont difficilement contestables :

- (241) a. *L'enfant a attaqué le gâteau avec gourmandise.*
b. *L'enfant s'est attaqué au gâteau avec gourmandise.* (test)

- (242) a. *Le commerçant a saisi une arme pour faire fuir le voleur.*
b. *Le commerçant s'est saisi d'une arme pour faire fuir le voleur.* (test)

Herslund (2007 : 178-179) suggère qu'en français, l'antipassif présente un degré élevé de productivité. Il ne faudrait toutefois pas commettre l'erreur de considérer comme illustrations potentielles de l'antipassif des exemples tels que les suivants, dans lesquels une observation superficielle pourrait négliger des modifications sémantiques.

- (243) a. *Il a libéré son voisin.*
b. *Il s'est libéré de son voisin.* (test)

- (244) a. *Elle a assuré la sécurité des enfants.*
b. *Elle s'est assurée de la sécurité des enfants.* (test)

- (245) a. *Elle a aperçu les montagnes.*
b. *Elle s'est aperçue de son erreur.* (test)

Le critère de préservation des rôles sémantiques est crucial dans la reconnaissance de l'antipassif, même si dans certains cas limites il est délicat à appliquer, car en réalité, il est rare en français d'avoir un maintien intégral des rôles entre l'antipassif et la construction de base. Bien qu'il soit possible de rencontrer en français des dérivations antipassives sans que les rôles sémantiques changent, l'antipassif peut suggérer des nuances plus ou moins nettes. Par exemple, l'agent est vu comme moins agentif. Donc, le problème qui se pose pour le français, mais aussi pour d'autres langues, se situe au niveau du degré de finesse de l'analyse des rôles sémantiques. Il s'agit en définitive de savoir jusqu'à quel point l'apparition de telles nuances dans les rôles sémantiques permet tout de même de traiter deux constructions comme reliées par un mécanisme antipassif, question qui pour l'instant reste ouverte.

6.3 Dérives sémantiques propres à l'antipassif en français

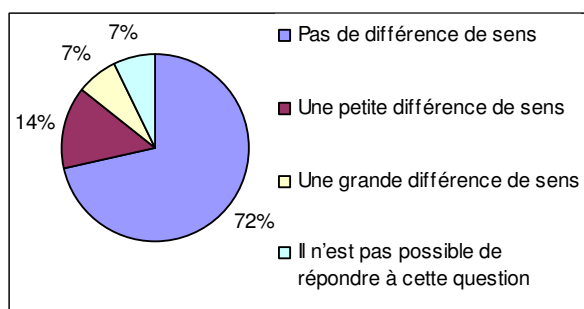
La présente section examine la possibilité d'analyser certaines formes *se-verbe* en français comme des dérivations antipassives. Cette étude présentera ainsi des dérives sémantiques par lesquelles les rôles sémantiques s'écartent légèrement des rôles habituellement attribués par le verbe transitif aux arguments. En mettant l'accent sur les effets sémantiques qui accompagnent de telles dérivations, nous étudierons trois verbes : *attaquer*, *saisir* et *agripper*. Rappelons que les exemples qui font l'objet de cette analyse sont extraits de l'enquête. Leur acceptabilité et leur interprétation ont donc été soumises au jugement des locuteurs. Dans les cas ambigus, nous nous sommes également appuyée sur le corpus ESTER.

6.3.1 La dérive vers une transitivité moins prototypique

Comme défini précédemment, l'antipassif est une construction intransitive qui destitue le deuxième terme. Cet écart syntaxique peut produire différents effets sémantiques. Par exemple, il peut modifier la transitivité sémantique de la phrase. Par rapport à la construction transitive, l'action désignée par l'antipassif est souvent moins prototypique. Cette déviation sémantique s'observe dans le fonctionnement du verbe *attaquer* :

- (246) a. *La mer a commencé à attaquer la falaise.*
b. *La mer a commencé à s'attaquer à la falaise.* (test)

La phrase (246b) suggère que le participant « falaise » manifeste une certaine capacité à résister à l'action. Par conséquent, l'agent doit pour effectuer cette action fournir un effort supplémentaire. C'est une condition nécessaire pour qu'il réussisse l'action désignée par le verbe. En revanche, la construction transitive (246a) ne donne pas lieu à ce genre d'interprétation. Elle est totalement neutre sans impliquer aucun présupposé, ni sur la question de l'effort de l'agent, ni sur la question de la résistance du patient, ni même sur la question de la réussite de cette action. La construction transitive est une simple constatation d'un fait. Le fait qu'il s'agit de deux constructions synonymes trouve son appui dans les résultats du test :



Graphique 1. Différence de sens : (246a) vs (246b).

Pour compléter cette analyse, on peut proposer d'autres exemples du verbe *attaquer*, (247b)-(252b). De manière analogue, ceux-ci suggèrent des actions difficiles ou longues à réaliser qui, pour être effectuées avec réussite, exigent un certain effort de la part de l'agent :

- (247) a. *Cet étudiant attaque toujours les révisions deux mois à l'avance.*
 b. *Cet étudiant s'attaque toujours aux révisions deux mois à l'avance.* (test)
- (248) a. *Le professeur attaque la correction des tests.*
 b. *Le professeur s'attaque à la correction des tests.* (test)
- (249) a. *Le doctorant attaque la rédaction d'un nouveau chapitre.*
 b. *Le doctorant s'attaque à la rédaction d'un nouveau chapitre.* (test)
- (250) a. *Le traducteur attaque la traduction d'un article.*
 b. *Le traducteur s'attaque à la traduction d'un article.* (test)
- (251) a. *L'enfant a attaqué le gâteau avec gourmandise.*
 b. *L'enfant s'est attaqué au gâteau avec gourmandise.* (test)
- (252) a. *Il attaque le plat de résistance.*
 b. *Il s'attaque au plat de résistance.* (test)

On peut donc résumer en disant que l'action désignée par l'antipassif, (246b)-(252b), s'éloigne de son prototype sur l'échelle de transitivité sémantique. Cet écart se manifeste dans la modification des propriétés sémantiques des arguments. En effet, alors que l'emploi transitif du verbe *attaquer* n'implique rien quant à une réaction possible du patient, son équivalent intransitif laisse penser que le même participant n'est pas complètement inerte. L'antipassif ajoute donc un trait supplémentaire en suggérant que le deuxième terme manifeste une certaine capacité à réagir, par exemple, à résister ou à ne pas être facilement maîtrisé / manipulé. On peut ainsi constater que les dérivations (246b)-(252b) atténuent le trait de passivité dans le rôle sémantique du deuxième participant et suggèrent que l'agent s'engage dans l'action sans garantie de réussite.

6.3.2 Dérive vers une action plus complexe

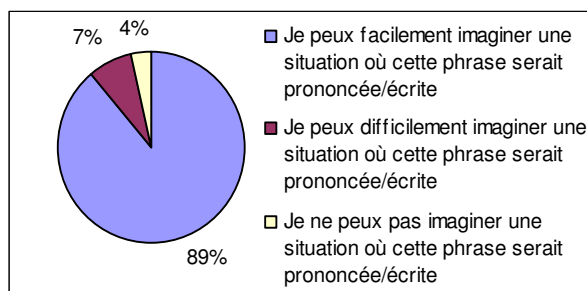
Une autre nuance propre à l'antipassif est qu'il peut désigner une action sémantiquement complexe. Cette subtilité s'observe dans le comportement du verbe *saisir*.

La première observation tient au fait que lorsqu'un objet abstrait est mis en jeu, celui-ci a une forte tendance à se combiner avec le verbe *se saisir*. Cette observation trouve son appui dans le corpus ESTER. Pour le montrer, nous avons sélectionné les groupes nominaux : « problème », « urgence du conflit », « question », « ensemble des recours », « affaire », « occasion », « idée ». Quant à l'objet de sens concret, nous avons observé que celui-ci peut se manifester aussi bien avec l'emploi transitif du verbe *saisir* qu'avec sa variante pronominale. Les combinaisons « *se saisir de* + objet concret » semblent être minoritaires par rapport à leur équivalent transitif. Cette corrélation entre la transitivité du verbe *saisir* et le type d'objet qu'il sélectionne se manifeste de façon plus ou moins régulière. Manifestement pour réellement appuyer cette observation, il importe d'effectuer une étude plus détaillée.

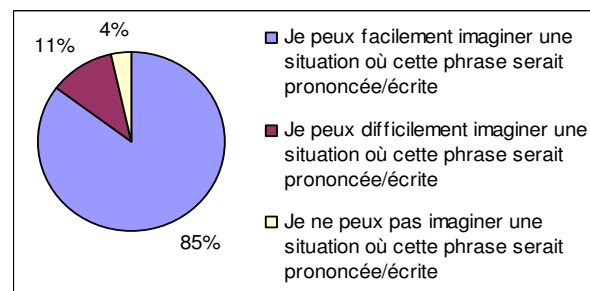
Ensuite, il peut arriver que le même constituant nominal présente un caractère polysémique en se prêtant à deux interprétations : concrète et abstraite. C'est notamment le cas du nom « dossier » qui peut signifier « une partie d'un siège / d'un fauteuil sur laquelle on appuie le dos », ou « contenu d'un dossier, faits, commentaires, contenus dans un dossier »⁶⁷ :

- (253) a. *Le juge a saisi le dossier.*
b. *Le juge s'est saisi du dossier.* (test)

Les résultats du test montrent que les exemples (253a) et (253b) ne présentent pas une différence manifeste en terme d'acceptabilité :



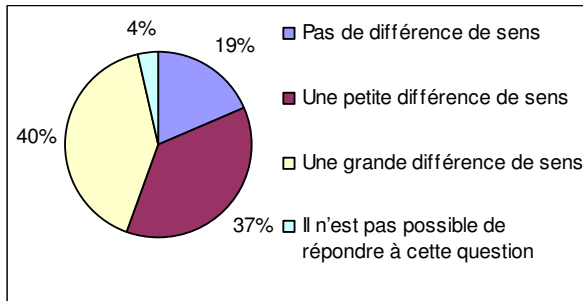
Graphique 2. Emploi du verbe *saisir* (253a).



Graphique 3. Emploi du verbe *se saisir* (253b).

⁶⁷ *Le Grand Robert de la Langue Française* (2001 [1988] : 1663-1664).

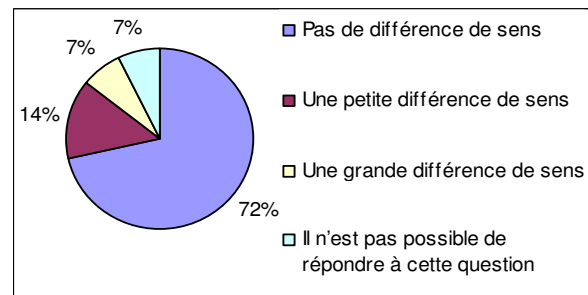
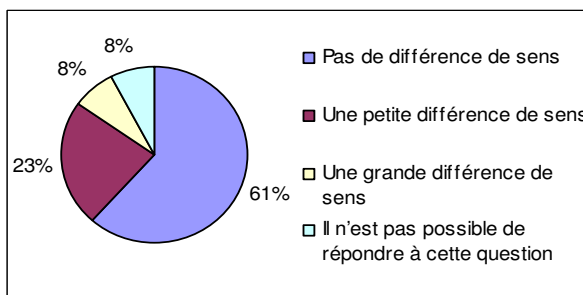
La polysémie du nom « dossier » perturbe le jugement des locuteurs. Selon l'interprétation qu'ils attribuent à cet élément, ils traitent les constructions (253a) et (253b) comme présentant une différence de sens significative, ou comme étant synonymes :



Graphique 4. Différence de sens : (253a) vs (253b).

Quand le verbe *saisir* se manifeste avec un objet concret, (254)-(255), la comparaison avec la phrase dérivée montre que les deux constructions restent en forte affinité sémantique car elles impliquent une manipulation physique d'un objet (cf. Graphique 5 et Graphique 6).

- (254) a. *Il a saisi un bâton (pour se défendre).*
 b. *Il s'est saisi d'un bâton pour se défendre.* (test)
- (255) a. *Le commerçant a saisi une arme (pour faire fuir le voleur).*
 b. *Le commerçant s'est saisi d'une arme pour faire fuir le voleur.* (test)



Graphique 5. Différence de sens : (254a) vs (254b). Graphique 6. Différence de sens : (255a) vs (255b).

Mais il suffit de regarder le signifié lexical du verbe *se saisir* en profondeur pour voir que par rapport à son équivalent transitif, celui-ci suggère plus de complexité dans le déroulement de l'action. Il y a un petit écart par rapport à une simple manipulation de l'objet. Pour mieux appréhender cette subtilité sémantique, reprenons les exemples (254)-(255).

Dans les constructions transitives (254a) et (255a), le verbe *saisir* suggère que le référent du sujet est reconnu comme participant volitif effectuant une manipulation physique

sur des entités : « bâton » et « arme ». Par conséquent, celles-ci assument un rôle sémantique d'objet manipulé qui correspond au rôle de patient, où ce dernier est pris au sens large.

Les dérivations (254b) et (255b) se prêtent à la même interprétation avec toutefois quelques nuances importantes. Dans ce type d'événement, les participants « bâton » et « arme » subissent toujours une manipulation physique, mais le passage à la construction dérivée a pour effet de les mettre au deuxième plan. L'accent n'est plus mis sur l'acte de saisir un bâton ou une arme, mais sur ce que l'agent va en faire ultérieurement.

Cette observation peut d'ailleurs justifier le point d'interrogation aux exemples (256)-(258), si le motif de cette action n'est pas mentionné ou déjà connu. En effet en regardant les constructions dérivées intuitivement, on voudrait savoir pourquoi la police s'est saisie du suspect (256b), pourquoi le soldat s'est saisi d'une arme (257b) etc., alors que leurs équivalents transitifs sont neutres de ce point de vue.

- (256) a. *La police a saisi le **suspect**.*
b. *? La police s'est saisie du **suspect**.* (test)
- (257) a. *Le soldat a saisi une **arme**.*
b. *? Le soldat s'est saisi d'une **arme**.* (test)
- (258) a. *Elle n'a pas eu le temps de saisir le **couteau**.*
b. *? Elle n'a pas eu le temps de se saisir du **couteau**.* (test)

Une autre subtilité sémantique se manifeste dans le fait que le verbe pronominal implique une motivation particulière de l'agent : celui-ci prend un objet pour l'utiliser dans une autre action. Le verbe *se saisir* signifie donc « faire entrer quelque chose dans sa sphère personnelle pour l'utiliser ultérieurement ». La notion de sphère personnelle rend plus complexe l'action désignée par le verbe. Elle implique notamment l'engagement particulier de l'agent, ce qui écarte l'ensemble de la construction de la transitivité prototypique. Notons que les constructions transitives (256a)-(258a) ne donnent pas lieu à ce genre d'observation.

Une autre particularité est que le passage à la construction dérivée nuance le rôle sémantique du deuxième terme. Dans les constructions transitives et dérivées, (256)-(258) cet argument s'interprète toujours comme une entité manipulée. Mais cette dernière suggère en plus qu'il est destiné à devenir l'instrument à l'aide duquel l'agent effectuera une autre action.

En résumé, l'emploi de l'objet concret avec le verbe *saisir* exprime une action sémantiquement transitive en mettant l'accent sur une manipulation physique d'un deuxième

argument : « saisir un couteau », « saisir le ballon » etc. La combinaison avec *se-verbe* : « se saisir d'un couteau », « se saisir du ballon », implique toujours l'idée de manipulation physique de l'objet, mais celui-ci passe au deuxième plan. Un autre aspect prend la place privilégiée dans le processus de conceptualisation, à savoir « faire entrer quelque chose dans sa sphère personnelle ». Cela nécessite une justification contextuelle, ce qui fait que l'action désignée par la forme *se saisir* présente un certain niveau de complexité cognitive.

6.3.3 Le changement aspectuel

Il est couramment admis que la construction antipassive peut se distinguer de la construction transitive correspondante par la valeur aspectuelle (Bittner 1987, Cooreman 1993, Polinsky 2005). De ce fait, les actions désignées par les dérivations antipassives impliquent souvent un caractère inaccompli, non ponctuel, continuatif, duratif, itératif et/ou habituel. Le même corrélat aspectuel peut s'observer dans l'antipassif dérivé à partir du verbe *agripper*.

D'après *Le Petit Robert* (2004 [1987]), le verbe *agripper* signifie « saisir en serrant pour s'accrocher », comme le montrent les exemples suivants :

(259) français (Le Petit Robert 2004 [1987] : 52)

- a. *Il agrippait Laurent par un des boutons de sa blouse.*
- b. *Il agrippait son père par le bas de son pantalon.*
- c. *Quand il avait peur, l'enfant agrippait la main de sa mère.*

Le site du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*⁶⁸ donne une définition approximative du verbe *agripper* : « saisir vivement de manière à ne plus lâcher l'objet saisi ». Pour le mettre en application concrète, ce verbe est proposé dans la phrase « Elle agrippe tout ce qu'elle voit ». Concernant la variante pronominale du verbe *saisir*, elle exprime une action semblable consistant à « s'accrocher en serrant les doigts »⁶⁹.

Passons maintenant à une présentation de quelques dérivations du verbe *agripper* qui se distinguent de leurs équivalents transitifs par un changement de la valeur aspectuelle :

⁶⁸ <http://www.cnrtl.fr/définition/agripper>

⁶⁹ *Le Petit Robert* (2004 [1987] : 52).

- (260) a. *Il a agrippé la branche de l'arbre pour ne pas tomber.*
 b. *Il s'est agrippé à la branche de l'arbre pour ne pas tomber.* (test)
- (261) a. *Elle a agrippé la bouée pour ne pas couler.*
 b. *Elle s'est agrippée à la bouée pour ne pas couler.* (test)
- (262) a. *Il a finalement réussi à agripper le rebord de la fenêtre.*
 b. *Il a finalement réussi à s'agripper au rebord de la fenêtre.* (test)
- (263) a. *Il a agrippé l'échelle.*
 b. *Il s'est agrippé à l'échelle.* (test)

Dans le système classificatoire proposé par Vendler (1957), l'emploi transitif d'*agripper* se range dans la rubrique des verbes du type 'achievement'. Par définition, ce genre de verbes désigne l'action qui met l'accent sur l'obtention du résultat et révèle le caractère ponctuel. Elle est aussi naturellement dépourvue de longue durée.

En présence de *se*, le verbe *agripper* change de propriétés aspectuelles pour désigner une action durative. L'adjonction de spécifications temporelles permet de mettre en évidence cette observation. À l'opposé de l'exemple (264a), en (264b) l'insertion de complément de durée « toute la nuit » n'implique aucune limitation au niveau de la durée du processus.

- (264) a. **Elle a agrippé la bouée toute la nuit.*
 b. *Elle s'est agrippée à la bouée toute la nuit.* (test)

L'emploi du verbe *agripper* mérite d'être pris en considération aussi pour une autre raison. Son importance découle du fait que les dérivations de ce verbe ne touchent pas aux rôles sémantiques des arguments. De ce fait, elles constituent probablement un des rares exemples en français où la synonymie entre constructions transitive et dérivée est presque absolue. Ce parallélisme sémantique est particulièrement visible lorsqu'on compare l'emploi du verbe *agripper* avec celui de *se saisir*. Les deux verbes, sémantiquement très proches, se distinguent à un seul égard. Pour le montrer, reprenons les exemples suivants :

- (265) a. *Il a saisi un bâton (pour se défendre).*
 b. *Il s'est saisi d'un bâton pour se défendre.* (test)
- (266) a. *Le commerçant a saisi une arme (pour faire fuir le voleur).*
 b. *Le commerçant s'est saisi d'une arme pour faire fuir le voleur.* (test)
- (267) a. *Il a saisi la main de son père.*
 b. *Il s'est saisi de la main de son père.* (test)

Une affinité sémantique entre les verbes *agripper* et *saisir* repose sur le fait que dans les deux cas il s'agit plus ou moins d'un même type d'action : prendre quelque chose dans les mains. Mais à la différence du verbe *agripper*, les emplois transitif et pronominal de *saisir* se distinguent légèrement au niveau du rôle sémantique attribué au deuxième terme. Rappelons que lorsque le verbe *saisir* s'emploie transitivement, le deuxième terme admet un rôle sémantique d'objet manipulé, alors que la construction dérivée suggère en plus qu'il constitue l'instrument à l'aide duquel l'agent effectuera une autre action.

En revanche, les dérivations d'*agripper* ne donnent pas lieu à cette modification. Quelle que soit la transitivité syntaxique de ce verbe, il implique toujours que l'objet sert de support. Cette particularité intrinsèquement inscrite dans le signifié lexical du verbe *agripper*, est visible dans les exemples ci-dessous où l'agent, pour se tenir, trouve son appui sur la rambarde (268), sur le bord de la fenêtre (269), et sur le perchoir (270).

- (268) a. *Il a tenté d'agripper la rambarde.*
b. *Il a tenté de s'agripper à la rambarde.* (test)
- (269) a. *Il a finalement réussi à agripper le bord de la fenêtre.*
b. *Il a finalement réussi à s'agripper au bord de la fenêtre.* (test)
- (270) a. *Un perroquet qui agrippe son perchoir.*
b. *Un perroquet qui s'agrippe à son perchoir.* (test)

6.4 Problèmes d'interprétation des formes *se-verbe* avec un oblique

La section 6.4 cherche à montrer l'importance de l'aspect sémantique dans l'étude de l'antipassif. Pour ce faire, nous analyserons d'abord un type de construction qui manifeste une forte ressemblance formelle avec l'antipassif mais qui pour une raison ou une autre ne peut pas porter cette étiquette (section 6.4.1). Ensuite, nous porterons notre attention sur les constructions où la notion d'antipassif ne se justifie qu'à un certain point (section 6.4.2).

6.4.1 Les constructions véritablement réfléchies

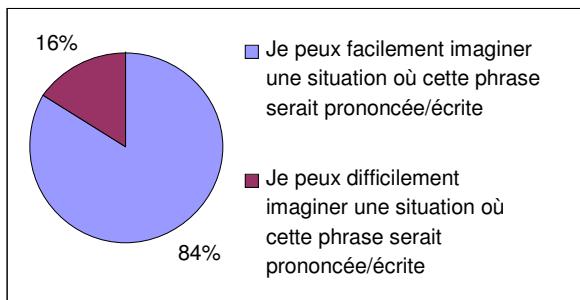
L'une des difficultés qui se présentent en français lorsqu'on analyse l'antipassif en étant insuffisamment attentif à l'aspect sémantique de la question est le risque de le confondre avec certaines constructions réfléchies qui peuvent se combiner, bien qu'à titre facultatif, avec un oblique. Au premier regard, une telle construction ne se différencie pas de l'antipassif suivi d'un oblique, ce dernier représentant l'objet destitué. Pour l'illustrer, comparons les constructions antipassives (271)-(272) avec celles de type réfléchi (273)-(274) :

- (271) a. *Il a agrippé le bâton.*
b. *Il s'est agrippé au bâton.* (test)
- (272) a. *Le commerçant a saisi une arme.*
b. *Le commerçant s'est saisi d'une arme.* (test)
- (273) a. *Le commerçant vante sa vendeuse.*
b. *Le commerçant se vante de sa vendeuse.* (test)
- (274) a. *Cette femme a beaucoup vanté ses enfants.*
b. *Cette femme s'est beaucoup vantée de ses enfants.* (test)

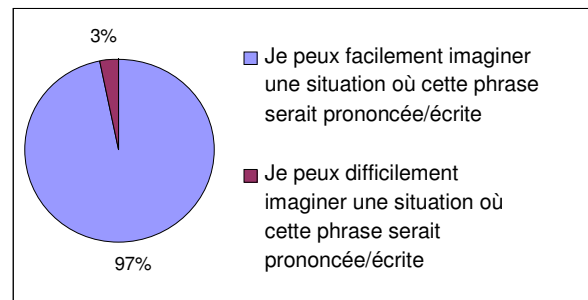
En effet, les constructions (271b)-(272b) et (273b)-(274b) se ramènent au même schéma syntaxique : le verbe intransitif se combine avec une marque verbale *se* et admet un complément oblique. Le statut périphérique de ce dernier est signalé par la préposition *à/de*.

Pour distinguer ces deux types de construction, on peut proposer des tests. Un test possible consiste à reformuler la construction réfléchie de la manière suivante : « X fait quelque chose, et il le fait à propos de ». Ainsi, les ex. (273b)-(274b) se laissent paraphraser « Le commerçant se vante et il le fait à propos de sa vendeuse », « Cette femme s'est beaucoup vantée et elle l'a fait à propos de ses enfants ». Ce test permet de mettre l'accent sur le fait que les effets de l'action sont orientés vers l'agent, plus précisément vers son propre bénéficiaire. On peut donc imaginer qu'en (273b), l'agent se vante pour gagner la reconnaissance des clients ; qu'en (274b), la femme glorifie ses enfants pour obtenir plus d'admiration.

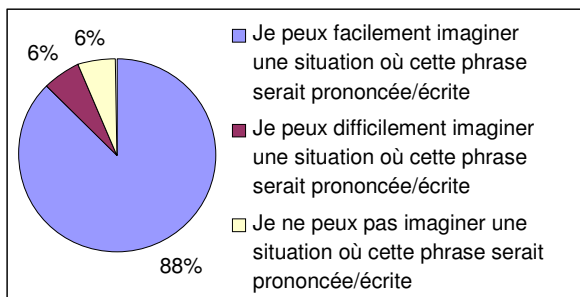
Les exemples (273)-(274) créés pour les besoins expérimentaux, n'étaient pas problématiques pour les personnes interrogées. Ils ont reçu un taux d'acceptabilité élevé.



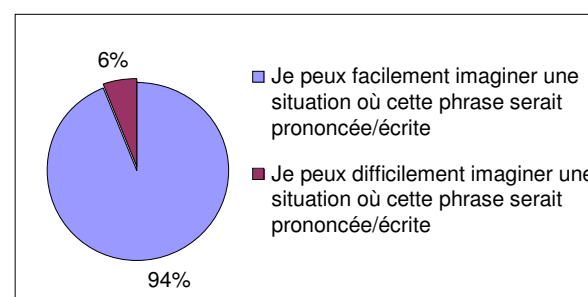
Graphique 7. Emploi du verbe *vanter* (273a).



Graphique 8. Emploi du verbe *se vanter* (273b).

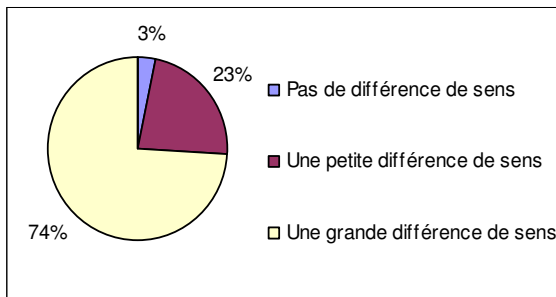


Graphique 9. Emploi du verbe *vanter* (274a).

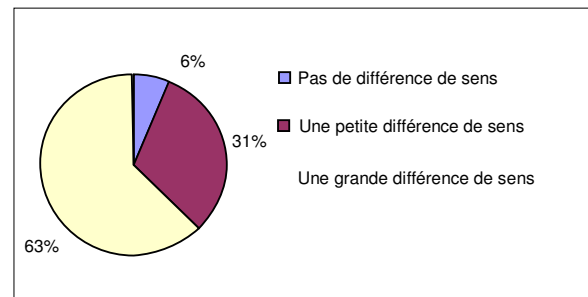


Graphique 10. Emploi du verbe *se vanter* (274b).

Une différence au niveau du sens entre le verbe *vanter* et son équivalent pronominal a également été bien remarquée. Voici les graphiques qui présentent cette situation :



Graphique 11. Différence de sens (273a) vs (273b).



Graphique 12. Différence de sens (274a) vs (274b).

Concernant les constructions antipassives : « Il s'est agrippé au bâton » (271), « Le commerçant s'est saisi d'une arme pour faire fuir le voleur » (272), la possibilité de paraphrase est exclue : « *Il s'est agrippé, et il l'a fait par rapport au bâton », « *Le commerçant s'est saisi, et il l'a fait par rapport à une arme pour faire fuir le voleur ». Il faut bien souligner que la possibilité de paraphrase peut être considérée comme l'un des tests possibles pour distinguer les constructions antipassives dans lesquelles l'oblique représente un argument, des constructions réfléchies dans lesquelles l'oblique n'a pas ce statut. Mais

comme tous les tests, son application ne constitue pas un critère absolu et il est à manipuler avec précaution. Son utilisation peut faire ressortir différents degrés d'acceptabilité ou donner des résultats qu'on ne peut pas interpréter de façon évidente.

Les traces de la valeur réfléchie se retrouvent également dans le verbe *honorer*. Comme le verbe *vanter*, celui-ci peut se combiner avec un complément oblique. Employé transitivement, il signifie « respecter quelque chose, le tenir en haute estime »⁷⁰, alors que son emploi intransitif s'interprète comme « se glorifier, tirer honneur de, fierté ». L'exemple ci-dessous montre la différence au niveau du sens entre ces deux verbes.

- (275) a. *Il honore ses principes.*
b. *Il s'honore de ses principes.* (test)

La construction transitive (275a) désigne un événement où les effets de l'action se dirigent vers le deuxième terme « ses principes ». En revanche, son équivalent intransitif implique une action qui limite le domaine de son application à la sphère personnelle du sujet (275b) : « il s'honore et il le fait à propos de ses principes ».

Pour distinguer les constructions réfléchies avec un complément oblique de l'antipassif avec un objet destitué en position d'oblique, on peut également s'appuyer sur le test syntaxique de l'effacement. Il consiste à supprimer le deuxième terme de la construction sans que cela affecte d'aucune façon la grammaticalité de la phrase. L'application de ce test permet de mettre en évidence le caractère facultatif du complément oblique dans les constructions réfléchies. Rappelons que comme tous les tests, celui-ci peut révéler différents degrés d'acceptabilité, il doit donc être manipulé avec précaution.

- (276) a. *Il s'est libéré de son voisin.*
b. *Il s'est libéré.* (test)

- (277) a. *Le commerçant se vante de sa vendeuse.*
b. *Le commerçant se vante.* (test)

Les constructions réfléchies (276b) et (277b) sont tout à fait acceptables, ce qui révèle le caractère optionnel des compléments « de son voisin » et « de sa vendeuse ». En revanche,

⁷⁰ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/honorer>

lorsqu'il s'agit de l'antipassif, l'effacement du complément oblique est souvent impossible. Son omission peut aboutir à une construction agrammaticale, exemples (278b) et (279b).

- (278) a. *Le commerçant s'est saisi d'une arme pour faire fuir le voleur.*
b. **Le commerçant s'est saisi pour faire fuir le voleur.* (test)
- (279) a. *Les étudiants s'attaquent aux révisions dès le mois de mars.*
b. **Les étudiants s'attaquent dès le mois de mars.* (test)

6.4.2 À mi-chemin entre le réfléchi et l'antipassif

À côté des constructions véritablement réfléchies, on peut avoir des constructions situées à mi-chemin se prêtant à la fois à l'interprétation réfléchie et à celle de type antipassif. Ce chevauchement s'observe dans le fonctionnement du verbe *confesser*. D'après le site du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*, *confesser* peut signifier « avouer (ses péchés) au prêtre dans le sacrement de pénitence, ou à Dieu seul dans une prière ». Il s'agit donc d'un verbe de communication dont l'usage ordinaire est favorisé par le contexte religieux. Dans la tradition catholique, les pratiquants confessent donc leurs péchés ou se confessent de leurs péchés pour purifier leur âme afin de rejoindre le paradis après la mort. Le problème est que l'emploi transitif du verbe *confesser* peut avoir deux constructions :

- (280) français (conn. pers.)
- a. *Le prêtre confesse le fidèle.*
b. *Le fidèle confesse ses péchés.*

Par conséquent, cette observation pose problème pour l'analyse de la dérivation *le fidèle se confesse*. Selon la construction dont elle est issue, cette phrase ne se prête pas à la même analyse. Si on regarde sa relation avec la construction *le prêtre confesse le fidèle* (280a), il est justifié d'insister sur le fait qu'il s'agit d'une dérivation de type autocausatif. Mais si on regarde sa relation avec la construction *le fidèle confesse ses péchés* (280b), on peut ranger la dérivation *le fidèle se confesse* dans la rubrique antipassive. On peut donc conclure en disant que la construction en *se* reste indéterminée au niveau analytique, car il existe deux constructions possibles du verbe transitif *confesser* et que la notion d'antipassif ne se justifie

que pour l'un des emplois du verbe non dérivé. Dans ce qui suit, on écartera de notre discussion la construction (280a), en proposant la dérivation suivante :

- (281) a. *Il confesse ses péchés.*
b. *Il se confesse de ses péchés.* (test)

À première vue, la dérivation (281b) ne s'écarte pas au niveau du sens de la construction dont elle est issue. Il s'agit de deux phrases synonymes, ce qui permet de ranger le (281b) dans la rubrique antipassive. Mais dans un contexte religieux, le verbe *se confesser* ne peut pas être analysé uniquement comme un synonyme du verbe *confesser* « avouer ses péchés ». La prise en compte de l'aspect religieux permet de penser que le verbe pronominal implique aussi le sous-entendu « pour en retour obtenir la purification de son âme ». Ainsi, les instigateurs de l'acte *se confesser* sont de façon implicite affectés par leur propre action : la purification de l'âme peut leur donner la permission d'entrer au paradis, d'où d'ailleurs la présence du morphème réfléchi *se*. Le sémantisme du verbe *se confesser* s'organise donc autour de la notion réfléchie, celle-ci mise en évidence par le contexte religieux.

Même si le verbe *confesser* s'utilise typiquement en contexte religieux, il peut également avoir une connotation tout à fait neutre, comme le montrent les exemples (282)-(283) puisés dans le corpus ESTER, et (284) tiré de l'enquête. Cet emploi de *confesser* est moins fréquent dans l'usage ordinaire du français, mais il mérite d'être exploré.

- (282) *Personne ne rit quand Marcelline (Nadia Vonderheyden) confesse sa **pauvre histoire**, ni quand Fanchette (Aurélié Du Boys) parle du bonheur et de la liberté introuvables.*

(W0015\2001\2001)

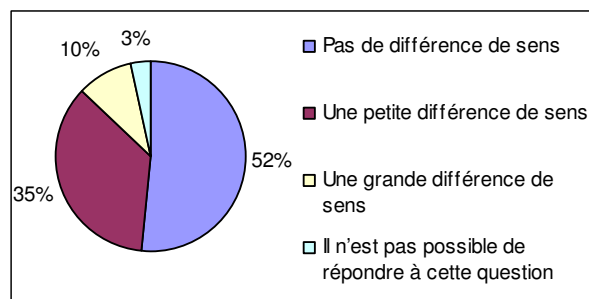
- (283) *Il arrivera à la Maison Blanche précédé d'une réputation de coureur impénitent ; il connaît Presley par cœur, même si, joueur de saxophone, il est plus jazz que rock ; il confesse **sa passion** pour la junk-food - hamburgers, hot-dogs, [...].*

(W0015\2001\2001)

- (284) a. *Il confesse ses **fautes**.*
b. *Il se confesse de ses **fautes**.* (test)

L'exemple (284) peut être considéré comme illustration typique de l'emploi antipassif des formes *se-verbe*. Prononcé en dehors du contexte religieux, le verbe *confesser* se laisse paraphraser comme « avouer devant témoin(s) privé(s) ou public(s) ». Ce verbe désigne donc une action qui n'implique pas forcément un retour de l'action sur l'agent. De ce fait,

l'exemple (284b) peut être considéré comme synonyme de celui illustré en (284a). Cette observation trouve d'ailleurs son appui dans les résultats du test (cf. Graphique 13). Ceux-ci permettent de constater que les constructions (284a) et (284b) sont sémantiquement proches.



Graphique 13. Différence de sens : (284a) vs (284b)

En résumé, les exemples (281)-(284) montrent la pertinence du contexte dans l'analyse du verbe *se confesser*. La transposition de *se confesser* dans un contexte moins spécifique, en l'occurrence non religieux, provoque la neutralisation du sémantisme de moyen de type réfléchi et permet classer ses dérivations comme antipassives.

Passons maintenant au verbe *décommander*. Les constructions dérivées à partir d'un tel verbe se distinguent par le fait qu'elles peuvent se prêter à la fois à l'interprétation réfléchie et sous certaines conditions à celle de type antipassif. Pour mieux comprendre ce chevauchement des fonctions, il faut d'abord regarder le signifié lexical de ce verbe. Ce besoin découle du fait que *décommander* présente parfois des emplois auxquels les francophones ne sont pas habitués, mais qui font l'objet de notre étude. Ainsi, sans connaître le sens exact de ce verbe, ni la façon dont il s'emploie, des locuteurs tendent à refuser certaines fonctions de ce verbe, ou bien à leur attribuer un taux d'acceptabilité très bas.

Comme le montrent les exemples (285)-(287), le verbe *décommander* peut se combiner avec un argument objet [+humain] en ayant pour signification « prévenir cet invité, cette personne de l'annulation ou du report de l'invitation, du rendez-vous »⁷¹ :

(285) *Mouloud, qui anime d'ordinaire une émission sur la culture berbère, a décommandé in extremis son invité du jour.*
(W0015\1992\0792)

(286) *[M. Peter Brooke] n'ait avoir fait pression sur des associations conservatrices de province qui ont décommandé M. Heath, qui devait s'exprimer devant elles...*
(W0015\1989\0689)

⁷¹ <http://www.cnrtl.fr/definition/décommander>

(287) *Il ne décommandera pas les quatre patients à qui il avait donné rendez-vous le 17 octobre.*

(W0015\1996\1096)

Mais plus souvent le verbe *décommander* est accompagné par un participant objet [-humain]. D'après le site du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales*, l'emploi le plus courant de *décommander* se réfère à l'action consistant à annuler une commande⁷² :

(288) *Il écrivit à des fournisseurs pour décommander plusieurs emplettes relatives à son mariage.*

Flaub. *Éduc. sentim.*, t. 2, 1869, p. 273

(289) *Mais [...] j'ai retenu notre table, dit-elle. – C'est facile de la décommander (Beauvoir, Mandarins, 1954, p. 291).*

Beauvoir, *Mandarins*, 1954, p. 291

L'emploi transitif du verbe *décommander* peut également sélectionner comme deuxième terme un groupe nominal [-humain] de sens abstrait qui désigne une invitation. Ainsi, dans des énoncés « décommander un dîner / une réception / un rendez-vous / une cérémonie », ce verbe se traduit comme « annuler ou reporter à une date ultérieure un événement en question ». Voici deux exemples qui présentent cette situation :

(290) *Elle a décommandé un grand meeting prévu à Ouagadougou, mardi soir, à l'occasion du retour du capitaine Compaoré.*

(W0015\1990\0590)

(291) *[...] lorsqu'il ne décommande pas les rendez-vous à la dernière minute.*

(W0015\1990\0590)

Quand le verbe *décommander* se combine avec le morphème *se*, son emploi consiste à « prévenir que l'on ne pourra pas se rendre à l'invitation acceptée ou au rendez-vous convenu », comme dans les exemples (292) et (293b) :

(292) *Le président de la Commission européenne s'est décommandé de « La marche du siècle », qui devait lui être consacrée le 30 novembre sur France 3.*

(W0015\1994\1194)

(293) a. *Il a encore décommandé le rendez-vous au dernier moment.*

b. *Il s'est encore décommandé du rendez-vous⁷³ au dernier moment.* (test)

⁷² <http://www.cnrtl.fr/définition/décommander>

La dérivation (293) présente un intérêt particulier dans notre étude du fait qu'elle peut se prêter à deux analyses. Au premier abord, l'exemple (293b) se définit comme antipassif. Outre la caractéristique syntaxique propre à ce type de construction, on peut dire qu'il est aussi synonyme de la construction transitive. Cette affinité sémantique peut s'expliquer par le fait que les phrases (293a) et (293b) désignent le même type d'événement où le deuxième participant « rendez-vous » est affecté par l'agent, à savoir qu'il est annulé.

Mais en regardant de plus près cette dérivation, on peut apercevoir qu'à l'opposé de la construction transitive où les effets de l'action sont orientés vers l'objet, en (293b) ceux-ci visent à la fois le sujet et l'objet. En effet, le participant sujet est affecté par sa propre action, car suite à sa décision, il ne se manifeste pas au rendez-vous auquel il doit assister. Il y a donc un retour des effets de cette action sur lui, caractéristique propre au réfléchi. Le deuxième participant « rendez-vous » subit également le changement : le « rendez-vous » n'a pas eu lieu, puisqu'il a été annulé, caractéristique propre à l'antipassif. Mais c'est une simple conséquence qui découle de la décision prise par le participant sujet : lorsque la personne se décommande du rendez-vous, le rendez-vous s'annule également.

Cette analyse peut être complétée par l'ex. (294). La personne qui se décommande de l'entretien⁷⁴, non seulement s'en absente, mais sa décision a aussi comme conséquence l'annulation de cet événement. Ainsi, les effets de l'action touchent à la fois le sujet et l'objet.

- (294) a. *Marine Le Pen a décommandé l'entretien prévu jeudi sur RTL.*
b. *Marine Le Pen s'est décommandée de l'entretien prévu jeudi sur RTL.* (test)

En résumé, en (293b) et (294b), la notion réfléchie est présente, mais neutralisée sous l'effet du contenu lexical des termes « rendez-vous » et « entretien ». Cette neutralisation entraîne par conséquent la même interprétation que celle de la construction transitive, ce qui permet de considérer (293b) et (294b) comme des antipassifs. L'analyse de ces exemples montre que le passage à la construction dérivée n'est pas complètement neutre du point de vue sémantique. Pour s'en apercevoir, il suffit de changer le sens lexical des arguments (295) :

⁷³ Pour pouvoir suivre correctement l'analyse de cet exemple, le nom « rendez-vous » doit se comprendre comme une rencontre entre deux personnes.

⁷⁴ Pour pouvoir suivre correctement l'analyse de cet exemple, le nom « entretien » doit se comprendre comme une rencontre entre deux personnes.

- (295) a. *Il décommande une réunion*⁷⁵.
b. *Il se décommande d'une réunion.* (test)

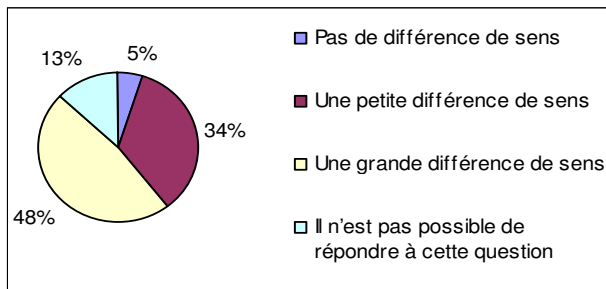
Dans l'exemple (295), le référent de l'objet implique par définition la pluralité des participants >2. Cela a comme conséquence que les phrases (295a) et (295b) ne se prêtent pas forcément à la même interprétation. Alors que (295a) laisse entendre que la réunion a été annulée, nous ne pouvons pas faire la même remarque pour (295b). En l'absence de contexte de communication et du contenu lexical du sujet, cet exemple reste ambigu, sans qu'une réponse nette sur le déroulement de cet événement ne puisse être dégagée.

A priori, deux scénarios sont envisageables : la phrase (295b) laisse entendre, soit que la réunion a eu lieu, soit qu'elle a été annulée. L'interprétation propre dépend du contenu lexical porté par le participant sujet. Si celui-ci se réfère à l'organisateur de la réunion, par exemple à une directrice, personne qui assume la responsabilité d'organiser cette réunion, il est évident que quand une telle personne se décommande de la réunion, la réunion s'annule automatiquement. Dans cette optique, l'énoncé de la phrase (295b) nous situe dans un événement qui correspond à celui désigné par la phrase transitive (295a), car dans les deux cas, la réunion est annulée. Tant que le critère de synonymie entre (295a) et (295b) est rempli, on peut traiter la construction dérivée comme antipassive.

D'après le second scénario, dans l'exemple (295b), le référent du sujet désigne une personne sans responsabilité particulière. Il peut s'agir d'un employé dont la participation à la réunion s'inscrit dans les obligations professionnelles. Quand une telle personne se décommande de la réunion, son absence n'a aucun impact sur le déroulement de la réunion, qui reste toujours à l'ordre du jour. La décision de l'employé n'affecte que lui-même : suite à sa décision, il ne se manifeste pas à la réunion à laquelle il doit assister. Le retour des effets de l'action sur l'agent implique l'interprétation réfléchie.

Les résultats du test appuient l'observation selon laquelle il s'agit d'un exemple ambigu, oscillant entre deux interprétations (cf. Graphique 14). Près de la moitié des personnes considèrent qu'il s'agit de deux constructions synonymes, alors que la deuxième moitié les traite comme étant en opposition sémantique.

⁷⁵ Pour pouvoir suivre correctement l'analyse de cet exemple, le terme « réunion » doit se comprendre comme assemblée de plus de deux personnes.



Graphique 14. Différence de sens : (295a) vs (295b).

6.5 La lexicalisation et les formes *se-verbe*

Bien que possible, l'occurrence en français des formes *se-verbe* où les constructions dérivées n'affectent pas de manière importante les rôles sémantiques des arguments, demeure rare. À la section 6.3, nous avons montré trois verbes *attaquer*, *saisir* et *agripper*, dont l'emploi répond aux exigences syntaxiques / sémantiques de l'antipassif. Nous examinerons maintenant des cas où la même transformation s'accompagne d'une dérive sémantique beaucoup plus importante. La notion fondamentale dans cette section est donc celle de la « lexicalisation ». Tel qu'employé dans la littérature, ce terme est souvent ambigu, se référant à divers phénomènes. Étant donné que le processus de lexicalisation intervient fréquemment dans l'antipassif en français, précisons d'abord comment nous employons ce terme.

Dans une approche synchronique, la lexicalisation peut se référer au processus de codage des catégories conceptuelles. Les études concernées cherchent à examiner, d'une part, le lien possible entre la représentation conceptuelle et la représentation syntaxique, et d'autre part, à analyser la façon dont ce lien peut être formalisé. Mais si on souhaite analyser la lexicalisation sous l'angle diachronique, ce procédé consiste à faire accéder plusieurs unités au statut d'élément lexical (Brinton et Traugott 2005 : 18). Cette perspective diachronique se trouve appuyée par de nombreux travaux. Voici quelques exemples.

Le dictionnaire *Linguistique & Sciences du langage* (Dubois *et al.* 2007 [1994] : 277) définit la lexicalisation comme le processus par lequel une suite de morphèmes (un syntagme) devient une unité lexicale. Il s'agit donc d'un processus de dégrammaticalisation, qui favorise le lexique aux dépens de la grammaire. Pour donner un exemple, ce dictionnaire propose le syntagme « tout à fait » où la lexicalisation affecte une suite de trois morphèmes : « tout »,

« à », et « fait ». Dans l'usage linguistique quotidien, cet amalgame n'est plus analysable comme une séquence consistant en trois unités distinctes mais comme une seule unité.

Talmy (2000b) précise la définition de la lexicalisation en mettant l'accent sur la relation entre les éléments morphologiques et les éléments sémantiques :

[...] lexicalization is involved where a particular meaning component is found to be in regular association with a particular morpheme. More broadly, the study of lexicalization must also address the case where a set of meaning components, bearing particular relations to each other, is in association with a morpheme, making up the whole of the morpheme's meaning (Talmy 2000b : 24)

D'après Brinton et Traugott (2005), Lehmann (2002 : 14) limite la lexicalisation au processus où un terme ou une expression devient lexical avec sa propre entrée lexicale et une interprétation holistique : *a processus in which something becomes lexical.*

La définition de Blank (2001) s'approche de celle proposée ci-dessus par le dictionnaire *Linguistique & Sciences du langage* (2007 [1994]). Cet auteur définit la lexicalisation comme procédé impliquant un changement sémantique. Ce processus appelle un amalgame de plusieurs unités qui se combinent avec une valeur qui ne se réduit pas à ce que l'on peut prévoir de manière évidente à partir de la valeur de chacune des deux unités et de la construction qu'elles forment. C'est cette définition qu'on va adopter pour se référer aux formes *se-verbe* de sens lexicalisé.

Le français possède une proportion relativement élevée de formes *se-verbe*, qui, tout en se combinant avec un complément oblique, illustrent en réalité un processus de lexicalisation. La lexicalisation repose sur la conservation de la forme verbale d'origine, dès lors qu'elle est accompagnée par le morphème *se*, avec glissement sémantique. Ce processus peut avoir un degré d'avancement différent. Alors que la valeur de certaines formes *se-verbe* peut être partiellement prédictible à partir de la signification générale du verbe de base, pour d'autres, la possibilité de retracer une évolution étymologique est moins évidente. Dans cette optique, les formes *se-verbe* de sens lexicalisé se réfèrent à la fois aux verbes dont le signifié lexical s'écarte légèrement du sens lexical des bases verbales, et aux verbes où la synonymie entre *se-verbe* et son équivalent transitif est mise immédiatement en question. Voici deux exemples qui présentent les formes *se-verbe* de sens lexicalisé :

- (296) français (comm. pers. Martini)
- a. *Un peintre mêle **diverses couleurs** pour composer un ton.*
 - b. *Mêle-toi de tes **affaires**.*
 - c. **Un peintre se mêle de **diverses couleurs** pour composer un ton.*
- (297) français (comm. pers. Landry)
- a. *Elle a aperçu les **montagnes**.*
 - b. *Elle s'est aperçue de son **erreur**.*
 - c. **Elle s'est aperçue des **montagnes**.*

Dans les exemples (296) et (297) la lexicalisation s'explique par le fait que la forme *se-verbe* se manifeste avec un complément oblique (« affaires » (296b), « erreur » (297b)) qui n'est pas corrélé à l'objet de la construction transitive correspondante (« diverses couleurs » (296a), « montagnes » (297a)). La possibilité de combiner les verbes *se mêler* et *s'apercevoir* avec l'objet de la construction d'origine est totalement exclue : (296c) et (297c).

L'exemple (298) présente un autre cas de *se-verbe* de sens lexicalisé. À l'opposé des exemples précédents, ici le verbe *s'assurer* peut se combiner avec le même argument objet que son équivalent transitif. En (298b), la lexicalisation consiste en un léger glissement sémantique dans le signifié lexical du verbe : *assurer* signifie « se porter garant de », alors que son équivalent pronominal se comprend comme « vérifier »⁷⁶.

- (298) a. *Le responsable du rayon assure la **fraîcheur de ses poissons**.*
- b. *Le responsable du rayon s'assure de la **fraîcheur de ses poissons**.* (test)

Mais il ne faut surtout pas sous-estimer les formes *se-verbe* de sens lexicalisé, en particulier celles qui peuvent se combiner avec un complément oblique. Ces verbes méritent d'être pris en considération car ils dégagent certaines régularités sémantiques intéressantes. Les sections (6.5.1 et 6.5.2) traitent cette question.

⁷⁶ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/français/assurer>

6.5.1 L'engagement particulier du participant sujet

Pour montrer quelques régularités sémantiques qui se manifestent à travers différents emplois d'une forme *se-verbe* de sens lexicalisé, nous nous limitons aux exemples où cette forme est accompagnée par un complément oblique. Le premier aspect concerne l'instigateur de l'action. Celui-ci est toujours concerné par l'événement, mais de façon moins active :

- (299) a. *Elle a assuré la sécurité des enfants.*
b. *Elle s'est assurée de la sécurité des enfants.* (test)

En (299a), l'implication du référent du sujet est beaucoup plus forte que dans la construction dérivée (299b). Dans cette première, le participant sujet est reconnu comme étant à la fois l'instigateur et le contrôleur de l'action *assurer*. Il présente donc des traits caractéristiques de l'agent : *animé exerçant de manière consciente et volontaire une action* (Creissels 2006a : 280). La construction peut se comprendre spontanément de la façon suivante : la personne a pris toutes les mesures pour assurer la sécurité des enfants. Son engagement particulier peut, par exemple, s'expliquer par des obligations professionnelles.

En (299b), le référent du sujet s'implique toujours dans l'action mais à titre différent. Il s'y engage de manière moins active et moins directe. La phrase dérivée (299b) s'interprète ainsi : la personne en question a vérifié la sécurité des enfants. Le référent du sujet reste concerné par l'événement dans le sens où il a mis en œuvre les procédures pour vérifier si la sécurité des enfants a bien été assurée. Son engagement indirect peut être déterminé par des raisons personnelles : la sécurité des enfants a une importance pour lui.

Passons à un autre exemple d'*assurer*.

- (300) a. *Il a assuré l'exactitude du témoignage.*
b. *Il s'est assuré de l'exactitude du témoignage.* (test)

La phrase transitive (300a) se laisse paraphraser : le référent du sujet a confirmé que le témoignage est exact, alors que son équivalent pronominal (300b) ne donne pas lieu à ce genre d'interprétation. *S'assurer* désigne une action où le référent du sujet a vérifié

l'exactitude du témoignage. De même qu'en (299), ici le changement lexical de la base verbale entraîne un changement dans le mode d'implication du participant sujet. Alors que dans la construction transitive il s'agit d'un participant qui s'y engage activement et directement, dans la phrase dérivée sa participation dans l'action est passive et indirecte.

Il importe d'observer que le mode d'implication du participant sujet se manifeste de manière relativement constante à travers de nombreux exemples des formes *se-verbe* de sens lexicalisé. Une preuve de cette observation peut être fournie par ces nouvelles illustrations :

- (301) a. *J'attends de nombreux invités à la fête de samedi.*
b. *Je m'attends à de nombreux invités à la fête de samedi.* (test)
- (302) a. *Elle attend une réponse rapide.*
b. *Elle s'attend à une réponse rapide.* (test)

On passe de la construction transitive qui implique un événement concret (la personne patiente : avant d'accueillir de nombreux invités (301a), pour recevoir une réponse rapide (302a)) à une construction ayant une signification plus abstraite. En effet, la construction dérivée formule en plus une prédiction par rapport au participant sujet et à ses attentes. Ainsi, en (301b), le référent du sujet espère avoir beaucoup d'invités pendant la fête, en (302b) il prévoit une réponse rapide où dans le cas contraire il sera surpris. On peut donc conclure en disant que dans les constructions intransitives, l'engagement du sujet est beaucoup moins fort.

S'attendre est un verbe qui présente un certain degré de lexicalisation, mais par rapport aux autres langues, il est moins avancé sur l'échelle de lexicalisation. La comparaison avec l'anglais est particulièrement intéressante à cet égard. Alors que le français se satisfait de la même forme : « attendre » → « s'attendre », l'anglais est obligé pour obtenir les mêmes effets sémantiques de changer de verbe : « wait » → « expect ».

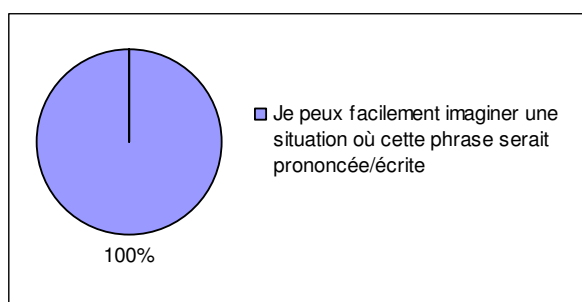
Observons que la lexicalisation a un impact sur les propriétés sémantiques du terme sujet. Même si le verbe *attendre* désigne une action éloignée de l'action prototypiquement transitive, il attribue toujours à son sujet un rôle agentif. En revanche, le verbe *s'attendre*, accompagné par la lexicalisation, minimise le trait d'agentivité dans le rôle du sujet.

6.5.2 Le pas vers l'abstraction

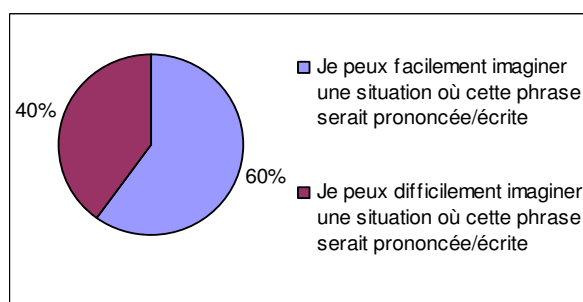
Une autre régularité qui se dégage des formes *se-verbe* lexicalisées concerne le fait que par rapport au verbe transitif, le signifié lexical de celles-ci semble dériver vers une signification plus abstraite. Cette particularité, qui s'explique par une certaine généralisation selon laquelle les formes pronominales tendent à se combiner avec un objet abstrait, alors que leurs équivalents transitifs favorisent un objet concret, s'observe dans le fonctionnement du verbe *apercevoir*. Son emploi transitif implique une perception visuelle, tandis que son usage pronominal suggère une perception abstraite. Les exemples (303)-(304) vont dans ce sens-là.

- (303) a. *Il a aperçu son ami de loin.*
b. *?Il a aperçu son erreur.* (test)

En (303), l'emploi transitif d'*apercevoir* attribue une préférence à l'objet de sens concret « son ami ». En effet, alors que la phrase « apercevoir son ami de loin » (303a), est tout à fait acceptable dans l'usage ordinaire du français, la combinaison « apercevoir son erreur » (303b), où le deuxième terme peut avoir un sens abstrait, fait l'objet d'une discussion chez certains francophones. Cette observation trouve son appui dans les résultats du test :



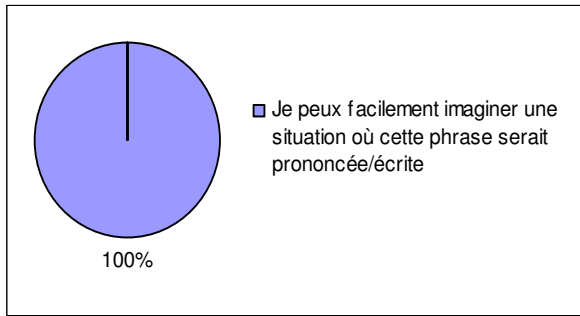
Graphique 15. Emploi du verbe *apercevoir* (303a)



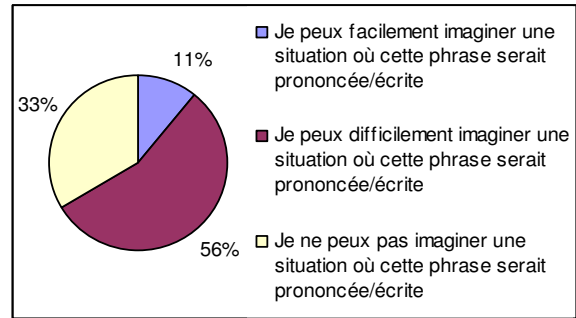
Graphique 16. Emploi du verbe *apercevoir* (303b)

Quand la forme pronominale d'*apercevoir* est mise en place, elle tend à sélectionner comme deuxième terme un participant de sens abstrait (304a). La combinaison du même verbe avec un objet concret est contestable (304b) (cf. Graphique 20 vs Graphique 21).

- (304) a. *Il s'est aperçu de son erreur.*
b. **Il s'est aperçu de son ami.* (test)



Graphique 17. Emploi du verbe *s'apercevoir* (304a).



Graphique 18. Emploi du verbe *s'apercevoir* (304b)

Rappelons que le verbe *mêler* présente le même comportement : l'emploi transitif du verbe attribue une préférence à l'objet concret (305a), alors que la forme *se-verbe* lexicalisée favorise en position d'objet un participant de sens abstrait (306a) :

(305) français (comm. pers. Martini)

- a. *Un peintre mêle **diverses couleurs** pour composer un ton.*
- b. **Mêle tes **affaires**.*

(306) français (comm. pers. Martini)

- a. *Mêle-toi de tes **affaires**.*
- b. **Un peintre se mêle des **diverses couleurs** pour composer un ton.*

Pour appuyer l'observation selon laquelle l'emploi transitif du verbe *apercevoir* favorise un objet concret, alors que sa variante prépositionnelle tend à sélectionner un groupe nominal de sens abstrait, nous avons également consulté le corpus ESTER. Celui-ci fournit une réponse positive : l'emploi transitif du verbe *apercevoir* fait systématiquement appel à un objet concret. Pour donner quelques exemples, le corpus propose les énoncés suivants : « apercevoir une fissure inquiétante », « apercevoir quelque couvent », « apercevoir des points hauts de la ville », « apercevoir deux hommes », « apercevoir maman », « apercevoir de nombreux étrangers », etc. Quand l'emploi pronominal d'*apercevoir* est mis en jeu, celui-ci attribue une préférence aux noms abstraits : « rapprochement », « rien », « risque », « mouvements de fonds injustifiés », « double jeu de Barbie », « manne budgétaire », « erreur », « geste » etc. Dans l'échantillon, nous n'avons rencontré qu'un seul exemple allant à l'encontre de notre observation. Il présente l'emploi transitif du verbe *apercevoir* accompagné d'un groupe nominal abstrait « évolution positive ».

Pour terminer cette discussion sur le fonctionnement du verbe *apercevoir*, regardons (307) et (308). Dans ces exemples, la corrélation entre le verbe *apercevoir* et la nature

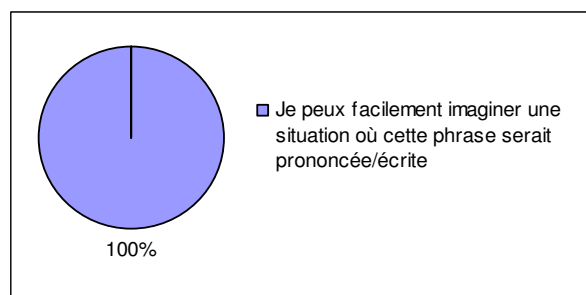
sémantique du participant objet qu'il sélectionne en fonction de son degré de transitivité, est perturbée par le fait que les groupes nominaux objets présentent un caractère polysémique :

(307) a. ?Il aperçut le **piège** qu'on lui tendait.
b. Il s'aperçut du **piège** qu'on lui tendait. (test)

(308) a. ?Il n'a pas aperçu sa **faute**.
b. Il ne s'est pas aperçu de sa **faute**. (test)

Selon du contexte, le nom *piège* peut avoir un sens concret signifiant une trappe : « dispositif destiné à prendre, morts ou vifs, les animaux⁷⁷ ». Mais il peut aussi se prêter à l'interprétation abstraite : « artifice dont on se sert pour tromper quelqu'un et parvenir à ses fins, pour mettre quelqu'un dans une situation sans issue ». De même pour le nom *faute*. Dans l'énoncé « la liste de fautes d'orthographe courantes », *faute* désigne une entité concrète. Selon *Le Robert Micro Poche* (1998 [1988]), il peut aussi être synonyme du nom « méfait » en exprimant ainsi un sens abstrait : « manquement à la règle morale, au devoir ; mauvaise action ».

En termes d'acceptabilité, les dérivations (307b) et (308b), ont été accueillis de manière univoque. Si on se base donc sur notre observation selon laquelle l'emploi intransitif d'*apercevoir* tend à choisir les groupes nominaux abstraits, cela nous ramène à la conclusion qu'en (307b) et en (308b), les noms *piège* et *faute* ont été interprétés comme unités abstraites.

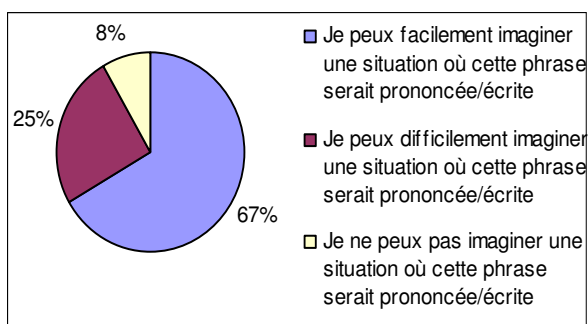
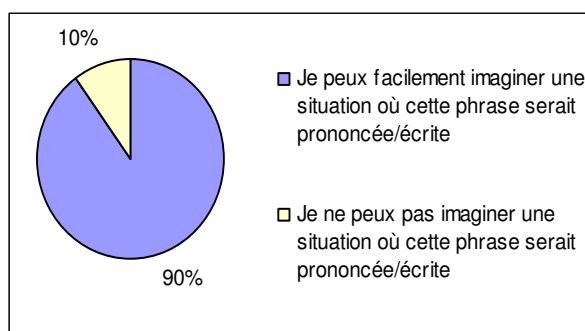


Graphique 19. Emploi du verbe *s'apercevoir* (307b)-(308b).

Pour les exemples transitifs : « Il aperçut le piège qu'on lui tendait » (307b), « Il n'a pas aperçu sa faute » (308b), il y a eu un flottement dans l'acceptabilité de ces phrases. Une explication possible est à chercher dans le caractère polysémique des noms. Le fait que ces deux phrases ont été accueillies favorablement par la majorité des personnes interrogées peut

⁷⁷ <http://www.cnrtl.fr/definition/piège>

suggérer que dans ces exemples, les locuteurs ont interprété *piège* et *faute* comme entités de sens concret (cf. Graphique 20, Graphique 21).

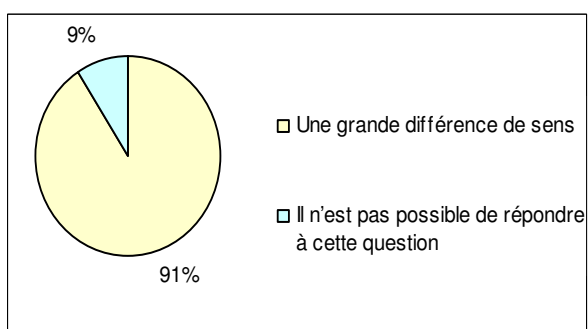
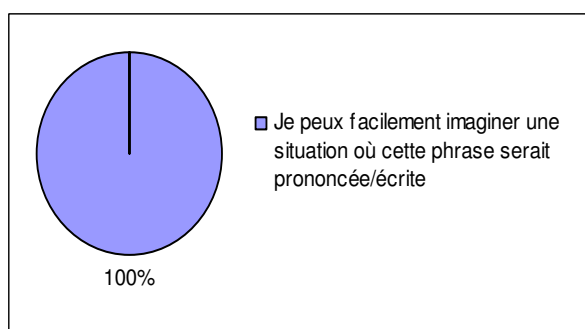


Graphique 20. Emploi du verbe *apercevoir* (307a). Graphique 21. Emploi du verbe *apercevoir* (308a).

Passons au dernier exemple du verbe *apercevoir* où le deuxième terme de la construction est pronominalisé (309) :

- (309) a. *Elle n'a pas tardé à l'apercevoir.*
 b. *Elle n'a pas tardé à s'en apercevoir.* (test)

En l'absence du contenu lexical de l'objet, le jugement des participants est particulièrement clair. On observe une acceptation totale des exemples (309a)-(309b), renforcée par la perception d'une forte différence de sens. Cet exemple constitue un des rares cas où les réponses au test sont à peu près cohérentes.



Graphique 22. Emploi du verbe *(s)apercevoir* (309a-b). Graphique 23. Différence de sens : (309a)-(309b)

La relation avec une signification plus abstraite s'observe aussi à propos du verbe *attendre*. Comme les autres formes *se-verbe* de sens lexicalisé, en l'occurrence *se mêler* et *s'apercevoir*, ici l'emploi transitif du verbe *attendre* est le seul possible avec un objet concret comme deuxième participant, (310) :

- (310) français (comm. pers. Landry)
- a. *J'attends le bus à 8 heures.*
 - b. **Je m'attends au bus à 8 heures.*

Mais à la différence des verbes *se mêler* et *s'apercevoir*, le verbe *attendre* et son équivalent pronominal peuvent se combiner avec un objet abstrait, (311)-(313). Cela peut suggérer que le verbe *attendre* présente un stade moins avancé sur l'échelle de lexicalisation que les verbes *se mêler* et *s'apercevoir*.

- (311) a. *L'entraîneur attend des **résultats rapides** de son joueur.*
 b. *L'entraîneur s'attend à des **résultats rapides** de son joueur.* (test)
- (312) a. *J'attends des **progrès**.*
 b. *Je m'attends à des **progrès**.* (test)
- (313) a. *Le professeur attend de **réels efforts** de votre part.*
 b. *Le professeur s'attend à de **réels efforts** de votre part.* (test)

Les exemples (311a)-(313a) nous situent dans le contexte d'un événement où l'agent patiente pour obtenir des résultats, voir des progrès ou de réels efforts, avec une notion supplémentaire d'exigence. En revanche, les constructions intransitives modifient le signifié lexical du verbe, qui dès lors se dirige vers davantage d'abstraction. Plus précisément, il nous renvoie dans le domaine de la prédiction / prévision où le participant espère voir des résultats rapides, des progrès, de réels efforts. À l'opposé donc du verbe *attendre*, la forme dérivée désigne une action qui ne peut plus s'interpréter comme une pure constatation des faits.

6.6 L'évolution des formes *se-verbe*

Rappelons que la notion de réfléchi à proprement parler implique que dans l'événement à deux participants, ceux-ci sont de même nature sémantique [+humain]. En gardant à l'esprit cette condition, la section 6.6 vise à explorer le fonctionnement des verbes *justifier* et *décommander*, pour savoir s'il est toujours légitime de les traiter comme emploi réfléchi au sens strict du terme. Le choix de ces deux verbes se justifie par le désir de montrer un glissement sémantique propre à certaines formes *se-verbe* en français.

La particularité sémantique du verbe *justifier* découle du fait que son usage transitif interdit la combinaison avec un objet [+humain]. Ainsi, l'énoncé « justifier quelqu'un » est spontanément refusé par les locuteurs natifs. Cette observation trouve son appui dans les résultats du corpus oral d'ESTER, qui n'offre aucun exemple où le verbe *justifier* sélectionne comme deuxième terme un argument [+humain]. En revanche, les cas où ce verbe se présente avec un objet [-humain] s'avèrent fréquents :

<i>justifier son geste</i>	<i>justifier son ordre</i>	<i>justifier son absence</i>
<i>justifier son attitude</i>	<i>justifier son coup d'Etat</i>	<i>justifier son exil à Buenos Aires.</i>
<i>justifier son opération</i>	<i>justifier son choix par</i>	<i>justifier son propos</i>
<i>justifier son point de vue</i>	<i>justifier son existence</i>	<i>justifier son attitude</i>
<i>justifier son refus</i>	<i>justifier son intention</i>	<i>justifier son changement</i>
<i>justifier son interpellation</i>	<i>justifier son titre</i>	<i>justifier son opération militaire</i>

Tableau 16. Emplois du verbe *justifier* avec objet [-humain].

- (314) a. *M. Kohl a longuement analysé la crise en Russie et justifié son **aide financière** au grand voisin.*
(W0015\1998\1998)
- b. *Le conseiller régional explique dans un communiqué que M. Baur avait justifié son **acceptation** des voix du Front national.*
(W0015\1998\1998)
- c. *Le professeur Jean-Claude Escande a justifié son **départ**.*
(W0015\1996\0796)

Cependant, les dictionnaires français continuent à donner comme norme l'emploi du verbe *justifier* avec un participant objet humain :

français (Le Nouveau Petit Robert 1993 : 1240)

- (315) *L'avocat qui cherche à justifier son client.*

Cet écart dans le jugement entre les locuteurs et les dictionnaires montre qu'il a dû y avoir récemment un glissement dans le signifié lexical de ce verbe. Celui-ci a commencé à imposer une contrainte sur les propriétés sémantiques de l'argument objet, en favorisant fortement la présence du constituant [-humain], signe que ce verbe est en cours d'évolution.

Cette observation joue un rôle crucial dans la reconnaissance de la forme *se justifier* comme réfléchi. Dans la mesure où l'emploi transitif de ce verbe ne remplit plus l'exigence sémantique nécessaire pour envisager un cumul de rôles sémantiques, nous ne pouvons plus

interpréter son équivalent pronominal comme réfléchi au sens strict du terme. Cela soulève par conséquent la question de savoir comment il faut traiter les dérivations ci-dessous.

- (316) a. *Elle a du mal à justifier son opinion négative.*
b. *Elle a du mal à se justifier de son opinion négative.* (test)
- (317) a. *Le préfet devra justifier sa décision dans un délai de trois mois.*
b. *Le préfet devra se justifier de sa décision dans un délai de trois mois.* (test)

Même si le verbe *justifier* ne se combine plus avec un objet humain, il est toujours possible de retracer dans le sémantisme de sa variante pronominale une valeur réfléchie. Elle s'explique par le fait que les exemples (316b) et (317b) gardent l'idée de responsabilité : quelqu'un ne peut se justifier que de quelque chose dont il est responsable.

Voici un schéma évolutif possible que nous pouvons proposer pour le verbe *justifier* :

1^{er} stade : « justifier quelqu'un / justifier quelque chose »

- (318) a. *L'avocat qui cherche à justifier son client.*
b. *L'avocat qui cherche à se justifier.*
c. *L'avocat qui cherche à se justifier (de sa décision).*
- (319) a. *Elle a du mal à justifier son ami.*
b. *Elle a du mal à se justifier.*
c. *Elle a du mal à se justifier (de son opinion négative).*

Au stade initial, le verbe *justifier* peut toujours se combiner avec un objet [+humain], (318a)-(319a). Cette possibilité permet de considérer son dérivé pronominal (318b) et (319b), comme réfléchi au sens strict du terme. Ensuite, l'emploi réfléchi du verbe *justifier* commence à admettre des extensions facultatives « de quelque chose », comme par exemple « de sa décision » (318c), « de son opinion négative » (319c).

2^e stade : « *justifier quelqu'un / justifier quelque chose »

- (320) a. **L'avocat qui cherche à justifier son client.*
b. *L'avocat qui cherche à justifier sa décision.*
c. *L'avocat qui cherche à se justifier.*
d. *L'avocat qui cherche à se justifier (de sa décision).*

- (321) a. *Elle a du mal à justifier son ami.
 b. Elle a du mal à justifier son opinion négative.
 c. Elle a du mal à se justifier.
 d. Elle a du mal à se justifier (de son opinion négative).

À un stade plus avancé de son évolution, le verbe *justifier* perd la possibilité de se combiner avec un objet [+humain]. De ce fait, les énoncés : « justifier son client » (320a), « justifier son ami » (321a) ne sont plus acceptables. Dès lors, le verbe *justifier* ne se combine qu'avec l'objet [-humain] : « justifier sa décision » (320b), « justifier son opinion négative » (321b). Par conséquent, sa variante pronominale (320c) et (321c), qui accepte toujours à titre facultatif le complément périphérique « de quelque chose », (320d)-(321d), ne peut plus être analysée comme réfléchi au sens strict du terme. Dans l'état actuel de la langue, le verbe *justifier* aboutit donc à des dérivations en *se* que l'on peut résumer comme hybridations de réfléchi (dont le point de départ est une construction : X justifie Y une autre personne) et d'antipassif (issu de la construction : X justifie Y une opinion, une action).

Passons au verbe *décommander* qui présente une évolution semblable à celle qui a été proposée pour *justifier*. Cette ressemblance se reflète dans le fait que l'emploi transitif du verbe *décommander* présente une forte tendance à sélectionner un objet [-humain]. Celui-ci, selon le cas, prend soit le sens concret (322), soit le sens abstrait (323)-(325). D'après le corpus ESTER, les combinaisons avec un objet abstrait sont dominantes.

(322) *Il a donc décommandé les **trois cent quarante-sept choucroutes du repas dominical**, déjà payées par ses amis !*

(W0015\1987\0187)

(323) *A en croire ses deux portraitistes, il a décommandé **trois rendez-vous** sur quatre, et ce fut une éternelle « course-poursuite » pour le rencontrer.*

(W0015\1987\0187)

(324) *Elle a décommandé **un grand meeting** prévu à Ouagadougou [...].*

(W0015\1989\0989)

(325) *Pour ce passionné d'architecture, une façade de Guimard semble une consolation acceptable pour le déjeuner manqué avec Alain Juppé ce dernier ayant décommandé **son invitation** du mardi 21 novembre [...].*

(W0015\1995\1195)

Les cas où l'objet du verbe *décommander* est identifiable comme [+humain] ne sont pas très nombreux. Voici trois exemples tirés du corpus ESTER présentant cette situation :

- (326) [M. Le Pen] avait tenté de décommander le **chef** de file du Front national.
(W0015\1987\1087)
- (327) [M. Peter Brooke] niait avoir fait pression sur des associations conservatrices de province qui ont décommandé **M. Heath**, qui devait s'exprimer devant elles...
(W0015\1989\0689)
- (328) 'On ne peut pas décommander du jour au lendemain **des parents** qui ont pris une journée de salaire pour venir', explique-t-il.
(W0015\1990\0190)

Une proportion significative des combinaisons « décommander + objet [-humain] » par rapport à « décommander + objet [+humain] » dans le corpus, montre que ce verbe est en cours d'évolution avec une préférence de plus en plus forte pour l'objet [-humain]. Néanmoins, les dictionnaires français continuent à donner comme norme une liaison « décommander + objet [+humain] ». Le dictionnaire *Larousse*⁷⁸ propose « décommander des déménageurs » comme illustration typique de cette situation. Le site du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* va dans le même sens en fournissant les énoncés « décommander un invité » et « décommander quelqu'un au dernier moment ».

Comme tous les processus diachroniques, le verbe *décommander* évolue progressivement avec un changement sémantique graduel. Le fait qu'il y a une disproportion manifeste entre la combinaison de ce verbe avec un objet [+humain] et celle où il se présente avec un objet [-humain] suggère, d'une part, que *décommander* commence à perdre la possibilité de se combiner avec l'objet [+humain] en favorisant de plus en plus celui à trait [-humain], et d'autre part, que le glissement sémantique qui s'est déjà installé dans le signifié lexical de ce verbe est moins avancé que dans le cas du verbe *justifier*. Il existe une forte probabilité que dans un stade plus avancé de cette évolution, *décommander* perdra le pouvoir de se combiner avec un objet [+humain]. Dans ce cas-là, l'interprétation de son équivalent pronominal comme emploi réfléchi à proprement parler sera mise en question. Mais dans l'état actuel de la langue où *décommander* peut toujours sélectionner un objet [+humain], il est justifié de définir son équivalent pronominal comme réfléchi au sens strict du terme.

⁷⁸ <http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/décommander/>

6.7 L'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1)⁷⁹

Rares sont les linguistes signalant l'existence en français de l'antipassif absolutif. Pour donner un exemple, on peut mentionner Herslund (1997 : 83) qui en référence à l'antipassif à objet non exprimé, utilise le terme 'antipassive reflexive'. À côté du classement des formes *se-verbe* limité à cinq types : le réfléchi ordinaire, le réciproque, le réfléchi lexicalisé, le réfléchi médio-passif et le réfléchi passif, cet auteur dégage des formes *se-verbe* qui se rangent mal dans ce système classificatoire, mais qui, selon son opinion, peuvent sur le plan fonctionnel se prêter à l'interprétation de type antipassif. Du point de vue syntaxique, il s'agit donc de dérivations intransitives où le deuxième terme de la construction est absent. Sémantiquement, ces formations désignent une action transitive où l'agent agit sur une autre entité. Comme nous le verrons plus loin, le second participant présente une caractéristique particulière. Parmi les verbes aptes à participer à ce type d'antipassif, Herslund (1997) distingue ceux désignant des soins corporels ('ordinary reflexive') (329), des verbes de communication ('verbs of communication') (330), et des verbes psychologiques⁸⁰ ('psychological verbs'). Puis, la dernière rubrique proposée par cet auteur est réservée aux cas isolés.

(329) français (Herslund 1997 : 83)

Julie est allée se préparer.

'Julie has gone to Refl prepare (i.e. do her make-up).'

(330) français (Herslund 1997 : 84)

a. *Jean répète toujours les mêmes choses.*

b. *Jean se répète toujours.*

Voici d'autres exemples présentant cet emploi antipassif en français :

(331) français (conn. pers.)

a. *Il se peigne comme devant sa glace.*

b. *Je me change chaque jour.*

c. *Je me suis garée dans la rue à côté.*

⁷⁹ Le terme « antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1) » est emprunté à la discussion sur l'antipassif dans les langues slaves (cf. section 5.1.2).

⁸⁰ Dans cette étude, nous écartons les verbes psychologiques du domaine de l'antipassif (cf. section 6).

Kemmer (1993) range cet emploi des formes *se-verbe* dans le domaine de la voix moyenne. Dans cette étude, on le traite comme un cas limite de l'emploi antipassif des formes moyennes avec toutefois une nuance importante quant à l'identité du deuxième terme de la construction. Premièrement, il s'agit d'un argument qui se présente systématiquement à trait [-animé], qui peut rester en relation de possession avec le sujet, (329) et (331). Ensuite, un tel participant est incorporé au sémantisme du verbe transitif, ce qui fait que dans l'antipassif il est possible d'identifier son référent sans le contexte. Rappelons que ce type de dérivation existe aussi dans les langues slaves où nous l'avons discuté sous le terme « antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1) » (cf. section 5.1.2).

En français, les objets aptes à être omis dans l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1) présentent une caractéristique particulière. Ils peuvent, par exemple, se rapporter à différentes parties du corps, (329) et (331a), aux vêtements (331b), ou à des objets d'usage personnel de l'agent (331c). Mais classifier ces dérivations comme antipassives absolutes, en l'occurrence comme antipassives absolutes à objet sous-entendu de type (1), doit être suivi avec précaution. La raison se trouve dans le fait que certains verbes intervenant dans ce type de dérivation, par exemple, « peigner » (331a), « changer » » (331b), présentent une dualité d'emploi. Lorsqu'ils sont utilisés transitivement, ces verbes peuvent désigner une action où l'agent agit sur une partie de lui-même « il peigne ses cheveux », soit sur une autre personne « il peigne son fils ». Cela rend problématique d'analyser leurs dérivations en *se* comme antipassives. Telles que présentées, les (331a) et (331b) ne donnent aucune information sur la nature de la structure argumentale des verbes transitifs dont elles sont issues. Par conséquent, les constructions en *se* sont ambiguës entre deux analyses. Quand le verbe transitif correspondant a pour objet le nom d'une personne, on doit traiter sa dérivation en *se* comme réfléchie. Autrement, une telle dérivation présente l'emploi antipassif.

Parfois, les verbes intervenant dans l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1) proposent, lorsqu'ils sont employés transitivement, un certain nombre de candidats :

(332) français (comm. pers. Landry)

*Si tu veux brancher ton ordinateur / ton chargeur / ton sèche-cheveux, branche-le là.
Si tu veux **te** brancher, branche-toi là.*

En effet, l'exemple (332a) présente l'emploi transitif du verbe « brancher » qui offre en position d'objet un certain nombre de candidats : « ordinateur », « chargeur », « sèche-

cheveux », etc. Ce qui est important c'est qu'ils ont tous un dénominateur commun : un référent qui désigne n'importe quel appareil nécessitant une source d'énergie. De ce fait, dans la construction en *se* (332b), l'argument omis reste jusqu'à un certain point variable. La connaissance du contexte permet de préciser son contenu sémantique. Mais ce qui est constant c'est que son référent appartient toujours à la sphère personnelle de l'agent, plus précisément à son usage personnel, caractéristique propre à l'antipassif à objet sous-entendu de type (1).

Parmi les verbes susceptibles de participer à l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1), il peut y avoir des petites nuances au niveau du comportement des verbes transitifs. Par exemple, le verbe *garer* doit être traité à part. Il se distingue des verbes *peigner*, *changer*, car il ne peut pas se combiner avec un objet [+humain]. La combinaison « *garer quelqu'un » est totalement exclue. Le même verbe ne se comporte pas non plus comme le verbe *brancher*. Alors que ce dernier permet la transition « est-ce que tu as branché mon ordinateur » vers « est-ce que tu m'as branché » est tout à fait possible, ce n'est pas le cas pour le verbe *garer*. Une alternance « est-ce que tu as garé ma voiture » vers « est-ce que tu m'a garé » pose problème au niveau de l'acceptabilité.

L'antipassif absolutif à objet sous-entendu (329)-(332b) peut être comparé à ce que Waltéreit (2000 : 271) appelle 'metonymic-reflexive constructions'. Ce sont les constructions en *se* qui entretiennent une relation métonymique entre le participant sujet et une autre entité qui lui est conceptuellement apparentée / liée, en l'occurrence le morphème réfléchi, ce dernier marquant l'absence de l'objet. Les constructions réfléchies-métonymiques se distinguent du réfléchi à proprement parler dans le sens où elles sont dérivées à partir des constructions transitives qui n'admettent pas en position d'objet un participant [+humain], condition nécessaire pour pouvoir reconnaître un événement réfléchi à proprement parler. Voici comment Waltéreit (2000) définit la dérivation réfléchie-métonymique :

The metonymic process, being a referential process, indicates that the reflexive marker really does refer, i.e. that two participants are actually involved in the reflexive construction. This in turn indicates that the selected reflexive marker function is coreference, not self affectedness. Therefore it is never difficult to see the semantic link from a metonymic-reflexive reflexive construction to its corresponding transitive verb (Waltéreit 2000 : 272).

On peut donc conclure en disant que dans l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1), (329)-(332b), la notion d'antipassif ne fait que brouiller un mécanisme beaucoup plus fondamental et universel de manipulation métonymique de la structure argumentale.

6.8 L'antipassif en espagnol

L'antipassif en espagnol n'a pas vraiment fait l'objet de discussions en profondeur. On peut citer toutefois Masullo (1992), Mejías-Bikandi (1999), Bogard (2007), et ceux qui se sont plongés dans cette question ont apporté une intéressante contribution. Le recours aux auteurs mentionnés ci-dessus a été particulièrement fécond pour notre étude. Il nous a permis de dégager quelques particularités propres au fonctionnement de l'antipassif en espagnol.

La section 6.8 s'organise autour de quatre parties. Dans un premier temps, nous présenterons les possibilités qu'offre la marque *se* pour dériver l'antipassif en espagnol (section 6.8.1). Dans un deuxième temps, nous étudierons les propriétés sémantiques de la construction antipassive (section 6.8.2). Ensuite, nous nous interrogerons au sujet du sens actif de l'antipassif pour savoir s'il est à cent pour cent identique à celui exprimé par la construction transitive (section 6.8.3). Dans la dernière partie, nous établirons l'impact du morphème *se* sur l'ensemble de la construction ceci afin de vérifier s'il se limite ou non aux propriétés syntaxiques de la phrase (section 6.8.4).

6.8.1 Premières remarques

Voici les premières illustrations de l'antipassif en espagnol.

- (333) espagnol (García 1975 : 144, cité par Geniušienė 1987 : 256)
- a. *Olvidé el dato.*
(I-)forgot the data
'I forgot the item of information.'

- b. *Me*⁸¹ *olvidé del dato.*
 SE (I-)forgot about-the data
 ‘I forgot about the item of information.’

(334) espagnol (Creissels 2007 : 96)

- a. *Aproveché la confusión.*
 mettre.à.profit.TAM.S1S DEF.SGF confusion
 ‘J’ai mis à profit la confusion.’
- b. *Me aproveché de la confusión.*
 SE mettre.à.profit.TAM.S1S de DEF.SGF confusion
 ‘J’ai profité de la confusion.’
 litt. ‘Je me suis mis à profit de la confusion.’

À travers les exemples (333) et (334), on peut constater que l’antipassif en espagnol est dérivé à l’aide d’une marque explicite *se*. De par sa présence, l’argument objet est destitué en position d’oblique, ce qui rend la construction syntaxiquement intransitive. Lié étymologiquement au pronom réfléchi, ce morphème exerce une fonction structurelle qui consiste à destituer l’argument objet sans toucher au statut sémantique de l’argument sujet.

Une autre caractéristique est que le patient, formalisé dès lors comme syntagme prépositionnel, peut perdre son caractère obligatoire dans la construction. D’après Bogard (2007), cet élément, sous l’effet du contexte, peut être omis. Pour ce faire, comparons l’exemple (335a) à l’exemple (335b), et l’exemple (336a) à l’exemple (336b).

(335) espagnol (Bogard 2007 : 85)

- a. *El presidente se compadeció de los damnificados.*
 DEF.SGM président SE avoir.pitié.TAM.S3S de DEF.PLM sinistrés
 ‘Le président s’est rempli de pitié pour les sinistrés.’
- b. *El presidente se compadeció.*
 DEF.SGM président SE avoir.pitié.TAM.S3S
 ‘Le président s’est rempli de pitié.’

(336) espagnol (Bogard 2007 : 85)

- a. *Los organizadores se despidieron de los congresistas.*
 DEF.PLM organisateurs SE congédier.TAM.S3PL de DEF.PLM
 participants.du.congrès
 ‘Les organisateurs ont pris congé des participants.’

⁸¹ Dans cette étude, le morphème *SE* des langues indoeuropéennes n’est pas glosé. Ainsi, en espagnol où ce morphème s’accorde en personne avec le sujet, nous le glosons comme *SE*, sans tenir compte de la personne qu’il exprime.

- b. *Los organizadores se despidieron.*
 DEF.PLM organisateurs SE congédier.TAM.S3PL
 ‘Les organisateurs ont pris congé.’

Masullo (1992 : 179) s’accorde avec l’opinion de Bogard (2007), selon laquelle dans l’antipassif l’argument destitué prend un caractère facultatif. Pour le montrer, cet auteur fournit la dérivation (337b) où l’omission du syntagme prépositionnel *de tus amigos* est possible. En revanche, l’effacement du même participant dans la construction transitive aboutit à une phrase agrammaticale (337c). Les verbes *olvido / compadezco*⁸², lorsqu’ils sont employés transitivement, nécessitent la présence du terme objet (337d).

(337) espagnol (Masullo 1992 : 179)

- a. *Nunca te olvidas / compadeces de tus amigos.*
 never SE forget / sympathize.TAM.S2S of your friends
 ‘You never forget / sympathize with your friends.’
- b. *Sí que me olvido / compadezco*
 SE forget / sympathize.TAM.S1S
 ‘But I do forget / sympathize.’ [K.J.]
- c. **Sí que olvido / compadezco*
 forget / sympathize.TAM.S1S
 ‘But I do forget / sympathize.’
- d. *Si que olvido / compadezco a mis amigos.*
 forget / sympathize.TAM.S1S my friends
 ‘But I do forget / sympathize with my friends.’

6.8.2 L’aspect sémantique

Nous avons déjà vu à propos du français que la synonymie absolue entre les deux constructions est presque inexistante, et que dans cette langue l’antipassif débouche souvent sur la lexicalisation. Le fait qu’en français le morphème *se* peut avoir un impact sémantique

⁸² Dans l’exemple (337), parmi les verbes proposés par Masullo (1992), nous écartons *acordar* et *recordar*. Selon cet auteur, ces deux formes verbales sont en distribution complémentaire : une qui se présente obligatoirement dans les constructions de type antipassif, et l’autre un synonyme cognitif qui n’admet jamais la présence du morphème *se*. En réalité il s’agit de deux verbes synchroniquement différents, bien que synonymes.

sur l'antipassif remet en question le principe selon lequel l'antipassif n'affecte en rien les rôles sémantiques. Dans la mesure où le français et l'espagnol sont très proches génétiquement, on peut se demander si en espagnol, le morphème *se* affecte aussi l'aspect sémantique de la construction. Pour ce faire, regardons la première série d'exemples.

(338) espagnol (Bogard, 2007 : 84)

- a. *Juan evade sus responsabilidades.*
Jean évader.TAM.S3S ses responsabilités.
'Jean fuit ses responsabilités.'
- b. *Juan se evade de sus responsabilidades.*
Jean SE évader.TAM.S3S de ses responsabilités.
'Jean s'évade de ses responsabilités.'

(339) espagnol (Creissels 2007 : 96)

- a. *Aproveché la confusión.*
mettre.à.profit. TAM.S1S DEF.SGF confusion
'J'ai mis à profit la confusion.'
- b. *Me aproveché de la confusión.*
SE mettre.à.profit. TAM.S1S de DEF.SGF confusion
'J'ai profité de la confusion.'

(340) espagnol (García 1975 : 144, cité par Geniušienė 1987 : 256)

- a. *Olvidé el dato.*
(I-)forgot the data
'I forgot the item of information.'
- b. *Me olvidé del dato.*
SE (I-)forgot about-the data
'I forgot about the item of information.'

Alors qu'en français les dérivations de type antipassif suscitent beaucoup d'hésitations chez les locuteurs pour décider si oui ou non deux constructions sont synonymes, nous ne pouvons pas faire la même observation par rapport à l'espagnol. Les réactions spontanées des personnes interrogées sur les exemples (338)-(340), mais aussi sur ceux présentés dans la section précédente, sont différentes. Elles s'accordent sur le fait que les constructions transitives et dérivées sont synonymes. Cette observation constitue l'une des différences fondamentales entre le français et l'espagnol à propos de l'antipassif.

Une autre particularité se dégage lorsqu'on prend en compte la typologie des formes *se-verbe* proposée par Kemmer (1993). Parmi différents types, cet auteur distingue des verbes émotifs et cognitifs. Voici comment Kemmer (1993) définit ces verbes :

[Emotion verbs] which commonly include verbs of being angry, frightened, sad or happy; [...] verbs denoting speech action of an emotive type [...]; verbs of complaining, cursing, regretting and lamenting are typically of this class; other types of speech actions are also fairly frequently attested, notably those with emotional overtones: confess, boast etc. [...]. [Cognitive verbs are] verbs of mental state or process, e.g. verbs of thinking, meditating, remembering, forgetting, and supposing (Kemmer (1993 : 18-19).

Masullo (1992) présente un éventail de verbes aptes à participer à l'antipassif en espagnol : *lamentar* « déplorer, regretter », *confesar* « confesser », *rehusar* « refuser », *compadecer* « sympathiser avec », *olvidar* « oublier », *aprovechar* « mettre à profit », *compadecer* « avoir pitié », *evadir* « évader », *despedir* « congédier ». En se basant sur la classification de Kemmer (1993), on peut les répartir en deux groupes : les verbes émotifs et cognitifs. Cela ne signifie pas qu'en espagnol tous les verbes émotifs et cognitifs apparaissent dans la dérivation antipassive, mais la plupart de ceux qui ont cette possibilité se range respectivement sous les deux étiquettes indiquées. D'autres types de verbes peuvent toutefois également participer à la dérivation antipassive, l'exemple suivant en offrant un aperçu.

(341) espagnol (Creissels 2007 : 96)

- a. *Agarré la mesa.*
saisir.TAM.S1S DEF.SGF table
'J'ai saisi la table.'
- b. *Me agarré a/de la mesa.*
SE saisir.TAM.S1S à/de DEF.SGF table
'Je me suis accroché à la table.'
litt. 'Je me suis saisi à/de la table.'

La particularité de cet exemple tient au fait que l'antipassif et son équivalent transitif restent synonymes, cela car le critère de préservation des rôles sémantiques est maintenu : le sujet assume le rôle de l'agent, tandis que le deuxième terme sert de support. Ces deux

exemples nous situent dans un même type d'événement où l'instigateur de l'action porte ses mains sur une autre entité, en l'occurrence la table. Il s'agit d'un mouvement violent et rapide.

Le fait que (341a) et (341b) sont synonymes peut être conditionné par la nature sémantique du deuxième terme, qui restreint l'interprétation de la construction. Considérée comme entité lourde, non déplaçable et difficile à manipuler, en (341a), de même qu'en (341b), le terme *mesa* « table » se laisse conceptualiser comme entité qui sert de support. En (341b), la présence du morphème *se* juste renforce l'idée d'engagement de l'agent dans l'action, sans modifier le signifié lexical du verbe ni des rôles sémantiques de ses arguments.

Pour analyser en profondeur cet exemple, nous avons interrogé un collègue hispanophone⁸³. Celui-ci constate que la combinaison *agarrar* « saisir » avec le participant objet *mesa* « table » semble être plus naturelle dans une construction intransitive que dans son équivalent transitif. La phrase transitive est tout a fait conforme à la norme de l'espagnol standard, mais pour pouvoir correctement construire sa propre interprétation, un locuteur a besoin d'un contexte plus large, car intuitivement, il voudrait savoir pourquoi l'agent porte ses mains sur la table. En d'autres termes, la phrase transitive telle que présentée n'est pas complète, sauf si les motifs de cette action sont déjà connus.

Voici un autre exemple de notre étude :

(342) espagnol (Masullo 1992 : 184)

- a. *Juan lamenta su fracaso.*
John regrets his failure
'John regrets his failure.'
- b. *Juan se lamenta de su fracaso.*
John SE regrets of his failure
i. 'John regrets his failure.'
ii. 'John complains / apologises about his failure.' [K.J.]

Masullo (1992) traite les constructions (342a) et (342b) comme étant en synonymie absolue, mais les commentaires de notre locuteur natif (Moscoso de Prado) vont quelque peu à l'encontre de cette observation. En acceptant la traduction de deux constructions, il indique tout même une petite nuance au niveau du sens. D'après son opinion, la phrase transitive se laisse comprendre comme un événement où la personne regrette son échec. Dans ce contexte, on peut substituer le verbe *lamentar* qui se traduit comme « regretter » par son synonyme

⁸³ Moscoso de Prado (communication personnelle).

partiel *deplorar* « déplorer ». Dans la phrase intransitive, *se lamentar* implique toujours un regret en se laissant cependant comprendre comme « se plaindre longuement ».

6.8.3 Le sens actif des formes *se-verbe* en fonction antipassive

Le fait qu'en espagnol les dérivations antipassives sont souvent synonymes des constructions transitives correspondantes permet d'avancer l'idée selon laquelle l'antipassif préserve le sens actif de sa variante transitive. Pour l'appuyer cette observation, Bogard (2007) fournit des constructions de base et des antipassifs avec des adverbes : *decididamente* « de façon décidé », *solidariamente* « de façon solidaire » (343) ; *cordialmente* « de façon cordiale », *entusiastamente* « de façon enthousiaste » (344) ; *deliberadamente* « délibérément » (345) :

(343) espagnol (Bogard 2007 : 88)

- a. *El presidente compadeció **decidida** y **solidariamente** a los damnificados después de observar la magnitud del desastre.*
'Le président a eu pitié de façon décidé et solidaire des sinistrés après avoir observé l'importance du dégât.'
- b. *El presidente se compadeció **decidida** y **solidariamente** (de los damnificados) cuando observó la magnitud del desastre.*
'Le président s'est rempli de pitié de façon décidé et solidaire (pour les sinistrés) lorsqu'il a observé l'importance du dégât.'

(344) espagnol (Bogard 2007 : 88)

- a. *Los organizadores despidieron **cordial** y **entusiastamente** a los congresistas al término del evento.*
'Les organisateurs ont congédié de façon cordiale et enthousiaste les participants du congrès à la fin de l'événement.'
- b. *Los organizadores se despidieron **cordial** y **entusiastamente** (de los congresistas) al término del evento.*
'Les organisateurs ont pris congé de façon cordiale et enthousiaste (des participants du congrès) à la fin de l'événement.'

(345) espagnol (Bogard 2007 : 88)

- a. *Juan evade **deliberadamente** sus responsabilidades cada vez que puede.*
'Jean fuit délibérément ses responsabilités chaque fois qu'il le peut.'
- b. *Juan se evade **deliberadamente** (de sus responsabilidades) cada vez que puede.*
'Jean s'évade délibérément (de ses responsabilités) chaque fois qu'il le peut.'

La présence des adverbes permet, d'une part, d'interpréter le référent du sujet comme participant effectif, conscient, qui contrôle l'action désignée par le verbe (cf. Hopper et Thompson 1980), et d'autre part, de reconnaître le parallélisme interprétatif entre le sujet de l'antipassif et le sujet de la construction transitive. D'après Bogard (2007), l'intégration des adverbes au sein de la phrase constitue un test possible pour montrer que l'antipassif préserve le sens actif de la construction transitive et que l'argument sujet est agentif.

Concernant le deuxième terme de la construction, celui-ci se prête dans les phrases transitives (343a)-(345a) à l'interprétation patientive. Selon Bogard (2007), cet argument est vu comme entité susceptible de subir l'attitude mentale consciente *compadecer* « avoir pitié » (343a), des effets des actions *despedir* « congédier » (344a) et *evadir* « fuir » (345a). Pour accentuer la valeur patientive de cet argument, Bogard (2007 : 88) présente les phrases transitives sous forme de constructions passives :

- (346) *Los damnificados fueron compadecidos.*
'Les sinistrés ont été pris en pitié.'
- (347) *Los congresistas fueron despedidos.*
'Les participants du congrès ont été congédiés.'
- (348) *Las responsabilidades son evadidas.*
'Les responsabilités sont évitées (évadées).'

Quand le deuxième terme apparaît dans la construction antipassive, il est introduit par une préposition *de* (Bogard 2007 : 87) :

- (349) *El presidente se compadeció (de los damnificados).*
'Le président s'est rempli de pitié (pour les sinistrés).'
- (350) *Los organizadores se despidieron (de los congresistas).*
'Les organisateurs ont pris congé (des participants du congrès).'
- (351) *Juan se evade (de sus responsabilidades).*
'Jean s'évade (de ses responsabilités).'

D'après Bogard (2007), la préposition *de* joue un rôle important dans la conceptualisation d'un événement, car elle introduit le groupe nominal qui sert de point de référence vers lequel l'agent dirige son action. Si le président s'est rempli de pitié, c'est parce qu'il existe quelqu'un pour lequel il a pu se remplir de pitié, à savoir *los damnificados* « les sinistrés ». De manière analogue, si les organisateurs ont pris congé, c'est parce qu'il existe

quelqu'un de qui ils ont pu prendre congé, en l'occurrence *los congresistas* « les participants du congrès ». Enfin, le fait que « Jean s'évade » signifie tout simplement qu'il doit y avoir des raisons, les responsabilités, qui le poussent à fuir.

D'après Bogard (2007), à l'opposé des constructions transitives, dans les antipassifs, les syntagmes nominaux : *los damnificados* « les sinistrés », *los congresistas* « les participants du congrès » et *las responsabilidades* « les responsabilités », fonctionnent plutôt comme les causes qui stimulent la réalisation de l'action. Autrement dit, ils constituent la raison pour laquelle l'action « la compassion du président », « les adieux des organisateurs », ou « l'évasion de Jean » est mise en place. Par conséquent, le sens actif de l'antipassif n'est pas à cent pour cent identique à celui exprimé par la construction transitive. Selon Bogard (2007), ce changement découle du fait que l'interprétation active de l'antipassif ne dépend pas de l'existence du patient, mais de la présupposition qu'il existe préalablement un tel participant.

Même si le sens actif de l'antipassif s'écarte légèrement de celui décrit par la construction transitive, il serait abusif de voir là une différence significative. Il s'agit d'une nuance subtile qui, si on n'approfondit pas la question, passe totalement inaperçue.

6.8.4 Les propriétés du morphème *se*

Nous avons mentionné au chapitre 1 que dans les langues indo-européennes, le morphème **sē* a subi un processus de grammaticalisation, ce qui fait qu'il fonctionne dès lors comme opérateur sur la valence de type moyen avec extension possible à l'antipassif, au passif et à l'impersonnel. Selon le type d'opération qu'il exerce, *se* a un impact différent sur les propriétés de valence du verbe. Par exemple, les formations passives n'apportent aucun changement au niveau sémantique. Celles-ci ont cependant des implications discursives importantes. Quant aux formations de type moyen, les modifications de la valence ont principalement une motivation sémantique. On peut donc résumer en disant que dans le passif le morphème *se* exerce un rôle purement structurel, alors que dans le cas du moyen, l'impact de ce morphème sur la valence verbale peut avoir en plus un aspect sémantique. Vis-à-vis du passif et du moyen, la fonction antipassive du morphème *se* tend à s'aligner plutôt sur les formations passives, dans le sens où dans les dérivations antipassives le morphème *se* est

habituellement traité comme marque jouant un rôle purement structurel (cf. Geniušienė 1987). Même s'il serait difficile de le contester, il faut nuancer quelque peu cette idée.

Suivant l'étude de Bogard (2007), pour évaluer l'impact exact du morphème *se* dans l'antipassif, il faut d'abord tenir compte du fait qu'en espagnol, de même qu'en français, il ne s'agit pas seulement d'un opérateur qui réduit la valence syntaxique du verbe, mais aussi d'un élément qui s'accorde avec le terme sujet, comme le montre l'exemple (352) :

- (352) espagnol (Bogard 2007: 90)
- a. *me despedí (de los congresistas)*
'j'ai pris congé (des participants du congrès)'
 - b. *te despediste (de los congresistas)*
'tu as pris congé (des participants du congrès)'
 - c. *se despidió/ despidieron (de los congresistas)*
'il a/ils ont pris congé (des participants du congrès)'

Selon Bogard (2007) cet accord touche quelque peu à la valence sémantique du verbe. Sa présence suggère que l'action désignée par le *se-verbe* peut aussi diriger le domaine de son application vers la sphère personnelle du sujet. Dans ce sens-là, le participant sujet se laisse comprendre comme entité affectée, caractéristique propre au réfléchi. Même si cette subtilité passe presque inaperçue, Bogard (2007) l'expose d'une part, en confrontant les exemples (353a) et (353b) dont le sens dénotatif est comparable, et d'autre part, il rapproche l'interprétation de l'antipassif (354a) de celle exprimée par (354b).

- (353) espagnol (Bogard 2007 : 91)
- a. *el presidente compadeció a los damnificados*
'le président a eu pitié des sinistrés'
 - b. *el presidente deliberadamente expresó o manifestó compasión hacia los damnificados*
'le président a délibérément exprimé ou manifesté de la compassion envers les sinistrés'

- (354) espagnol (Bogard 2007 : 91)
- a. *el presidente se compadeció (de los damnificados)*
'le président s'est rempli de pitié (pour les sinistrés)'
 - b. *el presidente sintió compasión (por los damnificados)*
'le président a ressenti de la pitié (pour les sinistrés)'

On peut conclure en disant que même si à première vue il est possible de dire qu'en espagnol l'emploi antipassif du morphème *se* est purement structurel, l'analyse plus détaillée montre que cet élément peut avoir un impact sur l'aspect sémantique de la construction (p.ex. la modification du sens actif de la phrase). Les résultats du français vont également dans ce sens-là. Rappelons que nous avons montré à propos de cette langue que l'antipassif modifie la transitivité sémantique de la phrase en suggérant que l'action est plus éloignée sur l'échelle de transitivité de son prototype (cf. section 6.3.1), ou qu'elle peut être plus complexe que son équivalent transitif (cf. section 6.3.2). De manière analogue, les rôles sémantiques des arguments peuvent également être touchés par l'opération antipassive. Elle peut diminuer le trait d'agentivité dans l'argument sujet, montrer que l'agent est affecté par sa propre action et/ou ajouter un trait supplémentaire au patient (cf. section 6.3.1). En revanche, le passif ne donne jamais lieu (à notre connaissance) à des dérives sémantiques comparables. De ce fait, l'emploi antipassif du morphème *se* en espagnol, de même qu'en français, ne peut pas être aligné exactement avec le morphème *se* en fonction passive. On peut ainsi se demander si toute la problématique de l'antipassif n'est pas biaisée d'emblée par un choix terminologique qui insiste abusivement sur une symétrie passif vs antipassif qui en réalité n'existe pas ?

6.9 Synthèse des résultats

Le chapitre 6 avait pour but d'étudier le phénomène antipassif en français et en espagnol. Pour ce faire, dans un premier temps, nous nous sommes interrogée au sujet des formes *se-verbe* en français, celles-ci étant toujours désignées dans la pratique scolaire comme formes pronominales. Nous avons présenté la typologie des formes pronominales proposée par les grammaires traditionnelles, ceci afin de montrer que l'emploi antipassif du morphème *se* n'y est habituellement pas pris en considération.

Ensuite, nous avons soulevé la question de la finesse des conditions sémantiques nécessaires dans l'analyse de l'antipassif. Nous avons discuté en particulier le critère de la préservation des rôles sémantiques qui est crucial dans la reconnaissance de l'antipassif, mais difficile à appliquer car en réalité le maintien intégral des rôles sémantiques est rare. Puis, nous avons fourni quelques illustrations des formes *se-verbe* en français où la construction dérivée et la construction transitive peuvent être reliées par un mécanisme de type antipassif.

Le critère de préservation des rôles sémantiques a été rempli de manière plus ou moins satisfaisante par les verbes *attaquer*, *saisir* et *agripper*.

Puis, nous avons présenté quelques problèmes liés à l'interprétation des constructions en *se* avec un complément oblique. Nous avons souligné l'importance du fait que, sans prendre suffisamment en compte l'aspect sémantique de la construction, il y a un risque de confondre l'antipassif à objet destitué en position d'oblique avec les constructions réfléchies, qui se combinent facultativement avec un complément oblique. Pour distinguer ces deux types de constructions, deux tests ont été proposés, l'un d'ordre sémantique et l'autre syntaxique. Dans le cadre de cette discussion, on a aussi présenté les dérivations des verbes *confesser* et *décommander* où l'emploi de la notion d'antipassif ne se justifie que jusqu'à certain point.

Nous avons ensuite examiné les constructions en *se* qui présentent une dérive sémantique significative. En nous basant sur les formes *se-verbe* de sens lexicalisé : *se mêler*, *s'apercevoir*, *s'assurer* et *s'attendre*, nous avons dégagé deux particularités sémantiques intéressantes. Premièrement, nous avons montré que la construction transitive et son équivalent pronominal se distinguent en termes d'engagement de l'instigateur de l'action. En effet, dans les constructions en *se*, la participation de l'agent dans le déroulement de l'action est beaucoup moins forte. Une autre régularité concernait le fait que par rapport au verbe transitif, le signifié lexical du *se-verbe* s'écarte vers une signification plus abstraite.

Du fait que les verbes *justifier* et *décommander* présentent un cheminement sémantique particulier, nous nous sommes demandée si dans l'état actuel de la langue, il est toujours justifié de traiter leur dérivation en *se* comme réfléchi. Pour pouvoir expliquer les constructions de type « Elle a du mal à se justifier de son opinion négative », ou « Elle s'est décommandée de la réunion », nous avons proposé deux étapes évolutives. À l'étape initiale, ces verbes peuvent se présenter avec un objet [+humain]. Le pas vers un stade avancé s'observe dans le fonctionnement du verbe *justifier* et s'explique par la perte de cette possibilité. Cette contrainte a pour conséquence de modifier l'analyse que l'on peut proposer pour les constructions du verbe *se justifier* qui se ramènent au schéma syntaxique : « GN1 *se-V de* GN2 [-humain] ». Du fait que *se justifier* n'apparaît que dans ce type de construction signifie qu'il ne se définit plus comme réfléchi à proprement parler. En étant diluée dans le magma de la voix moyenne, cette forme verbale se range ainsi dans la rubrique des formes moyennes de sens réfléchi. Quant au verbe *décommander*, il peut toujours se combiner avec un objet humain. Mais il favorise de plus en plus la combinaison avec un objet [-humain], ce

qui peut suggérer qu'il est en cours d'évolution. Dans l'état actuel de ce verbe, il est cependant toujours possible d'interpréter son équivalent pronominal comme emploi réfléchi.

Nous avons terminé la discussion sur l'antipassif en français en traitant la construction antipassive absolutive. Celle-ci a mérité d'être prise en considération car rares sont les linguistes signalant son existence en français (cf. Herslund 1997). En nous basant sur les différents types d'antipassif absolutif proposés dans le chapitre 5, nous avons reconnu en français l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1). Nous avons montré que pour ce type de dérivation, la notion d'antipassif interfère avec un mécanisme beaucoup plus fondamental de manipulation métonymique de la structure argumentale.

Ensuite, nous avons étudié le phénomène antipassif en espagnol. La comparaison des formes *se-verbe* du français avec celles de l'espagnol a permis de dégager quelques différences importantes. La première tient à la présence du complément oblique. En nous basant sur les travaux de Masullo (1992) et de Bogard (2007), nous avons signalé qu'en espagnol, la présence du syntagme prépositionnel n'est pas toujours obligatoire. En revanche, en français, l'omission du complément oblique est beaucoup plus restreinte. Mis à part une seule exception : « Il confesse ses péchés » vs « Il se confesse (de ses péchés) », la présence du complément prépositionnel en français tend à être obligatoire : « *Il s'attaque ».

La deuxième différence est liée à la lexicalisation. L'analyse montre l'omniprésence de ce processus dans l'antipassif en français. L'intervention massive du facteur lexical restreint par conséquent la possibilité de trouver un corrélat sémantique constant entre la construction dérivée et sa variante transitive dans cette langue. En revanche, en espagnol, l'antipassif s'avère plutôt synonyme de la construction transitive. Mais il serait abusif de penser que dans cette langue, les antipassifs ne sont jamais touchés par la lexicalisation. La comparaison avec le français permet cependant de remarquer que dans l'antipassif en espagnol, la lexicalisation est beaucoup moins présente. D'ailleurs, la mise en évidence de ce processus en français nous oblige par conséquent à éloigner un peu plus l'emploi antipassif du *se* du domaine de la syntaxe vers le domaine sémantique et à conclure que sur l'axe de grammaticalisation, le morphème *se* est plus avancé en espagnol qu'en français.

Enfin, la dernière différence se manifeste au niveau de la productivité. Selon Masullo (1992 : 183), en espagnol la construction antipassive est peu productive. Mais tout dépend de la perspective dans laquelle nous situons notre propre étude. Lorsqu'on n'examine qu'une seule langue, effectivement on peut dire qu'en espagnol l'antipassif présente un faible degré de productivité. Mais cette image est établie par rapport aux autres fonctions exercées par *se*

dans la même langue (cf. emploi réfléchi, décausatif ou passif). En revanche, dans une approche typologique comme la nôtre, affirmer qu'en espagnol l'emploi antipassif du morphème *se* présente une faible productivité est erroné. La comparaison avec le français montre que l'emploi antipassif de formes *se-verbe* en espagnol est relativement productif.

3^e PARTIE :

Discussion

Chapitre 7

Différentes sources de développement de l'antipassif

Après avoir étudié le phénomène de l'antipassif dans différentes familles de langues accusatives, nous allons maintenant tenter de reconstruire l'un des processus évolutifs qui peuvent donner naissance à des marqueurs polysémiques réfléchi / antipassif et réciproque / antipassif. Cependant, cette voie doit être suivie avec précaution, car mis à part le développement du réfléchi vers l'antipassif, toutes les autres hypothèses que nous souhaitons exposer revêtent un caractère plutôt spéculatif.

Dans cette étude, nous avons décidé de nous focaliser sur les marqueurs d'antipassif qui coïncident avec un marqueur de réfléchi ou de réciproque. Mais il ne faut surtout pas s'emprisonner dans la pensée selon laquelle l'antipassif n'aurait pour origine que deux sources. D'autres possibilités existent (même dans les langues accusatives). Jacques (à paraître) propose un suffixe nominal comme source possible de la marque antipassive en japhug, langue ergative. Le même auteur signale que selon Fortescue (1996), dans la famille eskaleut ('Eskimo-Aleut'), le morphème antipassif s'est développé à partir du verbe 'get'. Parmi les langues accusatives, le nahuatl, langue uto-aztèque, témoigne un préfixe antipassif ayant pour origine un objet indéfini / générique (Langacker 1997 : 46). En mandinka et en soninké, deux langues mandé, il a été proposé que les morphèmes antipassifs (*-ri* en mandinka, et *-ndi* en soninké) soient issus du verbe 'do / make' (Creissels 2012b).

Le chapitre 7 s'articule comme suit. Nous évoquerons brièvement dans un premier temps la discussion générale autour de la polysémie des marqueurs grammaticaux et la façon dont ces éléments sont traités dans les études typologiques (section 7.1). Ensuite, nous examinerons deux sources possibles (celle du réfléchi et celle du réciproque) du développement de l'antipassif (section 7.2). Cette démarche nous conduira par conséquent à une structuration de la suite du chapitre 7 en deux parties. La première, section 7.3, portera sur la polysémie réfléchi-antipassif où nous fournirons une explication de l'extension du marqueur réfléchi vers la fonction antipassive. La deuxième partie, section 7.4, étudiera la polysémie réciproque-antipassif où nous montrerons le schéma évolutif propre à ce passage.

7.1 La polysémie des marqueurs grammaticaux

Parmi les morphèmes grammaticaux qui ont une nature polysémique évidente, le plus souvent évoqué dans la littérature est probablement celui du réfléchi. Les travaux qui abordent cette question reconnaissent tous la nature polyfonctionnelle de cet élément en faisant référence dans l'immédiat à la polysémie réfléchi-réciproque. Un autre morphème auquel les linguistes se réfèrent comme relevant d'un caractère polysémique est celui de réciprocité.

Il existe plusieurs méthodes pour décrire les fonctions d'un morphème polysémique, les relations internes entre ces fonctions, et la proximité sémantique dans laquelle elles se situent l'une par rapport à l'autre. Certains linguistes dressent, par exemple, des cartes sémantiques (Haspelmath 2003, Schepper 2010). Créées pour les besoins de l'analyse comparative translinguistique, elles permettent de présenter des données synchroniques de façon à les analyser du point de vue diachronique. La représentation graphique des cartes peut varier, mais l'essentiel est qu'elle convienne à la nature des questions posées.

Une autre méthode pour expliquer l'évolution du morphème polysémique est de proposer des notions générales de nature abstraite. Celles-ci cherchent à saisir des aspects importants de la signification de l'élément polysémique, partagés par toutes ses fonctions. Par exemple, pour le morphème réfléchi, Haspelmath (2003 : 13) note : *l'intransitivité dérivée* (Cranmer 1976), les *arguments non distincts* (Langacker et Munro 1975), *l'élaboration basse de l'événement* (Kemmer 1993). On peut aussi ajouter la *détransitivisation* (Polinsky 2005).

Pour saisir la relation entre la réflexivité et l'antipassif, d'une part, et la relation entre la réciprocité et l'antipassif, d'autre part, nous nous appuyerons essentiellement sur cette dernière méthode. Mais les cartes sémantiques de Haspelmath (2003) et Schepper (2010) seront également prises en compte, ceci afin d'approfondir la problématique en question.

7.2 Les marqueurs réfléchi et réciproque et l'emploi antipassif

Bien que l'extension de la réflexivité à des emplois antipassifs soit répandue sur le plan typologique, elle est loin d'être absolue sur le plan translinguistique. Nous avons observé au

fil de cette thèse qu'il existe une certaine proportion de langues qui, pour dériver la construction antipassive, font appel à la marque réciproque (sans mentionner les langues où la marque antipassive est liée à une autre source). Rappelons que le scénario réciproque / antipassif s'observe dans les langues océaniques, les langues bantoues et dans certaines langues turciques, qui ont pour particularité deux marques réfléchie et réciproque distinctes.

Dans les langues qui encodent les notions réfléchie et réciproque à l'aide de deux outils grammaticaux différents, ces derniers ne présentent pas toujours le même degré de grammaticalisation. C'est notamment le cas des langues océaniques. Pour ces langues, Lichtenberk (2000) constate que ce sont les expressions réciproques qui présentent une forte grammaticalisation, avec extension à différents emplois de moyen et à l'antipassif, alors que la réflexivité s'exprime par le biais d'un pronom sémantiquement univoque⁸⁴. La situation inverse s'observe en mandinka, langue mandé. Selon Creissels (2011, 2012a), cette langue a une expression grammaticalisée de la réflexivité et un pronom réciproque sémantiquement univoque, et c'est la marque du réfléchi qui tend à acquérir des emplois antipassifs⁸⁵.

Le développement de l'emploi antipassif des formations réfléchie ou réciproque soulève de nombreuses questions dont les réponses sont souvent à chercher dans le domaine cognitif. Le fait que certaines langues n'ont développé qu'un seul marqueur verbal (celui de réciprocité ou celui de réflexivité) et que celui-ci a donné naissance à de nouvelles fonctions (notamment la fonction antipassive), n'est pas surprenant. Mais la question du développement de l'antipassif est surtout intrigante dans des langues qui, comme les langues bantoues, attestent deux marques verbales distinctes. On peut en effet se demander pourquoi ces langues, ayant à leur disposition deux outils grammaticaux, lorsqu'elles dérivent l'antipassif, tendent à favoriser la marque réciproque et non celle du réfléchi. La préférence donnée à la valeur réciproque peut, par exemple, suggérer que le lien cognitif entre la réciprocité et l'antipassif est plus étroit qu'entre la réflexivité et l'antipassif. Manifestement, il s'agit d'un genre de question auquel il n'est pas possible de répondre en considérant uniquement l'état actuel des langues. Pour ce faire, il serait nécessaire de connaître l'état des langues au début de l'évolution. Autrement dit, sans connaître préalablement la chronologie selon laquelle les différents emplois se sont développés, la réponse risque de rester purement spéculative.

⁸⁴ Il s'agit d'une généralisation. Moysse-Faurie (2008) signale que certaines langues océaniques, par exemple le iaai, dans un contexte à la 3^{ème} personne, utilisent pour exprimer la notion de réflexivité une marque spécifique.

⁸⁵ Rappelons que cette langue atteste aussi une marque antipassive spécialisée mais atypique à certains égards.

La discussion sur l'emploi antipassif des morphèmes réfléchi et réciproque soulève d'autres questions. On peut s'interroger au sujet des facteurs qui ont poussé ces deux marques vers l'antipassif. C'est une question autour de laquelle se construit la suite du chapitre 7.

7.3 La polysémie réfléchi-antipassif

La polysémie réfléchi-antipassif est constatée dans de nombreuses langues éloignées géographiquement et génétiquement. Nous l'avons observée dans la famille mandé occidentale (cf. section 3.2.3), dans les langues indo-européennes, en l'occurrence dans les langues slaves (cf. chapitres 5) et dans les langues romanes (cf. section 6). On retrouve aussi quelques traces de ce phénomène dans les langues turciques (cf. section 4.1.2). L'inventaire des langues témoignant ce phénomène reste cependant ouvert. Comme nous le signalons (Janic, à paraître), on peut encore le rallonger. Le ye'wana, langue caribe du Venezuela, l'ese ejja et le cavineña, deux langues de la famille takana, ainsi que la famille pama-nyungan, constituent un ensemble de langues pour lesquelles l'existence de la polysémie réfléchi-antipassif a été attestée. Cet ensemble est d'autant plus intéressant que, d'une part, il s'agit de langues peu documentées et que, d'autre part, ce sont des langues à traits ergatifs.

Une fois la relation réfléchi-antipassif reconnue au niveau typologique, on peut s'interroger sur les détails de l'évolution. Alors qu'il ne fait guère de doute que dans les langues indo-européennes l'antipassif a pour origine le marqueur réfléchi, dans les langues peu documentées, comme le ye'wana, l'ese ejja et le cavineña etc., la réponse est moins évidente. Du point de vue logique, dans ces dernières langues, la polysémie réfléchi-antipassif peut déboucher de trois chemins : soit on admet que le réfléchi a abouti à des formations antipassives, soit on opte pour le scénario inverse selon lequel c'est le réfléchi qui s'est développé à partir de l'antipassif, et enfin, on peut supposer que ces deux fonctions sont issues d'une autre source. Le premier schéma nous paraît plus plausible, et il est le seul historiquement attesté. Un autre argument soutient cette idée : la réflexivité s'avère plus fréquente sur le plan translinguistique que l'antipassif. Ainsi, comme le souligne Terrill (1997), la probabilité que les nouvelles fonctions, comme l'antipassif, se développent à partir d'un tel outil grammatical est beaucoup plus forte que la situation inverse. C'est pour cela que

cet auteur pose que dans la famille pama-nyungan, l'extension du réfléchi à partir de l'antipassif est peu plausible :

It is logically possible that the reflexive developed out of chronologically and functionally prior antipassive. This is a less plausible hypothesis, because it fails to account for the fact that the reflexive construction is extremely widespread in Australia while the antipassive is not. Furthermore, there are no languages with an antipassive marked by verbal morphology which do not also have a reflexive marked by verbal morphology (Terrill 1997 : 84).

L'évolution réfléchi → antipassif peut d'ailleurs avoir une explication sémantico-cognitive. La section suivante développe ce point.

7.3.1 Les propriétés sémantiques du réfléchi et de l'antipassif

Dans son article intitulé « On the relational properties of passive clauses : a diachronic perspective », Givón (2007) présente une typologie des constructions passives. Cet auteur montre que leur diversité s'explique par le fait que chaque construction passive a pour origine un type de construction différent. D'après cet auteur :

[This diachronic evolution] is only possible because each source construction shared some functional features with the passive, in at least one of the relevant sub-domains of de-transitivity (Givón 2007 : 22).

En s'appuyant sur les travaux de Givón (2007), nous proposerons une explication fonctionnelle du développement de l'antipassif à partir de la réflexivité. On constatera que l'évolution du morphème réfléchi vers l'emploi antipassif a été initiée sous l'effet du chevauchement fonctionnel. Pour l'expliquer, nous prendrons en compte la notion d'élaboration relative de l'événement, celle-ci empruntée à Kemmer (1993). Partagée par les constructions réfléchie et antipassive, cette propriété sémantique peut être traitée comme le possible facteur qui aurait pu déboucher sur l'extension du réfléchi vers l'emploi antipassif.

Voici comment Kemmer (1993) définit la notion d'élaboration relative de l'événement :

Relative elaboration of an event is the degree to which the participants and component subevents in a particular verbal event are distinguished (Kemmer 1993 : 121).

Selon cette définition, deux aspects peuvent jouer dans l'élaboration d'un événement : les participants sont difficilement distingués l'un de l'autre ('low degree of distinguishability of participants'), et les sous événements qui constituent l'ensemble d'un événement sont difficilement séparables l'un de l'autre ('low degree of distinguishability of subevents'). Selon le type d'événement, ces deux facteurs pèsent à divers degrés sur son élaboration.

Dans la littérature, la notion d'élaboration relative de l'événement est associée à celle de transitivité sémantique (cf. Hopper et Thompson 1980). Ainsi, les verbes *tuer*, *pousser*, qui sont considérés comme ayant une forte élaboration de l'événement, peuvent aussi se définir comme prototypiquement transitifs. En revanche, les verbes à faible élaboration de l'événement : *attendre*, *voir*, sont sémantiquement éloignés du prototype du verbe transitif.

Dans le but de savoir comment la notion d'élaboration relative de l'événement se reflète dans les événements réfléchis et antipassifs, regardons d'abord l'exemple (355) :

(355) polonais (conn. pers.)

- a. *Nauczyciel* *broni* *ucznia.*
enseignant.SG.M.NOM défendre.3SG.PRES élève.SG.M.ACC
'L'enseignant défend l'élève.'
- b. *Nauczyciel* *broni* *się.*
enseignant.SG.M.NOM défendre.3SG.PRES SIE
'L'enseignant se défend.'

Si on part donc du principe que l'événement transitif implique deux entités maximale­ment distinctes, une qui assume le rôle de l'agent, et l'autre qui est présentée comme patient, le réfléchi (355b) s'écarte du prototype transitif, car ce type d'événement suggère un seul participant assumant deux rôles. En effet, dans l'exemple (355b), l'argument sujet *nauczyciel* « enseignant » est vu à la fois comme personne qui défend et comme celle qui est défendue. On peut donc conclure en disant que l'action réfléchie présente une élaboration de l'événement relativement faible, car l'agent et le patient ne sont pas distingués l'un de l'autre.

Maintenant, si à l'un des pôles du *continuum* de transitivité (ou si l'on préfère de l'élaboration relative de l'événement) se trouve l'action à deux participants maximale­ment distincts, et à l'autre pôle celle à un seul participant, l'événement réfléchi reste dans la

Dans l'exemple (357), il est difficile d'assumer que la réciprocité a lieu au niveau de chaque couple d'enfants. Imaginer que chaque participant assume réellement deux rôles sémantiques est problématique. D'après Creissels (2006b) :

Une définition de la réciprocité imposant que chaque membre du groupe assume les deux rôles par rapport à chaque autre membre serait trop restrictive pour être applicable de manière intéressante à l'analyse des phénomènes linguistiques (Creissels 2006b : 30).

Ainsi, pour traiter l'exemple (357) comme celui de type réciproque, il suffit de poser qu'une proportion significative des garçons assume chacun des deux rôles⁸⁶. D'ailleurs, dans ce type de situation, un autre facteur joue en faveur d'une faible élaboration de l'événement : les sous-événements de l'ensemble d'un événement sont difficilement séparables.

Passons maintenant à l'événement encodé par une construction antipassive (358). Étant donné que nous avons posé que l'emploi initial de l'antipassif s'est limité à la valeur habituelle / générique, avec possibilité d'extension à un événement spécifique (cf. antipassif absolu à objet indéterminé) et que cet antipassif se rencontre dans la majorité des langues de notre étude, on s'intéresse ici particulièrement à ce type de dérivation. Par conséquent, toutes les langues pour lesquelles ce type d'antipassif n'a pas été signalé (p.ex. les langues romanes) sont dès lors écartées de la présente discussion.

(358) polonais (conn. pers.)

- a. *Janek bije dzieci na przerwach.*
 Janek.NOM frapper.3SG.PRES enfant.PL.N.ACC sur pause.PL.F.LOC
 'Janek frappe des enfants pendant les pauses.'
- b. *Janek bije się na przerwach.*
 Janek.NOM frapper.3SG.PRES SIE sur pause.PL.F.LOC
 'Janek a l'habitude de frapper [des gens] pendant les pauses.'
 litt. 'Janek se frappe pendant les pauses.'

L'action désignée par l'antipassif se place relativement bas sur l'échelle de transitivité canonique. Même si l'action implique toujours deux entités distinctes, elle présente d'autres caractéristiques sémantiques qui l'éloignent de son prototype. Premièrement, l'antipassif

⁸⁶ La notion de réciprocité est complexe et peut désigner différents types d'événements. Par exemple, elle peut se référer à une situation où aucun des composants de l'entité plurielle ne cumule pas de deux rôles : *les deux premiers coureurs se suivent de près*. Pour plus de détails, voir les travaux de König et Gast (2008).

absolutif à objet indéterminé (358b) désigne une action non ponctuelle qui, dans son usage le plus fréquent, se prête à l'interprétation générique / habituelle. Il s'agit donc d'une action où il n'y a pas de point d'aboutissement bien identifié comme il y en a dans une action ponctuelle. Un autre indice est à chercher dans les propriétés sémantiques des arguments. L'antipassif absolutif à objet indéterminé (358b) désigne une action générique / habituelle, ce qui fait que l'agent n'est pas présenté comme étant réellement impliqué dans son déroulement, mais comme ayant une certaine prédisposition à l'effectuer. Il présente donc un degré relativement bas d'agentivité. Quant au patient, celui-ci s'éloigne de son prototype par le fait qu'il n'est pas exprimé. Par conséquent, il se place bas sur les échelles d'individualité et de référentialité.

L'analyse d'un événement désigné par l'antipassif (358b) permet donc d'appuyer l'observation initiale qui consiste à traiter ce type d'événement comme ayant un bas degré d'élaboration. La comparaison avec le réfléchi (355b) donne des éléments intéressants à cette question. Dans les deux cas, on observe un parallélisme dans l'organisation de la construction, à savoir l'absence du deuxième terme. Cela a pour effet que le terme omis est conçu comme difficilement distinct (cf. 'low degree of distinguishability of participants'). Mais à l'opposé du réfléchi où l'omission du deuxième terme découle de la coréférence, dans l'antipassif son effacement s'explique sur le plan pragmatique. Il est omis car il est considéré comme étant moins important et/ou moins pertinent dans la conceptualisation de l'événement.

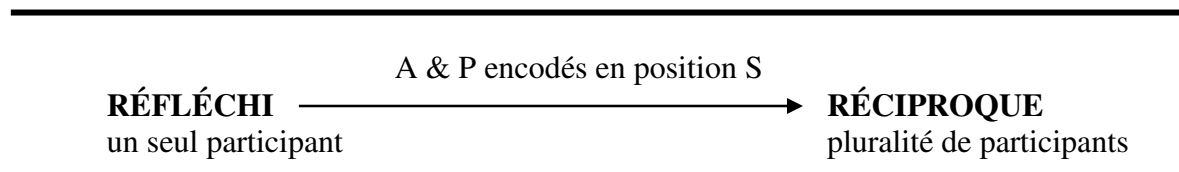
7.3.2 Le développement de l'antipassif à partir de la réflexivité

En suivant le travail de Givón (2007), on constate que le développement de l'antipassif à partir du réfléchi a une motivation fonctionnelle et qu'elle a été déclenchée par le fait que les participants des deux événements sont difficilement distingués. On montrera par la suite que cette évolution ne s'est pas produite directement du réfléchi vers l'antipassif, mais qu'elle est passée par un stade intermédiaire qui se caractérise par une certaine ambiguïté.

Proposer un schéma réfléchi → antipassif cohérent et valable pour toutes les langues qui l'attestent serait trop ambitieux. Cette étude ne saurait y prétendre. En revanche, nous proposons pour chaque famille concernée un schéma fondé sur le même critère : élaboration relative d'un événement. Selon les caractéristiques typologiques des langues étudiées, certaines nuances peuvent se glisser dans l'ordre du schéma proposé.

Commençons par les langues slaves. Pour expliquer le schéma réfléchi → antipassif, il ne faut pas oublier que dans cette famille, l'emploi initial du morphème *se* est lié à la valeur réfléchie avec possibilité d'extension à l'emploi réciproque. Comme nous l'avons vu dans la section précédente, les événements réfléchis et réciproques se distinguent par le fait que la réciprocité implique une pluralité de participants, alors que le réfléchi engage un seul participant. Le réciproque peut ainsi être vu comme un cas particulier de l'expression réfléchie où le référent du sujet désigne un individu pluriel.

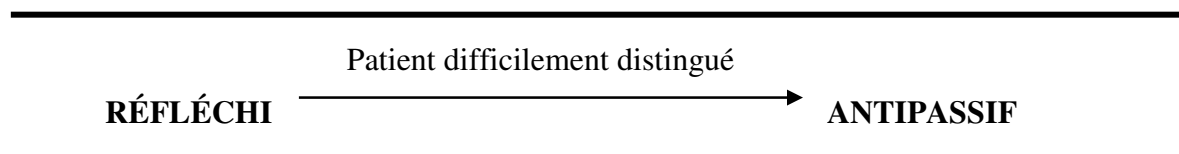
Par ailleurs, les événements de type réfléchi et réciproque se caractérisent par une élaboration faible. Dans les deux cas, l'agent et le patient, encodés en position de sujet, ne sont pas distingués l'un de l'autre. Quant à la réciprocité, un autre facteur peut intervenir dans la faible élaboration de l'événement : les sous événements qui constituent l'ensemble d'un événement réciproque sont parfois difficilement séparables l'un de l'autre. Ce trait se réfère aux événements réciproques où le référent du sujet désigne un groupe d'individus, (357).



Graphique 25. Relation entre le réfléchi et la réciprocité.

À ce premier stade évolutif, on peut penser que suite à la faible élaboration de l'événement, plus précisément suite au fait que l'agent et le patient ne sont pas distingués l'un de l'autre, le morphème réfléchi *se* commence à s'étendre à des emplois où le référent du sujet désigne plus d'un individu pour devenir une marque réfléchi / réciproque.

On peut imaginer qu'un tel morphème a étendu son emploi à la fonction antipassive suite au fait que dans les deux cas, le patient est absent. Cela le rend non distinct dans un événement réfléchi et moins distinct dans un événement de type antipassif.



Graphique 26. Relation entre le réfléchi et l'antipassif.

Le passage du réfléchi à l'antipassif débouche sur des constructions plus ou moins ambiguës. Dans une première phase, le morphème réfléchi dérive une construction qui exprime toujours l'action réfléchie avec une extension occasionnelle vers l'interprétation de type antipassif. Dans une phase ultérieure, la lecture réfléchie est moins prédominante, voire même impossible pour des raisons lexicales et/ou pragmatiques, au profit de l'antipassif. Enfin, l'interprétation antipassive de la construction prend la position dominante. Voici les exemples reflétant cette situation. Commençons par la construction réfléchie :

(359) polonais (conn. pers.)

Dziewczynka widzi się w lustrze.
 fillette.SG.F.NOM voir.3SG.PRES SIE dans miroir.SG.N.LOC
 'La fillette se voit dans le miroir.'

Ensuite, les exemples (360) et (361) présentent des constructions ambiguës à deux interprétations : celle du réfléchi (i), et celle de l'antipassif (ii).

(360) polonais (conn. pers.)

Proszę pani a on się drapie !
 SVP madame.SG.F.VOC mais 3SG.M.NOM SIE gratter.3SG.PRES
 i. 'SVP Madame, mais il [me] gratte [aussi d'autres gens] !'
 ii. 'SVP Madame, mais il se gratte !' (référence à un enfant malade de la varicelle)

(361) polonais (conn. pers.)

Nie chlap się!
 NEG éclabousser.2SG.IMPER SIE
 i. 'Arrête de t'éclabousser !' (sinon tu vas tremper tes vêtements)
 ii. 'Arrête de [m]'éclabousser !' (sinon je vais en parler à maman)

Ensuite, l'exemple (362) présente toujours une construction ambiguë oscillant entre deux interprétations, avec toutefois une forte préférence donnée à l'antipassif (i) :

(362) polonais (conn. pers.)

Janek bije się na przerwach.
 Janek.NOM frapper.3SG.PRES SIE sur pause.PL.F.LOC
 i. 'Janek a l'habitude de frapper [des gens] pendant les pauses.'
 ii. '?Janek se frappe pendant les pauses.'

En (362), le verbe *bić* « frapper » exprime une action intrinsèquement agressive, désagréable visant à engendrer un mal. Cette propriété lexicale du verbe favorise la préférence donnée à l'interprétation de type antipassif. En effet, il est davantage justifié de penser que l'agent de cette action va l'effectuer sur une autre entité que sur lui-même. Notons que même si l'exemple (362) favorise l'analyse de type antipassif, l'interprétation réfléchie n'est pas totalement exclue. Elle n'est pas naturelle, mais sous l'effet du contexte, elle peut être envisageable. On peut donc constater que la lecture par défaut de cet exemple est celle de l'antipassif. L'interprétation réfléchie n'est réservée qu'à un contexte particulier.

Enfin, l'exemple (363) présente l'étape finale où le morphème *se* dérive une construction non ambiguë avec une seule interprétation possible, à savoir antipassive.

(363) polonais (conn. pers.)

Nie pchaj się, pan!
 NEG pousser.2SG.IMPER SIE monsieur
 'Ne [me] poussez pas, monsieur [mais aussi d'autres personnes].'
 litt. 'Ne vous poussez pas, monsieur !'

Étant donné que dans la famille slave, la marque réfléchie véhicule également la valeur réciproque, on peut penser que l'emploi antipassif reste aussi en relation avec la notion réciproque. Geniušienė (1987) discute la question de la polysémie réciproque-antipassif dans les langues balto-slaves. Pour l'expliquer, cet auteur se focalise également sur l'antipassif absolutif à objet indéterminé. Selon Geniušienė (1987), l'explication se trouve dans le fait que les langues slaves des groupes occidental et méridional n'acceptent pas l'antipassif absolutif à objet indéterminé avec un sujet [+animé, -humain] (cf. section 5.1.1.4). Par conséquent, quand dans ces langues la dérivation en *se* se manifeste avec un tel sujet, elle exprime de manière univoque l'action réciproque :

(364) macédonien (Geniušienė 1987 : 251)

Dve ovce se bucaat.
 two sheep SE butt
 'Two sheep are butting one another.'

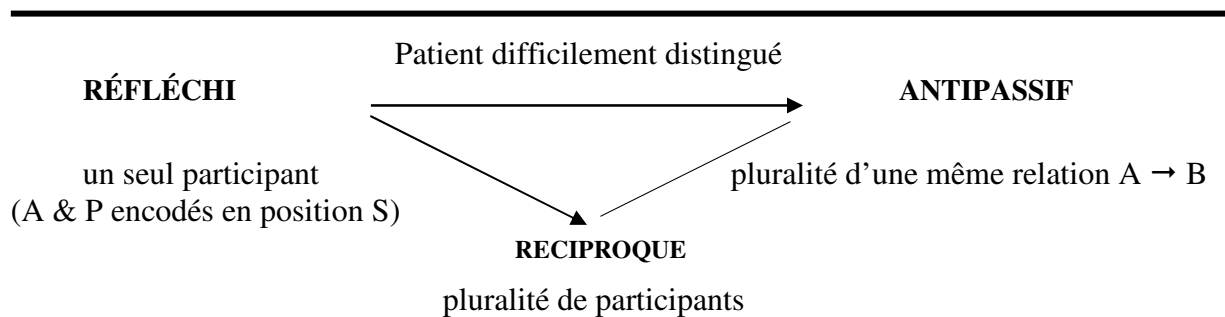
En revanche, dans ces langues slaves qui acceptent l'antipassif absolutif à objet indéterminé avec un sujet [+animé, -humain] (cf. groupe oriental, p.ex. le russe), la même construction est systématiquement ambiguë, oscillant entre l'interprétation réciproque et celle

de type antipassif (365). D'après Geniušienė (1987), la prise en compte d'un sujet pluriel [+animé, -humain] dans les dérivations en *se* dans les groupes occidental et méridional, d'une part, et dans le groupe oriental, d'autre part, permet de penser que ces deux fonctions se soient développées indépendamment à partir de réflexivité. Cette observation s'accorde quelque peu avec l'opinion de Knjazev (2007 : 681) qui constate que : *almost all Russian reflexive reciprocals allow the [antipassive] use as well*. Manifestement, en l'absence de données diachroniques, cette affirmation reste largement spéculative.

(365) russe (Knjazev 2007 : 681)

- a. *Posmotr-i dv-e korov-y boda-jut-sja.*
 look.PFV-IMP two-F.NOM cow-PL.NOM butt.IPFV-3PL.PRES-SJA
 'Look, two cows are butting each other.'
- b. *Bud' ostrožen, korov-y boda-jut-sja.*
 be.IMP careful.SG.M cow-PL.NOM butt.IPFV-3PL.PRES-SJA
 'Be careful, cows butt.'

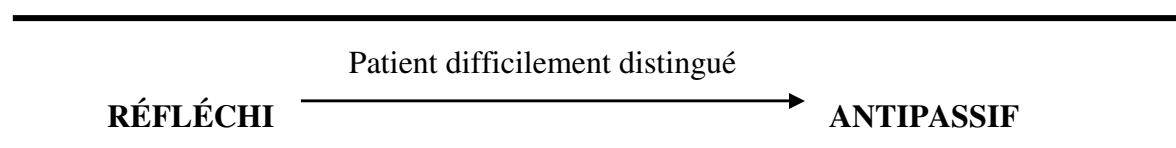
Étant établi que dans la famille slave le morphème réfléchi, d'une part marque le réciproque et, d'autre part, dérive l'antipassif, on peut relier ces trois fonctions comme suit :



Graphique 27. Relation entre le réfléchi, l'antipassif et la réciprocity.

Il existe un lien entre réciprocity et antipassif qui peut s'expliquer en termes de pluralité des relations. Le fait que l'antipassif absolutif à objet indéterminé tend à désigner une action habituelle n'est pas sans impact sur cette question. Une telle action implique par défaut la répétition successive d'un même événement A → B (ou si l'on préfère la répétition d'une même relation). On retrouve également la notion de pluralité de relations dans la réciprocity. Cependant dans ce dernier événement, la pluralité de relations découle plutôt de la pluralité des participants et pas forcément de la répétition du même événement : A → B.

Passons maintenant aux langues turciques où la polysémie réfléchi-antipassif a été observée en tchouvache, en bachkir, en tatar et en touvain. Étant donné qu'il existe dans ces langues deux marques distinctes réfléchie et réciproque, et que c'est le réfléchi qui dérive l'antipassif absolutif à objet indéterminé, cela permet de constater que les fonctions réfléchie et antipassive sont en relation directe. Comme dans les langues slaves, le passage de l'une à l'autre a été déclenché suite à la faible élaboration de l'événement, plus précisément suite au fait que le patient est difficilement distingué. Voici un schéma évolutif propre à ces langues :



Graphique 28. Relation entre le réfléchi et l'antipassif dans les langues turciques.

Nous avons déjà fait allusion au fait que le développement de l'antipassif à partir de la réflexivité peut s'expliquer aussi par le biais des cartes sémantiques. Rappelons qu'il s'agit d'une méthode qui consiste à présenter l'organisation interne des fonctions du morphème polysémique et à suggérer la façon dont elles peuvent être liées l'une à l'autre (cf. section 7.1). En s'appuyant sur les données synchroniques, les cartes sémantiques cherchent à prédire un changement diachronique propre à un élément polysémique. Voici la carte sémantique de Haspelmath (2003 : 13) présentant différents emplois du morphème *se* en français et en russe. Notons que les flèches ont été délibérément enlevées de cette carte, ceci afin de ne pas imposer brutalement le lien direct entre les fonctions aussi bien que leur direction évolutive.

full reflexive	grooming/ body action	anticausative	potential passive	passive
	naturally reciprocal	deobjective ⁸⁷		

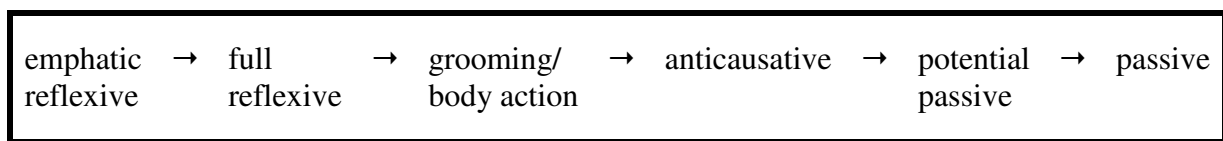
Graphique 29. Emplois du morphème *se* en français et en russe selon Haspelmath (2003).

Haspelmath (2003) signale que l'éventail de fonctions exercées par le morphème *se* est différent dans ces deux langues. En russe, par exemple, le morphème *-sja* ne présente pas tous les emplois de type réfléchi. Pour pouvoir dire *Judas s'est tué*, cette langue fait appel au

⁸⁷Dans cette étude, le terme *deobjective* correspond à l'emploi antipassif absolutif à objet indéterminé.

pronom réfléchi *sebja* : *Iuda ubil sebja* (**Iuda ubil-sja*). En français, par exemple, le morphème *se* ne s'emploie pas dans l'antipassif absolutif à objet indéterminé : *Sobaka kusaet-sja*. Pour exprimer le même contenu sémantique, cette langue utilise une construction sans aucune marque au niveau du verbe où le deuxième terme est absent : *Le chien mord*. De même, la fonction passive du morphème *se* est très restreinte dans cette langue.

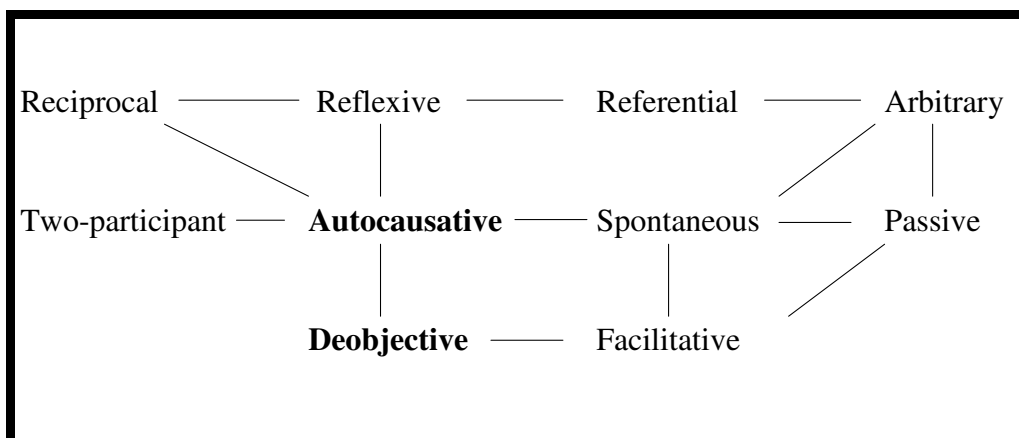
Les cartes sémantiques peuvent aussi indiquer la direction dans laquelle le changement sémantique d'un morphème polysémique s'est produit. Pour cela, Haspelmath (2003 : 22) propose la carte ci-dessous. Sans faire référence à une langue particulière, elle présente dans l'ordre chronologique les fonctions acquises par le morphème *se* au cours de son évolution.



Graphique 30. Direction de l'évolution du morphème *se* selon Haspelmath (2003).

Notons que les emplois 'naturally reciprocal' et 'deobjective' (ou si l'on préfère l'antipassif absolutif à objet indéterminé) ont été enlevés de cette carte. D'après Haspelmath (2003), cette omission découle de l'insuffisance de données diachroniques adéquates. En se basant donc sur le graphique 30, on peut donc conclure en disant que cet auteur ne propose pas non plus un schéma évolutif réfléchi-antipassif universel valable pour toutes les langues. En se limitant au français et au russe, il définit la proximité sémantique entre réfléchi et antipassif et leur relation dans le domaine du moyen (cf. Graphique 29).

Schepper (2010 : 192) s'interroge également au sujet de l'organisation des fonctions du morphème de moyen *se*. Sans faire référence à une langue particulière, cet auteur s'éloigne de l'analyse proposée par Haspelmath (2003). Voici la carte qu'il propose :



Graphique 31. Emplois du morphème de moyen *se* selon Schepper (2010).

Regardons en quoi la carte de Haspelmath (2003) (cf. Graphique 29) se distingue de celle proposée par Schepper (2010) (cf. Graphique 31). La première différence concerne le nombre de fonctions proposées. La carte de Schepper (2010) est beaucoup plus nuancée. Une autre divergence se manifeste dans l'organisation des fonctions et dans le fait que Schepper (2010) indique un lien direct entre les fonctions. Cela impose la direction évolutive exacte des fonctions en question. En revanche, Haspelmath (2003), du fait qu'il est difficile d'obtenir des données diachroniques, laisse cette question totalement ouverte en suggérant juste la proximité entre les fonctions dans l'espace sémantique. En nous abstenant de porter un jugement sur l'adéquation de ces cartes, observons que selon la carte de Haspelmath (2003), l'emploi déobjectif (antipassif) reste dans le voisinage des emplois : réciproque, décausatif, autocausatif ('body action') et ceux désignant des actions corporelles ('grooming verbs'). Selon la carte de Schepper (2010), l'antipassif s'est développé directement depuis l'emploi autocausatif. En adoptant cette position, cet auteur s'accorde avec Creissels (2006b, 2007 : 99) qui propose aussi l'extension autocausatif → antipassif en l'expliquant comme suit :

Les formes moyennes peuvent aussi développer des emplois de type antipassif [...]. L'explication probable de cette dérive est la possibilité d'analyser comme relevant de la notion d'autocausatif une vision de l'action prototypique qui retient le seul point de vue de l'agent, c'est-à-dire qui présente l'agent comme manifestant une activité dont l'orientation vers une autre entité est pour une raison ou une autre occultée (Creissels 2006b : 40).

7.4 La polysémie réciproque-antipassif

Jusqu'à présent et par pure commodité, nous avons parlé de l'extension du réciproque vers l'emploi antipassif. Mais en réalité nous n'avons pas de preuve claire et nette en faveur d'une telle évolution. Et les indices des langues attestant cette polysémie sont plus souvent en faveur d'une analyse selon laquelle le marqueur réciproque a été initialement associé à une notion plus large et plus abstraite que celle de réciprocité. Cela veut dire que nous ne pouvons pas totalement exclure la possibilité du développement de l'antipassif à partir de la réciprocité, mais il nous semble qu'il est plus intéressant d'envisager un scénario selon lequel une autre notion plus générale aurait donné naissance au réciproque et à l'antipassif. En s'appuyant sur

une approche fonctionnelle de Givón (2007), nous proposerons ainsi la notion générale de coparticipation (ou si on préfère la notion de pluralité de relations ‘plurality of relations’, terme emprunté à Lichtenberk 2000). La section 7.4 discute ce point.

7.4.1 Vers l’origine du marqueur de réciprocité

Même si certaines langues utilisent la même marque pour encoder la notion réfléchie et celle de réciprocité, cette situation est loin d’être généralisée du point de vue typologique. Il existe en effet un certain nombre de langues dans lesquelles la notion de réciprocité s’aligne plutôt avec l’expression de la pluralité de relations. D’après Creissels (2006b : 38), cette corrélation s’observe typiquement dans les langues qui ont des formations verbales aptes à exprimer une signification de réciprocité, mais pas les autres types de significations moyennes. Pour donner un exemple, cet auteur mentionne le suffixe *-an* des langues bantoues. Décrit souvent comme marque réciproque, ce morphème ne donne généralement pas lieu à la polysémie réfléchi-réciproque. Pour encoder cette première valeur, les langues bantoues ont à leur disposition deux stratégies. La première consiste à employer une périphrase avec « tête », et la deuxième, beaucoup plus fréquente, utilise un préfixe verbal (cf. *i-* en tswana) dans la même position morphologique que les indices d’objet. Comme nous l’avons montré dans la section 3.2.1, c’est le suffixe *-an* qui est responsable des dérivations antipassives. D’ailleurs, les données des langues bantoues fournissent des indices en faveur d’une analyse selon laquelle il s’agit d’un morphème apparenté à la préposition comitative *na* « avec ». Par définition, la notion de comitatif « faire quelque chose ensemble avec quelqu’un » est plus large que celle de réciproque à proprement parler « faire quelque chose les uns aux autres ».

Voici un exemple présentant l’emploi comitatif du morphème *na* en nkore-kiga.

(366) nkore-kiga (Taylor 1985 : 67, cité par Maslova 2007 : 341)

Y-a-ija-na embwa.
3SG-TP-come-COM dog
‘He came with / brought a dog.’

On peut donc penser que la préposition comitative *na* s’est grammaticalisée en aboutissant à des formations morphologiques ayant une valeur plus spécifique, celle de

réciprocité. D'après Creissels (2006b), ce lien diachronique avec le morphème comitatif implique l'existence d'une étape dans l'évolution de formes réciproques où elles devaient avoir une valeur beaucoup plus générale de coparticipation plutôt que de réciprocité. Schadeberg (2003 : 92) va dans le même sens.

Une situation plus ou moins semblable se rencontre dans les langues océaniques. Dans cette famille aussi les notions réfléchie et réciproque sont généralement exprimées à l'aide de deux outils grammaticaux différents. La valeur réciproque est encodée par un préfixe issu du morphème **paRi-*, alors que celle de type réfléchi, hormis dans certains cas, s'exprime au moyen d'une expression nominale (Moyses-Faurie 2008)⁸⁸. En ce qui concerne le morphème réciproque, Lichtenberk (2000) signale que Pawley (1973 : 150-152) considère cet élément comme ayant pour origine une signification plus large et plus abstraite (cf. section 2.1). Plus précisément, cet auteur constate qu'en proto océanien, le préfixe **paRi-* a été employé pour encoder des événements à pluralité de relations :

*[Pawley 1973 : 152] characterizes the “basic meaning” of the prefix *paRi- as indicating “combined or repeated action by a plurality of actors, or affecting a plurality of entities, normally but not invariably those denoted by the subject of the verb” (Lichtenberk 2000 : 32).*

Les réflexes du préfixe **paRi-*, rencontrés dans les langues océaniques, s'utilisent donc dans une série d'événements à pluralité de participants : 'chaining situations', 'collective situations', 'situations where the participants are in a converse relation to each other', 'distributed situations', 'repetitive functions', etc. (cf. Lichtenberk 2000). Rappelons que ces réflexes peuvent également dériver l'antipassif et qu'en principe ils ne s'emploient presque jamais pour désigner le réfléchi (cf. Lichtenberk 2000, Moyses-Faurie 2008).

Les données des langues turciques vont dans le même sens. Rappelons que dans cette famille, il existe deux marques verbales distinctes : une à valeur réfléchie *-n ~ -l* et l'autre à valeur réciproque *-s ~ -š*, les deux étant fortement polysémiques. La première s'emploie pour dériver des constructions de type moyen (p.ex. réfléchi, autocausatif, décausatif et passif), tandis que l'autre est associée aux valeurs à pluralité de participants (p.ex. réciproque, sociative, comitative, assistive). Par ailleurs, dans la famille turcique ces deux suffixes

⁸⁸Moyses-Faurie (2008) note que certaines langues océaniques peuvent exprimer la notion réfléchie à l'aide du marqueur verbal. L'origine de ce dernier constitue l'objet d'un débat dans lequel nous nous abstenons d'entrer.

peuvent dériver l'antipassif. Les études de Serebrennikov et Gadžieva (1979) cherchent l'origine du morphème réciproque dans la notion de pluralité nominale et/ou verbale.

On observe dans les langues où la même marque dérive un ensemble de constructions à pluralité de participants, une tradition / tendance à l'étiqueter comme réciproque. Une explication de cette démarche pourrait tenir au fait que c'est cet emploi qui se rencontre le plus souvent dans la langue étudiée. D'autres linguistes suivent cette tradition / tendance mais pour une autre raison. Par pure commodité, certains glosent toutes les fonctions du morphème concerné comme réciproques. C'est notamment le cas de Gaby (2008 : 273) qui, dans la description du kuuk thaayorre, langue de la famille pama nyungan, étiquette toutes les fonctions du suffixe *-rr* comme réciproques. Mais cette habitude terminologique peut parfois produire une confusion. On peut l'éviter en attribuant au morphème un terme moins précis. Par exemple, Lichtenberk (2000 : 33), en étudiant ce phénomène dans les langues océaniques, propose pour le morphème réciproque l'étiquette *pluralité de relations*.

7.4.2 La coparticipation et le développement de l'antipassif

En principe, la notion de coparticipation désigne un événement à pluralité de relations, en l'occurrence une pluralité de participants. Mais la façon dont ce terme est employé peut varier d'un auteur à l'autre. Lichtenberk (1985) parle de la coparticipation lorsque les participants d'un événement font quelque chose ensemble. D'après Creissels (2006b), la coparticipation implique la pluralité de participants sans préciser la façon dont les participants sont engagés dans l'action. Ensuite, Creissels et Nougier-Voisin (2008) structurent le domaine des événements de coparticipation en proposant leur micro-typologie : coparticipation non spécifiée, coparticipation parallèle et coparticipation réciproque. Gaby (2008) définit différemment le terme de coparticipation :

[The term co-participation] entails a number of actants participating in the same event alongside one another. Further, [...] the action of each participant must be oriented with respect to the other participants [...], there must be mutual engagement in the activity, not a series of independent actions. The involvement of multiple Actors is not incidental, but affects the very nature of the event (Gaby 2008 : 273).

Cet aperçu des définitions montre que le terme de coparticipation n'est pas utilisé de façon univoque. Il peut se comprendre au sens très large, qui implique juste une pluralité de participants Creissels (2006b), ou bien on peut restreindre cette notion aux situations précises où chaque participant s'y implique à titre égal (cf. Gaby 2008). Dans ce qui suit, on va prendre la notion de coparticipation au sens large où selon le type d'événement désigné par le verbe, on peut avoir un mode différent de coparticipation entre les participants. En nous limitant aux constructions réciproque et comitative, nous montrerons la complexité des évolutions vers l'antipassif qui auraient pu se développer à partir de ces types de construction.

Les dérivations ci-dessous constituent un cas limite où ce n'est pas l'événement qui est à proprement parler réciproque, mais plutôt la présentation qui en est donnée.

(367) touvain (Kuular 2007 : 1214)

Ava-škə-lar adakta-ž-əp olur-gan-nar.
 mother-COLL-PL help.mount-REC-CONV AUX-PERF-3PL
 'Mother helped (e.g. by holding) the child to relieve itself.'
 lit. 'Mother and child helped each other to relieve themselves.'

(368) touvain (Kuular 2007 : 1214)

Ava-škə-lar em-zir-ž-ip olur-gan-nar.
 mother-COLL-PL suck-CAUS-REC-CONV AUX-PERF-3PL
 'Mother sucked the baby.'
 lit. 'Mother and baby sucked each other.'

Les exemples (367) et (368) présentent un schéma syntaxique de la construction intransitive. Le verbe porte le marqueur réciproque *-ž*, et se combine avec l'argument sujet pluriel. Celui-ci, muni du suffixe collectif *-škə*, doit se comprendre « la mère et son enfant ». D'après Kuular (2007), les exemples (367) et (368) ne se prêtent pas à l'interprétation réciproque. Pour identifier correctement la façon dont chaque participant est impliqué dans l'action, le locuteur doit chercher les indices en dehors de la syntaxe de la phrase. La prise en compte du contexte culturel et du fait que les participants en question présentent un lien de parenté particulier, fait qu'on doit interpréter ces exemples comme exprimant une action transitive dont les participants assument des rôles distincts. Celui de l'agent est attribué au participant le plus âgé, la « mère », alors que celui du patient est assigné à l'« enfant ».

L'exemple (369) est une autre illustration du même phénomène. Tiré du fidjien, il présente une dérivation en *vei-*. Rappelons que dans cette langue, le préfixe *vei-* est polyfonctionnel ; son comportement est comparable à celui du suffixe *-ž* en touvain. Dixon

(1988) glose le préfixe *vei-* comme marque « collective », alors que chez Lichtenberk (2000), ce morphème se trouve sous l'étiquette « pluralité de relations » où il dérive, entre autres, les constructions réciproque et antipassive (cf. section 2.1).

(369) fidjien (Dixon 1988 : 177, cité par Lichtenberk 2000 : 37)

Erau sa vei-'oti ti'o o Sepo vata 'ei Elia.
 3DU ASP PR-cut CONT ART Sepo together with Elia
 'Sepo is cutting Elia's hair.'
 lit 'Sepo and Elia are involved in the activity of (hair) cutting.'

D'après Lichtenberk (2000), cette construction désigne un événement qui ne se prête ni à l'interprétation collective, ni à l'interprétation réciproque ni même à celle suggérant que les participants *Sepa* et *Elia* effectuent ensemble l'action de couper les cheveux d'une autre personne. La prise en compte de la connaissance socio-culturelle impose une seule interprétation : celle selon laquelle *Sepo* assume le rôle d'agent et *Elia* celui du patient :

We cannot tell, from this sentence, just who is cutting whose hair. But everyone in Waitabu knows that Sepo often cuts people's hair, including that of his son Elia; this sociocultural knowledge would enable them to deduce who was A and O, on hearing [(369) above] (Dixon 1988 : 177). Lichtenberk (2000: 38).

Les dérivations (367)-(369) se distinguent par le fait que sous la pression du contexte, on comprend davantage que ce qui est impliqué par l'énoncé. Le mécanisme interprétatif aboutit à assigner les deux rôles sémantiques de manière univoque à chacun des deux participants. Cependant, il n'est pas justifié de traiter ces deux exemples comme dérivations antipassives pour la bonne et simple raison que pour pouvoir parler d'antipassif, il faudrait que le sujet syntaxique coïncide avec l'agent, ce qui n'est pas le cas. En revanche, cette condition est remplie par une construction comitative (370). Tirée du tswana, elle présente une organisation syntaxique particulière d'un autre type de situation de coparticipation.

(370) tswana (Creissels et Nougier-Voisin 2008 : 294)

a. *Lepodisi le batla legodu.*
 5.policeman SM3 :5 look.for 5.thief
 'The policeman is looking for the thief.'

- b. *Lepodisi le batlana le legodu.*
 5.policeman SM3 :5 look.for.RECP with 5.thief
 i. ‘The policeman and the thief refer to two persons participating in an event lexicalized as look for.’ (abstract meaning)
 ii. ‘The policeman is looking for the thief.’ (preferred interpretation)

La construction comitative dérivée à l’aide d’une marque réciproque *-an* (370b) se distingue par le fait qu’elle dissocie syntaxiquement les participants de l’événement. Le premier *lepodisi* ‘policeman’ est encodé en position de sujet et assume le rôle de l’agent, alors que le deuxième *legodu* ‘thief’ accède au statut d’argument oblique, et est interprété comme compagnon du premier. La façon dont le participant comitatif est engagé dans l’action reste donc complètement ouverte. La prise en compte de la connaissance socioculturelle permet cependant de lui attribuer le rôle patientif et de restreindre le nombre des interprétations possibles associées à cette construction, en lui proposant celle de la phrase transitive.

Pour expliquer l’évolution de l’antipassif à partir de la coparticipation, voici une hypothèse envisageable. Premièrement, on doit prendre pour point de départ un type de construction qui présente une certaine ressemblance formelle avec l’antipassif. De ce fait, il faut choisir une construction qui dissocie syntaxiquement les participants de l’événement. Ce choix se justifie par le fait que la séparation syntaxique des actants permet d’identifier les rôles sémantiques assumés par chaque participant. Une autre exigence se manifeste au niveau du verbe qui doit porter une marque de coparticipation (ou si on préfère la terminologie de Lichtenberk (2000) on peut parler d’une marque de pluralité de relations). Enfin, le fait que les deux arguments doivent se combiner avec un verbe bivalent susceptible d’assigner les rôles sémantiques distincts (agent et patient) est une exigence indispensable. Le Tableau 17 présente un schéma syntaxique correspondant à une telle construction.

V-COPART	GN1	GN2-COMIT
bivalent	sujet	oblique

Tableau 17. Schéma syntaxique de la construction comitative.

La dérivation comitative illustre un tel schéma syntaxique et remplit toutes les conditions requises. Déjà présentée en (370b), cette construction est reprise ci-dessous.

(371) tswana (Creissels et Nougier-Voisin 2008 : 294)

Lepodisi le batlana le legodu.

5.policeman SM3 :5 look.for.RECP with 5.thief

- i. 'The policeman and the thief refer to two persons participating in an event lexicalised as *look for*', (abstract meaning)
- ii. 'The policeman is looking for the thief.' (preferred interpretation)

En règle générale, le mécanisme interprétatif dépend de la structure de la construction. Cela veut dire que l'exemple (371) aboutit théoriquement à l'interprétation réciproque où la police et le voleur sont impliqués mutuellement dans l'acte de chercher. Mais en réalité, on comprend que la police est l'agent, alors que le voleur assume le rôle de patient (même s'il ne s'agit pas d'un patient prototypique). Cette transition de la signification abstraite vers l'interprétation de type antipassif est conditionnée par des facteurs pragmatiques. Ceux-ci éliminent l'interprétation réciproque en ne laissant plus à l'exemple (371) que la lecture de type antipassif. On peut imaginer que dans une langue ce phénomène puisse devenir routinier / habituel et se transforme en un fait du système de la langue, phénomène typique de grammaticalisation, plus précisément, des processus de sémantisation d'une interprétation initialement forcée par la pragmatique (Hopper et Traugott 1993).

Chapitre 8

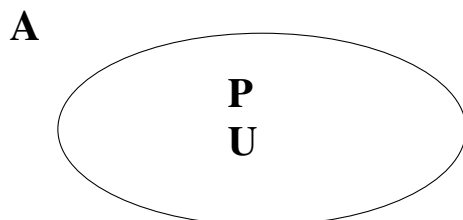
Antipassif et alignement

Dans l'esprit d'un certain nombre de linguistes, l'antipassif est typiquement associé à des langues ergatives. Cette tendance s'explique par le fait que, dans ce type d'alignement, l'antipassif est plus visible du point de vue morphosyntaxique (cf. section 1.4). Le chapitre 8 donne un bref aperçu de ce phénomène dans des langues ergatives en faisant référence occasionnellement à des langues accusatives, ceci afin de souligner qu'à une exception près, l'existence de l'antipassif ne doit pas être associée au type d'alignement. Cette partie de l'exposé montrera ainsi que les langues ergatives, de même que les langues accusatives, attestent l'antipassif motivé sur le plan sémantique et/ou pragmatique. Si on veut insister sur le lien entre l'antipassif et le type d'alignement, en l'occurrence l'alignement ergatif, on ne doit plus le faire qu'à propos de l'antipassif déclenché sur le plan syntaxique. Une autre similitude concernera du fait que les deux types de langues peuvent appliquer la même stratégie morphologique pour encoder le changement de la valence verbale. En effet, ils peuvent faire appel au marquage verbal qui selon la langue, soit présente un caractère polysémique, soit s'est totalement spécialisé dans les dérivations antipassives.

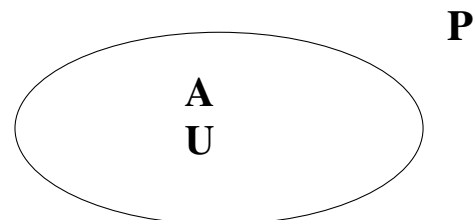
Le présent chapitre s'articulera comme suit. Dans un premier temps, nous accorderons l'essentiel de notre attention à l'aspect morphosyntaxique de la construction. À ce titre, nous présenterons trois constructions antipassives des langues ergatives (section 8.1). Ensuite, nous aborderons la question du changement de la valence verbale en mettant l'accent sur la nature du marquage antipassif (section 8.2). Pour terminer, nous évoquerons quelques points ayant trait aux fonctions exercées par l'antipassif dans les langues ergatives. À ce titre, nous présenterons l'antipassif motivé sur le plan sémantique et/ou pragmatique et l'antipassif conditionné par des contraintes syntaxiques (section 8.3). Nous terminerons cette partie de notre exposé avec une synthèse des résultats (section 8.4).

8.1 Les constructions antipassives

La notion d'alignement réfère à l'organisation du contraste entre arguments nucléaires de l'unité phrastique. Dans les langues ergatives, le patient (P) présente les mêmes caractéristiques de codage que l'argument unique (U) des verbes intransitifs, alors que l'agent (A) des verbes transitifs présente des propriétés de codage différentes. Dans l'alignement accusatif la situation est inverse. Rappelons que dans une organisation de type accusatif, c'est l'agent qui partage les mêmes propriétés de codage avec le terme unique des verbes intransitifs, alors que le patient présente des propriétés de codage différentes. Cette opposition peut être schématisée de la façon suivante :



Graphique 32. Langues ergatives.



Graphique 33. Langues accusatives.

Par ailleurs, certaines langues à alignement ergatif peuvent favoriser le terme absolutif P / U qui devient le pivot de nombreuses opérations syntaxiques.

Étant donné que l'opération antipassive réduit la valence syntaxique du verbe et que ce changement se réalise par la destitution du patient, on peut distinguer dans les langues ergatives trois constructions antipassives : a) celle où l'argument destitué est récupéré sous forme d'oblique ; b) celle où l'argument destitué est (obligatoirement) absent ; et c) celle où l'argument destitué subit l'incorporation. Quant à l'agent de la construction transitive, celui accède au statut d'argument unique de la construction intransitive.

Voici une première illustration de l'antipassif dans une langue ergative. Tirée du tchouktche, langue paléosibérienne, elle présente l'antipassif à objet en position d'oblique.

(372) tchouktche (Kozinsky *et al.* 1988 : 652)

- a. *ʔaaček-a kimitʔ-ən ne-nlʔetət-ən.*
 youth-ERG load-ABS 3PL-carry-3SG/AOR
 '(The) young men carried away the load.'

- b. *ʔaaček-ət ine⁸⁹-nlʔetet-gʔe-t kimitʔ-e.*
 youth-ABS AP-carry-3PL/AOR [sic] load-INSTR
 ‘(The) young men carried away a load.’

Dans la construction de base (372a), le patient *kimiʔan* ‘load’ est à l’absolutif, alors qu’à l’antipassif il est destitué en position d’oblique (372b). Dans cette langue, le mécanisme de destitution est signalé au niveau des propriétés de codage, en l’occurrence par le cas instrumental. D’ailleurs dans l’exemple (372), le passage à l’antipassif change la position du patient. Lié à la position postverbale, il se place dès lors avant le verbe. S’agissant de l’agent, celui-ci est désormais au cas absolutif. Un autre trait formel apparaît dans le changement de la forme du verbe : munie du marqueur antipassif *ine-*, elle ne s’accorde dès lors qu’avec un terme unique. L’antipassif où l’argument destitué est à l’instrumental a aussi été décrit en groenlandais occidental, langue de la famille eskimo-aléoutienne (Woodbury 1977).

Voici un autre exemple d’antipassif en tchouktche. Cette fois, celui-ci est dérivé par la marque antipassive *-tko*, et le terme destitué en position d’oblique est au cas datif :

(373) tchouktche (Kozinsky *et al.* 1988 : 652)

- a. *ətʔag-e keyŋ-ən penrə-nen.*
 father-ERG bear-ABS attack-3SG:3SG/AOR
 ‘The fther attacked the bear.’
- b. *ətʔag-ən penrə-tko-gʔe kayŋ-etə.*
 father-ABS attack-AP-3SG/AOR beat-DAT
 ‘The father rushed at the bear.’

La dérivation antipassive où le statut périphérique du patient est marqué par le cas datif s’observe également en dyirbal (cf. Dixon 1972, cité par Cooreman 1993) et en yidiny (cf. Dixon 1977a), deux langues australiennes de la famille pama-nyungan. Rappelons que l’antipassif à objet destitué en position d’oblique s’avère fréquent dans l’alignement accusatif.

Passons désormais à la deuxième construction antipassive où l’argument patient est absent. Selon la langue, cet argument peut ou non être bloqué au niveau syntaxique. Rares sont les linguistes à signaler s’il est possible dans telle ou telle langue de récupérer un terme omis sous forme d’oblique. Parmi les exemples mis à notre disposition, seule Cooreman

⁸⁹ En tchouktche, le morphème *ine-* apparaît en distribution complémentaire avec *ena-* (V. Nedjalkov 2006b : 218).

(1993) mentionne que le mam, langue maya, impose une contrainte sur la réalisation du patient dans l'antipassif, lorsque ce terme présente un degré bas d'individualisation, (374) :

(374) mam (England 1988 : 533, cité par Cooreman 1993 : 53)

- a. *ma Ø-w-aq'na-7n-a.*
 ASP ABS.3SG-ERG.1SG-work-DS-1SG
 'I worked it.' (something)
- b. *ma chin aq'naa-n-a.*
 ASP ABS.1SG work-AP-1SG
 'I worked.' (no implication of what was worked)

La construction antipassive où le patient est absent a également été signalée en k'iché, langue maya (López 1997), en tchouktche (Kozinsky *et al.* 1988), et en yidiny et bandjalang, deux langues de la famille pama-nyungan (Foley et Van Valin 1984), etc. Dans les langues accusatives qui ont fait l'objet de notre étude, l'antipassif à patient absent était particulièrement fréquent. Rappelons que les langues océaniques, bantoues, turciques, slaves et romanes possèdent, entre autres, des constructions antipassives où l'absence du deuxième terme est liée à la contrainte syntaxique imposée par la langue. Dans d'autres langues (p.ex. l'espagnol), l'argument destitué peut être récupéré sous forme d'oblique.

Enfin, l'antipassif peut résulter du processus d'incorporation. Ce mécanisme consiste à incorporer le patient au verbe, ce qui rend la construction intransitive. Selon la langue, l'incorporation peut avoir des réalisations morphosyntaxiques différentes. En tchouktche, le mécanisme d'incorporation consiste à intégrer morphologiquement le deuxième terme à un lexème verbal, ceci afin de former un mot unique ayant le statut de verbe, exemple (375).

(375) tchouktche (V. Nedjalkov 2007 : 1682)

- a. *ətləγ-e [akka-γtə] qora-ηə təm-nen.*
 father-INST son-DAT deer-ABS kill-AOR.3SG:3SG
 'Father killed a deer [for his son].'
- b. *ətləγ-ən [akka-γtə] qaa-nm-at-γ?e*
 father-NOM son-DAT deer-kill-APASS-AOR.3SG:3SG
 'Father killed a deer [for his son].'

En futunien, langue polynésienne, l'incorporation est de nature syntaxique et porte sur la juxtaposition d'un objet et d'un verbe pour former une base composée intransitive (376b).

Ce processus se réalise par l'omission de la préposition ergative *e*. Son effacement entraîne un changement de position du patient. Celui-ci se place directement après le verbe. Incorporé syntaxiquement au lexème verbal, le patient présente désormais une mobilité réduite.

(376) futunien (Moyses-Faurie 1997, cité par Creissels 2006b : 16)

- a. *e* *taki* *e* *le* *fafine* *le* *motokā* *kula*
 INACP conduire ERG DEF femme DEF voiture rouge
 'La femme conduit la voiture rouge.'
- b. *e* *taki* *motokā* *le* *fafine*
 INACP conduire voiture DEF femme
 'La femme conduit.'

8.2 Changement de valence et morphologie

Les dérivations antipassives présentent les propriétés des constructions intransitives. Pour réduire la valence verbale, les langues ergatives peuvent mettre en place deux stratégies. Dans le premier cas, elles font appel au marquage verbal. Selon les propriétés de la langue, cet élément peut se spécialiser dans les dérivations antipassives (section 8.2.1), ou présenter une nature polysémique (section 8.2.2). Dans le deuxième cas, la modification de la valence se fait sans l'intervention du marquage verbal (section 8.2.3). La section 8.2 discute ce point.

8.2.1 Antipassif avec marqueur spécialisé

Il est couramment admis que dans les langues à traits ergatifs, l'antipassif peut être dérivé par une marque antipassive spécialisée. Cela signifie que dans une approche synchronique, son emploi se limite au domaine de l'antipassif. Par exemple, il est dit que le suffixe *-si* du groenlandais occidental est totalement spécialisé dans les dérivations antipassives, (377).

(377) groenlandais occidental (Fortescue 1984 : 86, cité par Cooreman 1993 : 57)

- a. *Inuit* *tuqup-pai*.
people.ABS kill-VTR.IND.3SG.ERG.3PL
'He killed the people.'
- b. *Inun-nik* *tuqut-si-vuq*.
people-INSTR kill-AP-VINTR.IND./3SG.ABS
'He killed people.'

L'exemple (377a) présente une construction transitive dont les deux arguments sont indexés sur le verbe. La réduction de la valence, déclenchée par le suffixe *-si*, a un impact sur l'apparence morphosyntaxique de la phrase : seul le terme sujet s'accorde dès lors avec le verbe. Le marqueur antipassif *-si* change également le codage morphologique des arguments.

Polinsky (2005 : 438) propose une liste des langues ergatives présentant une marque antipassive spécialisée : tchouktche, diyari, dyirbal, godoberi, gooniyandi, groenlandais occidental, halkomelem, hunzib, jacalteco, mam, tz'utujil, warrungu, zoque. Rappelons que la présence d'un tel marqueur a été aussi signalée dans les langues accusatives. Pour cela, on peut mentionner trois exemples particulièrement clairs en plus de ceux signalés par Polinsky (2005) : le soninké, langue mandé (cf. Creissels 1992, 2012b), le nahuatl, langue uto-aztèque (cf. Launey 1994 : 48 ; Nougier-Voisin 2005 : 198 ; Creissels 2006b : 91 ; Nájera 2009 : 14 ; Tuggy 2010 : 314), et le sereer, langue atlantique (cf. Renaudier 2012).

La question de la spécialisation d'une marque antipassive dans les langues ergatives doit être nuancée. Il est couramment admis que dans ce type d'alignement, l'antipassif fait appel à une morphologie spécialisée. Mais on peut se demander si, dans cet ensemble de langues, il existe réellement des morphèmes totalement spécialisés dans le domaine de l'antipassif et si le problème n'est pas plutôt qu'un tel élément peut présenter divers degrés de spécialisation. À notre connaissance, cet aspect n'a que peu retenu l'attention des chercheurs travaillant sur la description des langues ergatives. D'ailleurs, les observations préliminaires fournissent parfois des indices en faveur d'une analyse selon laquelle un tel affixe a souvent d'autres utilités. Polinsky (2005), par exemple, signale qu'une marque antipassive, outre la fonction de détransitivisation, peut aussi exercer une fonction aspectuelle :

Languages also make use of antipassive markers that are syncretic with other categories: detransitivizers and aspect / modality markers (Polinsky 2005 : 438).

Creissels (2012b) s'accorde avec l'opinion de Polinsky (2005) :

In other languages, the valency-changing function of antipassive markers interfaces with an aspectual function, and some languages have markers currently labelled 'antipassive' that fulfil both a valency-changing and an aspectual function when they combine with transitive verbs (Creissels 2012b : 5).

Dans le même esprit, Bittner (1987) signale qu'en groenlandais occidental, langue ergative, les morphèmes antipassifs peuvent présenter un certain degré de polyfonctionnalité. Dans cette langue, les morphèmes en question ont un impact aspectuel sur le verbe :

It is not true that [antipassive suffixes] affect only the transitivity but not the semantics of the verb. They affect, for example, the aspect of the verb. This is of interest because there is evidence that imperfective, inceptive, and frequentative aspect markers can detransitivize verbs also in other, genetically unrelated languages, such as Finnish (Raible 1976) and Polish (Bittner forthcoming) (Bittner 1987 : 16).

Le fait que la marque antipassive peut coïncider avec la fonction aspectuelle, oblige à relever le caractère beaucoup trop schématique de l'opinion traditionnelle selon laquelle un tel élément ne change que la transitivité syntaxique de la construction. Il existe cependant une explication pour laquelle l'impact sémantique du marqueur antipassif a été relégué à l'arrière-plan dans la description des langues ergatives. La notion d'antipassif s'inscrit dans le domaine de la syntaxe. Ainsi, un linguiste travaillant sur la description d'une langue ergative va identifier dans un premier temps tel ou tel morphème et la fonction grammaticale qu'il exerce. Dans cette démarche où le côté morphosyntaxique de la construction est favorisé, l'impact sémantique possible sur l'ensemble de la construction d'un tel élément reste implicite.

8.2.2 Antipassif avec marqueur polysémique

Le but de la présente section est d'exploiter le côté polyfonctionnel de la marque antipassive dans l'alignement ergatif en mettant l'accent sur son lien possible avec la notion de réflexivité et celle de réciprocité. À ce titre, la section 8.2.2.1 dressera un inventaire des langues pour

lesquelles la polysémie réfléchi-antipassif a été constatée, alors que celle présentée en 8.2.2.2 fournira des exemples où la marque antipassive reste en relation avec la réciprocité.

8.2.2.1 La polysémie réfléchi-antipassif

Parmi les langues où la marque antipassive coïncide avec celle de réflexivité, la famille pama-nyungan est fréquemment citée (cf. Dixon 1977a, Foley et Van Valin 1984, Terrill 1997, Polinsky 2005, V. Nedjalkov 2006a). Voici la liste des langues pama-nyungan pour lesquelles la polysémie réfléchi-antipassif a été reconnue :

LANGUE	ANTIPASSIF	REFLECHI
guugu yimidhrr	- :dhi ~ - :yi ~ - :ya	- :dhi ~ - :yi ~ - :ya
kuku-yalanji	-dji	-dji
djabugay	-yi	-yi
yidiny	- :dji	- :dji
dyirbal	- ηay, -rii, ~ -yirri, ~ -(m)barri ~ -marri	-rii, ~ -yirri, ~ -(m)barri ~ -marri
nyawaygi	-gi, ~ -ygi	-gi, ~ -ygi
warrungu	-li, -gali	-li, -gali
kalkatungu	-yi	-ti
diyari	-thadi	-thadi
banjdjalang	-li	-li
ngandi	-i, ~ -yi	-i, ~ -yi
nunggubuyu	-i	-i

Tableau 18. Antipassif et morphologie réfléchie dans la famille pama-nyungan selon Terrill (1997).

Les exemples ci-dessous montrent respectivement les dérivations réfléchies, (378)-(379), et celle de type antipassif, (380), en warrungu, langue pama-nyungan. Dans les deux cas, le changement de la valence est entraîné par le suffixe *-gali*.

(378) warrungu (Tsunoda 2006 : 305)

- a. *Gaya-nggu* *bama-Ø* *giba-n*.
 father-ERG(A) man-ACC(O) shave-NONFUT
 ‘Father shaved a man.’

- b. *Gaya-Ø* *giba-gali-Ø*.
 father-NOM(S) shave-R/M-NONFUT
 ‘Father shaved himself.’

(379) warrungu (Tsunoda 2006 : 309)

- Bama-Ø* *bangga-gali-n* *jurba-nggu*.
 man-NOM(S) paint-R/M-NONFUT white.ochre-ERG⁹⁰
 ‘The man is painting himself with white ochre.’

(380) warrungu (Tsunoda 2006 : 309)

- Bama-Ø* *jurba-nggu* *bangga-gali-n*.
 man-NOM(S) white.ochre-ERG paint-ANTI-NONFUT
 ‘The man is painting [someone else] with white ochre.’

Il est intéressant d’observer que les constructions réfléchie (379) et antipassive (380) se distinguent uniquement au niveau de l’organisation syntaxique de la phrase. Dans la dérivation réfléchie, l’argument *jurbanggu* ‘white ochre’ est postposé au verbe, alors que dans l’antipassif le même constituant se situe avant le lexème verbal. Tsunoda (2006 : 309) constate que ces deux exemples ne soulèvent néanmoins aucune ambiguïté. Même si la motivation de cette divergence n’est pas claire pour cet auteur, il suggère que l’on a affaire à un seul morphème appartenant au domaine du moyen. Réservé initialement à la fonction réfléchie, cet élément a étendu son emploi à l’antipassif (Tsunoda 2006). Rappelons qu’une situation analogue s’observe, par exemple, dans les langues slaves.

L’inventaire des langues qui attestent la polysémie réfléchi-antipassif reste ouvert. On peut en allonger la liste déjà pléthorique. Les trois exemples suivants sont puisés dans deux langues de la famille takana d’Amérique du Sud. Les exemples (381) et (382) de l’ese ejja, présentent le réfléchi et l’antipassif dérivés à l’aide du circonfixe : *xa-...-ki* :

(381) ese ejja (Vuillermet 2010)

- a. *Eyaya* *ekwe bakwa jabe-je*.
 1INCL:ERG GEN enfant peigner-FUT
 ‘Je vais peigner mon enfant.’
- b. *Epona* *xa-jabe-ki-ani*.
 femme XA-peigner-KI-PRS
 ‘La femme se peigne.’

⁹⁰ Notons que dans les exemples (379)-(380), il s’agit d’un rôle sémantiquement instrumental : *[n]ouns in the ergative case referring to instruments. Their referents are inanimate, including body parts* (Tsunoda 2006 : 307).

(382) ese ejja (Vuillermet 2010)

- a. *Ekwaa motor ishwa-axa-naje.*
1INCL:ERG moteur attendre-en.vain-PAS
'Nous avons attendu en vain le bateau à moteur.'
- b. *Jamaya esea ani-ani, xa-ishwa-ki-ani-ani.*
ainsi 1EXCL:ABS être.assis-HAB XA-attendre-ki-HAB-PRS
'Voilà, généralement on s'assoit (à l'habitude de s'asseoir), on attend [le but].'

Dans la deuxième langue takana, le cavineña, les dérivations réfléchie (383b) et antipassive (383c) sont entraînées par le biais du circonfixe *ka-...-ti*⁹¹ :

(383) cavineña (Guillaume 2008 : 269)

- a. *Señora=ra peta-wa espejo=eke [chapa ushuri=ke].*
lady=ERG look.at-PERF mirror=PERL dog skinny=LIG
'The lady looked at the skinny dog in the mirror.'
- b. *Señora ka-peta-ti-wa espejo=ju.*
lady KA-look.at-TI-PERF mirror=LOC
'The lady looked at herself in the mirror.'
- c. *Ka-peta-ti-ya =mi-ke?*
KA-look.at-TI-IMPV =2SG-FM
'You are watching?' (This was said to me in a greeting / phatic communion sense, while I was watching a soccer game).

Le ye'wana, langue caribe du Venezuela, témoigne aussi de la polysémie réfléchi-antipassif. L'exemple (384) présente la dérivation réfléchie, alors que celui en (385) montre l'antipassif. Dans les deux cas, les constructions sont dérivées à l'aide du préfixe *öt-*.

(384) ye'wana (Cáceres 2010)

- a. *Mö'dö tü a-ja'se-Ø=je m(i)-ö'tö-aanö.*
DEM.ANIM INTENS 2-nièce-POSS=ATR 2/3-nommer-PAS.IPV
'Celle-là tu dois l'adresser en tant que ta nièce.'
- b. *Tüwü:-ne kannä kün-öt-ö'tö-aakö.*
3.SG-INTENS possiblement 3S.PAS-OT-nommer-PAS.DIST.IPV
'C'est lui-même qui se nommait (prononçait son propre nom).'

⁹¹ Les circonfixes des langues takana expriment également la notion de réciprocité. Rappelons que l'emploi d'un même morphème en fonction réfléchie, réciproque et antipassive se rencontre également dans les langues indo-européennes et dans certaines langues pama-nyungan.

(385) ye'wana (Cáceres 2010)

- a. *A-ja-dü-jüdü* *uwö i-ökamma-jötü-jai* *ma=dü* *naane.*
2-petit.fils-POSS-PAS.POS DAT 3O-raconter-ITER-HABIL 2.COP=PTC PTC
'Tu peux le raconter à ton petit fils/arrière petit fils.'
- b. *Yööje-mma* *öt-ökamma-jötü-jai-'da* *ma=dü* *naane.*
ainsi-seulement OT-raconter-ITER-HABIL-NEG 2.COP=PTC PTC
'Ainsi (sans l'image) tu ne peux pas raconter.'

Passons au dernier exemple des langues à traits ergatifs où le même morphème dérive le réfléchi et l'antipassif. Il s'agit du laz, langue de la famille caucasique du sud. Pour ce faire, nous nous appuyons sur l'étude de Lacroix (2009). Les données fournies dans cette analyse ne sont pas exhaustives, mais elles permettent de montrer comment le système de cette langue exploite le morphème réfléchi en fonction antipassive.

Pour dériver l'antipassif, le laz fait appel à la marque de moyen : le préfixe *i-*. Celui-ci exprime une variété de valeurs, parmi lesquelles on peut mentionner les significations : réfléchie, réciproque, décausative, autocausative, facilitative (Lacroix 2009). Le même préfixe présente aussi une possibilité d'extension aux opérations passive, antipassive et impersonnelle. Dans ce sens-là, le laz ressemble aux langues slaves et aux langues romanes.

Pour présenter la fonction antipassive du préfixe de moyen, nous illustrerons dans un premier temps l'emploi du verbe ditransitif (386). Ensuite, nous regarderons le même verbe, dérivé à l'aide du préfixe *i-*, qui met en évidence la relation de coréférence entre sujet et objet (387). Enfin, l'exemple (388) montrera le même dérivé verbal en fonction antipassive.

(386) laz (Lacroix 2009 : 467)

Padişahi-k *jur* *ç'ut'al-epe-s* *zanaxat'* *d-o-gur-am-t'u.*
sultan-ERG deux petit-PL-DAT métier PV-VAL1-apprendre-STH-IMPFT.I3S
'Le sultan apprenait un métier aux deux plus jeunes fils.'

L'exemple (386) présente la racine du verbe ditransitif *dogur-* « X_{ERG} enseigne Y_{ABS} à Z_{DAT} ». Celle-ci se manifeste avec trois arguments : l'agent *padisahik* « sultan », le destinataire *jur ç'ut'alepes* « deux plus jeunes fils » et le thème *zanaxat* « métier ». Chacun de ces participants est formellement marqué : l'agent figure au cas ergatif *-k*, le destinataire de l'action est marqué par le datif *-s*, et le thème se manifeste au cas absolutif. Sur le plan morphosyntaxique, la construction (386) possède toutes les caractéristiques formelles que les langues ergatives attribuent aux constructions ditransitives de base.

(387) laz (Lacroix 2009 : 467)

Bere-k ir şey ko-d-i-gur-u-dort'un.
enfant-ERG tout chose PV-PV-VAL2-apprendre-I3S-PQP
'Le jeune homme avait tout appris.'

Dans l'exemple (387), on retrouve la même racine verbale munie dès lors du préfixe *i-*. À la différence de ce qui s'observe habituellement dans de nombreuses langues d'Europe quant à la dérivation moyenne, en laz celle-ci ne produit pas forcément de forme intransitive. D'après Lacroix (2009), en (387) le préfixe *i-* dérive une formation autobénéfactive transitive qui se manifeste avec deux arguments nucléaires : l'agent-bénéficiaire *berek* « enfant », qui est à l'ergatif et le thème *ir şey* « toute chose » qui figure à la forme absolutive.

(388) laz (Lacroix 2009 : 467)

Hentebe i-gur-am-t'es Amerik'a-s.
DEM2.PL VAL2-apprendre-STH-IMPFT.I3P Amérique-DAT
'Ils étudiaient en Amérique.'

En (388), le préfixe *i-* fonctionne comme opérateur sur la valence verbale de type antipassif. L'explication est à chercher dans l'apparence morphosyntaxique de la construction. En présence du morphème *i-*, l'agent-bénéficiaire change sa caractéristique morphologique. Étant au cas ergatif, il passe désormais à l'absolutif. Par conséquent, la structure de la phrase devient intransitive. Malheureusement les données du laz ne permettent pas de savoir s'il est toujours possible d'intégrer dans la construction dérivée le terme destitué.

Un autre indice en faveur d'une analyse selon laquelle le préfixe *i-* fonctionne comme marque antipassive se trouve au niveau du rôle du sujet. Lacroix (2009) observe que le préfixe *i-* réduit la valence du verbe sans changer le statut sémantique du sujet. Dans les exemples (387) et (388), cet argument s'interprète toujours comme agent-bénéficiaire. Mais à l'opposé de la dérivation autobénéfactive (387) où le préfixe *i-* réduit la valence verbale de trois à deux, dans l'antipassif, *i-* se comporte non seulement comme réducteur de la valence verbale mais aussi comme détransitivisateur en présence duquel la construction devient intransitive.

8.2.2.2 La polysémie réciproque-antipassif

À l'opposé de la polysémie réfléchi-antipassif, la relation entre le marqueur réciproque et celui d'antipassif a rarement été matière à débat dans les langues ergatives (cf. V. Nedjalkov 2006b). À première vue, le nombre restreint de références peut s'expliquer par le faible degré de productivité de ce phénomène. Mais on peut se demander si ceci n'est pas plutôt lié au fait que la polysémie réciproque-antipassif a été ignorée dans les travaux descriptifs, et si des études plus fines ne permettraient pas de repérer ce phénomène dans de nombreuses langues, même à titre exceptionnel. La section 8.2.2.2 présente deux exemples introduisant la problématique de la polysémie réciproque-antipassif dans le système ergatif.

Kondic (2012) note que le huastèque du sud-est, langue maya, possède trois marques antipassives : $-(V)x$, $-(V)l$ et $-(V)m$. Du point de vue typologique, une telle situation n'a rien de surprenant. La présence de plusieurs marqueurs antipassifs dans une seule langue a déjà été signalée par Polinsky (2005) et par V. Nedjalkov (2006b, 2007). Mais ce qui intéresse notre propos est que l'une de ces marques, à savoir le suffixe $-(V)x$, participe à la fois à la dérivation réciproque (389) et à celle de type antipassif (390).

(389) huastèque du sud-est (Kondic 2012 : 208)

*Babaa' ip thaaj-**ax** txuthey ka txuthey.*
they A3PL call-REC.INC day to day
'They call each other every day.'

(390) huastèque du sud-est (comm. pers. Kondic)

*Ninaja' i baaka a ich'm-**ax**.*
DEM NM cow A3 butt-REC.INC
'That cow butts.'

Concernant la notion de réflexivité, le huastèque est considéré comme l'une des rares langues mayas ayant réellement développé la voix moyenne (Kondic 2012). Les expressions réfléchies s'expriment donc dans cette langue par le biais d'une marque de moyen $-(V)n$:

(391) huastèque du sud-est (Kondic 2012 : 232)

- a. *U wach-iy-al n-u aliip.*
E1 shave-TS-INC DEM-E1 father-in-law
I shave my father-in-law.

- b. *In wach-n-al.*
 A1 shave-MID-INC
 I shave (myself).

V. Nedjalkov (2006b) constate la polysémie réciproque-antipassif en tchouktche. Dans cette langue, les formations réciproque, (392), et antipassive, (393), peuvent être dérivées à l'aide du suffixe *-tko*⁹². De même qu'en huastèque, ici la langue possède plusieurs morphèmes antipassifs. Outre le préfixe *ine-* ~ *ene-*, on observe les suffixes *-at* et *-tku* ~ *-tko*. Par rapport aux deux premiers, le suffixe *-tku* ~ *-tko* présente un faible degré de productivité.

(392) tchouktche (V. Nedjalkov 2006b : 222)

Ten-tumγ-at ommačajpə-tko-γʹat.
 bosom.friend-ABS.PL embrace-APASS-AOR.3PL
 'The bosom friends embraced each other.'

(393) tchouktche (V. Nedjalkov 2006b : 222)

- a. *ʔeγelʹ-e ətləγ-ən penrə-nen.*
 enemy-ERG father-ABS fall.on-AOR.3SG+3SG
 'The enemy fell on father.'
- b. *ʔeγelʹ-ən [ətləγ-etə] penrə-tko-γʹe.*
 enemy-ABS father-DAT fall.on-APASS-AOR.3SG
 'The enemy fell on father.'

V. Nedjalkov (2006b) souligne le caractère polysémique du suffixe *-tko*. Rangé dans la rubrique des morphèmes réciproques, il peut exercer, bien qu'à titre exceptionnel, d'autres fonctions du domaine du moyen : réfléchi, autocausatif, etc. Notons qu'en tchouktche, la notion de réflexivité s'exprime essentiellement par un groupe nominal *uwik* 'body'. Celui-ci peut être précédé par un adjectif réfléchi *činit-kin* 'one's own', comme dans l'exemple (394) :

(394) tchouktche (Nedjalkov 2006b : 219)

ətləγ-e činit-kin uwik əly-u ləŋə-rk-ə-nen.
 father-INST his.own-POSS body.ABS.SG love-ESS AUX-PROGR-ə-3SG+3SG
 'Father loves himself.'
 lit. 'Father loves his own body.'

⁹²En tchouktche, la forme de base du suffixe *-tko* est *-tku*. Les deux apparaissent en distribution complémentaire. Soumis à l'harmonie vocalique, *-tku* prend la forme *-tko* (Comrie, communication personnelle).

8.2.3 Antipassif sans marque verbale

Nous avons déjà fait allusion au fait que les langues ergatives peuvent avoir des constructions antipassives sans aucun marqueur formel au niveau du verbe (cf. section 1.4). Pour identifier donc le statut syntaxique de la construction, les linguistes sont obligés de chercher des indices formels ailleurs dans la phrase. Par exemple, un changement dans le codage morphologique des arguments (accompagné parfois par un changement dans l'indexation des arguments sur le verbe), peut servir comme indication pour reconnaître la construction antipassive. Dans des langues ergatives qui ne possèdent cependant pas de cas grammaticaux, le changement d'accord sur le verbe peut fonctionner comme le seul indice formel de l'antipassif. En revanche, si on n'imposait aucune exigence sur la présence du marquage verbal dans l'alignement accusatif, on aboutirait à désigner comme antipassives toutes les constructions qui diffèrent de la construction transitive par la seule absence de l'objet. À cet égard, les langues accusatives se distinguent de celles à alignement ergatif.

Voici deux exemples de la famille eskimo-aléoutienne présentant l'antipassif sans aucune marque formelle au niveau du verbe :

(395) inupiaq (Seiler 1978, cité par Whaley 1997 : 187)

- a. *Ajuti-m umiaq qiñig-aa tirrag-mi.*
man-ERG boat see-3.3 beach-at
'The man sees the boat at the beach.'
- b. *Ajun umiaq-mik qiñiq-tuq tirrag-mi.*
man boat-MOD see-3 beach-at
'The man sees a boat at the beach.'

(396) groenlandais occidental (Schmidt 2003 : 389)

- a. *Tumasi-p neqi neri-vaa.*
Tumasi-ERG meat eat-IND.3SG.3SG
'Tumasi ate the meat.'
- b. *Tumasi neqi-mik neri-voq.*
Tumasi meat-INST eat-IND.3SG
'Tumasi ate the / some meat.'

Dans les exemples ci-dessus, le passage à la construction antipassive entraîne le changement des propriétés de codage des arguments. Par ailleurs, on observe que dans les constructions transitives (395a) et (396a), deux arguments sont indexés sur le verbe, alors que dans les constructions antipassives, seul le participant sujet s'accorde avec le prédicat verbal.

La dérivation (397) tirée du kalkatungu, langue aborigène d'Australie, présente un autre exemple de l'antipassif sans intervention d'un marquage formel au niveau du verbe :

(397) kalkatungu (Blake 1982 : 86)

a. *Tuka-yu tuar ityayi.*
 dog-ERG snake.ABS bite
 'The dog bites/bit the snake.'

b. *Tuku tuar-ku ityayi.*
 dog.ABS snake-DAT bite
 'The dog is biting the snake.'

En (397), le seul contraste morphosyntaxique entre les constructions transitive et antipassive se situe au niveau des propriétés de codage des arguments. Dans la construction canonique de base, les arguments nucléaires assument respectivement les cas ergatif et absolutif. En revanche, dans l'antipassif (397b), le terme unique apparaît à la forme absolue, alors que le statut périphérique de l'argument destitué est signalé par le cas datif.

8.3 Fonctions de l'antipassif

8.3.1 Les fonctions sémantiques et/ou pragmatiques

Dans de très nombreuses langues, l'emploi de l'antipassif est conditionné sur le plan sémantique et/ou pragmatique. Bien qu'il s'agisse de deux fonctions difficilement séparables, pour des raisons purement interprétatives nous avons décidé de les dissocier. On peut donc dire que la langue utilise l'antipassif dit sémantique lorsqu'elle souhaite encoder une action qui, du point de vue de la transitivité sémantique, s'éloigne de son prototype. Par rapport à

l'action exprimée par la construction transitive correspondante, dans l'antipassif celle-ci peut, par exemple, présenter une valeur inaccomplie. Une autre fonction de l'antipassif motivé sur le plan sémantique consiste à signaler que le patient n'est pas totalement affecté par l'action de l'agent et/ou de suggérer que l'agent s'engage dans l'action sans garantie de réussite.

S'agissant de l'antipassif motivé sur le plan pragmatique, celui-ci a pour effet de reléguer le deuxième terme de la construction à l'arrière-plan. Celui-ci se présente désormais comme étant moins important / moins pertinent dans la conceptualisation d'un événement.

Regardons les fonctions sémantiques / pragmatiques de l'antipassif de plus près.

8.3.1.1 Antipassif et degré d'individualité

À l'opposé de la construction transitive, dans l'antipassif, le patient se caractérise très souvent par un faible degré d'individualité. De ce fait, il se prête souvent à une interprétation indéfinie, générique et/ou non référentielle. Selon la langue, le faible degré d'individualité du patient peut être marqué soit par l'absence obligatoire d'article défini, soit par l'usage de la forme plurielle, soit par l'effacement d'un tel argument dans la structure de la phrase, soit par son incorporation au lexème verbal. Par ailleurs, quand le patient présente un faible degré de d'individualité, certaines langues ergatives imposent une contrainte sur l'utilisation obligatoire de l'antipassif. Cooreman (1993) signale une telle situation en mam, langue maya :

(398) mam (England 1988 : 533, cité par Cooreman 1993 : 53)

- a. *ma Ø-w-aq'na-7n-a.*
ASP ABS.3SG-ERG.1SG-work-DS-1SG
'I worked it.' (something)
- b. *ma chin aq'naa-n-a.*
ASP ABS.1SG work-AP-1SG
'I worked.' (no implication of what was worked)

Le chamorro, langue de la branche malayo-polynésienne des langues austronésiennes, utilise également l'antipassif lorsque le patient présente un faible degré de définitude :

- (399) chamorro (Cooreman 1993 : 54)
- a. *Ha-konne' i peskadot i guihan.*
 ERG.3SG-catch the fisherman the fish
 'The fisherman caught the fish.'
- b. *Mangonne' (guihan) i peskadot.*
 AP.catch (fish) the fisherman
 'The fisherman caught fish /a fish (something).'

Dans l'antipassif (399b), le deuxième terme *guihan* 'fish' ne se combine plus avec l'article défini *i*. Juxtaposé au verbe, cet argument s'incorpore syntaxiquement au lexème verbal en se prêtant désormais à l'interprétation générique 'fish' ou indéfinie 'a fish'. Selon Cooreman (1993), le chamorro est une langue qui emploie obligatoirement l'antipassif lorsque le patient présente un faible degré d'individualité.

Mais il n'y a pas de corrélation absolue entre antipassif et individualité du deuxième terme dans les langues ergatives, car il peut arriver que le patient indéfini apparaisse aussi dans la construction transitive. Cooreman (1993) observe cette situation en groenlandais occidental. En (400a), la construction se réfère à un patient indéfini avec le sous-entendu que l'agent pense à un étudiant particulier. Dans l'antipassif (400b), le même participant manifeste son intention d'aider un étudiant sans penser à un étudiant en particulier.

- (400) groenlandais occidental (Bittner 1987 : 20-21, Cooreman 1993 :55)
- a. *Atuartut ilaat ikiur-tariaqar-pa-ra.*
 of.students one.of.them.ABS help-must-VTR.IND-1SG.ERG/3SG.ABS
 'I must help one of the students.' (one particular student intended)
- b. *Atuartut ilaannik ikiu-i-sariaqar-pu-nga.*
 of.students one.of.them.INST help-AP-must-VINTR.IND-1SG.ABS
 'I must help one of the students.' (any student will do)

Une situation semblable s'observe dans les langues accusatives. Par exemple, par rapport à la construction transitive correspondante, dans l'antipassif absolutif à objet indéterminé, le patient se place systématiquement bas sur l'échelle d'individualité. Mais encore une fois, il n'y a pas de corrélation absolue entre l'individualité et le deuxième terme. En effet, dans l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1) ou de type (2), le patient

est toujours à spécificité sémantique maximale. Toutefois, dans les deux types d’alignement, l’antipassif peut être vu comme stratégie possible pour éviter de spécifier le patient.

8.3.1.2 L’antipassif et ses effets sur le patient

L’antipassif peut parfois s’employer pour signaler que le patient n’est pas complètement affecté par l’action de l’agent. De ce fait, il s’éloigne de son prototype où par définition cet argument subit totalement l’action de l’agent. L’exemple (401) présente une telle situation :

- (401) tchouktche (Kozinsky *et al.* 1988 : 652)
- a. *atlæg-e keyŋ-ən penrə-nen.*
 father-ERG bear-ABS attack-3SG:3SG/AOR
 ‘Father attacked the bear.’
- b. *atlæg-ən penrə-ŋko-gʔe kayŋ-etə.*
 father-ABS attack-AP-3SG/AOR bear-DAT
 ‘Father rushed at the bear.’

L’antipassif (401b) désigne un événement où il est très plausible que le patient *kayŋetə* ‘bear’ soit toujours vivant, alors que l’on ne peut pas faire la même remarque à propos de la construction canonique (401a). Dans cette dernière, le deuxième terme se laisse comprendre comme étant complètement affecté par l’agent. Selon Cooreman (1993), l’antipassif avec patient peu affecté se rencontre aussi dans les langues du Caucase et en chamorro.

Dans les langues accusatives, il existe des constructions qui produisent les mêmes effets interprétatifs. Elles sont connues sous le terme ‘conative alternation’. Pour donner un exemple, Polinsky (2005) propose la paire de phrases suivante :

- (402) anglais ((Levin 1993 : 5-11, cité par Polinsky 2005 : 439)
- a. *The hunter shot the bear.*
 b. *The hunter shot at the bear.*

Voici d’autres exemples qui montrent que les dérivations antipassives peuvent avoir un impact sur les propriétés sémantiques du deuxième terme de la construction. Dans les

langues ergatives, comme dans celles à alignement accusatif, la construction antipassive peut donner lieu à l'interprétation partitive du patient. Ce dernier est ainsi présenté comme étant partiellement affecté par l'action de l'agent :

(403) tongien (Clark 1973 : 600, cité par Hopper et Thompson 1980 : 263)

- a. *Na'e kai-i 'a e ika 'e he tamasi'i.*
 PAST eat-TRANS ABS DEF fish ERG the boy
 'The boy ate the fish.'
- b. *Na'e kai 'a e tamasi'i 'i he ika*
 PAST eat ABS DEF boy OBL the fish
 'The boy ate some of the fish.'

(404) groenlandais occidental (Woodbury 1975, cité par Palmer 1994 : 183-184)

- a. *Arna-p niqi niri-vaa.*
 woman-ERG meat.ABS eat-INDIC
 'The woman ate the meat.'
- b. *Arna niqi-mik niri-NNig-puq.*
 woman.ABS meat-INSTR eat-ANTIP-INDIC
 'The woman ate some of the meat.'

Hopper et Thompson (1980) notent que la tendance à employer l'antipassif avec un objet partitif est un phénomène très répandu dans les langues ergatives. Il s'observe notamment dans certaines langues austronésiennes (p.ex. le tongien (403), le chamorro (cf. Cooreman 1988)), dans la famille eskimo-aléoutienne (p.ex. le groenlandais occidental (404)), dans les langues australiennes et dans certaines langues caucasiennes.

Si l'on accepte l'idée que l'antipassif des langues accusatives ne nécessite pas de marquage verbal, l'existence de l'antipassif avec objet partitif se rencontre également dans les langues accusatives (cf. Hopper et Thompson 1980 : 265). Selon cette position, qui est notamment celle de Shibatani (2009 : 330), les langues flexionnelles comme le finnois ou l'estonien utilisent le cas grammatical partitif pour marquer l'objet lorsque celui-ci est partiellement affecté par l'agent. Shibatani (2009) signale que les mêmes effets interprétatifs sont obtenus dans les langues slaves, quand le terme objet se manifeste au cas génitif, (405).

(405) russe (Shibatani 2009 : 330)

- a. *On vypil piv-o.*
 he drank beer-ACC
 'He drank beer.' (the whole available amount)

- b. *On vypil piv-a*
 he drank beer-GEN
 ‘He drank some beer.’

8.3.1.3 Antipassif et aspect

L’antipassif peut se distinguer de la construction canonique de base aussi par la valeur aspectuelle. Les dérivations antipassives semblent être sensibles à toutes les nuances qui caractérisent un processus incomplet (cf. Lazard 1994). Elles expriment donc des actions à caractère inaccompli, non ponctuel, continuatif, itératif et/ou habituel (cf. Cooreman 1993). Cette situation rencontrée systématiquement dans l’alignement accusatif (p.ex. on note la dominance de l’antipassif à l’interprétation habituelle / générique dans les langues océaniques, bantoues, turciques, slaves), s’observe aussi dans les langues à traits ergatifs.

Voici un exemple tiré du groenlandais occidental présentant une différence aspectuelle entre construction transitive et celle de type antipassif.

(406) groenlandais occidental (Fortescue 1984 : 86, cité par Cooreman 1993 : 57)

- a. *Inuit tuqup-pai.*
 people.ABS kill-VTR.IND.3SG.ERG.3PL
 ‘He killed the people.’
- b. *Inun-nik tuqut-si-vuq.*
 people-INSTR kill-AP-VINTR.IND/3SG.ABS
 ‘He killed people.’

Même si cela reste implicite, Fortescue (1984) signale qu’en (406), le suffixe antipassif *-si* touche également à l’aspect de la construction. En sa présence, la dérivation se prête à l’interprétation répétitive / habituelle. L’explication est à chercher dans les propriétés sémantiques du patient. Dans la construction transitive, le patient se réfère à un groupe spécifique de gens, alors que dans l’antipassif, le même participant a pour référent un ensemble non spécifié de gens. Il se prête ainsi à l’interprétation générique, ce qui, d’après Fortescue (1984), peut aboutir à une lecture répétitive / habituelle de la construction.

Voici un autre exemple de l'antipassif impliquant un changement aspectuel. Tiré du chamorro, il désigne une action itérative. Cooreman (1993) constate que ce type d'antipassif s'emploie fréquemment dans cette langue dans le discours oral :

(407) chamorro (Cooreman 1988, cité par Cooreman 1993 : 57)

Mang-galuti gue' ni ga'lago
 AP-hit ABS.3SG OBL dog
 'He pounded on / repeatedly hit the dog.'

Le changement aspectuel peut parfois déboucher sur le processus de lexicalisation. Ce phénomène est signalé par Tsunoda (1988) en warrungu, langue de la famille pama-nyungan :

Semantically [perception ANTI verbs] often have a different meaning depending on the conjugational category, the semantics of the OBL, and/or the case-marking of the OBL. Furthermore, in a few instances, the perception ANTI verbs have a meaning that is not shared by the corresponding Vtr (Tsunoda 1988 : 604).

L'exemple (408) présente une telle situation. La racine verbale *nyaka-* 'see', lorsque munie d'une marque antipassive, a pour signification 'look for' :

(408) warrungu (Tsunoda 1988 : 606)

- a. *Nyula nyaka-n wurripa-Ø*
 3SG.NOM see-P/P bee-ABS
 'He saw bees.'
- b. *Ngaya nyaka-kali-Ø wuurripa-wu yampa-wu.*
 1SG.NOM see-ANTI-P/P bee-DAT possum-DAT
 'I was looking for bees and possums.'

Mais dans l'exemple (408), la modification du sens lexical du verbe n'a rien de surprenant, car elle est entraînée par le suffixe *-kali*, morphème polysémique étant à l'origine réfléchi (Tsunoda 1988, 2006). En revanche, le glissement sémantique dans l'exemple (409) fait l'objet d'une attention particulière. Dans la construction dérivée, le changement du signifié lexical du verbe est entraîné par la marque antipassive spécialisée *man-*. En présence de ce morphème, le verbe *mantieni* 'grasp', s'interprète désormais comme 'hold on'.

(409) chamorro (Cooreman 1993 : 58)

- a. *Hu-mantieni i banku*
ERG.1SG-grasp the bench
'I grasped the bench.'

(409) b. *Man-mantieni yo' nu i banku.*
AP-grasp 1SG.ABS OBL the bench
'I held on to the bench.'

Rares sont les linguistes signalant que l'antipassif des langues ergatives peut entraîner un processus de lexicalisation (cf. Tsunoda 1988, Cooreman 1993). À notre connaissance, cette observation n'a pas encore fait l'objet d'une discussion en profondeur. Elle mérite d'être mise en lumière, d'autant plus que la lexicalisation peut accompagner l'antipassif des langues accusatives. Rappelons qu'elle est particulièrement visible en français (cf. section 6.5).

8.3.2 Les fonctions syntaxiques

La fonction syntaxique de l'antipassif est attestée uniquement dans les langues à traits d'ergativité profonde. Dans l'organisation syntaxique de ce type de langue, l'argument sujet des constructions transitives diffère de l'argument sujet des constructions intransitives par son inaccessibilité à certaines opérations syntaxiques. Pour pouvoir contourner cette contrainte, les langues en question sont obligées de passer par l'antipassif.

Le tchouktche appartient aux langues ergatives dont le système impose une contrainte sur l'agent de la construction transitive. Ce constituant n'est pas accessible à l'opération de relativisation. Seuls le terme unique de la construction intransitive et le deuxième terme de la construction transitive ont ce pouvoir. Pour illustrer cette situation, regardons les exemples ci-dessous. L'exemple (410a) présente une construction intransitive dont le terme unique est à l'absolutif. C'est une condition nécessaire pour pouvoir relativiser cet argument, (410b).

(410) tchouktche (Polinsky 2005 : 439)

- a. *ɲinqey pəkir-gʔi.*
boy.ABS arrive-AOR.3SG
'The boy arrived.'

- b. [*pəkərə-lʔ-ən*] *ŋinqey*.
 arrive-PTCP-ABS boy.ABS
 ‘That boy that arrived.’

Passons dès lors à une construction transitive où l’agent *tumge* ‘friend’ se manifeste au cas ergatif (411a). Étant donné que le tchouktche est une langue à ergativité profonde, cet argument ne peut pas être relativisé. Une telle démarche aboutirait à une construction agrammaticale, (411b). Pour contourner cette contrainte, il faut convertir la construction transitive à l’antipassif (411c). Ce pas permettra ensuite de relativiser le terme unique (411d).

(411) tchouktche (Polinsky 2005 : 439)

- a. *tumg-e ŋinqey rəyegtetew-nin*.
 friend-ERG boy.ABS save-AOR.3SG.3SG
 ‘The friend saved the boy.’
- b. [**ŋinqey rəyagtala-lʔ-ən*] *tumgətum*.
 boy.ABS save-PTCP-ABS friend
 (‘The friend that saved the boy.’)
- c. *tumgətum ŋinqey-ək ine-nyegtele-gʔi*.
 friend.ABS boy-LOC ANTI-save-AOR.3SG
 ‘The friend saved the boy.’
- d. [*ŋinqey-ək ine-nyegtelewə-lʔ-ən*] *tumgətum*.
 boy-LOC ANTI-save-PTCP-ABS friend
 ‘The friend that saved the boy.’

Voici un exemple du dyirbal, langue de la famille pama-nyungan (412). Le système de cette langue impose une contrainte sur la possibilité de coréférer le terme unique et l’agent à travers des constructions intransitive (412a) et transitive (412b). La condition pour pouvoir coordonner les deux constructions, avec la possibilité d’omettre l’agent de la construction transitive, est que ce dernier soit à l’absolutif. Il faut donc passer par l’antipassif, (412c).

(412) dyirbal (Dixon 1972 : 130)

- a. *Bayi yara baninyu*.
 there.ABS man.ABS come.PRS.PST
 ‘Man came.’
- b. *Balan dyugumbil banggul yaranggu balgan*.
 there.ABS woman.ABS there.ERG man.ERG hit.PRS.PST
 ‘Man hit woman.’

- c. *Yara bagun dyugumbilgu balgalnganyu.*
 man.ABS there.DAT woman.DAT hit.AP.PRS.PST
 ‘Man hit woman.’

Une fois l’antipassif dérivé (412c), on peut le coordonner avec la construction intransitive (412a) et omettre l’agent de la construction antipassive (412d) :

- d. *Bayi yara baninyu bagun dyugumbilg balgalnganyu.*
 there.ABS man.ABS come.PRS.PST there.DAT woman.DAT hit.AP.PRS.PST
 ‘Man came and hit woman.’

Parmi d’autres langues à traits d’ergativité profonde, le k’ichee, langue maya, utilise également l’antipassif conditionné par des contraintes syntaxiques. Creissels (2006b) signale que dans cette langue, l’argument sujet de la construction transitive ne peut participer ni au processus de focalisation ni à celui d’interrogation. Pour contourner cette contrainte, la langue est obligée de passer par un stade intermédiaire, à savoir la construction antipassive.

À la section 8.3.2, nous avons examiné l’antipassif de type syntaxique propre aux langues à ergativité profonde. Précisons que l’alignement des langues ergatives est sensible aux rôles sémantiques prototypiques : agent et patient, et que c’est le patient (ou un terme unique de la construction intransitive) qui fonctionne comme pivot d’opérations syntaxiques. Une situation intéressante mais un peu différente s’observe en movima, langue amérindienne isolée, parlée en Amazonie bolivienne (Haude 2009). Même s’il s’agit d’une langue ergative, son alignement est indifférent aux rôles sémantiques agent et patient. Il est conditionné par la position occupée par les arguments nucléaires dans la hiérarchie de saillance⁹³. Dans une construction transitive, l’argument inférieur est celui qui accède au statut d’argument syntaxiquement privilégié. En revanche, l’argument de rang supérieur se caractérise par son inaccessibilité aux opérations syntaxiques. Pour pouvoir contourner cette contrainte, c’est-à-dire pouvoir par exemple relativiser ou focaliser un tel argument, il est nécessaire de passer, de même que dans l’antipassif syntaxique, par le processus de détransitivisation.

⁹³ a) personne : 1>2>3, b) : humain > non-humain animé> non animé, c) topicalité : topique > non topique (Haude 2010 : 292).

8.4 Synthèse des résultats

Le chapitre 8 cherchait à montrer un certain parallélisme entre l'antipassif des langues accusatives et celui des langues ergatives, ceci afin d'atténuer le caractère beaucoup trop schématique de l'opinion que l'on rencontre parfois dans la littérature, selon laquelle ce phénomène n'apparaît que dans l'alignement ergatif.

Premièrement, nous avons observé que les langues ergatives, de même que celles à traits accusatifs, possèdent les mêmes types de construction antipassive avec toutefois une nuance importante. À l'opposé de l'alignement ergatif où le patient peut être encodé dans l'antipassif comme un oblique, ou bien non-exprimé, ou bien incorporé, dans l'alignement accusatif, nous n'avons pas rencontré de cas où le patient s'incorpore au prédicat verbal.

Une autre similarité porte sur la nature du marquage verbal. Parmi les langues ergatives, certaines sont considérées comme possédant une marque antipassive spécialisée, alors que d'autres utilisent un morphème ayant par ailleurs une fonction réfléchie et/ou réciproque. Quant aux langues accusatives, nous avons observé qu'une proportion relativement élevée de ces langues utilise en fonction antipassive une marque polysémique étant liée à la notion réfléchie ou à celle de réciprocité, mais certaines d'entre elles (p.ex. le nahuatl, le soninké et le mandinka) ont une marque antipassive spécialisée.

Une autre similitude concerne les fonctions exercées par la construction antipassive. Les langues ergatives, de même que celles à alignement accusatif, possèdent l'antipassif conditionné sur le plan sémantique et/ou pragmatique. Il faut donc envisager la possibilité que les langues ergatives ne se distinguent pas en cela de celles à alignement accusatif. En d'autres termes, l'antipassif sémantique / pragmatique est indépendant du type d'alignement dans lequel il se situe. En revanche, l'antipassif motivé par des contraintes syntaxiques est la seule fonction de l'antipassif propre aux langues à ergativité profonde.

Enfin, il peut arriver que dans les langues ergatives la marque antipassive (spécialisée ou non) peut avoir un impact sur le signifié lexical du verbe en débouchant sur le processus de lexicalisation. Nous avons observé une telle situation en warrungu et en chamorro. Ainsi, la lexicalisation qui est présente dans l'antipassif de certaines langues accusatives trouve également sa place dans la description de l'antipassif des langues ergatives.

CONCLUSION GÉNÉRALE

L'objectif de cette thèse était d'évaluer l'importance du phénomène de l'antipassif dans les langues à alignement accusatif et de remettre en question l'opinion beaucoup trop schématique que l'on trouve parfois dans la littérature et selon laquelle la présence de l'antipassif est liée à un système d'alignement particulier.

L'étude que nous avons présentée en référence à des langues austronésiennes, du phylum Niger-Congo, du phylum Nilo-saharien, turciques, slaves et romanes, nous a permis de confirmer que la reconnaissance du phénomène de l'antipassif dans les langues à alignement accusatif est fondamentalement une question empirique et que mis à part l'un des emplois de l'antipassif, à savoir l'antipassif motivé par une contrainte syntaxique, l'existence de l'antipassif n'est pas limité au type d'alignement.

Organisée en trois parties, cette thèse a présenté tout d'abord le cadre théorique dans lequel nous inscrivons le phénomène de l'antipassif. L'examen des travaux de Silverstein (1976), de Polinsky (2005), de Dixon (1994), de Cooreman (1993) et ceux de Creissels (2002), nous a amenée à la conclusion selon laquelle, même si le terme d'antipassif est utilisé avec des définitions qui varient légèrement d'un auteur à l'autre, celles-ci traitent toutes l'antipassif comme opération syntaxique sur la valence verbale ayant pour effet la destitution du patient. Ce dernier peut être encodé comme un oblique ou bien non-exprimé, ou bien incorporé. À cette occasion nous avons mentionné que bien que le terme d'antipassif soit utilisé depuis les années soixante-dix, le phénomène lui-même était déjà connu auparavant (cf. Kurłowicz 1946).

Dans le prolongement de cette question, nous avons montré que même si dans l'état actuel de la description des langues accusatives, l'antipassif est plus ou moins reconnu, le terme lui-même n'a pas encore trouvé sa place de façon nette. Il existe toujours une grande proportion de linguistes qui, pour nommer ce phénomène, utilisent des appellations différentes. Par ailleurs, un certain nombre de linguistes reconnaissent le phénomène en question, mais refusent d'utiliser le terme d'antipassif, le considérant probablement comme inadéquat, pour des raisons qui malheureusement restent généralement implicites.

La principale raison pour laquelle certains linguistes (p.ex. Dixon 1994, Cooreman 1993) négligent l'antipassif dans le système accusatif est probablement que l'antipassif est

plus visible sur le plan morphosyntaxique dans les langues ergatives. Trois éléments contribuent à ce fait. Les deux premiers : le codage morphologique de l'agent et/ou l'indexation au niveau du verbe, ne peuvent cependant pas être traités comme des traits décisifs dans la reconnaissance de la construction antipassive, car en réalité ce sont des manifestations morphosyntaxiques découlant de la caractéristique générale de l'alignement ergatif. Le troisième élément, le marquage verbal, pose problème. Dans les langues ergatives, sa présence n'est pas cruciale, dans la mesure où la construction antipassive fournit toujours d'autres indices permettant d'identifier le statut syntaxique de la construction. En revanche, si dans les langues accusatives, les constructions susceptibles d'être reconnues comme antipassives ne mettaient jamais en jeu la morphologie verbale, il serait possible de conclure que la notion d'antipassif est inutile pour ces langues, puisqu'il n'y a pas de différence de codage entre l'agent et le terme unique de la construction. Par conséquent, on conduit à étiqueter comme antipassives toutes les constructions qui se distinguent des constructions transitives par la seule absence du patient, ce qui est une façon banale de marquer le caractère non spécifique du patient dans les langues accusatives.

Un autre argument est parfois annoncé en faveur de l'opinion liant l'antipassif aux langues ergatives. Il est couramment admis que ces langues, pour dériver la construction antipassive, font appel à une marque antipassive spécialisée. Il s'agit donc d'un morphème dont la fonction se limite au domaine de l'antipassif. Cette opinion trouve son appui dans la définition de Silverstein (1976). Telle que formulée, elle reste ambiguë, en suggérant que l'antipassif des langues ergatives emploie une morphologie spécialisée et qu'il n'y a rien de comparable dans les langues accusatives. Nous avons insisté sur le fait que même si une certaine proportion des langues ergatives dérive en effet l'antipassif à l'aide d'une marque antipassive spécialisée, une telle situation est loin d'être générale. Il était crucial pour notre propos de noter qu'il existe aussi des langues ergatives qui marquent l'antipassif avec des morphèmes ayant par ailleurs d'autres fonctions, sans mentionner les langues ergatives qui ignorent totalement l'antipassif. On peut retrouver une situation analogue dans les langues accusatives avec toutefois une nuance importante. Dans le système accusatif, les marqueurs d'antipassif polysémiques sont plus fréquents. Mais cela ne signifie pas que ces langues ne développent jamais de morphologie antipassive spécialisée. Pour cela, nous avons mentionné trois exemples particulièrement clairs, en plus de ceux signalés par Polinsky (2005) : le soninké, langue mandé ; le nahuatl, langue uto-aztèque et le sereer, langue atlantique. La

différence entre langues à alignement ergatif et langues à alignement accusatif n'est donc pas la présence *vs* absence du phénomène de l'antipassif tel qu'il est couramment défini.

Dans la deuxième partie de notre thèse, nous avons procédé à une étude typologique du phénomène de l'antipassif dans les langues à alignement accusatif. L'analyser dans toutes les langues présentant ce type d'alignement serait une entreprise trop ambitieuse. Ce travail n'y prétendait pas. Pour atteindre notre objectif, c'est-à-dire pour ancrer le phénomène de l'antipassif sur l'axe typologique à une plus grande échelle, nous avons choisi de travailler sur des langues austronésiennes, Niger-Congo, Nilo-sahariennes, turciques, slaves et romanes. Ce choix s'est expliqué dans un premier temps par le fait que nous sommes partie du principe que dans les langues accusatives, l'antipassif nécessite un marquage verbal. Les langues en question remplissaient cette condition. Un autre facteur nous a guidée dans le choix des langues citées. De nombreuses langues accusatives, pour dériver la construction antipassive, offrent un marquage polysémique, celui-ci étant à l'origine réfléchi et/ou réciproque. Les langues qui ont fait l'objet de notre étude répondaient parfaitement à cette exigence. Faire le point sur les langues attestant l'antipassif avec un marquage polysémique, constitue notre premier apport à la réflexion générale sur le phénomène de l'antipassif dans le système accusatif. Il ne fait guère de doute que l'éventail de langues proposées n'est pas exhaustif et que des analyses ultérieures étendraient encore cette liste.

Avant de présenter les résultats de notre étude, exposons deux difficultés auxquelles nous nous sommes confrontée. La première consistait à trouver des références dans lesquelles les linguistes parlent explicitement du phénomène de l'antipassif en utilisant précisément ce terme. Parmi les langues citées, seules les langues indoeuropéennes, en l'occurrence les langues slaves et les langues romanes, ont donné quelques résultats positifs. Toutefois, les travaux concernés se sont essentiellement attachés à mettre en évidence l'existence du phénomène de l'antipassif dans telle ou telle langue en offrant un panorama succinct de la question. Dans la mesure où le terme d'antipassif n'a pas encore trouvé une place nette dans la description des langues austronésiennes, Niger-Congo, Nilo-sahariennes et turciques, la recherche préalable de références s'est avérée fréquemment infructueuse. Pour pouvoir donc explorer le phénomène de l'antipassif dans cet ensemble, il fallait d'abord connaître les caractéristiques typologiques de ces langues, et avoir conscience du fait que les constructions susceptibles d'être reconnues comme antipassives se trouvent sous des étiquettes différentes. Par conséquent, il est probable que certaines dérivations de type antipassif sont passées inaperçues dans notre recherche.

Une autre difficulté a porté sur le fait que nous avons décidé de travailler sur les constructions dans lesquelles la réduction de la valence est entraînée par une marque polysémique ayant par ailleurs une fonction réfléchie et/ou réciproque. L'impact sémantique d'un tel morphème sur l'ensemble de la construction apparaissait donc comme non négligeable, et la frontière entre emploi syntaxique et sémantico-syntaxique d'un tel morphème était souvent perméable. Ainsi, pour pouvoir reconnaître l'antipassif dans ces langues, outre l'aspect syntaxique de la construction, nous étions obligée de prendre également en compte son côté sémantique. Cela nous a amenée par conséquent à imposer un critère sémantique : préservation des rôles des arguments. Le problème qui s'est posé par la suite concernait le degré de finesse de l'analyse des rôles sémantiques et supposait de savoir jusqu'à quel point l'apparition des nuances dans les rôles sémantiques permet malgré tout de traiter deux constructions comme reliées par un mécanisme antipassif. Cette question que nous avons traitée particulièrement pour le français reste pour l'instant ouverte.

En se basant sur une approche typologique avec une vision bipolaire de l'antipassif relative aux domaines de la syntaxe et de la sémantique, cette thèse a donc cherché à contribuer à une meilleure compréhension de ce phénomène dans les langues à alignement accusatif. Voici les résultats de notre recherche.

L'étude de la famille austronésienne nous a permis de mettre en évidence l'existence du phénomène de l'antipassif dans plusieurs langues issues du groupe océanien. En se focalisant en particulier sur les branches centre-orientale et occidentale, nous avons montré que ces langues possèdent des dérivations répondant parfaitement à la notion d'antipassif. Selon la langue, soit il s'agit d'une construction où le terme patient est absent, soit d'une construction où le même argument est destitué en position d'oblique. Parmi tous les océanistes, seule Moyses-Faurie (2008) a réellement reconnu l'existence du phénomène de l'antipassif dans les langues océaniques, en l'occurrence en drehu et en iaai. D'autres linguistes l'ont fait en utilisant toutefois des appellations différentes. L'intérêt du chapitre 2 était donc de systématiser la question de l'antipassif dans les langues océaniques et de montrer que ce phénomène existe dans le système de ces langues.

Nous avons montré que pour dériver la construction antipassive, les langues océaniques peuvent faire appel à deux outils morphologiques différents : le préfixe **paRi-* et le suffixe *-*akin[i]*. Nous avons insisté sur l'aspect polyfonctionnel de ces deux morphèmes en disant que dans l'état actuel des langues océaniques, les réflexes du premier s'emploient généralement pour encoder des événements à pluralité de relations. En mettant l'accent

particulièrement sur la polysémie réciproque-antipassif, nous avons signalé son existence en toqabaqita, en fidjien, en drehu, en iaai et en hoava. D'ailleurs, les données de certaines langues océaniques suggèrent que le morphème de réciprocité a étendu ultérieurement son emploi aux opérations de type moyen. Concernant le suffixe **akin[i]*, celui-ci a été reconstruit en proto-océanien par Pawley (1973) comme catégorie verbale de transitivité. Il était pertinent pour notre étude d'observer que ce morphème est susceptible de dériver, entre autres, des constructions antipassives (p.ex. le mokil et le kara).

L'étude des langues d'Afrique a été particulièrement féconde pour la question de l'antipassif dans les langues accusatives. En nous focalisant sur les langues Nilo-sahariennes et Niger-Congo, nous avons montré qu'il s'agit d'un groupe de langues pour lequel il est possible de soutenir que les langues accusatives peuvent également développer une marque antipassive spécialisée. En plus des langues déjà mentionnées par Polinsky (2005) (le lango et le koyraboro senni), nous avons noté que le soninké et le mandinka présentent cette caractéristique. Du fait que les langues d'Afrique ont pour particularité d'exprimer les notions réfléchie et réciproque à l'aide de deux marques distinctes, nous avons présenté par la suite quelques exemples puisés dans les langues bantoues et atlantiques, pour lesquelles la polysémie réciproque-antipassif a bien été constatée. Par ailleurs, l'étude des langues bantoues nous a permis d'affirmer que l'antipassif est déjà installé dans le système de ces langues. L'examen du wolof, de la branche atlantique, consistait à montrer que lorsque dans cette langue l'antipassif est dérivé à partir de verbes trivalents, pour destituer un objet, il vise systématiquement le récepteur de l'action. Une autre particularité de cette langue était que l'opération antipassive réduit la valence verbale sans nécessairement faire de la construction de base une construction syntaxiquement intransitive. Cette observation a incité par conséquent à modifier la définition de l'antipassif qui devrait être formulée pour cette langue en termes de réduction de valence et non de conversion d'une transitivité syntaxique. Enfin, l'étude des langues d'Afrique nous a amenée à montrer qu'outre la polysémie réciproque-antipassif, il était aussi possible de rencontrer des langues où l'antipassif a été dérivé à l'aide d'une marque réfléchie. Nous avons montré que le soninké, le mandinka, le bozo et le bobo possèdent une marque polysémique *-i* qui exprime diverses significations répondant à la notion de moyen, avec des possibilités de dérives vers l'antipassif et le passif. Dans ce sens-là, le suffixe *-i* s'approche du comportement du morphème **sē* des langues indo-européennes ou du préfixe *i-* du laz.

L'analyse de la famille turcique a également donné quelques résultats positifs sur l'antipassif. Premièrement, il était important de signaler que ces langues possèdent deux marques verbales distinctes, réfléchi et réciproque, toutes deux susceptibles de dériver des constructions antipassives. Concernant le morphème réfléchi, nous avons noté que les langues turciques possèdent deux suffixes sémantiquement équivalents, *-n* et *-l*, qui outre les emplois de type moyen s'emploient également comme opérateurs sur la valence verbale de type passif. Nous les avons désignés comme marques médiopassives avec un degré de spécialisation oscillant entre moyen-réfléchi et passif, selon la langue. L'emploi antipassif du morphème réfléchi a été identifié en touvain et en tchouvache, pour lesquels nous avons présenté des constructions avec un objet non exprimé, celui-ci étant syntaxiquement bloqué. Nous avons aussi noté quelques traces de l'antipassif en tatar et en bachkir. Il était intéressant d'observer que l'antipassif du tchouvache et du bachkir donne lieu à l'interprétation agressive, caractéristique liée à l'antipassif absolutif à objet indéterminé dans les langues slaves.

S'agissant du morphème réciproque, *-s* ~ *-š*, nous avons signalé qu'il a pour fonction d'exprimer des événements à pluralité de participants, par exemple le réciproque, le sociatif, le comitatif et l'assistif. Il est significatif que le morphème en question ne s'emploie jamais dans le domaine du moyen, mais qu'il est toujours possible de le rencontrer dans les constructions antipassives. Celles-ci ont été observées en yakoute, tatar et en touvain.

Dans les études sur les langues turciques, nous nous sommes aussi interrogée au sujet de la reconstruction de la valeur originelle du morphème *-s* ~ *-š*. À cette fin, nous avons fait référence à deux hypothèses. La première, celle de Xaritonov (1963, 1982) met en relation ce suffixe avec la notion de réflexivité. La deuxième, celle de Serebrennikov et Gadžieva (1979), propose la notion de pluralité comme source possible du morphème *-s* ~ *-š*. Pour étayer le dernier scénario, ces linguistes ont fourni des données où la morphologie réciproque coïncide avec celle de la pluralité nominale et verbale. Compte tenu des fonctions exercées par le suffixe réciproque en tant que marque de pluralité, nous avons conclu en disant qu'il est possible que ce morphème ait exercé en proto-turc une fonction translinguistique de pluralité.

L'impact de la famille slave sur la question générale de l'antipassif dans les langues accusatives est non négligeable. Dans cette partie de notre exposé, nous avons étudié deux constructions antipassives. D'abord, nous avons présenté une micro-typologie d'une construction antipassive sans patient, ce dernier étant syntaxiquement bloqué. À ce titre, nous avons examiné l'antipassif absolutif à objet indéterminé, dérivation à laquelle les linguistes font référence le plus souvent lorsqu'ils abordent la question de l'antipassif dans les langues

accusatives. Il s'agit également d'un type de construction qui partage une certaine caractéristique sémantique avec celui rencontré dans les langues océaniques (p.ex. toqabaqita, le fidjien, le drehu, l'iaai), bantoues (p.ex. le kirundi) et turciques, et que l'on peut résumer en disant que cette dérivation favorise des verbes à l'interprétation agressive, et que la lecture habituelle / générique est la plus naturelle.

Dans le prolongement de cette discussion, nous avons présenté l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1). Il s'agit d'un type de dérivation qui avait rarement été rangé dans la rubrique antipassive (cf. Say 2005a, 2005b), ceci à cause du fait qu'il présente une relation avec la notion de réflexivité. Dans notre étude, nous l'avons traité comme un cas limite de l'emploi antipassif des formes moyennes avec une nuance importante quant à l'identité du deuxième terme : celui-ci présente le trait [-animé] et peut rester en relation de possession, aliénable ou inaliénable, avec l'agent. Il était significatif pour ce type d'antipassif d'observer qu'il est dérivé à partir d'un verbe qui soit forme une combinaison lexicalisée avec l'objet, soit sélectionne un objet particulier parmi plusieurs candidats potentiels, et que le terme omis occupe toujours une place élevée sur l'échelle de référentialité et d'individualité.

Ensuite, nous avons présenté l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (2). En nous appuyant sur le russe et le polonais, nous avons considéré ce type de dérivation comme extension possible de l'antipassif absolutif à objet sous-entendu de type (1), dans le sens où ce type d'antipassif n'impose aucune exigence quant au deuxième argument. Celui-ci, qui reste toujours [-animé], présente une variabilité sémantique évidente. Pour pouvoir correctement interpréter son identité, il est nécessaire d'avoir la connaissance extralinguistique adéquate et/ou connaître le contexte de référence. Nous avons constaté par la suite que par rapport au polonais, en russe ce type d'emploi a commencé à se généraliser. Cela peut suggérer, d'une part, qu'il est plus avancé dans le processus de grammaticalisation qu'en polonais, et d'autre part, qu'il est devenu en russe un fait du système.

Nous avons terminé notre étude sur l'antipassif dans la famille slave avec une analyse de la deuxième construction antipassive ayant pour caractéristique générale le patient destitué en position d'oblique. Nous avons observé que dans ces langues, les verbes aptes à participer à ce type de dérivation ne sont pas très nombreux et constituent sur le plan sémantique un groupe hétérogène. Les verbes « jeter », « creuser », « agripper » et « demander » que nous avons analysés dans un premier temps présentent un comportement univoque. Nous avons noté que quand ces verbes apparaissent dans la construction dérivée, la destitution du deuxième terme entraîne non seulement un changement des propriétés morphosyntaxiques de

la construction, mais aussi un changement de la perspective discursive. Le patient destitué passe à l'arrière-plan, ce qui fait que l'accent est mis sur l'agent et son engagement dans l'action. Une autre caractéristique que nous avons dégagée concerne les rôles sémantiques. Il est significatif que ce type de dérivation ne change pas les statuts sémantiques des arguments, ce qui nous a permis de relier les constructions transitives et dérivées par le mécanisme d'antipassif. D'ailleurs, l'analyse du verbe *rzucić* « jeter » apporte une information intéressante. Elle nous a montré que même dans une langue comme le polonais où la marque des constructions antipassives est d'origine réfléchie, il est possible d'avoir des indices d'une connexion avec l'expression de la réciprocité.

Ensuite, nous avons présenté deux cas particuliers de l'antipassif à objet destitué en position d'oblique. Ceux-ci se distinguent par le fait que leurs dérivations produisent des effets sémantiques atypiques. Le premier cas, rencontré seulement en tchèque (et en mohawk), concerne des constructions où le verbe peut suggérer un certain effort de la part de l'agent. Le deuxième cas se réfère aux verbes de consommation. Il s'agit de dérivations où l'utilisation de la notion d'antipassif n'est justifiée qu'à un certain point, car elles désignent une action dont les effets se dirigent à la fois vers l'agent et le patient.

L'analyse de l'antipassif en français et en espagnol nous a permis de dégager quelques points importants qui à notre connaissance n'ont jusqu'à présent jamais été étudiés de manière aussi approfondie. Premièrement, nous avons observé qu'en français le processus de lexicalisation intervient systématiquement dans les dérivations de type antipassif. Le critère de préservation des rôles sémantiques n'est rempli de manière plus ou moins satisfaisante que par trois verbes parmi ceux que nous avons examinés : *attaquer*, *saisir*, *agripper*. Nous avons donc conclu qu'il était possible de soutenir que l'antipassif est productif si on accepte l'idée selon laquelle la fonction antipassive peut s'accompagner de dérives sémantiques pouvant déboucher sur une lexicalisation. En revanche, la possibilité de trouver en espagnol une relation de synonymie entre les constructions transitives et dérivées est beaucoup plus évidente.

Un autre aspect important concerne le statut du morphème réfléchi *se*. Traditionnellement, quand cet élément apparaît dans l'antipassif, celui-ci est traité comme un élément ayant un impact purement structurel sur l'ensemble de la construction. Toutefois, une analyse plus détaillée nous a permis de constater que ce morphème peut également avoir un impact sur l'aspect sémantique de la construction. En nous appuyant sur l'espagnol, nous avons montré, par exemple, que l'emploi antipassif du morphème *se* modifie légèrement le sens actif de la construction dérivée. Un autre argument en faveur d'une telle analyse provient

du français. Nous avons montré que dans cette langue l'opération antipassive peut modifier la transitivité sémantique de la phrase en suggérant que l'action est plus éloignée de son prototype, sur l'échelle de transitivité. Pour appuyer cette observation, nous avons présenté une étude du verbe *saisir*. Son analyse nous a permis de dégager une subtilité sémantique importante : l'action désignée par la dérivation antipassive peut être plus complexe que son équivalent transitif. Un autre argument allant dans le même sens est qu'en présence du morphème *se*, certains verbes, en l'occurrence le verbe *agripper*, changent de propriétés aspectuelles pour désigner une action durative. Enfin, l'analyse du verbe *attaquer* a montré que les dérivations antipassives peuvent à première vue affecter les rôles sémantiques des arguments : elles peuvent par exemple diminuer le trait d'agentivité dans l'argument sujet et/ou ajouter un trait supplémentaire au patient. Par rapport à l'antipassif, l'opération passive ne donne jamais lieu (à notre connaissance) à des dérives sémantiques comparables. De ce fait, nous pouvons nous demander si toute la problématique de l'antipassif n'est pas liée au choix terminologique qui insiste abusivement sur une symétrie passif *vs* antipassif qui en réalité n'existe pas.

L'étude portant sur le français nous a aussi permis de mettre en évidence l'importance de la notion de manipulation métonymique au niveau de la structure argumentale, dans la mesure où elle peut être traitée comme source diachronique possible d'apparition de l'antipassif dans les langues où la construction antipassive est liée à la notion de réflexivité. Nous avons observé qu'en français, on peut rencontrer des cas d'indétermination analytique lorsque le verbe non dérivé possède plusieurs constructions de base. C'est notamment le cas du verbe *justifier* qui présentait initialement la possibilité de se combiner avec un objet [+animé] et [-animé] mais qui a changé de comportement au niveau des traits imposés au départ à l'argument objet. Nous avons montré que dans l'état actuel de cette langue, le verbe *justifier* ne se manifeste plus avec un objet [+animé]. Ce changement a par conséquent un impact sur l'analyse de la construction pronominale du verbe *justifier*. Rattachée historiquement au domaine du réfléchi, elle ne peut plus s'interpréter comme réfléchie à proprement parler au niveau synchronique. Et parmi différentes lectures possibles, la construction dérivée peut donner celle de type antipassif. Ainsi, dans une langue où le morphème réfléchi peut intervenir dans des constructions antipassives, l'apparition de ces dernières peut au moins dans certains cas s'expliquer comme une simple conséquence d'un changement au niveau de la construction du verbe non dérivé.

Cette possibilité est liée à la flexibilité de la construction du verbe transitif, en particulier chez les verbes transitifs non prototypiques. Il s'agit de verbes qui admettent sémantiquement plusieurs participants différents dans le rôle d'objet, et qui peuvent, suite au processus de métonymie, aboutir à des constructions à interprétation antipassive. Sans doute, ce scénario ne peut pas expliquer l'apparition massive de l'antipassif dans une langue, mais il peut tout du moins expliquer la raison pour laquelle une construction réfléchie peut parfois être réanalysée comme construction antipassive. *Justifier* apporte de ce point de vue un témoignage intéressant.

Nous avons également montré que les verbes comme *boutonner*, *laver*, *peigner* présentent un comportement particulier car ils expriment une action que l'agent peut effectuer soit sur une partie de lui-même, soit sur autre entité, en l'occurrence un nom de personne. La flexibilité de la construction du verbe transitif rend par conséquent problématique l'analyse de leur dérivation en *se* comme antipassive. Il s'agissait plutôt de constructions en *se* qui du fait des propriétés de valence du verbe transitif sont indéterminées du point de vue analytique, avec deux analyses possibles : l'antipassif et le réfléchi. Nous avons conclu en disant que pour ce type de dérivation, la notion d'antipassif interfère encore une fois avec un mécanisme beaucoup plus fondamental de manipulation métonymique de la structure argumentale.

Étant donné que nous avons décidé de travailler sur les marques d'antipassif qui coïncident avec la morphologie réfléchie et/ou réciproque, nous avons achevé cette discussion en essayant de reconstruire l'un des processus évolutifs possibles qui aurait pu aboutir à la naissance de l'antipassif dans l'alignement accusatif à partir de ces deux notions. L'hypothèse que nous avons proposée s'est basée sur l'approche fonctionnelle de Givón (2007).

Pour expliquer la polysémie réfléchi-antipassif, nous avons présupposé que l'emploi initial de l'antipassif s'est limité à la valeur habituelle / générique (cf. antipassif absolutif à objet indéterminé). Dans ce contexte et dans la mesure où il s'agit d'un type d'antipassif rencontré dans certaines langues accusatives (p.ex. les langues slaves, certaines langues turques), nous nous sommes limitée à ce type de dérivation. Nous avons constaté que le passage de la notion de réflexivité vers l'antipassif s'est déclenché sous l'effet du chevauchement fonctionnel. Pour pouvoir interpréter cette évolution, nous avons repris la notion d'élaboration relative de l'événement énoncée par Kemmer (1993), plus précisément, la notion d'élaboration faible de l'événement. Partagée à la fois par les constructions réfléchie et antipassive, nous avons traité cette propriété sémantique comme le facteur qui pourrait avoir entraîné l'extension du réfléchi vers l'emploi antipassif.

Concernant l'extension du réciproque vers l'emploi antipassif, nous avons précisé qu'en réalité il n'existe pas de preuve claire et nette en faveur d'une telle évolution. Même si cette hypothèse ne peut pas être totalement exclue, il était beaucoup plus intéressant d'envisager un autre scénario selon lequel une troisième notion plus large et plus abstraite aurait pu donner naissance à la réciprocité et à l'antipassif. Pour cela, nous avons proposé la notion générale de coparticipation qui désigne des événements partageant le trait de pluralité de participants, sans préciser la façon dont ceux-ci sont engagés. D'ailleurs, les langues attestant la polysémie réciproque-antipassif fournissent souvent des arguments en faveur d'une hypothèse selon laquelle le morphème réciproque a été initialement associé à une notion plus générale et plus abstraite que celle de réciprocité. En effet, dans les langues océaniques, Pawley (1973) a reconstruit une valeur du préfixe **paRi-* en disant que ce morphème a été initialement employé pour marquer des événements à pluralité de participants. Pour les langues bantoues, nous avons noté qu'il est très probable que le morphème réciproque *-an* soit apparenté à la préposition comitative *na* « avec ». Or, on sait que la notion comitative présente moins de densité sémantico-cognitive que celle de réciprocité à proprement parler. Les données des langues turciques vont plus ou moins dans le même sens. L'hypothèse de Serebrennikov et Gadžieva (1979) cherche, par exemple, l'origine du morphème de réciprocité dans la notion de pluralité, en l'occurrence la pluralité nominale et la pluralité verbale. Cette observation permet de suggérer que dans cet ensemble de langues, il existait une étape dans l'évolution des formes réciproques où elles devaient avoir une valeur plus générale de coparticipation plutôt que celle de réciprocité.

Pour expliquer l'évolution de l'antipassif à partir de la coparticipation, nous avons proposé la dérivation comitative comme point de départ qui aurait pu aboutir à la naissance de l'antipassif, car cette construction présente une certaine ressemblance formelle et fonctionnelle avec l'antipassif. Premièrement, elle dissocie syntaxiquement les participants de l'événement, condition nécessaire pour pouvoir identifier les rôles sémantiques assumés par chaque participant. Deuxièmement, le verbe porte une marque formelle, en l'occurrence une marque de coparticipation. Enfin, les deux arguments se combinent avec un verbe bivalent apte à assigner des rôles sémantiques distincts. Dès lors, étant donné que dans une construction comitative la façon dont le participant comitatif est engagé dans le déroulement de l'action reste totalement ouverte, on peut proposer le scénario suivant. On peut imaginer que dans certains contextes, le participant comitatif, au lieu de s'interpréter comme compagnon de l'agent qui s'engage dans le déroulement de l'action au même titre que ce

premier, est vu comme quelqu'un qui subit l'action de l'agent tout en participant au déroulement de l'événement. Si les deux participants sont en relation sociale, professionnelle et/ou familiale inverse, la construction comitative favorise l'analyse de type antipassif.

Inscrite dans une approche typologique avec une vision bipolaire de l'antipassif relative aux domaines de la syntaxe et de la sémantique, cette étude ouvre de nouvelles pistes de recherches.

Sur l'axe translinguistique, à l'issue de ce travail, il serait souhaitable de chercher à exploiter le plus grand nombre possible de langues accusatives. Dans un premier temps, nous nous envisagerons d'approfondir le champ des langues indoeuropéennes. Même si ces dernières figurent sans doute parmi les langues les mieux décrites, elles demeurent toujours peu étudiées en ce qui concerne le phénomène de l'antipassif. Ainsi, dans nos prochaines recherches nous viserons à exploiter les dialectes scandinaves, en l'occurrence suédois et danois, pour lesquels l'existence de l'antipassif absolutif à objet indéterminé a été signalée sporadiquement (p.ex. dans une variété dialectale de dialecte suédois : *nässlan bränn-s* 'nettle stings' (V. Nedjalkov 2007 : 265) ; dans une variété dialectale de danois : *hesten bid-s* 'the horse bites', *tidslen stik-s* 'thistle pricks' (V. Nedjalkov 2007 : 297)). Dans la lignée de cette recherche, nous regarderons également le danois standard qui atteste l'antipassif à objet destitué en position d'oblique (Herslund 2007). Nous explorerons également plus en profondeur les langues romanes. Pour cela, nous nous appuierons sur l'enquête élaborée pour le français dans le cadre de cette thèse. Conçue dans un format convertible, cette expérimentation permettra d'étudier le même phénomène à une plus grande échelle, en l'occurrence en italien, en espagnol et en roumain. Menée dans une perspective comparative, cette étude conduira à montrer, plus finement que cela n'a été fait jusqu'ici, les ressources lexicales disponibles dans ces langues pour dériver la construction antipassive. Cette démarche permettrait ainsi de mieux saisir la nature lexicale des lexèmes verbaux aptes à apparaître dans les constructions antipassives à objet destitué en position d'oblique, et de déterminer s'ils constituent oui ou non des classes sémantiquement homogènes.

Un autre pas vers l'ancrage du phénomène de l'antipassif dans l'alignement accusatif consisterait en une étude en profondeur des langues non indoeuropéennes. Il s'agissait notamment d'approfondir la question de l'existence du phénomène de l'antipassif dans les langues austronésiennes, du phylum Niger-Congo, du phylum Nilo-saharien, turciques.

Cette étude ouvre une autre perspective qui viserait à systématiser la question de la présence de l'antipassif dans les langues du monde, et à revisiter à nouveau la carte proposée

par Polinsky (2005) dans *WALS (The World Atlas of Language Structures)*. Un bref aperçu de cette carte qui porte sur la productivité de l'antipassif dans les langues du monde (avec la répartition de ce phénomène en quatre volets : productif, partiellement productif, peu productif et non existant), permet de constater que toutes les langues de notre étude n'y sont pas indiquées. Mis à part le basque, Polinsky (2005) note, par exemple, l'absence totale de l'antipassif en Europe, sans mentionner l'Afrique pour laquelle seules trois langues sont citées. Il reste à savoir pourquoi Polinsky (2005), qui insiste d'ailleurs sur le fait qu'il n'y a aucune corrélation entre l'antipassif et le type d'alignement et que la marque antipassive peut être liée à la voix moyenne, en l'occurrence à la réflexivité, propose une carte où les langues slaves et romanes sont marquées comme ne possédant pas l'antipassif. Il semble également que cet auteur ne prend pas non plus en compte des langues où la marque antipassive peut être liée à la notion de réciprocité, où cette dernière n'exprime pas de significations de type moyen. L'étude de Polinsky (2005) et celle que nous avons effectuée, nous permet par conséquent d'envisager une nouvelle carte beaucoup plus détaillée. Sans faire référence au type d'alignement, elle illustrerait la répartition de l'antipassif en trois volets : l'antipassif avec une morphologie spécialisée, l'antipassif où le changement de la valence est entraîné par une marque réfléchie / moyenne, et enfin l'antipassif où cette modification est déclenchée par le morphème réciproque / de coparticipation.

Par ailleurs, dans la discussion générale sur les marques d'antipassif, nous nous sommes focalisée essentiellement sur l'aspect fonctionnel. Mais il serait également intéressant de s'interroger sur la forme qu'une telle marque peut avoir dans les langues ergatives, ceci à cause du fait que différents processus peuvent intervenir dans sa formation. À part l'aspect prosodique, le marqueur antipassif peut également résulter de processus morphologiques. Par exemple, dans la famille takana d'Amérique du Sud, la formation de verbes antipassifs peut découler de la reduplication totale de la racine verbale (Guillaume à paraître). Une situation semblable pourrait bien s'observer en akan, langue kwa⁹⁴. Cette question reste pour l'instant ouverte. Elle offre néanmoins une piste de recherche intéressante qui, à notre connaissance, n'a pas encore attiré suffisamment l'attention des linguistes.

Une dernière perspective s'ouvrirait dès lors qu'on accepterait l'idée selon laquelle dans l'antipassif des langues accusatives, la présence du marquage verbal n'est pas pertinente. Cette démarche nous offrirait la possibilité d'inclure en français (mais aussi dans d'autres

⁹⁴ Cette information est issue d'un résumé anonyme soumis à une conférence qui mentionne toutefois un seul verbe comme illustrant ce mécanisme.

langues) les alternances de type $GN_1 V GN_2 \rightarrow GN_1 V \text{ à/de } GN_2$ que, pour maintenir la cohérence de l'analyse, nous avons finalement écartées de notre étude. (Pour le français, nous avons envisagé d'analyser les verbes *discuter*, *fouiller*, *goûter* et *toucher*). Leur intégration permettrait d'élargir le domaine de l'antipassif dans les langues accusatives et d'intensifier les études sur la complexité typologique de l'antipassif dans une approche translinguistique.

Bibliographie

- ADELLAR, Alexander et Nikolaus P. HIMMELMANN (dir.). 2005. *The Austronesian Languages of Asia and Madagascar*. London / New York. (Coll. Routledge Language Family Series 7).
- AMRAN, Halim, CARRINGTON Lois et S. A. WURUM (dir.). 1982. *Papers from the Third International Conference on Austronesian Linguistics*. 1, *Currents in Oceanic*. Canberra : Pacific Linguistics.
- ARCE-ARENALES, Manuel, AXELROD Melissa et Barbara A. FOX. 1993. « Active voice and middle diathesis ». Dans FOX Barbara et Paul J. HOPPER (dir.). *Voice : form and function*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 27). Pages 1-21.
- AUWERA, Johan van der et Louis GOOSSENS (dir.). 1987. *Ins and Outs of the Predication*. Dordrecht / Providence / RI : Foris. (Coll. Functional Grammar Series 6).
- AVRUTIN, Sergey, FRANKS Steven et Ljiljana PROGOVAC (dir.). 1994. *Annual workshop on formal approaches to Slavic linguistics: the MIT meeting 1993*. Ann Arbor : University of Michigan Department of Slavic languages and literatures. (Coll. Michigan Slavic Materials).
- BABBY, Leonard. 1975. « A transformational Analysis of Transitive -sja Verbs in Russian ». Dans *Lingua*. 35. North-Holland Publishing Company. Pages 297-332.
- BABBY, Leonard. 1994. « A theta theoretic analysis of adversity impersonal sentences in Russian ». Dans AVRUTIN Sergey, FRANKS Steven et Ljiljana PROGOVAC (dir.). *Formal approaches to Slavic linguistics. (FASL-2)*. Ann Arbor, MI : Michigan Slavic Publications. Pages 25-67.
- BABBY, Leonard et Richard D. BRECHT. 1975. « The syntax of voice in Russian ». Dans *Language*. 51. Pages 342- 366.
- BALID Philippe (dir.). 1990. *Linguistic Change and Reconstruction Methodology*. Berlin / New-York : Mouton de Gruyter. (Trends in Linguistics. Studies and Monographs 45).
- BAUER, Laurie. 2001. *Morphological productivity*. Cambridge / New York / Oakleigh : Cambridge University Press. (Coll. Cambridge Studies in Linguistics 95).
- BERTA, Arpad. 1998. « Tatar and Bashkir ». Dans JOHANSON Lars et Éva Ágnes CSATÓ (dir.). *The Turkic languages*. London / New York : Routledge. Pages 283-300.
- BICKEL, Balthasar et Alena WITZLACK-MAKAREVICH. 2007. « Typological variables of grammatical relations ». Dans *Workshop on Grammar and Processing of Verbal Arguments*. 20 - 21 April, Leipzig.
- BITTNER, Maria. 1987. « On the Semantics of the Greenlandic Antipassive and Related Constructions ». Dans *International Journal of American Linguistics*. 53 (2). University of Chicago Press. Pages 194-231. http://www.rci.rutgers.edu/~mbittner/bittner_87_ijal.pdf.
- BLAKE, Barry J. 1982. « The absolutive : its scope in English and Kalkatungu ». Dans HOPPER Paul J. et Sandra A. THOMPSON (dir.). *Studies in transitivity*. New York / London : Academic Press. (Coll. Syntax and Semantics 15). Pages 71-94.
- BLAKE, Barry J. 1987. « The grammatical development of Australian languages ». Dans *Lingua*. 71. North-Holland. Pages 179-201.
- BLANK, Andreas. 2001. « Pathways of lexicalisation ». Dans HASPELMATH Martin, KÖNIG Ekkehard, OESTERREICHER Wulf *et al.* (dir.). *Language typology and language universals*. II. Berlin / New York : Walter de Gruyter. Pages 1596-1608.
- BLECKE, Thomas. 1996. *Lexikalische Kategorien und grammatische Strukturen im Tigemaxo (Bozo, Mande)*. Köln : Rüdiger Köppe Verlag.

- BLUST, Robert (dir.). 1991. *Currents in Pacific Linguistics: Papers on Austronesian Languages and Ethnolinguistics in honour of George W. Grace*. Canberra : Australian National University. (Coll. Pacific Linguistics C-117).
- BLUST, Robert. (à paraître) *Austronesian Comparative Dictionary*.
- BOEDER, Winfried, SCHROEDER Christoph, WAGNER Karl Heinz et Wolfgang WILDGEN (dir.). 1998. *Beiträge zur empirischen Sprachwissenschaft 2*. Tübingen : Gunter Narr Verlag Tübingen. (Coll. Sprache in Raum und Zeit).
- BOESCHOTEN, Hendrik. 1998. « Uzbek ». Dans JOHANSON Lars et Éva Ágnes CSATÓ (dir.). *The Turkic languages*. London / New York : Routledge. Pages 357-378.
- BOGARD, Sergio. 2007. « Antipasivas en español. Forma y función ». Dans FERNANDEZ Zarina Estrada, WICHMANN Søren, CHAMOREAU Claudine *et al.* *Studies in voice and transitivity*. München : LINCOM Europa. (Coll. LINCOM Studies in Theoretical Linguistics 39). Pages 83-103. Traduit de l'espagnol par Natalia CÁCERES.
- BÖHM, Roger. 1998. « De-activated participants: notional grammar, dependency and (anti)passives ». Dans BOEDER Winfried, SCHROEDER Christoph, WAGNER Karl Heinz et Wolfgang WILDGEN (dir.). *Beiträge zur empirischen Sprachwissenschaft 2*. Tübingen : Gunter Narr Verlag Tübingen. (Coll. Sprache in Raum und Zeit). Pages 19-49.
- BOK-BENNEMA, Reineke. 1991. *Case and agreement in Inuit*. Berlin / New York : Foris Publications.
- BONVILLAIN, Nancy. 1994. « Reflexive in Mohawk ». Dans ROBY Linda M. (dir.). *Kansas working papers in linguistics*. 19 (2). Lawrence : University of Kansas. Linguistics Graduate Student Association. Pages 87-114.
- BOOIJ, Herausgegeben von Geert, LEHMANN Christian et Joachim MUGDAN (dir.). 2004. *Morphology: A Handbook on Inflection and Word Formation. 2*. Berlin : Mouton de Gruyter. (Coll. Handbücher zur Sprach- und Kommunikations-wissenschaft).
- BRANDT, Patrick et Marco GARCIA GARCIA (dir.). 2010. *Transitivity: form, meaning, acquisition, and processing*. 166. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Linguistik Aktuell 166).
- BRECHT, Richard D. et James S. LEVINE. 1985. « Conditions on Voice Marking in Russian ». Dans FLIER Michael S. et Richard D. BRECHT. *Issues in Russian Morphosyntax*. Columbus / Ohio : Slavica Publishers. Soviet-American Conference on the Russian Language (2nd ; Los Angeles, Calif. and Washington, D.C. ; 1981). Pages 118-137.
- BRIL, Isabella. 2005. « Semantic and functional diversification of reciprocal and middle prefixes in New Caledonian and other Austronesian languages ». Dans *Linguistic Typology*. 9 (1). Mouton de Gruyter. Paris-Berlin. Pages 25-75.
- BRIL, Isabelle. 2007. « Reciprocal constructions in Nêlêmwa (New Caledonia) ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 1439-1509.
- BRIL, Isabelle et Françoise OZANNE-RIVIERRE (dir.). 2004. *Complex predicates in Oceanic languages: Studies in the dynamics of binding and boundness*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter. (Coll. Empirical Approaches to Language Typology 29).
- BRINTON, Laurel J. et Elizabeth CLOSS TRAUGOTT. 2005. *Lexicalisation and Language Change*. Cambridge / New York : Cambridge University Press. (Coll. Research Surveys in Linguistics).
- BULAT, Ewa. 2004. « Reflexive verbs as null object licensors in Polish. Similarities between the reflexive sie; and small pro ». Dans *Poznań Studies in Contemporary Linguistics*. 39. Poznań : Wydawnictwo NAKOM. Pages 29-38.
- CÁCERES, Natalia. 2010. *Détransitivisation et voix moyenne en ye'kwana*. Dans *Atelier de morphosyntaxe*. Laboratoire Dynamique du Langage à Lyon, 19 mars.

- CAFFAREL, Alice. 2004. « Metafunctional profile of the grammar of French ». Dans CAFFAREL Alice, MARTIN J. R. et Christian M.I.M. MATTHIESSEN (dir.). *Language typology : a functional perspective*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Current Issues in Linguistic Theory). Pages 77-138.
- CAFFAREL, Alice, MARTIN J. R. et Christian M.I.M. MATTHIESSEN. 2004. « Introduction; Systematic functional typology ». Dans CAFFAREL Alice, MARTIN J. R. et Christian M.I.M. MATTHIESSEN (dir.). *Language typology : a functional perspective*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Current Issues in Linguistic Theory 253). Pages 1-76.
- CAFFAREL, Alice, MARTIN J. R. et Christian M.I.M. MATTHIESSEN (dir.). 2004. *Language typology : a functional perspective*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Current Issues in Linguistic Theory 253).
- CALUDE, Andreea S. 2007. « Light and heavy reflexive marking : The Middle Domain in Romanian ». Dans *Annual Review of Cognitive Linguistics*. 5. Pages 239–269.
- CAMPOS, Héctor. 1999. « Passive constructions and partitive case checking in Spanish ». Dans FRANCO Jon, LANDA Alazne et Juan MARTIN (dir.). *Grammatical analyses in Basque and Romance linguistics : papers in honour of Mario Saltarelli*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Current Issues in Linguistic Theory 187). Pages 23-34.
- CAP, Piotr (dir.). 2005. *Pragmatics today*. Frankfurt / Main / Berlin / Bern : Peter Lang. (Coll. Łódź ELLIOTT, Jennifer R. 2000. « Realis and irrealis studies in language 12).
- CHAMOREAU, Claudine. 2008. « Voz antipasiva en lenguas nominativo-acusativas. El caso del purépecha. ». Dans FERNÁNDEZ Zarina Estrada et A. L. MURGUÍA DUARTE (dir.). *IX Encuentro Internacional de Lingüística en el Noreste*. Hermosillo : UniSon. Pages 105-124.
- CHEBANNE, Anderson Monthusi. 1992. *Etude contrastive des constructions verbales en Tswana et en français*. Thèse de doctorat. Lille : A.N.R.T.
- CHOMSKY, Noam. 1995. *The minimalist program*. Cambridge / London : MIT Press. (Coll. Current Studies in Linguistics 28).
- CLARK, Larry. 1998. « Chuvash ». Dans JOHANSON Lars et Éva Ágnes CSATÓ (dir.). *The Turkic languages*. London / New York : Routledge. Pages 434-452.
- CLARK, Ross. 1973. « Transitivity and case in Eastern Oceanic languages ». Dans *Oceanic Linguistic*. 1973, 12. Pages 559-606.
- COLE, Desmond Thorne. [1955]. *An introduction to tswana grammar*. Cape Town : Longman, 1975.
- COLE, Peter et Jerrold M. SADOCK (dir.). 1977. *Grammatical relations*. New York : Academic Press. (Coll. Syntax and Semantics 8).
- COMRIE, Bernard. [1976]. *Aspect: An introduction to the Study of Verbal Aspect and Related Problems*. Cambridge / New York : Cambridge University Press, 2001. (Coll. Cambridge Textbooks in Linguistics 2).
- COMRIE, Bernard. 2007. « What is a passive? ». Dans FERNANDEZ Zarina Estrada, WICHMANN Søren, CHAMOREAU Claudine et al. *Studies in voice and transitivity*. München : LINCOM Europa. (Coll. LINCOM Studies in Theoretical Linguistics 39). Pages 1-18.
- COMRIE, Bernard et Greville G. CORBERTT (dir.). [1993]. *The Slavonic Languages*. London / New York / Routledge, 2002. (Coll. Routledge Language Family Descriptions).
- COMRIE, Bernard et Andrej MALCHUKOV (dir.). (à paraître). *Valency Classes: A comparative handbook*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- COOREMAN, Ann. 1988. « The antipassive in Chamorro: variations on the theme of transitivity ». Dans SHIBATANI Masayoshi (dir.). *Passive and voice*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 16). Pages 561-594.

- COOREMAN, Ann. 1993. « A Functional Typology of Antipassives ». Dans FOX Barbara et Paul J. HOPPER (dir.). *Voice : form and function*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 27). Pages 49-88.
- COYOS, Jean-Baptiste. 2002. « Parcours de type passif et de type antipassif en basque souletin parlé actuel ». Dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris XCVII*. 2002. Paris-Louvain : Peeters. Pages 283-314.
- COYOS, Jean-Baptiste. 2003. « Nommer, définir des faits linguistiques : deux exemples en basque ». Dans *Lapurdum VIII*. 2003. Bayonne : Centre de Recherche sur la Langue et les Textes Basques IKER - UMR 5478. Pages 123-138.
- CRANMER, David J. 1976. *Derived intransitivity : a contrastive analysis of certain reflexive verbs in German, Russian and English*. Tübingen : Niemeyer. (Coll. Linguistische Arbeiten (Tübingen) 38).
- CREISSELS, Denis. 1992. « La voix en soninké ». Dans *Mandenkan: bull. semestriel d'études linguistiques mandé*. 23. Pages 1-24.
- CREISSELS, Denis. 2002. « Valence verbale et voix en tswana ». Dans *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*. 97 (1). Pages 371-429.
- CREISSELS, Denis. 2006a. *Syntaxe générale une introduction typologique 1: Catégories et constructions*. Paris : Hermès.
- CREISSELS, Denis. 2006b. *Syntaxe générale : une introduction typologique. 2, La phrase*. Paris : Hermes.
- CREISSELS, Denis. 2007. « Réflexivisation, transitivité et agent affecté ». Dans ROUSSEAU André, BOTTINEAU Didier, ROULLAND Daniel (dir.). *L'énoncé réfléchi*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. (Coll. Rivages Linguistiques). Pages 83-106.
- CREISSELS, Denis. 2011. « A sketch of Mandinka ». Dartmouth College, Octobre 2011.
- CREISSELS, Denis. 2012a. « Mandinka ». Dans *Leipzig Valency Classes project*.
- CREISSELS, Denis. 2012b. « The origin of antipassive markers in West Mande languages ». Dans *45th Annual Meeting of the Societas Linguistica Europaea*. Stockholm University, 29 August - 1 September. Pages 1-18.
http://www.deniscreissels.fr/public/Creissels-West_Mande_antipassives.pdf.
- CREISSELS, Denis. (à paraître). « P-lability and radical P-alignment ». Dans KULIKOV Leonid et Nikolaos LAVIDAS (dir.). *Typology of Labile Verbs: Focus on Diachrony*. (special issue of Linguistics). Pages 1-28. <http://www.deniscreissels.fr/public/Creissels-P-lability.pdf>.
- CREISSELS, Denis. (à paraître). « Valency properties of Mandinka verbs ». Dans COMRIE Bernard et Andrej MALCHUKOV (dir.). *Valency Classes: A comparative handbook*. Berlin : Mouton de Gruyter.
- CREISSELS, Denis et Sylvie NOUGUIER-VOISIN. 2008. « The verbal suffixes of Wolof coding valency changes and the notion of co-participation ». Dans KÖNIG Ekkehard et Volker GAST (dir.). *Reciprocals and reflexives : theoretical and typological explorations*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter. (Coll. Trends in Linguistics. Studies and Monographs 192). Pages 289-305.
- CREISSELS Denis et Anna Marie DIAGNE. (à paraître). « Transitivity in Bakel Soninke ». Dans *Mandenkan*. Pages 1-34.
- CROFT, William. 1990. *Typology and universals*. Cambridge : Cambridge University Press. (Coll. Cambridge Textbooks in Linguistics).
- CROFT, William. 1993. « Voice: Beyond Control and Affectedness ». Dans FOX Barbara et Paul J. HOPPER (dir.). *Voice : form and function*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 27). Pages 89-118.

- CROWLEY, Susan Smith. 1986. *Tolo dictionary*. Canberra : Department of Linguistics, Research School of Pacific Studies, Australian National University. (Coll. Pacific Linguistics 91).
- DAGET, Jacques, KONIPO Mamadou et Mamadou SANANKOUA. 1953. *La Langue Bozo*. I. Dakar : Institut Français d'Afrique Noire, Gouvernement du Soudan.
- DAHL, Anne, BENTZEN Kristine et Peter SVENOUNIUS. 2003. *Proceedings of the 19th Scandinavian Conference of Linguistics*. 32 (2).
- DANGEAU, Louis de Courcillon de. 1754. *Opuscules sur la langue française. Par divers académiciens*. Paris : Académie française.
- DAVIES, William D. 1984. « Antipassive: Choctaw Evidence for a Universal Characterization ». Dans PERLMUTTER David M. et Carol G. ROSEM (dir.). *Studies in relational grammar 2*. Chicago / London : University of Chicago Press. Pages 331-376.
- DAVIS, Karen. 2003. *A Grammar of the Hoava Language, Western Salomons*. Pacific Linguistics, Research School of Pacific and Asian Studies, Australian National University. Canberra.
- DAYLEY, Philip. 1989. *Tümpisa (Panamint) Shoshone grammar*. Berkeley : University of California Press. (Coll. University of California Publications. Linguistics 115).
- DIK, Simon C. et Jadranka GVOZDANOVIC. 1981. « Subject and object in functional grammar ». Dans HOEKSTRA Tenn, HULST Harry van der, MOORGART Michael (dir.). *Perspectives on functional grammar*. Dordrecht : Foris publications. Pages 21-39.
- DIXON, Robert Malcolm Ward. 1972. *The Dyirbal language of North Queensland*. Cambridge : Cambridge University Press.
- DIXON, Robert Malcolm Ward (dir.). 1976. *Grammatical categories in Australian languages*. Canberra : Australian Institute of Aboriginal Studies. (Coll. Linguistic Series 22).
- DIXON, Robert Malcolm Ward. 1977a. *A Grammar of Yidin*. Cambridge / New York / Melbourne : Cambridge University Press. (Coll. Cambridge Studies in Linguistics 19).
- DIXON, Robert Malcolm Ward. 1979. « Ergativity ». Dans *Language*. 1979, 55 (1). Pages 59-138.
- DIXON, Robert Malcolm Ward. 1988. *A grammar of Boumaa Fijian*. University of Chicago Press. Chicago.
- DIXON, Robert Malcolm Ward. 1994. *Ergativity*. Cambridge / New York : Cambridge University Press. (Coll. Cambridge Studies in Linguistics 69).
- DIXON, Robert Malcolm Ward. 2002. *Australian languages: Their nature and development*. Cambridge / New York : Cambridge University Press. (Coll. Cambridge Language Surveys).
- DIXON, Robert Malcolm Ward et Alexandra Y. AIKHENVALD (dir.). 2000. *Changing valency : case studies in transitivity*. Cambridge / New York : Cambridge University Press.
- DIXON, Robert Malcolm Ward et Alexandra Y. AIKHENVALD. 2000. « Introduction ». Dans DIXON Robert Malcolm Ward et Alexandra Y. AIKHENVALD (dir.). *Changing valency : case studies in transitivity*. Cambridge / New York : Cambridge University Press. Pages 1-29.
- DIXON, Robert Malcolm Ward et Barry J. BLAKE (dir.). 1979. *Handbook of Australian Languages*. I. Amsterdam / Netherlands : John Benjamins Publishing Company.
- DOM, Sebastian et Koen BOSTOEN. 2012. « Reciprocal / antipassive polysemy in Cilubà ». Dans *World Congress of African Linguistics*. Université de Buéa, 23 August.
- DOROSZ, Aleksander. 1975. *Werbalne Konstrukcje Bezosobowe w Jezyku Rosyjskim i Polskim na Tle Innych Jezyków Slowianskich*. Wrocław : Ossolineum.
- DRESSLER Wolfgang Ulrich, KASTOVSKY Dieter, PFEIFFER Oskar et al. (dir.). 2005. *Morphology and its demarcations: selected papers from the 11th Morphology Meeting, Vienna, February 2004*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Current Issues in Linguistic Theory 264).

- DUNCAN, Eric, FARKAS Donka et Philip SPAELTI (dir.). 1994. *The proceedings of the twelfth West Coast Conference on Formal Linguistics [held at the University of California, Santa Cruz, 1993]*. Stanford (Calif.) : Stanford Linguistics Association. (Coll. West Coast Conference on Formal Linguistics).
- ELLIOTT, Jennifer R. 2000. « Realis and irrealis: Forms and concepts of the grammaticalisation of reality ». Dans *Linguistic Typology*. 4 (1). Mouton de Gruyter. Berlin. Pages 55–90.
- ENGLAND, Nora C. 1988. « Mam Voice ». Dans SHIBATANI Masayoshi (dir.). 1988. *Passive and voice*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 16). Page 525-545.
- ENGLAND, Nora, C. 2006. « Mam voice ». Dans TSUNODA Tasaku et Taro KAGEYAMA (dir.). *Voice and grammatical relations : in honour of Masayoshi Shibatani*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 65). Pages 525-546.
- ERELT, Mati (dir.). 2003. *Estonian language*. 1. Tallinn : Estonian Academy Publishers. (Coll. Linguistica Uralica 1).
- EVANS, Bethwyn. 2003. *A Study of Valency-Changing Devices in Proto Oceanic*. Canberra : Pacific Linguistics, Research School of Pacific and Asian Studies, Australian National University. (Coll. Pacific linguistics 539).
- FEHRMANN, Dorothee, JUNGHANNS Uwe and Denisa LENERTOVÁ. 2010. « Two reflexive markers in Slavic ». Dans *Russian Linguistics*. 34 (3). Dordrecht : Kluwer. Pages 203-238.
- FERNANDEZ, Zarina Estrada et Murguía A. L. DUARTE (dir.). 2008. *IX Encuentro Internacional de Lingüística en el Noreste*. Hermosillo : UniSon.
- FERNANDEZ, Zarina Estrada, WICHMANN Søren, CHAMOREAU Claudine et al. 2007. *Studies in voice and transitivity*. München : LINCOM Europa. (Coll. LINCOM Studies in Theoretical Linguistics 39).
- FISCHER Katrin, KRUMBHOLZ Gertje, LAZAR Marija et al. (dir.). 2010. *Beiträge der Europäischen Slavistischen Linguistik (POLYSLAV) 13*. München / Berlin : O. Sagner. (Coll. Die Welt des Slaven 40).
- FLIER, Michael S. et Richard D. BRECHT. 1985. *Issues in Russian Morphosyntax*. Columbus / Ohio : Slavica Publishers. Soviet-American Conference on the Russian Language (2nd ; Los Angeles, Calif. and Washington, D.C. ; 1981).
- FOLEY, William A. et Robert D. VAN VALIN (dir.). 1984. *Functional syntax and universal grammar*. Cambridge / New York : Cambridge University Press. (Coll. Cambridge Studies in Linguistics 38).
- FORTESCUE, Michael. 1984. *West Greenlandic*. London / Dover / N.H. : Croom Helm. (Coll. Croom Helm Descriptive Grammars).
- FORTESCUE, Michael. 1996. « West Greenlandic half-transitive affixes in a diachronic perspective ». Dans JACOBSEN Brigitte et Claus ANDREASEN (dir.). *Cultural and social research in Greenland 95/96 : Essays in honour of Robert Petersen*. Nuuk : Iisimatusarfik / Atuakkiorfik. (Coll. Cultural and Social Research in Greenland).
- FOWLER, George. 1993. « A syntactic Account of Derivational -sja in Russian ». Dans MAGUIRE Robert A. et Alan TIMBERLAKE (dir.). *American contributions to the Eleventh International Congress of Slavists: Bratislava, August-September 1993 : literature, linguistics, poetics*. Columbus Ohio : Slavica Publishers. Pages 270-284.
- FOX, Barbara et Paul J. HOPPER (dir.). 1993. *Voice : form and function*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological studies in language 27).
- FRAJZYNGIER, Zygmunt. 2000. « Domains of point of view and coreferentiality: System interaction approach to the study of reflexives ». Dans FRAJZYNGIER Zygmunt et Traci S. CURL (dir.).

- Reflexives : forms and functions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 40). Pages 125-152.
- FRAJZYNGIER, Zygmunt. 2000. « Introduction ». Dans FRAJZYNGIER Zygmunt et Traci S. CURL (dir.). *Reflexives : forms and functions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 40). Page vii-xiii.
- FRAJZYNGIER, Zygmunt et Traci S. CURL (dir.). 2000. *Reciprocals : forms and functions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 41).
- FRAJZYNGIER, Zygmunt et Traci S. CURL (dir.). 2000. *Reflexives : forms and functions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 40).
- FRANCO, Jon, LANDA Alazne et Juan MARTIN (dir.). 1999. *Grammatical analyses in Basque and Romance linguistics : papers in honour of Mario Saltarelli*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Current Issues in Linguistic Theory 187).
- FRIED, Mirjam. 2006. « Agent-backgrounding as a functional domain: reflexivization and passivization in Czech and Russian ». Dans LYNDFELT Benjamin et Torgrim SOLSTAD. *Demoting the agent: passive, middle and other voice phenomena*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Linguistik Aktuell 96). Pages 83-110.
- GABY, Alice. 2008. « Distinguishing reciprocals from reflexives in Kuuk Thaayorre ». Dans KÖNIG Ekkehard et Volker GAST (dir.). *Reciprocals and reflexives : theoretical and typological explorations*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter. (Coll. Trends in Linguistics. Studies and Monographs 192). Pages 259-288.
- GARCÍA, Erica C. 1975. *The role of theory in linguistic analysis : the Spanish pronoun system*. Amsterdam / Oxford : North - Holland. (Coll. North-Holland Linguistic Series 19).
- GENIUŠIENĖ, Emma. 1987. *The Typology of Reflexives*. Berlin / New York / Amsterdam : Mouton de Gruyter. (Coll. Empirical Approaches to Language Typology 2).
- GERRITSEN, Nelleke. 1990. *Russian reflexive verbs : in search of unity in diversity*. Amsterdam : Rodopi.
- GIBSON Jeanne D. et Stanley STAROSTA. 1990. « Ergativity east and west ». Dans BALID Philippe (dir.). *Linguistic Change and Reconstruction Methodology*. Berlin / New-York : Mouton de Gruyter. (Trends in Linguistics. Studies and Monographs 45).
- GILDEA, Spike et Francesc QUEIXALOS (dir.). 2010. *Ergativity in Amazonia*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 89).
- GIVÓN, Talmy. [1984]. *Syntax : a functional-typological introduction 1*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company, 1990.
- GIVÓN, Talmy. 2001. *Syntax : an introduction. vol. I*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company.
- GIVÓN, Talmy. 2007. « On the relational properties of passive clauses: A diachronic perspective ». Dans FERNANDEZ Zarina Estrada, WICHMANN Søren, CHAMOREAU Claudine *et al.* *Studies in voice and transitivity*. München : LINCOM Europa. (Coll. LINCOM Studies in Theoretical Linguistics 39). Pages 19-32.
- GÖKSEL, Asli et Celia KERSLAKE. 2005. *Turkish : a comprehensive grammar*. London / New York : Routledge. (Coll. Routledge Comprehensive Grammars).
- GOLEDZINOWSKA, Magdalena. 2004. « Syntactic transitivity of SE-reflexives in Polish ». Dans *Toronto Working Papers in Linguistics*. 22. Pages 93-120.
- GOMEZ, Goodwin G. et H. van der VOORT (dir.). (à paraître). *Reduplication in South American Indian Languages*. (Coll. Studies in the Indigenous Languages of the Americas).

- GRAF, Elena, RABIEGA-WISNIEWSKA Joanna et Nadine THIELEMANN (dir.). 2009. *Beiträge der Europäischen Slavistischen Linguistik (POLYSLAV) 12*. München / Berlin : O. Sagner. (Coll. Die Welt der Slaven 37).
- GRAHEK, Sabina. 2005. « Reflexivity and argument-demotion marking in Slovene ». Dans *Leed Working Papers in Linguistics and Phonetics*. 10. Pages 40-79. <http://www.leeds.ac.uk/linguistics/WPL/WP2005/Grahek.pdf>.
- GREENBERG, Joseph. 1963. « The Languages of Africa ». Dans *International Journal of American Linguistics*. 29 (1). Bloomington : Indiana University Press.
- GREVISSE, Maurice. 1993. *Le bon usage : grammaire française*. 13e édition. André Goosse. Paris / Duculot : De Boeck.
- GROENENDIJK, Jeroen et Martin STOKHOF. 1991. « Dynamic Predicate Logic ». Dans *Linguistics and Philosophy*. 39. Pages 39-100.
- GUILLAUME, Antoine. 2008. *A grammar of Cavineña*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter. (Coll. Mouton de Gruyter 44).
- GUILLAUME, Antoine. (à paraître). « The interaction of reduplication with word classes and transitivity in Cavineña ». Dans GÓMEZ Goodwin G. et H. van der VOORT (dir.). *Reduplication in South American Indian Languages*. (Coll. Studies in the Indigenous Languages of the Americas).
- HARRIS, Alice C. et Lyle CAMPBELL (dir.). 1995. *Historical syntax in cross-linguistic perspective*. Cambridge : Cambridge University Press. (Coll. Cambridge Studies in Linguistics 74).
- HARRISON, Sheldon P. 1976. *Mokilese reference grammar*. Honolulu : University Press of Hawaii.
- HARRISON, Sheldon P. 1982. « Proto Oceanic *aki(ni) and the Proto Oceanic periphrastic causative ». Dans AMRAN Halim, Lois CARRINGTON et S. A. WURUM (dir.). *Papers from the Third International Conference on Austronesian Linguistics*. 1, *Currents in Oceanic*. Canberra : Pacific Linguistics. Pages 179-230.
- HASPELMATH, Martin. 2003. « The geometry of grammatical meaning: Semantic maps and cross-linguistic comparison ». Dans TOMASELLO Michael (dir.). *The new psychology of language : cognitive and functional approaches to language structure. Volume 2*. Mahwah, N.J. / London : Lawrence Erlbaum Associates. Pages 211-242. consulté en ligne: <http://wwwstaff.eva.mpg.de/~haspelmt/SemMaps.pdf>.
- HASPELMATH, Martin. 2007. « Further remarks on reciprocal constructions ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 2087-2115.
- HASPELMATH, Martin, DRYER Martin, GIL David *et al.* (dir.). 2005. *The World Atlas Of Language Structures*. Oxford : Oxford University Press. (Coll. Oxford Linguistics).
- HASPELMATH, Martin et Andrea D. SIM (dir.). 2002. *Understanding Morphology*. London : Hodder Education. (Coll. Understanding Language Series).
- HASPELMATH Martin et Thomas MÜLLER-BARDEY. 2004. « Valence change ». Dans BOOIJ Herausgegeben von Geert, LEHMANN Christian et Joachim MUGDAN (dir.). *Morphology: A Handbook on Inflection and Word Formation*. 2. Berlin : Mouton de Gruyter. (Coll. Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft). Pages 1130-1145. [preprint]. consulté en ligne: <http://wwwstaff.eva.mpg.de/~haspelmt/2005val.pdf>.
- HASPELMATH, Martin, KÖNIG Ekkehard, OESTERREICHER Wulf *et al.* (dir.). 2001. *Language typology and language universals*. II. Berlin / New York : Walter de Gruyter.
- HAUDE, Katharina. 2009. « Hierarchical Alignment in Movima ». Dans *International Journal of American Linguistics*. 75 (4). Pages 513-532.
- HAUDE, Katharina. 2010. « The intransitive basis of Movima clause structure ». Dans GILDEA Spike et Francesc QUEIXALÓS (dir.). *Ergativity in Amazonia*. Amsterdam / Philadelphia :

- John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 89). Pages 285-315.
- HEATH, Jeffrey. 1976. « Antipassivization: A Functional Typology ». Dans THOMPSON Hendry, WHISTLER Kenneth *et al.* (dir.). *Proceedings of the Second Annual Meeting of Berkeley Linguistics Society*. Berkeley : Berkeley Linguistics Society. Pages 202–211.
- HEATH, Jeffrey. 1999. *A grammar of Koyraboro (Koroboro) Senni : the Songhay of Gao, Mali*. Köln : R. Köppe. (Coll. Westafrikanische Studien: Rüdiger Köppe Verlag 19).
- HEINE, Bernd. 2000. « Polysemy involving reflexive and reciprocal markers in African languages ». Dans FRAJZYNGIER Zygmunt et Traci S. CURL (dir.). *Reciprocals : forms and functions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 41). Pages 1-29.
- HEINE Bernd, CLAUDI Ulrike et Friederike HÜNNEMEYER. 1991. *Grammaticalization: A conceptual framework*. Chicago / London : The University of Chicago Press.
- HEINE, Bernd et Mechthild REH. 1984. *Grammaticalization and reanalysis in african languages*. Hamburg : H. Buske.
- HERBST, Thomas et Katrin GÖTZ-VOTTELER (dir.). 2007. *Valency: theoretical, descriptive and cognitive issues*. Berlin/New York : Mouton de Gruyter. (Coll. Trends in Linguistics. Studies and Monographs 187).
- HERSLUND, Michael. 1997. « Passive and Antipassive in a Functional Description of French Reflexive Verbs ». Dans *Journal of Linguistics*. 19. Hermes. Pages 75-92.
- HERSLUND, Michael. 2007. « L'antipassif réfléchi en français et en danois ». Dans ROUSSEAU André, BOTTINEAU Didier et Daniel ROULLAND (dir.). *L'énoncé réfléchi*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. (Coll. Rivages Linguistiques). Pages 175-186.
- HERSLUND, Michael. 2008. « Le français comme langue exotique: Approche typologique ». Dans RAEMDONCK, Dan van (dir.). *Modèles syntaxiques : la syntaxe à l'aube du XXIe siècle*. Bruxelles / Bern / Berlin [etc.] : P.I.E. Peter Lang. (Coll. Gramm-R. 2). Pages 19-42.
- HEWITT, George. 2005. « North West Caucasian ». Dans *Lingua*. 2005, 115. Pages 91–145.
- HIRSCHBÜHLER, Paut et Konrad KOERNER (dir.). 1992. *Romance languages and modern linguistic theory : papers from the 20th Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL XX), Ottawa, 10-14 April 1990*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Current Issues in Linguistic Theory 91).
- HOEKSTRA, Tenn, HULST Harry van der, et Michael MOORGART (dir.). 1981. *Perspectives on functional grammar*. Dordrecht : Foris publications.
- HOPPER, Paul J. et Elizabeth CLOSS TRAUGOTT. 2003. *Grammaticalization*. Cambridge / New York / Melbourne : Cambridge University Press. (Coll. Cambridge Textbooks in Linguistics).
- HOPPER, Paul J. et Sandra A. THOMPSON. 1980. « Transitivity in Grammar and Discourse ». Dans *Language*. 1980, 56 (2). Linguistic Society of America. Pages 251-299.
- HOPPER, Paul J. et Sandra A. THOMPSON (dir.). 1982. *Studies in transitivity*. New York / London : Academic Press. (Coll. Syntax and Semantics 15).
- IMART, Guy. 1981. *Le Kirghiz : turk d'Asie centrale soviétique : description d'une langue de littérisation récente*. Thèse de doctorat. Université Aix-en-Provence.
- ISRAELI, Alina. 1997. *Semantics and pragmatics of the "reflexive" verbs in Russian*. München : Verlag O. Sagner. (Coll. Slavistische Beiträge 349).
- ISXAKOV, F. G. et A. A. PAL'MBAX. 1961. *Grammatika tuvinskogo jazyka. Fonetika and morfologija [A grammar of the Tuvan language. Phonetics and morphology]*. Moskva : Izdatel'stvo Vostochnoj Literaturny.

- ISXAKOVA, Xorsid F. 1974. « Diatezy i zalogi v tatarskom jazyke ». Dans XOLODOVIC A. A. (dir.). *Tipologija passivnyx konstrukcij. Diatezy i zalogi*. Leningrad : Nauka. Pages 274-288.
- JACOBSEN, Brigitte et Claus ANDREASEN (dir.). 1996. *Cultural and social research in Greenland 95/96 : Essays in honour of Robert Petersen*. Nuuk : Ilimatusarfik / Atuakkiorfik. (Coll. Cultural and Social Research in Greenland).
- JACQUES, Guillaume. (à paraître). « Denominal affixes as sources of antipassive markers in Japhug Rgyalrong ». Dans *Lingua*.
- JANIC, Katarzyna. 2007. *Etude typologique sur les verbes réfléchis en polonais et en français*. Mémoire de Master 2. Université Lumière Lyon 2.
- JANIC, Katarzyna. 2009. « Do antipassive constructions exist in Polish ». Dans GRAF Elena, RABIEGA-WISNIEWSKA Joanna et Nadine THIELEMANN (dir.). *Beiträge der Europäischen Slavistischen Linguistik (POLYSLAV) 12*. München / Berlin : O. Sagner. (Coll. Die Welt der Slaven 37). Pages 42-52.
- JANIC, Katarzyna. 2010. « Typology of Antipassive Constructions in Slavonic Languages ». Dans FISCHER Katrin, KRUMBHOLZ Gertje, LAZAR Marija *et al.* (dir.). *Beiträge der Europäischen Slavistischen Linguistik (POLYSLAV) 13*. München / Berlin : O. Sagner. (Coll. Die Welt des Slaven 40). Pages 62-69.
- JANIC, Katarzyna. [2011a]. « On development of antipassive function: what do Australian and Slavonic languages have in common ». Dans KOSTA Peter et Lilia SCHÜRCKS. 2011. *Formalization of grammar in Slavic languages : contributions of the eighth international conference on formal description of Slavic languages, FDSL VIII 2009 : University of Potsdam, December 2-5, 2009*. Frankfurt am Main / Berlin / Bern : Peter Lang. (Coll. Potsdam Linguistic Investigations 6). Pages 207-220.
- JANIC, Katarzyna. [2011b]. « Typology of Object Omission Constructions in Polish and Russian ». Dans KARLE Katrin Bente, KRUMBHOLZ Gertje, LAZAR Marija *et al.* (dir.). *Beiträge der Europäischen Slavistischen Linguistik (POLYSLAV) 14*. München / Berlin : O. Sagner. (Coll. Die Welt des Slaven 43). Pages 89-98.
- JANIC, Katarzyna. (à paraître). « On the Reflexive-Antipassive Polysemy: Typological Convergence from Unrelated Languages ». Dans *Proceedings of the 36th Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*. Berkeley, Calif. : Berkeley Linguistics Society, University of California.
- JANIC, Katarzyna. (à paraître). « The Slavonic Languages and the Development of the Antipassive Marker ». Dans KOR-CHAHINE Irina (dir.). *Current Studies in Slavic Languages*. John Benjamins Publishing Company.
- JANKO-TRINICKAJA, N. A. 1962. *Vozvratnye glagoly v sovremennom russkom jazyke*. Moscow : AN SSSR.
- JOHANSON , Lars. 1998. « The Structure of Turkic ». Dans JOHANSON Lars et Éva Ágnes CSATÓ (dir.). *The Turkic languages*. London / New York : Routledge. Pages 30-66.
- JOHANSON, Lars et Éva Ágnes CSATÓ (dir.). 1998. *The Turkic languages*. London / New York : Routledge.
- JOHNS, Alana, MASSAM Diane et Juvenal NDAYIRAGIJE (dir.). 2006. *Ergativity: emerging issues*. Dordrecht, Netherlands : Springer. (Coll. Studies in Natural Language and Linguistic Theory 65).
- JULDASEV, Achnef A. 1981. « Kategorija zaloga ». Dans JULDASEV Achnef A. (dir.). *Grammatika sovremennogo bałkirkского literaturnogo jazyka*. Moskva : Izdat. Nauka. Pages 242-264.
- JULDASEV, Achnef A. 1988. « Kategorija zaloga [The category of voice] ». Dans TENISHEV E. R. (dir.). *Sravnitel'no-istoricheskaja grammatika tjurkskix jazykov. Morfologija*. Moskva : Nauka. Pages 269–324.

- JULDASEV, Achnef A. 1958. *Sistema slovoobrazovanja i sprjazenija glagola v baskirskom jazyke (The system of the word-formation and verb conjugation in Bashkir)*. Moskva : Izdatel'stvo AN SSSR.
- JULDASEV, Achnef A. (dir.). 1981. *Grammatika sovremennogo baškirskogo literaturnogo jazyka*. Moskva : Izdat. Nauka.
- KAŃSKI, Zbigniew. 1986. *Arbitrary reference and reflexivity: A generative study of the Polish pronoun sie and its English equivalents*. Katowice : Uniwersytet Śląski.
- KARLE, Katrin Bente, KRUMBHOLZ Gertje, LAZAR Marija *et al.* (dir.). 2011. *Beiträge der Europäischen Slavistischen Linguistik (POLYSLAV) 14*. München / Berlin : O. Sagner. (Coll. Die Welt des Slaven 43).
- KÁROLY, Sándor. 1982. « Intransitive-transitive Derivational Suffixes in Hungarian ». Dans KIEFER Ferenc (dir.). *Hungarian linguistics*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Linguistic & Literary Studies in Eastern Europe 4). Pages 185-244.
- KAWASHA, Boniface Kaumba. 2003. *Lunda grammar: a morphosyntactic and semantic analysis*. Thèse de doctorat. University of Oregon.
- KAZENIN, Konstantin I. 2007. « Reciprocals, comitatives, sociatives, and reflexives in Kabardian ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 739-771.
- KEENAN, Edward et Matthew S. DRYER. 2007. « Passive in the world's languages ». Dans SHOPEN Timothy (dir.). *Language typology and syntactic description. 1, Clause structure*. Cambridge / New York / Melbourne : Cambridge University Press. Pages 325-361.
- KEMMER, Suzanne. 1993. « Middle Voice, Transitivity, and the Elaboration of Events ». Dans FOX Barbara et Paul J. HOPPER (dir.). *Voice : form and function*. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 27). Pages 179-230.
- KEMMER, Suzanne. 1993. *The middle voice*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 23).
- KIBIROV, Sh. V. 1989. « Glagol ». Dans SADVAKASOV G. S. (dir.). *Stroj ujugurskogo jazyka*. Alma-Ata : Nauka. Pages 274-344.
- KIEFER, Ferenc (dir.). 1982. *Hungarian linguistics*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Linguistic and Literary Studies in Eastern Europe 4).
- KIRCHNER, Mark. 1998. « Kirghiz ». Dans JOHANSON Lars et Éva Ágnes CSATÓ (dir.). *The Turkic languages*. London / New York : Routledge. Pages 283-300.
- KLEIMAN, M. H. 1991. *Grammatical Voice*. Cambridge / New York : Cambridge University Press. (Coll. Cambridge Studies in Linguistics 59).
- KNJAZEV, Jurij. 2007. « Reciprocal Constructions In Russian ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 673-708.
- KONDIC, Ana. 2012. *Documentation et description du huasteque de San Francisco, une langue Maya du Mexique*. Thèse de doctorat. Université Lumière Lyon 2. Pages 900 + (xxi).
- KÖNIG, Ekkehard et Volker GAST (dir.). 2008. *Reciprocals and reflexives : theoretical and typological explorations*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter. (Coll. Trends in Linguistics. Studies and Monographs 192).
- KOR-CHAHINE, Irina (dir.). (à paraître). *Current Studies in Slavic Languages*. John Benjamins Publishing Company.
- KORKINA, E. I. *et al.* (dir.). 1982. *Grammatika sovremennogo jakutskogo literaturnogo jazyka*. Moskva : Nauka.

- KORNFILT, Jaklin. 1977. *Turkish*. London : Routledge. (Coll. Descriptive Grammars).
- KOSTA, Peter et Lilia SCHÜRCKS. 2011. *Formalization of grammar in Slavic languages : contributions of the eighth international conference on formal description of Slavic languages, FDSL VIII 2009 : University of Potsdam, December 2-5, 2009*. Frankfurt am Main / Berlin / Bern : Peter Lang. (Coll. Potsdam Linguistic Investigations 6).
- KOVALEVA, M. T. 1967. *Vozvratnye glagoly v sovremennom belorusskom jazyke (Reflexive verbs in modern Byelorussian)*. Minsk.
- KOZINSKY, Isaac, NEDJALKOV Vladimir P. et Maria POLINSKAJA. 1988. « Antipassive in Chukchee: oblique object, object incorporation, zero object ». Dans SHIBATANI Masayoshi (dir.). *Passive and voice*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 16). Pages 651-706.
- KRETOV, Aleksey A. 1978. « Osobennosti semantiki vozvratnyx glagolov vključenno neodusevlenno ob"jekta v russkom jazyke (Semantic peculiarities of the reflexive verbs of the included inanimate object in Russian) ». Dans VALENTINA I. et SOBINNIKOVA (dir.). *Materialy po russko-slavjanskomu jazykoznaniju*. Voronezh : VGU. Pages 162-168.
- KRUEGER, John R. 1961. *Chuvash manual: introduction, grammar, reader and vocabulary*. Bloomington : Indiana University; The Hague : Mouton. (Coll. Indiana University Publications. Uralic and Altaic Series 7).
- KUBIŃSKI, Wojciech. 1982. « Polish *się* Constructions and Their English Equivalents ». Dans *Papers and studies in contrastive linguistics*. 1982, 15. Poznań : Wydawnictwo Naukowe Uniwersytetu im. Adama Mickiewicza, Center for Applied Linguistics, Washington, D.C. Pages 55-65.
- KUBIŃSKI, Wojciech. 1987. *Reflexivization in English and Polish, an arc pair grammar analysis*. Tübingen : Max Niemeyer Verlag.
- KUCANDA, Dubravko. 1987. « True Reflexives and Pseudo-Reflexives with Particular Reference to Serbo-Croatian ». Dans AUWERA Johan van der et Louis GOOSSENS (dir.). *Ins and Outs of the Predication*. Dordrecht / Providence / RI : Foris. (Coll. Functional Grammar Series 6). Pages 77-92.
- KULIKOV, Leonid et Nikolaos LAVIDAS (dir.). (à paraître). *Typology of Labile Verbs: Focus on Diachrony*. (Special Issue of Linguistics).
- KURYŁOWICZ, Jerzy. 1946. « Ergativnost i stadial'nost v jazyke ». Dans *Izvestija Akademiji Nauk SSR*. Pages 387-394.
- KURYŁOWICZ, Jerzy. 1949. « La construction ergative et le developpement stadial du langage ». Dans *Annali della Scuola normale superiore di Pisa. Classe di lettere e filosofia*. 1949. Pisa : Scuola normale superiore di Pisa. Pages 84-92.
- KUULAR, Klara B. 2007. « Reciprocals, sociatives, comitatives, and assistives in Tuvan ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 1163-1229.
- LA FAUCI, Nunzio. 2009. *Compendio di sintassi italiana*. Bologna : Il Mulino. (Coll. Itinerari. Linguistica).
- LACROIX, René. 2009. *Description du dialecte laze d'Arhavi (caucasique du sud, Turquie) - Grammaire et textes*. Thèse de doctorat. Université Lumière Lyon 2. Pages 901 + (xxi).
- LAMBRECHT, Knud. 1994. *Information structure and sentence form. Topic, focus, and the mental representations of discourse referents*. Cambridge University Press. (Coll. Cambridge Studies in Linguistics 71).
- LANGACKER, Ronald W. 1977. *An overview of Uto-Aztecan grammar : Studies in Uto-Aztecan grammar 1*. Dallas : Summer Institute of Linguistics and University of Texas. (Coll. Summer Institute of Linguistics Publications in Linguistics and Related Fields 56).

- LANGACKER, Ronald W. 2006. « Dimensions of defocusing ». Dans TSUNODA Tasaku et Taro KAGEYAMA (dir.). *Voice and grammatical relations : in honour of Masayoshi Shibatani*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 65). Pages 115-137.
- LANGACKER, Ronald W. et Pamela MUNRO. 1975. « Passives and their meaning ». Dans *Language*. 51. Pages 789-830.
- LAR, Johanson et Éva Á. CSATÓ (dir.). 1998. *The Turkic languages*. Routledge. London.
- LAUNEY, Michel. 1981. *Introduction à la langue et à la littérature aztèques. I, Grammaire*. Paris : L'Harmattan. Série ethnolinguistique amérindienne.
- LAUNEY, Michel. 1994. *Une grammaire omniprédicative : essai sur la morphosyntaxe du nahuatl classique*. Paris : Ed. du CNRS.
- LAZARD, Gilbert. 1985. « Formes et fonctions du passif et de l'antipassif ». Dans *Actances*. 1985. Paris : CNRS, Recherche coopérative sur programme-RIVALC.
- LAZARD, Gilbert. 1989. « Transitivity and markedness: the antipassive in accusative languages ». Dans TOMIC Olga Miseska (dir.). *Markedness in synchrony and diachrony*. Berlin : Mouton de Gruyter. (Coll. Trends in Linguistics 39). Pages 309-331.
- LAZARD, Gilbert. 1994. *L'actance*. Paris : Presses Universitaires de France. (Coll. Linguistique Nouvelle).
- LAZARD, Gilbert. 2007. « Le réfléchi est-il une voix? ». Dans ROUSSEAU André, BOTTINEAU Didier et Daniel ROULLAND (dir.). *L'énoncé réfléchi*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. (Coll. Rivages Linguistiques). Pages 35-47.
- LAZARD, Gilbert et Claire MOYSE-FAURIE (dir.). 2005. *Linguistique typologique*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion. (Coll. Sens et Structures).
- LE BRIS, P. et A. PROST. 1981. *Dictionnaire Bobo-Fing*. Précédée d'une introduction grammaticale et suivi d'un lexique français. Paris : SELAF.
- LEGENDRE, Géraldine. 1994. « Antipassive with French Psych Verbs ». Dans DUNCAN Eric, FARKAS Donka et Philip SPAELTI (dir.). *The proceedings of the twelfth West Coast Conference on Formal Linguistics [held at the University of California, Santa Cruz, 1993]*. Stanford (Calif.) : Stanford Linguistics Association. (Coll. West Coast Conference on Formal Linguistics). Pages 373-388.
- LEGENDRE, Géraldine et Tanya AKIMOVA. 1994. « Inversion and Antipassive in Russian ». Dans AVRUTIN Sergey, Steven FRANKS et Ljiljana PROGOVAC (dir.). *Annual workshop on formal approaches to Slavic linguistics: the MIT meeting 1993*. Ann Arbor : University of Michigan Department of Slavic languages and literatures. (Coll. Michigan Slavic Materials). Pages 286-318.
- LEHMANN, Christian. 1985. « Grammaticalization: Synchronic variation and diachronic change ». Dans *Lingua e Stile*. 20. Pages 303-318.
- LEHMANN, Christian. 2002. « New reflections on grammaticalization and lexicalization ». Dans WISCHER and DIEWALS (dir.). Pages 1-18.
- LEHMANN, Christian. 2006. « Participant roles, thematic roles and syntactic relations ». Dans TSUNODA Tasaku et Taro KAGEYAMA (dir.). *Voice and grammatical relations : in honor of Masayoshi Shibatani*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 65). Pages 153-174.
- LETUCHIY, Alexander. 2010. « Lability and spontaneity Transitivity ». Dans BRANDT Patrick et Marco GARCIA GARCIA (dir.). *Transitivity: form, meaning, acquisition, and processing*. 166. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Linguistik Aktuell 166). Pages 235-255.

- LEVIN, Beth. 1985. « Case Theory and the Russian Reflexive Affix ». Dans *Proceedings of the West Coast Conference on Formal Linguistics*. Pages 178-189.
- LEVIN, Beth. 1993. *English Verb Classes and Alternations: A Preliminary Investigation*. Chicago / London : The University of Chicago Press.
- LEVINE, James S. 1980. « Observations on "Inalienable Possession" in Russian ». Dans *Folia Slavica*. 4 (1). Pages 7-24.
- LEWIS, Geoffrey L. 1967. *Turkish grammar*. Oxford : Clarendon Press.
- LIAKIN, Denis et Juvénal NDAYIRAGIJE. 2000. « Les constructions russes en –sja ». Dans *Revue québécoise de linguistique*. 228 (1). Pages 111-122.
- LICHTENBERK, Frantisek. 1983. *A grammar of Manam*. Honolulu / HI : University of Hawaii Press. (Coll. Oceanic Linguistics Special Publication 18).
- LICHTENBERK, Frantisek. 1985. « Multiple uses of reciprocal constructions ». Dans *Australian Journal of Linguistics*. 1985, 5. Pages 19–41.
- LICHTENBERK, Frantisek. 1991. « Reciprocals and depatientives in To'aba'ita ». Dans BLUST Robert (dir.). *Currents in Pacific Linguistics: Papers on Austronesian Languages and Ethnolinguistics in honour of George W. Grace*. Canberra : Australian National University. (Coll. Pacific Linguistics C-117). Pages 171–183.
- LICHTENBERK, Frantisek. 2000. « Reciprocals without reflexives ». Dans FRAJZYNGIER Zygmunt et Traci S. CURL (dir.). *Reciprocals : forms and functions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 41). Pages 31-62.
- LICHTENBERK, Frantisek. 2007. « Reciprocals and related meanings in To'aba'ita ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 1547-1574.
- LICHTENBERK, Frantisek. 2008. *A grammar of Toqabaqita*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter. (Coll. Mouton Grammar Library 42:1-2).
- LIDZ, Jeffrey L. 1996. *Dimensions of reflexivity*. Thèse de doctorat. University of Delaware. Pages 177.
- LIU, Meichun. 2000. « Reciprocal marking with deictic verbs come and go in Mandarin ». Dans FRAJZYNGIER Zygmunt et Traci S. CURL (dir.). *Reciprocals : forms and functions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 41). Pages 123-132.
- LÓPEZ, Ixcoy C. D. 1997. *Gramática k'ichee*. Guatemala, C. A. : Editorial Cholsamaj.
- LYNCH, John, ROSS Malcolm et Terry CROWLEY. 2002. *The Oceanic languages*. Richmond : Curzon Press. (Coll. Curzon Language Family Series).
- LYNGFELT, Benjamin et Torgrim SOLSTAD. 2006. *Demoting the agent: passive, middle and other voice phenomena*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Linguistik Aktuell 96).
- LYONS, John. 1980. *Sémantique linguistique*. Paris : Larousse. (Coll. Langue et Language).
- MAGUIRE, Robert A. et Alan TIMBERLAKE (dir.). 1993. *American contributions to the Eleventh International Congress of Slavists: Bratislava, August-September 1993 : literature, linguistics, poetics*. Columbus Ohio : Slavica Publishers.
- MALCHUKOV, Andrej et Andrew SPENCER (dir.). 2009. *The Oxford handbook of case*. Oxford / New York / Auckland : Oxford university press. (Coll. Oxford Handbooks in Linguistics).
- MALDONADO, Ricardo. 1988. « Energetic Reflexives in Spanish ». Dans *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*. 1988. Berkeley, California : Berkeley Linguistics Society, University of California. Pages 153-165.

- MALDONADO, Ricardo. 2000. « Conceptual distance and transitivity increase in Spanish reflexives ». Dans FRAJZYNGIER Zygmunt et Traci S. CURL (dir.). *Reflexives : forms and functions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 40). Pages 153-185.
- MARANTZ, Alec. 1984. *On the nature of grammatical relations*. Cambridge / Mass. / London : MIT Press. (Coll. Linguistic Inquiry Monographs 10).
- MARELJ, Marijana. 2004. *Middles and Argument Structure across Languages*. Thèse de doctorat. University of Utrecht : LOT. Pages 314 + (xxi).
- MASICA, Colin P. 1976. *Defining a linguistic area: South Asia*. Chicago : The University of Chicago Press.
- MASLOVA, Elena. 2007. « Reciprocal and polyadic (Remarkable reciprocals in Bantu) ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 335-352.
- MASULLO, Pascual Jose. 1992. « Antipassive constructions in Spanish ». Dans HIRSCHBÜHLER Paul et Konrad KOERNER (dir.). *Romance languages and modern linguistic theory : papers from the 20th Linguistic Symposium on Romance Languages (LSRL XX), Ottawa, 10-14 April 1990*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Current Issues in Linguistic Theory 91). Pages 175-193.
- MCELHANON, Kenneth A. et Ger REESINK. 2010. *A Mosaic of Languages and Cultures: Studies celebrating the career of Karl J. Franklin*. SIL Electronic Publications 19. http://www.sil.org/silepubs/Pubs/52526/52526_MosaicLanguageCultures.pdf.
- MCHOMBO, Sam A. 1999. « Argument structure and verbal morphology in Chichewa ». Dans *Malilime : Malawian journal of linguistics*. 1. Zomba : Chancellor College Publications. Pages 57-75.
- MEDOVÁ, Lucie. 2009. *Reflexive Clitics in the Slavic and Romance Languages : A Comparative View from an Antipassive Perspective*. Thèse de doctorat. Princeton University. Pages 381 + (xxi).
- MEJÍAS-BIKANDI, Errapel. 1999. « Unaccusative and antipassive constructions in Basque and Spanish ». Dans FRANCO Jon, LANDA Alazne et Juan MARTIN (dir.). *Grammatical analyses in Basque and Romance linguistics : papers in honour of Mario Saltarelli*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Current Issues in Linguistic Theory 187). Pages 165-177.
- MELIS, Ludo. 1990. *La voie pronominale : la systématique des tours pronominaux en français moderne*. Paris / Louvain-la-Neuve : Duculot. (Coll. Champs Linguistiques).
- MILNER, George B. 1972. *Fijian grammar*. Suva (Fiji) : Government Press.
- MØRK, H. 1970a. « Reflexive constructions and reflexive verbs in Serbo-Croatian (a generative study) ». Dans *Scando-Slavica*. 16. Pages 237-246.
- MOSEL, Ulrike. 1984. *Tolai syntax and its historical development*. Canberra : Department of Linguistics, Research School of Pacific Studies, Australian National University. (Coll. Pacific Linguistics 92).
- MOSEL, Ulrike et Even HOVDHAUGEN. 1992. *Samoan reference grammar*. Oslo : Scandinavian University Press. (Coll. Instituttet for Sammenlignende Kulturforskning 85).
- MOYSE-FAURIE, Claire. 1983. *Le drehu, langue de Lifou (Iles Loyautés)*. Paris : SELAF.
- MOYSE-FAURIE, Claire. 1997. *Grammaire du futunien*. Nouméa : Centre de Documentation Pédagogique de Nouvelle Calédonie.
- MOYSE-FAURIE, Claire. 2007. « Reciprocal, sociative, middle, and iterative constructions in East Futunan ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam /

- Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 1511-1543.
- MOYSE-FAURIE, Claire. 2008. « Constructions expressing middle, reflexive and reciprocal situations in some Oceanic languages ». Dans KÖNIG Ekkehard et Volker GAST (dir.). *Reciprocals and reflexives : theoretical and typological explorations*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter. (Coll. Trends in Linguistics. Studies and Monographs 192). Pages 105-168.
- MOYSE-FAURIE, Claire et Joachim SABEL (dir.). 2011. *Topics in Oceanic morphosyntax*. Berlin / Boston / Mass. : De Gruyter : Mouton. (Coll. Trends in Linguistics. Studies and Monographs 239).
- MUKOKO, Kadindula. 2012. « Construction antipassive du kisongye L23; une langue bantu de la République Démocratique du Congo ». Dans *World Congress of African Linguistics*. Université de Buéa, 23 August.
- MULLER, Claude. [2005]. « Diathèse et voix en français ». Dans *Interaction entre sémantique et pragmatique, Actes du XI Séminaire de Didactique Universitaire*. 2004. Bucuresti : Editura ASE. Pages 73-95.
- NAESS, Ashild. 2007. *Prototypical Transitivity*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 72).
- NÁJERA, Lucero Flores. « La voz antipasiva en el náhuatl de San Isidro Buensuceso, Tlaxcala ». Dans *Conference on Indigenous Languages of Latin America-IV (CILLA IV), 29 - 31 October 2009*. Austin, TX. Pages 1-23.
- NARO, Anthony J. 1976. « The genesis of the reflexive impersonal in Portuguese ». Dans *Language*. 52 (4). Pages 779-811.
- NDAYIRAGIJE, Juvénal et D. HEAP (dir.). 2000. *Traits et Interfaces*. RQL (special issue).
- NDAYIRAGIJE, Juvénal et D. LIAKIN. 2000. « Les constructions russes en -SJA ». Dans NDAYIRAGIJE Juvénal et D. HEAP (dir.). *Traits et Interfaces*. RQL (special issue). Pages 111-122.
- NDAYIRAGIJE, Juvénal. 2003. « Théories linguistiques et réciprocité en Chichewa : la leçon du Kirundi ». Dans SAUZET Patrick et Anne ZRIBI-HERTZ (dir.). *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*. 1. Paris / Budapest / Torino : L'Harmattan. Pages 169-210.
- NDAYIRAGIJE, Juvenal. 2006. « The Ergativity Parameter: A View from Antipassive ». Dans JOHNS Alana, MASSAM Diane et Juvenal NDAYIRAGIJE (dir.). *Ergativity: emerging issues*. Dordrecht, Netherlands : Springer. (Coll. Studies in Natural Language and Linguistic Theory 65). Pages 271-292.
- NEDJALKOV, Vladimir P. 2002. « Karachay-Balkar reciprocals ». Dans *Turkic languages*. 6. Pages 19-80.
- NEDJALKOV, Vladimir P. 2003. « Kirghiz reciprocals, assistives and plural ». Dans *Turkic Languages*. 2003, 7. Pages 181-236.
- NEDJALKOV, Vladimir P. 2003. « Yakut reciprocals ». Dans *Turkic Languages*. 7. Pages 30-104.
- NEDJALKOV, Vladimir P. 2006a. « Reciprocal constructions of Turkic languages in the typological perspective ». Dans *Turkic Languages*. 10. Pages 3-46.
- NEDJALKOV, Vladimir P. 2006b. « Chukchi reciprocals (with an appendix on Koryak and Itelmen) ». Dans TSUNODA Tasaku et Taro KAGEYAMA (dir.). 2006. *Voice and grammatical relations : in honour of Masayoshi Shibatani*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 65). Pages 217-246.
- NEDJALKOV, Vladimir P. 2007. « Polysemy of reciprocal markers ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 231-334.

- NEDJALKOV, Vladimir P. (dir.). 2007. *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71).
- NEDJALKOV, Vladimir P. 2007. « Reciprocal constructions in Chukchi (with an appendix on Koryak) ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 1677-1713.
- NEDJALKOV, Vladimir P. 2007. « Reciprocals, assistives, and plural in Kirghiz ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 1231-1279.
- NEDJALKOV, Igor V. et Vladimir P. NEDJALKOV. 2007. « Reciprocals, sociatives, comitatives, and assistives in Yakut ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 1095-1161.
- NEDJALKOV, Vladimir P. et Igor V. NEDJALKOV. 2007. « Reciprocal, sociative and competitive constructions in Karachay-Balkar ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 969-1019.
- NERLICH, Brigitte, Zazie TODD, Vimala HERMAN et David D. CLARKE. 2003. *Polysemy: flexible patterns of meaning in mind and language*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter. (Coll. Trends in Linguistics 142).
- NOONAN, Michael. 1992. *A grammar of Lango*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter. (Coll. Mouton Grammar Library 7).
- NOUGUIER-VOISIN, Sylvie. 2002. *Relations entre fonctions syntaxiques et fonctions sémantiques en wolof*. Thèse de doctorat. Université Lumière Lyon 2. Pages 371 + (XXXVIII).
- NOUGUIER-VOISIN, Sylvie. 2005. « Antipassif et langues accusatives ». Dans LAZARD Gilbert et Claire MOYSE-FAURIE (dir.). *Linguistique typologique*. Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion. (Coll. Sens et Structures). Pages 193-206.
- NUNZIO LA, Fauci. 2009. *Compendio di sintassi italiana*. 1. Bologna : Il Mulino. (Coll. Itinerari. Linguistica).
- NURSE, Derek et Gérard PHILIPPSON (dir.). 2003. *The Bantu Languages*. London / New York (N.Y.) : Routledge. (Coll. Routledge Language Family 4).
- OSADA, Toshiki. 2007. « Reciprocals in Mundari ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 1575-1590.
- OZANNE-RIVIERRE, Françoise. 1976. *Le Iaai : Langue mélanésienne d'Ouvéa : phonologie, morphologie, esquisse syntaxique*. Paris, Société d'études linguistiques et anthropologiques de France. Paris.
- PALMER, F. R. 1994. *Grammatical roles and relations*. Cambridge / New York / Melbourne : Cambridge University Press. (Coll. Cambridge Textbooks in Linguistics).
- PAWLEY, Andrew. 1973. « Some problems in Proto-Oceanic Grammar ». Dans *Oceanic Linguistics*. 12. Pages 103-88.
- PERLMUTTER, David M. et Carol G. ROSEM (dir.). 1984. *Studies in relational grammar 2*. Chicago / London : University of Chicago Press.
- PERROT, Jean. 2007. « L'énoncé réfléchi : réflexions autour de faits français et hongrois ». Dans ROUSSEAU André, BOTTINEAU Didier et Daniel ROULLAND (dir.). *L'énoncé réfléchi*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. (Coll. Rivages Linguistiques). Pages 69-82.
- POLINSKAJA, Maria et Vladimir P. NEDJALKOV. 1987. « Contrasting the Absolute in Chukchee: Syntax, Semantics and Pragmatics ». Dans *Lingua*. 1987, 71 (1-4). Pages 239-269.

- POLINSKY, Maria. 2005. « Antipassive Constructions ». Dans HASPELMATH Martin, DRYER Martin, GIL David *et al.* (dir.). *The World Atlas Of Language Structures*. Oxford : Oxford University Press. (Coll. Oxford linguistics). Pages 438-439.
- POPPE, Nicholas. 1968. *Tatar manual : descriptive grammar and texts with a Tatar-English glossary*. Bloomington : Indiana University. (Coll. Indiana University Publications. Uralic and Altaic series 25).
- POSNER, Rebecca. 1996. *The Romance languages*. Cambridge : Cambridge University Press. (Coll. Cambridge Language Surveys).
- POSTAL, Paul M. 1997. « Antipassive in French ». Dans *Linguistical Investigationes. Revue Internationale de Linguistique Française et de Linguistique Générale*. 1 (2). Paris. Pages 333-374.
- PROGOVAC, Ljiljana. 2005. *A syntax of Serbian : clausal architecture*. Bloomington / Indiana : Slavica Publishers.
- QUESADA, Diego J. 1998. « Transitivity, Voice and the middle: Spanish se revisited ». Dans *Romanische Forschungen*. 110. Pages 1-36.
- RAEMDONCK, Dan van (dir.). 2008. *Modèles syntaxiques : la syntaxe à l'aube du XXIe siècle*. Bruxelles / Bern / Berlin [etc.] : P.I.E. Peter Lang. (Coll. Gramm-R. 2).
- REINHART, Tanya et Eric REULAND. 1993. « Reflexivity ». Dans *Linguistic Inquiry*. 24. Pages 657-720.
- RENAUDIER, Marie. 2012. *Dérivation et valence en sereer variété de Mar Lodj (Sénégal, atlantique)*. Thèse de doctorat, Université Lumière Lyon 2. Pages 365 + (xxi).
- RICHARDSON, Kylie. 2007. *Case and aspect in Slavic*. Oxford/New York : Oxford University Press.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et René RIOUL. [1994]. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses universitaires de France, 2011. (Coll. Linguistique Nouvelle).
- RIJK, Rudolf P. G. de. 2002. « L'antipassif et l'hypothèse de Levin ». Dans *Lapurdum VII*. 2002. Bayonne : Centre de Recherche sur la Langue et les Textes Basques IKER - UMR 5478. Pages 295-312.
- RIVERO, Maria, Luisa. 2000. « Impersonal się in Polish: a Simplex Expression Anaphor ». Dans *Journal of Slavic Linguistics*. 8. Pages 199-237.
- RIVERO, Maria Luisa et Magdalena GOLEDZINOWSKA. 2001. « The acquisition of constructions with reflexive clitics in Polish ». Dans *Proceedings from the Asymmetry Conference*. 2001. UQAM, May 7-10, 2001. Presented at the 4th European Conference on Formal Description of Slavic Languages, University of Potsdam, November 28 -30, 2001. Pages 259-283.
- RIVERO, Maria Luisa et Milena MILOJEVIC SHEPPARD. 2002. « On Impersonal se / sie in Slavic ». Dans ZYBATOW G. *et al.* (dir.). *Current Issues in Formal Slavic Linguistics*. Frankfurt am Main : Peter Lang. Pages 137-147.
- RIVERO, María Luisa et Milena MILOJEVIC SHEPPARD. 2003. « Indefinite Reflexive Clitics in Slavic: Polish and Slovenian ». Dans *Natural Language & Linguistic Theory*. 21. Dordrecht / Boston / London : Kluwer Academic Publishers. Pages 89-155.
- RIZZI, Luigi. 1986. « Null Objects in Italian and the Theory of pro ». Dans *Linguistic Inquiry*. 1986, 17 (3). Cambridge / Mass. : MIT Press. Pages 501-557.
- ROBY, Linda M. (dir.). 1994. *Kansas working papers in linguistics*. 19 (2). Lawrence : University of Kansas. Linguistics Graduate Student Association.
- ROSS, Malcolm David. 1988. « Proto Oceanic and the Austronesian Languages of Western Melanesia ». Dans *Pacific Linguistics*. 98. Canberra : Australian National University.
- ROSS, Malcolm David. 2004. « The grammaticization of directional verbs in Oceanic languages ». Dans BRIL Isabelle et Françoise OZANNE-RIVIERRE (dir.). *Complex predicates in Oceanic*

- languages: Studies in the dynamics of binding and boundness*. Berlin / New York : Mouton de Gruyter. (Coll. Empirical Approaches to Language Typology 29). Pages 297–330.
- ROUSSEAU, André. 2007. « Les filières génératrices de constructions réfléchies ». Dans ROUSSEAU André, BOTTINEAU Didier et Daniel ROULLAND (dir.). *L'énoncé réfléchi*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. (Coll. Rivages Linguistiques). Pages 47-67.
- ROUSSEAU, André, BOTTINEAU Didier, ROULLAND Daniel (dir.). 2007. *L'énoncé réfléchi*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes. (Coll. Rivages Linguistiques).
- RUDE, Noel. 1988. « Ergativity, passive, and antipassive in Nez Perce: a discourse perspective ». Dans SHIBATANI Masayoshi (dir.). *Passive and voice*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 16). Pages 547-560.
- RUZICKA, Rudolf. 1992. « Slavic and Italian Impersonal Constructions with Reflexive Clitics ». Dans *Fügungspotenzen Zum 60 Geburtstag von M. Bierwisch*. Berlin : Akademie Verlag. Pages 133-161.
- SADVAKASOV, G. S. (dir.). 1989. *Stroj ujugurskogo jazyka*. Alma-Ata : Nauka.
- SAUZET, Patrick et Anne ZRIBI-HERTZ (dir.). 2003. *Typologie des langues d'Afrique et universaux de la grammaire*. 1. Paris / Budapest / Torino : L'Harmattan.
- SAY, Sergey. 2005a. « Antipassive sja-verbs in Russian: Between inflection and derivation ». Dans DRESSLER Wolfgang Ulrich, KASTOVSKY Dieter, PFEIFFER Oskar *et al.* (dir.). *Morphology and its demarcations: selected papers from the 11th Morphology Meeting, Vienna, February 2004*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Current Issues in Linguistic Theory 264). Pages 253-275.
- SAY, Sergey. 2005b. « The pragmatic motivation of antipassive in Russian ». Dans CAP Piotr (dir.). *Pragmatics today*. Frankfurt / Main / Berlin / Bern : Peter Lang. (Coll. Łódź Studies in Language 12). Pages 421-440.
- SCHADEBERG, Thilo C. 2003. « Derivation ». Dans NURSE Derek et Gérard PHILIPPSON (dir.). *The Bantu Languages*. London / New York (N.Y.) : Routledge. (Coll. Routledge Language Family 4). Pages 71–89.
- SCHEPPER, Kees de. 2010. « The space between one and two : transitives, intransitives and the middle voice Transitivity ». Dans BRANDT Patrick et Marco GARCIA GARCIA (dir.). *Transitivity: form, meaning, acquisition, and processing*. 166. Amsterdam : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Linguistik Aktuell 166). Pages 191-207.
- SCHLIE, Virginia. 1983. Topicality and individuation as indices of transitivity : the Kara passive. Ukarumpa, Papua New Guinea : Summer Institute of Linguistics.
- SCHLUND, Katrin. (à paraître). « Russian Adversity Impersonals and Split Ergativity ». Dans KORCHAHINE, Irina (dir.). *Current Studies in Slavic Languages*. John Benjamins Publishing Company.
- SCHMIDT, Bodil Kappel. 2003. « West Greenlandic antipassive ». Dans DAHL Anne, BENTZEN Kristine et Peter SVENOUNIUS. *Proceedings of the 19th Scandinavian Conference of Linguistics*. 32 (2). Pages 385-399.
- SCHÜTZ, Alfred J. 1985. *The Fijian Language*. University of Hawaii Press. Honolulu.
- SCHWARTZ, Linda. 1988. « Thematic relations and cases linking in Russian ». Dans WILKINS Wendy K. (dir.). *Thematic relations*. San Diego : Academic Press. (Coll. Syntax and Semantics 21). Pages 167-189.
- SEGERER, Guillaume. 2012. « Reciprocal, antipassive and the plurality of relations: parallel developments in Bantu and Atlantic ». Dans *World Congress of African Linguistics*. Université de Buéa, 23 August.

- SEGERER Guillaume et Katarzyna JANIC. 2011. *Reciprocal-antipassive polysemy: convergence from unrelated languages*. Dans *9th Biennial Conference (ALT)*, University of Hong Kong, China, 21–24 July.
- SEILER, Wolf. 1978. « The Modalis Case in Inupiat ». Dans *Working Papers of the Summer Institute of Linguistics (University of North Dakota)*. 22. Pages 71-85.
- SEREBRENNIKOV, Boris A. et N. Z. GADZIEVA. 1979. *Sravnitel' noistoriceskaja grammatika tjurkskix jazykov*. Baku : Maarif.
- SEVORTJAN, E. 1962. *Affiksy glagolobrazovanija v azerbajdzanskom jazyke*. Moskva : Izdatel'stvo Vostocnoj Iliteratury.
- SHIBATANI, Masayoshi (dir.). 1988. *Passive and voice*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 16).
- SHIBATANI, Masayoshi. 1990. *The languages of Japan*. Cambridge / New York : Cambridge University Press.
- SHIBATANI, Masayoshi. 2009. « Case and Voice: Case in Derived Constructions ». Dans MALCHUKOV Andrej et Andrew SPENCER (dir.). *The Oxford handbook of case*. Oxford / New York / Auckland : Oxford university press. (Coll. Oxford Handbooks in Linguistics). Pages 322-338.
- SHKARBAN, Lina I. et Gennadij E. Rachkov. 2007. « Reciprocal, sociative, and comitative constructions in Tagalog ». Dans NEDJALKOV Vladimir P. (dir.). *Reciprocal Constructions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 71). Pages 887-931.
- SHOPEN, Timothy (dir.). 2007. *Language typology and semantic description*. 3, *Grammatical categories and the lexicon*. Cambridge / New York / Melbourne : Cambridge University Press.
- SHOPEN, Timothy (dir.). 2007. *Language typology and syntactic description*. 1, *Clause structure*. Cambridge / New York / Melbourne : Cambridge University Press.
- SIEWIERSKA, Anna. 1984. *The passive : a comparative linguistic analysis*. London / Sydney : Wolfeboro (N.H.) : Croom Helm. (Coll. Croom Helm Linguistics Series).
- SIEWIERSKA, Anna. 1988. « Passive in Slavic ». Dans SHIBATANI Masayoshi (dir.). *Passive and voice*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 16). Pages 243-289.
- SIEWIERSKA, Anna. 2010. « From 3rd pl-to passive: incipient, emergent and established passives ». Dans *Diachronica*. 2010, 27 (3). Pages 73-109.
- SILVERSTEIN, Michael. 1972. « Chinook Jargon : Language Contact and the Problem of Multilevel Generative Systems, part I ». Dans *Language*. 48 (2). Pages 378-406.
- SILVERSTEIN, Michael. 1976. « Hierarchy of Features and Ergativity ». Dans DIXON Robert Malcolm Ward (dir.). *Grammatical categories in Australian languages*. Canberra : Australian Institute of Aboriginal Studies. (Coll. Linguistic Series 22). Pages 112-171.
- SOBINNIKOVA Valentina I. (dir.). 1978. *Materialy po russko-slavjanskomu jazykoznaniju*. Voronezh : VGU.
- SPENCER, Andrew et Arlond M. ZWICKY (dir.). 1991. *Morphological theory : an introduction to word structure in generative grammar*. Oxford : Blackwell. (Coll. Blackwell Textbooks in Linguistics 2).
- STACHOWSKI, Marek et Astrid MENZ. 1998. « Yakut ». Dans JOHANSON Lars et Éva Ágnes CSATÓ (dir.). *The Turkic languages*. London / New York : Routledge. Pages 417-433.
- STAPPERS, Leo. 1964. *Morfologie van het Songye*. Tervuren : Musée royal de l'Afrique centrale. (Coll. Musée Royal de l'Afrique Centrale 51).

- STÉFANINI, Jean. 1971. « A propos des verbes pronominaux ». Dans *Langue française*. 11. Pages 110-125.
- STERNER, Joyce K. 1987. « Sobei Verb Morphology Reanalyzed To Reflect POC Studies ». Dans *Oceanic Linguistics*. 1987, 26 (1/2). University of Hawai'i Press. Pages 30-54.
- TALMY, Leonard. 2000b. *Toward a cognitive semantics. Typology and process in concept structuring*. Cambridge / Mass : MIT Press. (Coll. Language, Speech and Communication).
- TALMY, Leonard. 2007. « Lexical Typologies ». Dans SHOPEN Timothy (dir.). *Language typology and semantic description*. 3, *Grammatical categories and the lexicon*. Cambridge / New York / Melbourne : Cambridge University Press. Pages 66-168.
- TAYLOR, Charles. 1985. *Nkore-Kiga*. London / Dover (N.H.) : Croom Helm. (Coll. Croom Helm Descriptive Grammars).
- TENISHEV, E. R. (dir.). 1988. *Sravnitel'no-istoricheskaja grammatika tjurkskix jazykov. Morfologija*. Moskva : Nauka.
- TERRILL, Angela. 1997. « The development of antipassive constructions in Australian languages ». Dans *Australien Journal of Linguistics*. 17 (1) . Pages 71-88.
- TESNIERE, Lucien. 1959. *Eléments de syntaxe structurale*. Paris : Klincksieck.
- THOMPSON, Henry, WHISTLER Kenneth *et al.* (dir.). 1976. *Proceedings of the Second Annual Meeting of Berkeley Linguistics Society*. Berkeley : Berkeley Linguistics Society.
- TILBURG, Jose van. 1986. « South Slavic Accusative Objects Accompanying "Reflexive" SE ». Dans *Zbornik Matice Srpske*. 29 (1). Pages 91-101.
- TIMBERLAKE, Alan. 1975. « Hierarchy in the genitive of negation ». Dans *The Slavic and East European journal*. 19. Bloomington / Ind. : American Association of Teachers of Slavic and East European Languages. Pages 123-138.
- TOMASELLO, Michael (dir.). 2003. *The new psychology of language : cognitive and functional approaches to language structure. Volume 2*. Mahwah, N.J. / London : Lawrence Erlbaum Associates.
- TOMIC, Olga Miseska (dir.). 1989. *Markedness in synchrony and diachrony*. Berlin : Mouton de Gruyter. (Coll. Trends in Linguistics 39).
- TOWNSEND, Charles E. 1967. « Voice and Verbs in -sja ». Dans *The Slavic and East European journal : American Association of Teachers of Slavic and East European Languages*. 1967, 11 (2). Bloomington, Indiana : American Association of Teachers of Slavic and East European Languages. Pages 196-203.
- TOYOTA, Junichi et Melisca MUSTAFOVIC. 2006. « Grammatical voice and tense-aspect in Slavic ». Dans WERNER Abraham et Larisa LEISIÖ (dir.). *Passivization and typology: form and function*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 68). Pages 191-212.
- TRYON, Darrell T. 1967. *Dehu grammar*. Canberra : Australian National University. (Coll. Linguistic Circle of Canberra).
- TRYON, Darrell T. 1968. *Iai grammar*. Canberra : Australian National University. (Coll. Pacific Linguistics).
- TSUNODA, Tasaku. 1988. « Antipassive in Warrungu and other Australian languages ». Dans SHIBATANI Masayoshi (dir.). *Passive and voice*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 16). Pages 597-650.
- TSUNODA, Tasaku. 2006. « Reflexive and middle constructions of Warrungu (Australia) ». Dans TSUNODA Tasaku et Taro KAGEYAMA (dir.). *Voice and grammatical relations : in honour of Masayoshi Shibatani*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 65). Pages 299-334.

- TSUNODA, Tasaku et Taro KAGEYAMA (dir.). 2006. *Voice and grammatical relations: in honour of Masayoshi Shibatani*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 65).
- TUGGY, David. 2010. « Function becomes meaning: The case of Nawatl tla- ». Dans MCELHANON Kenneth A. et Ger REESINK. *A Mosaic of Languages and Cultures: Studies celebrating the career of Karl J. Franklin*. SIL Electronic Publications 19. Pages 310-326.
- VAN DEN BERG, Helma. 2005. « The East Caucasian language family ». Dans *Lingua*. 115. Pages 147-190.
- VAN VALIN, Robert D. 1980. « On the distribution of passive and antipassive constructions in Universal Grammar ». Dans *Lingua*. 50. Pages 303-327.
- VANHOVE, Martine (dir.). 2008. *From Polysemy to Semantic Change: Towards a typology of lexical semantic associations*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Studies in Language Companion Series 106).
- VASILIU, Emanuel et Sanda GOLOPENTIA-ERETESCU. 1972. *The transformational syntax of Romanian*. The Hague / Paris : Mouton. (Coll. Janua Linguarum. Series practica 195).
- VENDLER, Zeno. 1957. « Verbs and times ». Dans *The Philosophical Review*. 66 (2). Pages 143–160.
- VENDLER, Zeno. 1968. *Linguistics in Philosophy*. Ithaca / New York : Cornell University Press.
- VINOGRADOV, V. V. (dir.). 1947. *Russkij jazyk*. Moskva / Leningrad.
- VOELTZ, Erhard Friedrich Karl. 2005. *Studies in African linguistic typology*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 64).
- VUILLERMET, Marine. 2010. *Xa-...-ki, le moyen en ese'ejja*. Dans *Atelier de morphosyntaxe*. Laboratoire Dynamique du Langage à Lyon, 9 avril.
- WALTEREIT, Richard. 2000. « What it means to deceive yourself: The semantic relation of French reflexive verbs and their corresponding transitive verbs ». Dans FRAJZYNGIER Zygmunt et Traci S. CURL (dir.). *Reflexives : forms and functions*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 40). Pages 257-278.
- WASILEWSKA, Krystyna. 1966. *Czasowniki zwrotne we współczesnej polszczyźnie*. Torun : Towarzystwo Naukowe w Toruniu TNT. (Coll. Prace Wydziału Filologiczno-Filozoficznego, Tom XVII).
- WERNER, Abraham et Larisa LEISIÖ (dir.). 2006. *Passivisation and typology: form and function*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Typological Studies in Language 68).
- WHALEY, Lindsay J. 1997. *Introduction to Typology: The Unity and Diversity of Language*. Thousand Oaks / London : Sage.
- WILKINS, Wendy K. (dir.). 1988. *Thematic Relations*. San Diego : Academic Press. (Coll. Syntax and Semantics 21).
- WILMET, Marc. 1989. *Généricité, spécificité et aspect*. Paris / Louvain-la Neuve : Duculot. (Coll. Travaux de Linguistique 19).
- WOODBURY, Anthony. 1975. *Ergativity of grammatical processes*. Thèse de doctorat. University of Chicago. Pages 183.
- WOODBURY, Anthony. 1977. « Greenlandic Eskimo, ergativity, and relational grammar ». Dans COLE Peter et Jerrold M. SADOCK (dir.). *Grammatical relations*. New York : Academic Press. (Coll. Syntax and Semantics 8). Pages 307-336.
- XARITONOV, L. N. 1963. *Zalogovye formy glagola v jakutskom jazyke*. Moskva / Leningrad : Akademii Nauk SSSR.

- XARITONOV, L. N. 1982. « Sovmestno-vzaimnyj zalog ». Dans KORKINA E. I. *et al.* (dir.). *Grammatika sovremennogo jakutskogo literaturnogo jazyka*. Moskva : Nauka. Pages 268-274.
- XOLODOVIC, A. A. (dir.). 1974. *Tipologija passivnyx konstrukcij. Diatezy i zalogi*. Leningrad : Nauka.
- ZAGONA, Karen. 1999. « Voice and aspect ». Dans FRANCO Jon, LANDA Alazne et Juan MARTIN (dir.). *Grammatical analyses in Basque and Romance linguistics : papers in honor of Mario Saltarelli*. Amsterdam / Philadelphia : John Benjamins Publishing Company. (Coll. Current Issues in Linguistic Theory 187). Pages 179-293.
- ZINNATULLINA, Klara Zijajevna. 1969. *Zalogi glagola v sovremennom tatarskom literaturnom jazyke*. Kazan' : Tatarskoe kniznoe izdatel'stvo.
- ZRIBI-HERTZ, Anne. 1982. « La construction "se-moyen" du français et son statut dans le triangle: moyen - passif - réfléchi ». Dans *Linguisticae Investigationes*. 1982, 6 (2). Pages 345-401.
- ZRIBI-HERTZ, Anne. 1987. « La réflexivité ergative en français moderne ». Dans *Le Français moderne*. 55. Pages 23-54.
- ZYBATOW, G. *et al.* (dir.). 2002. *Current Issues in Formal Slavic Linguistics*. Frankfurt am Main : Peter Lang.

DICTIONNAIRES

- BULMAN, Françoise. 2004. *Le prépositionnaire : dictionnaire des verbes et adjectifs pouvant être suivis d'une préposition*. Paris : Viamedias.
- CIESIELSKA-BORKOWSKA, Stefania, CIEŚLA Maria, DOBRZYŃSKI Jerzy, *et al.* [1982]. *Grand dictionnaire français-polonais. Volume II, M - Z*. Warszawa : Wiedza Powszechna, 2003.
- CIESIELSKA-BORKOWSKA, Stefania, DOBRZYŃSKI Jerzy, GALUSZKA Jadwiga *et al.* [1980]. *Grand dictionnaire français-polonais. Volume I, A - L*. Warszawa : Wiedza Powszechna, 2003.
- DUBOIS, Jean, GIACOMO Mathée, GUESPIN Louis *et al.* [1994]. *Le dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Paris : Larousse, 2007. (Coll. Collection Grands dictionnaires).
- DUCROT, Oswald et Jean-Marie SCHAEFFER. 1995. *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*. Paris : Ed du Seuil.
- LAVEAUX, Jean-Charles. [s.d.]. *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires. 3e ed.* Paris : Hachette et cie.
- REY, Alain (dir.). [1988]. *Le Robert Micro Poche : dictionnaire d'apprentissage de la langue française*. Paris : Dictionnaires le Robert, 1998.
- REY-DEBOVE Josette et Alain REY. 1993. *Le Nouveau Petit Robert: dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française [Reimpression et mise à jour mars 1994]*. Paris : Dictionnaires le Robert.
- REY-DEBOVE Josette, REY Alain et Paul ROBERT. [1987]. *Le Petit Robert : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Paris : Le Robert, 2004.
- ROBERT Paul et Alain REY. [1988]. *Le Grand Robert de la Langue Française : dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Tome II*. Paris : Le Robert, 2001.

Annexe

1a. Elle a abandonné la lutte.

Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	27
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	

1b. Elle s'est abandonnée à la lutte

Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9

Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?

Pas de différence de sens	
Une petite différence de sens	3
Une grande différence de sens	21
Il n'est pas possible de répondre à cette question	3

2a. Elle a abandonné le pouvoir.

Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	29
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	

2b. Elle s'est abandonnée au pouvoir.

Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6

Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?

Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	4
Une grande différence de sens	25
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

3a. Elle a abandonné son chagrin.

Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	13
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3

3b. Elle s'est abandonnée à son chagrin.

Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	25
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	

Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?

Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	1
Une grande différence de sens	25
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1

4a. Elle a abandonné son désespoir.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	18
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
4b. Elle s'est abandonnée au désespoir.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	28
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	
Une petite différence de sens	1
Une grande différence de sens	30
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
5a. Il a abandonné la course.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
5b. Il s'est abandonné à la course.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	
Une petite différence de sens	2
Une grande différence de sens	11
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
6a. Il abandonne.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	19
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
6b. Il s'abandonne.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	
Une petite différence de sens	
Une grande différence de sens	19
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

7a. Il l'a abandonné.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
7b. Il s'y est abandonné.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	
Une petite différence de sens	
Une grande différence de sens	8
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
8a. Ils ont abandonné les recherches.	16
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
8b. Ils se sont abandonnés aux recherches.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	
Une petite différence de sens	3
Une grande différence de sens	12
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
9a. Le chagrin, elle l'a abandonné.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
9b. Le chagrin, elle s'y est abandonnée.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	24
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	1
Une grande différence de sens	23
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2

10a. Elle a acquitté des droits.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
10b. Elle s'est acquittée de droits.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	2
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	6
Il n'est pas possible de répondre à cette question	4
11a. Elle a acquitté ses fonctions.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
11b. Elle s'est acquittée de ses fonctions.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	19
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	3
Une petite différence de sens	8
Une grande différence de sens	5
Il n'est pas possible de répondre à cette question	7
12a. Elle a acquitté une dette.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
12b. Elle s'est acquittée d'une dette.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	19
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	5
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	5
Il n'est pas possible de répondre à cette question	3

13a. Elle a acquitté une énorme dette.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
13b. Elle s'est acquittée d'une énorme dette.	16
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	2
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	4
Il n'est pas possible de répondre à cette question	4
14a. Elle a acquitté une facture.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
14b. Elle s'est acquittée d'une facture.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	6
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	7
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2
15a. Elle a acquitté une note.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
15b. Elle s'est acquittée d'une note.	9
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	5
Il n'est pas possible de répondre à cette question	5

- 16a. Elle a dû acquitter des droits supplémentaires.**
 Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 1
 Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 8
 Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 4
- 16b. Elle a dû s'acquitter de droits supplémentaires.**
 Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 10
 Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 3
 Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite
- Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?**
 Pas de différence de sens 2
 Une petite différence de sens 4
 Une grande différence de sens 2
 Il n'est pas possible de répondre à cette question 5
- 17a. Elle a refusé d'acquitter la note de l'hôtel.**
 Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 8
 Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 9
 Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 4
- 17b. Elle a refusé de s'acquitter de la note de l'hôtel.**
 Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 17
 Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 4
 Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite
- Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?**
 Pas de différence de sens 3
 Une petite différence de sens 9
 Une grande différence de sens 4
 Il n'est pas possible de répondre à cette question 5
- 18a. Elle a toujours acquitté ses fonctions.**
 Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 3
 Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 7
 Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 4
- 18b. Elle s'est toujours acquittée de ses fonctions.**
 Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 13
 Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite 1
 Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite
- Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?**
 Pas de différence de sens 4
 Une petite différence de sens 4
 Une grande différence de sens 4
 Il n'est pas possible de répondre à cette question 2

19a. Il a acquitté ses impôts avec trois jours de retard.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
19b. Il s'est acquitté de ses impôts avec trois jours de retard.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	4
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
20a. J'ai acquitté mes engagements.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
20b. Je me suis acquitté de mes engagements.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	22
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	9
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	8
21a. J'ai acquitté mon devoir sans faiblir.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
21b. Je me suis acquitté de mon devoir sans faiblir.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	5
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	3

22a. J'ai acquitté mon devoir.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	16
22b. Je me suis acquitté de mon devoir.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	20
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	5
Il n'est pas possible de répondre à cette question	6
23a. N'oubliez pas d'acquitter la facture.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
23b. N'oubliez pas de vous acquitter de la facture	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	3
Une grande différence de sens	4
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2
24a. Veuillez penser à acquitter la facture.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
24b. Veuillez penser à vous acquitter de la facture.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2

25a. Elle a agrippé la bouée à la dernière minute.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
25b. Elle s'est agrippée à la bouée à la dernière minute.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	8
Une petite différence de sens	1
Une grande différence de sens	
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
26a. Elle a agrippé la bouée pour ne pas couler.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
26b. Elle s'est agrippée à la bouée pour ne pas couler.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	8
Une petite différence de sens	3
Une grande différence de sens	
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
27a. Elle a agrippé la bouée toute la nuit.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
27b. Elle s'est agrippée à la bouée toute la nuit.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	6
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1

28a. En passant devant la cage des fauves, l'enfant a agrippé son père par le bas de son pantalon.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
28b. En passant devant la cage des fauves, l'enfant s'est agrippé son père par le bas de son pantalon.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	8
Une petite différence de sens	
Une grande différence de sens	5
Il n'est pas possible de répondre à cette question	3
29a. Il a agrippé l'échelle.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
29b. Il s'est agrippé à l'échelle.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	7
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
30a. Il a agrippé la branche de l'arbre pour ne pas tomber.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
30b. Il s'est agrippé à la branche de l'arbre pour ne pas tomber.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	7
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

31a. Il a agrippé la branche de l'arbre.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	16
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
31b. Il s'est agrippé à la branche de l'arbre.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	19
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	9
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
32a. Il a agrippé un bâton.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
32b. Il s'est agrippé à un bâton.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	3
Une petite différence de sens	2
Une grande différence de sens	6
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2
33a. Il a agrippé une échelle.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
33b. Il s'est agrippé à une échelle.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	19
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	5
Une petite différence de sens	8
Une grande différence de sens	4
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2

34a. Il a finalement réussi à agripper le rebord de la fenêtre.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	17
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
34b. Il a finalement réussi à s'agripper au rebord de la fenêtre.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	18
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	9
Une petite différence de sens	8
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
35a. Il a tenté d'agripper la rambarde.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
35b. Il a tenté de s'agripper à la rambarde	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	26
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	10
Une petite différence de sens	9
Une grande différence de sens	6
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
36a. Il a tenté en vain d'agripper la rambarde.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
36b. Il a tenté en vain de s'agripper à la rambarde.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	9
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

37a. Il agrippait le rebord de la fenêtre.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
37b. Il s'agrippait au rebord de la fenêtre.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	20
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	10
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2
38a. Il agrippait son père par le bas de son pantalon.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
38b. Il s'agrippait à son père par le bas de son pantalon.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	16
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	11
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2
39a. Je vois le perroquet qui agrippe son perchoir.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
39b. Je vois le perroquet qui s'agrippe à son perchoir.	12
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	3
Une petite différence de sens	8
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

40a. L'enfant agrippait la main de sa mère.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	16
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
40b. L'enfant s'agrippait à la main de sa mère.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	17
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	7
Une petite différence de sens	8
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2
41a. Quand il avait peur, l'enfant agrippait la main de sa mère.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	18
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
41b. Quand il avait peur, l'enfant s'agrippait à la main de sa mère.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	19
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	12
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
42a. Un perroquet qui agrippe son perchoir.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	17
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
42b. Un perroquet qui s'agrippe à son perchoir.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	27
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	11
Une petite différence de sens	12
Une grande différence de sens	4
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

43a. Elle n'a pas tardé à l'apercevoir.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
43b. Elle n'a pas tardé à s'en apercevoir.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	
Une petite différence de sens	
Une grande différence de sens	10
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
44a. Il a aperçu son ami de loin.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
44b. Il s'est aperçu de son ami de loin.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	
Une petite différence de sens	3
Une grande différence de sens	3
Il n'est pas possible de répondre à cette question	3
45a. Il a aperçu son erreur.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
45b. Il s'est aperçu de son erreur.	15
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	4
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1

46a. Il aperçut le piège qu'on lui tendait.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
46b. Il s'aperçut du piège qu'on lui tendait.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	2
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
47a. Il n'a pas aperçu sa faute.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
47b. Il ne s'est pas aperçu de sa faute.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	3
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
48a. Elle a apprêté le départ.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
48b. Elle s'est apprêtée au départ.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	4
Une grande différence de sens	4
Il n'est pas possible de répondre à cette question	7

49a. Elle apprête le départ.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	18
49b. Elle s'apprête au départ.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	29
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	3
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	13
Il n'est pas possible de répondre à cette question	8
50a. Elle apprête le repas.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
51b. Elle s'apprête au repas.	15
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	2
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	13
Il n'est pas possible de répondre à cette question	5
52a. Elle apprête son enfant pour l'école.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
52b. Elle s'apprête pour l'école.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	
Une grande différence de sens	8
Il n'est pas possible de répondre à cette question	4

53a. Il a assuré l'exactitude du témoignage.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	21
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
53b. Il s'est assuré de l'exactitude du témoignage.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	26
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	2
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	17
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2
54a. J'ai assuré l'expédition du colis.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	24
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
54b. Je me suis assurée de l'expédition du colis.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	30
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	3
Une petite différence de sens	16
Une grande différence de sens	10
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
55a. J'ai assuré la sécurité des enfants.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	30
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
55b. Je me suis assurée de la sécurité des enfants.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	33
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	17
Une grande différence de sens	12
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1

56a. Le responsable du rayon assure la fraîcheur de ses poissons.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	13
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
56b. Le responsable du rayon s'assure de la fraîcheur de ses poissons.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	13
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	2
Une petite différence de sens	4
Une grande différence de sens	7
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
57a. Les parents devront assurer la sécurité des enfants.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	18
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
57b. Les parents devront s'assurer de la sécurité des enfants.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	17
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	7
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
58a. Cet étudiant attaque toujours les révisions deux mois à l'avance.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	17
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
58b. Cet étudiant s'attaque toujours aux révisions deux mois à l'avance.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	9
Une petite différence de sens	2
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1

59a. Il attaque le plat de résistance.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	25
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
59b. Il s'attaque au plat de résistance.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	21
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	11
Une petite différence de sens	11
Une grande différence de sens	4
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
60a. L'enfant a attaqué le gâteau avec gourmandise.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
60b. L'enfant s'est attaqué au gâteau avec gourmandise.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	6
Une petite différence de sens	3
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
61a. L'enfant attaque le gâteau.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	18
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
61b. L'enfant s'attaque au gâteau.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	22
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	5
Une petite différence de sens	14
Une grande différence de sens	6
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1

62a. La mer a commencé à attaquer la falaise.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
62b. La mer a commencé à s'attaquer à la falaise.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	10
Une petite différence de sens	2
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
63a. Le chien attaque le chat.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	18
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
63b. Le chien s'attaque au chat.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	17
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	5
Une petite différence de sens	12
Une grande différence de sens	3
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
64a. Le doctorant attaque la rédaction d'un article.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	20
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
64b. Le doctorant s'attaque à la rédaction d'un article.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	22
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	7
Une petite différence de sens	11
Une grande différence de sens	8
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

65a. Le doctorant attaque la rédaction d'un nouveau chapitre.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
65b. Le doctorant s'attaque à la rédaction d'un nouveau chapitre.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	7
Une petite différence de sens	2
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
66a. Le loup attaque rarement l'homme.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	16
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
66b. Le loup s'attaque rarement à l'homme.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	11
Une petite différence de sens	3
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
67a. Le loup n'attaque pas l'homme.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	24
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
67b. Le loup ne s'attaque pas à l'homme.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	27
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	15
Une petite différence de sens	12
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

68a. Les chiens attaquent souvent les chats.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
68b. Les chiens s'attaquent souvent aux chats.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
69a. Les étudiants attaquent les révisions dès le mois de mars.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
69b. Les étudiants s'attaquent aux révisions dès le mois de mars.	10
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	6
Une petite différence de sens	4
Une grande différence de sens	
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
70a. Quand attaquerez-vous votre prochain livre.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	25
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
70b. Quand vous attaquerez-vous à votre prochain livre ?	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	24
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	11
Une petite différence de sens	14
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

71a. J'attends des progrès.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	22
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
71b. Je m'attends à des progrès.	23
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	4
Pas de différence de sens	11
Une petite différence de sens	10
Une grande différence de sens	
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
72a. J'attendais cela.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
72b. Je m'attendais à cela.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	2
Une petite différence de sens	3
Une grande différence de sens	7
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
73a. J'attends de nombreux invités à la fête de samedi.	10
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
73b. Je m'attends à de nombreux invités à la fête de samedi.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	6
Une petite différence de sens	4
Une grande différence de sens	
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

74a. J'attends une réponse rapide.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	24
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
74b. Je m'attends à une réponse rapide.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	22
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	2
Une petite différence de sens	13
Une grande différence de sens	9
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
75a. J'aurais dû attendre son refus.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
75b. J'aurais dû m'attendre à son refus.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	23
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	2
Une petite différence de sens	2
Une grande différence de sens	18
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2
76a. L'entraîneur attend des résultats rapides de son joueur.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
76b. L'entraîneur s'attend à des résultats rapides de son joueur.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	16
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	9
Une grande différence de sens	8
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

77a. Le professeur attend de réels efforts de votre part.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	16
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
77b. Le professeur s'attend à de réels efforts de votre part.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	8
Une grande différence de sens	4
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
78a. Elle a refusé de confesser ses péchés.	15
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
78b. Elle a refusé de se confesser de ses péchés.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	8
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2
79a. Il a confessé avoir menti lors de l'interrogatoire.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	16
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
79b. Il s'est confessé d'avoir menti lors de l'interrogatoire.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	8
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	3
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2

80a. Il confesse ses fautes.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	26
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
80b. Il se confesse de ses fautes.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	16
Une petite différence de sens	11
Une grande différence de sens	3
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
81a. Il confesse ses péchés.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	25
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
82b. Il se confesse de ses péchés.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	14
Une petite différence de sens	9
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
83a. Il cramponne le bras de sa maman.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	21
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
84b. Il se cramponne au bras de sa maman.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	28
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	16
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	4

85a. Je me cramponne par la manche.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
85b. Je me suis cramponné par la manche.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	9
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	3
Il n'est pas possible de répondre à cette question	7
86a. Cécilia Sarkozy a décommandé la visite prévue samedi chez les Bush.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
86b. Cécilia Sarkozy s'est décommandée de la visite prévue samedi chez les Bush.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	13
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	5
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	4
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
87a. Il a décidé de décommander la réunion de mardi.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	18
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
87b. Il a décidé de se décommander de la réunion de mardi.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	9
Une grande différence de sens	8
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

88a. Il a encore décommandé le rendez-vous au dernier moment.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	16
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
88b. Il s'est encore décommandé du rendez-vous au dernier moment.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	10
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
89a. Il décommande un dîner.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	32
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
89b. Il se décommande d'un dîner.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	26
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	3
Une petite différence de sens	11
Une grande différence de sens	14
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2
90a. Il décommande un rendez-vous.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	24
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
91b. Il se décommande d'un rendez-vous.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	17
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	7
Une petite différence de sens	10
Une grande différence de sens	7
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2

92a. Il décommande une réunion.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	32
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
92b. Il se décommande d'une réunion.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	27
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	2
Une petite différence de sens	13
Une grande différence de sens	18
Il n'est pas possible de répondre à cette question	5
93a. Marine Le Pen a décommandé l'entretien prévu jeudi sur RTL.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	16
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
93b. Marine Le Pen s'est décommandée de l'entretien prévu jeudi sur RTL.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	13
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	7
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
94a. Cet artisan honore son métier.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	20
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
94b. Cet artisan s'honore de son métier.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	2
Une petite différence de sens	1
Une grande différence de sens	15
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2

95a. Il honore ses principes.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	24
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
95b. Il s'honore de ses principes	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	18
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
96a. J'honore vos scrupules, mais je ne peux en tenir compte.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	13
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
96b. Je m'honore de vos scrupules, mais je ne peux en tenir compte.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	14
Il n'est pas possible de répondre à cette question	6
97a. Ce garçon a pleinement justifié la confiance qu'on lui a témoignée.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	23
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
97b. Ce garçon s'est pleinement justifié de la confiance qu'on lui a témoignée.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	16
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	8
Une petite différence de sens	9
Une grande différence de sens	10
Il n'est pas possible de répondre à cette question	3

98a. Elle a du mal à justifier son opinion négative.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
98b. Elle a du mal à se justifier de son opinion négative.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	6
Une petite différence de sens	3
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
99a. Il doit justifier son identité en montrant ses papiers.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	27
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
99b. Il doit justifier de son identité en montrant ses papiers.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	16
Une petite différence de sens	10
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
100a. Il tente de justifier les calomnies dont il est l'objet.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
100b. Il tente de se justifier des calomnies dont il est l'objet.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	3
Une petite différence de sens	9
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1

101a. Le gouvernement a justifié sa décision par la situation économique.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	25
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
101b. Le gouvernement s'est justifié de sa décision par la situation économique.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	22
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	15
Une petite différence de sens	8
Une grande différence de sens	5
Il n'est pas possible de répondre à cette question	3
102a. Le préfet devra justifier de sa décision dans un délai de trois mois.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
102b. Le préfet devra se justifier de sa décision dans un délai de trois mois.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	5
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
103a. Le préfet devra justifier sa décision dans un délai de trois mois.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
104b. Le préfet devra se justifier de sa décision dans un délai de trois mois.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	5
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

105a. Le préfet devra justifier sa décision dans un délai de trois mois.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
105b. Le préfet devra justifier de sa décision dans un délai de trois mois.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	8
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2
106a. Tu devras justifier cette décision.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	27
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
106b. Tu devras te justifier de cette décision.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	22
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	13
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	9
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
107a. Vous aurez à justifier le versement de cette somme.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	24
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
107b. Vous aurez à vous justifier du versement de cette somme.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	25
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	9
Une petite différence de sens	16
Une grande différence de sens	4
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2

108a. Il a fini par libérer ses instincts meurtriers.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
108b. Il a fini par se libérer de ses instincts meurtriers.	12
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	
Une grande différence de sens	9
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
109a. Il a libéré sa conscience.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	22
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
109b. Il s'est libéré de sa conscience.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	21
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	11
Une grande différence de sens	14
Il n'est pas possible de répondre à cette question	3
110a. Il a libéré son voisin.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	24
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
110b. Il s'est libéré de son voisin.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	22
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	
Une petite différence de sens	3
Une grande différence de sens	22
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1

111a. Il est venu nous quereller.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	19
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
111b. Il est venu se quereller avec nous.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	24
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	3
Une petite différence de sens	10
Une grande différence de sens	12
Il n'est pas possible de répondre à cette question	6
112a. Il querelle souvent sa sœur.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
112b. Il se querelle souvent avec sa sœur.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	27
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	5
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	13
Il n'est pas possible de répondre à cette question	5
113a. Son père l'a querellé.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
113b. Son père s'est querellé avec lui.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	20
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	3
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	10
Il n'est pas possible de répondre à cette question	4

114a. Chacun doit saisir sa chance.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
114b. Chacun doit se saisir de sa chance.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	5
Une petite différence de sens	1
Une grande différence de sens	2
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
115a. Dès qu'il fut sorti, le froid le saisit.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	13
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
115b. Dès qu'il fut sorti, le froid se saisit de lui.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	7
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	3
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
116a. Elle n'a pas eu le temps de saisir le couteau.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
116b. Elle n'a pas eu le temps de se saisir du couteau.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	8
Une petite différence de sens	2
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

117a. Il a saisi la main de son père.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	27
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
117b. Il s'est saisi de la main de son père.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	11
Une petite différence de sens	10
Une grande différence de sens	5
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
118a. Il a saisi la main qu'elle lui tendait.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
118b. Il s'est saisi de la main qu'elle lui tendait.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	5
Une petite différence de sens	4
Une grande différence de sens	3
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
119a. Il a saisi un bâton pour se défendre.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	28
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
119b. Il s'est saisi d'un bâton pour se défendre.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	20
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	13
Une petite différence de sens	10
Une grande différence de sens	3
Il n'est pas possible de répondre à cette question	2

120a. L'attaquant a saisi le ballon et a filé jusqu'au but.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
120b. L'attaquant s'est saisi du ballon et a filé jusqu'au but.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	9
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
121a. La police a saisi le suspect.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	23
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
121b. La police s'est saisie du suspect.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	8
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	11
Une petite différence de sens	9
Une grande différence de sens	6
Il n'est pas possible de répondre à cette question	4
122a. Le commerçant a saisi une arme pour faire fuir le voleur.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	12
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
122b. Le commerçant s'est saisi d'une arme pour faire fuir le voleur.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	8
Une petite différence de sens	3
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1

123a. Le douanier a saisi la drogue qui était cachée dans la voiture.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
123b. Le douanier a saisi la drogue qui était cachée dans la voiture.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	6
Une petite différence de sens	3
Une grande différence de sens	1
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
124a. Le juge a saisi le dossier.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	24
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
124b. Le juge s'est saisi du dossier.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	23
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	5
Une petite différence de sens	10
Une grande différence de sens	11
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1
125a. Le soldat a saisi une arme.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	22
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
125b. Le soldat s'est saisi d'une arme.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	6
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	4
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	9
Une petite différence de sens	12
Une grande différence de sens	3
Il n'est pas possible de répondre à cette question	1

126a. Les juristes vont maintenant saisir l'affaire.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	13
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
126b. Les juristes vont maintenant se saisir de l'affaire.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	13
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	4
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	3
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
127a. Cette femme a beaucoup vanté ses enfants.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	14
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
127b. Cette femme s'est beaucoup vantée de ses enfants.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	15
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	10
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
128a. Il a vanté les mérites de cette nouvelle méthode.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	26
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
128b. Il s'est vanté des mérites de cette nouvelle méthode.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	18
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	7
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	6
Une grande différence de sens	18
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

129a. Il vante ses succès.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	21
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	2
129b. Il se vante de ses succès.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	30
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	6
Une petite différence de sens	15
Une grande différence de sens	11
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
130a. Ils ont vanté l'efficacité de ce médicament.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	30
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
130b. Ils ont vanté l'efficacité de ce médicament.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	26
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	2
Une petite différence de sens	10
Une grande différence de sens	19
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
131a. L'île vante la beauté de ses plages.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	11
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
131b. L'île se vante de la beauté de ses plages.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	3
Une petite différence de sens	5
Une grande différence de sens	3
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

132a. La ville vante la plus ancienne université d'Europe.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	9
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
132b. La ville se vante de la plus ancienne université d'Europe.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	10
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	3
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	
Une petite différence de sens	8
Une grande différence de sens	5
Il n'est pas possible de répondre à cette question	
133a. Le commerçant vante sa marchandise.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	26
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	5
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
133b. Le commerçant se vante de sa marchandise.	
Je peux facilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	30
Je peux difficilement imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	1
Je ne peux pas imaginer une situation où cette phrase serait prononcée / écrite	
Y a-t-il une différence de sens entre ces deux énoncés ?	
Pas de différence de sens	1
Une petite différence de sens	7
Une grande différence de sens	23
Il n'est pas possible de répondre à cette question	

